St. Albert's College Library

STANISLAUS McDERMOTT, O. P.

STANISLAUS McDERMOTT, O. P.

EXPOSITION

DE LA

MORALE CATHOLIQUE

MORALE SPÉCIALE

VII

LA PRUDENCE CHRÉTIENNE

DU MÊME AUTEUR

EXPOSITION DE LA MORALE CATHOLIQUE

MORALE GÉNÉRALE

I. — **La Béatitude**. Le Fondement de la morale. Conférences et Retraite données à Notre-Dame de Paris pendant le Carême 1903. In-8° écu..... **4 00**

II. — **La Liberté**. Conférences et Retraite données à Notre-Dame de Paris pendant le Carême 1904. In-8° écu.. **4 00**

III. — **Les Passions**. Conférences et Retraite données à Notre-Dame de Paris pendant le Carême 1905. In-8° écu. **4 00**

IV. — **La Vertu**. Conférences et Retraite données à Notre-Dame de Paris pendant le Carême 1906. In-8° écu.. **4 00**

V. — **Le Vice et le Péché**. — I. *Les Caractères qui en font la malice et les Puissances qui les produisent*. Conférences et Retraite données à Notre-Dame de Paris pendant le Carême 1907. In-8° écu..... **4 00**

VI. — **Le Vice et le Péché**. — II. *Leurs effets, leurs formes, leurs remèdes*. Conférences et Retraite données à N.-D. de Paris pendant le Carême 1908. In-8° écu.. **4 00**

VII. — **La Loi**. Conférences et Retraite données à Notre-Dame de Paris pendant le Carême 1909. In-8° écu.. **4 00**

VIII. — **La Grâce**. Conférences et Retraite données à Notre-Dame de Paris pendant le Carême 1910. In-8° écu. **4 00**

MORALE SPÉCIALE

Volumes parus :

I. — **La Foi**. — I. *Son objet et ses actes*. Conférences et Retraite données à Notre-Dame de Paris pendant le Carême 1911. In-8° écu..... **4 00**

II. — **La Foi**. — II. *La vertu de Foi et les vices qui lui sont opposés*. Conférences et Retraite données à Notre-Dame de Paris pendant le Carême 1912. In-8° écu..... **4 00**

III. — **L'Espérance**. Conférences et Retraite données à Notre-Dame de Paris pendant le Carême 1913. In-8° écu. **4 00**

IV. — **La Charité**. — I. *Sa nature et son objet*. Conférences et Retraite données à Notre-Dame de Paris pendant le Carême 1914. In-8° écu..... **4 00**

V. — **La Charité**. — II. *Ses effets*. Conférences et Retraite données à Notre-Dame de Paris pendant le Carême 1915. In-8° écu..... **4 00**

VI. — **La Charité**. — III. *Sentiments et actes contraires à cette vertu*. Conférences et Retraite données à Notre-Dame de Paris pendant le Carême 1916. In 8° écu..... **4 00**

L'auteur et l'éditeur réservent tous droits de reproduction et de traduction.

Cet ouvrage a été déposé, conformément aux lois, en sept. 1917.

CONFÉRENCES DE N.-D. DE PARIS

EXPOSITION

DE LA

MORALE CATHOLIQUE

MORALE SPÉCIALE

VII

St. Albert's College Library

LA PRUDENCE CHRÉTIENNE

CARÊME 1917

Par le R. P. M.-A. JANVIER

Des Frères Prêcheurs.

STANISLAUS McDERMOTT, O. P.

COLLEGE of SAINT ALBERT THE GREAT
STUDENTS' LIBRARY
No. 312
Oakland, California

PARIS
P. LETHIELLEUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR
10, RUE CASSETTE, 10

APPROBATION DES CENSEURS

Nihil obstat :

J. HÉBERT,
Censeur.

Paris, le 1er juin 1917.

Imprimatur :

R. MONPEURT.

Paris, le 15 juin 1917.

Imprimatur :

✝ LEO-ADOLPHUS, CARD. AMETTE,
Arch. Paris.

Parisiis, die 30 Junii 1917.

LETTRE ADRESSÉE A L'AUTEUR, PAR S. É. LE CARDINAL GASPARRI, SECRÉTAIRE D'ÉTAT DE S. S. LE PAPE BENOIT XV

A L'OCCASION DES CONFÉRENCES PRONONCÉES A NOTRE-DAME DE PARIS DURANT LE CARÊME 1916

Segretaria di Stato
di Sua Santita

Dal Vaticano,
le 13 Janvier 1917

MON TRÈS RÉVÉREND PÈRE,

C'est avec une grande bienveillance que le Saint Père reçoit chaque année l'hommage que vous avez à cœur de lui faire de toutes vos conférences de Notre-Dame de Paris.

Le Saint Père vous félicite de poursuivre votre sujet par l'exposé toujours éloquent et lucide des principes. C'est ainsi que vous avez rappelé opportunément que la charité et la justice doivent régir la vie des peuples aussi bien que celle des particuliers ; et que les actes contraires à la charité, tant à la charité envers Dieu qu'à la charité envers le prochain, sont une cause de ruine pour les individus comme pour les sociétés. La haine, qui ne sera jamais assez vigoureuse contre le mal et la perversité, ne doit jamais atteindre les personnes. Développant dans toute sa force l'enseignement de l'Eglise, vous avez stigmatisé le suicide et le duel qui doivent être comptés parmi les grands fléaux de notre époque. Et, puisque la suite naturelle de votre sujet vous amenait à traiter de la guerre, vous vous

êtes proposé avec raison de présenter la doctrine du Docteur angélique sur cette grave question, d'une actualité, hélas ! si palpitante.

Faisant des vœux afin qu'un nombreux auditoire se groupe de nouveau, au Carême prochain, pour méditer votre enseignement sur la vertu cardinale de la Prudence, Sa Sainteté vous accorde de tout cœur la Bénédiction Apostolique.

Avec mes vifs remerciements personnels pour le bel exemplaire que vous m'avez gracieusement offert, je vous prie de recevoir, mon Révérend Père, l'assurance de tout mon dévouement en Notre-Seigneur.

P. Card. Gasparri.

PREMIÈRE CONFÉRENCE

LA PRUDENCE HUMAINE

SOMMAIRE

Action sanctificatrice de la grâce dans l'âme. Rôle des vertus théologales : rôle des autres vertus chrétiennes que l'on appelle les vertus morales. Supériorité de ces dernières sur les vertus purement humaines. Leur origine, leur essence, leur but. Leur nombre et leur enchaînement. Elles se rattachent toutes aux vertus cardinales, dont la première est la prudence. La prudence sera, cette année, l'objet des Conférences.

La première Conférence donnera une notion générale de la Prudence, p. 13-14.

La prudence est une perfection intellectuelle. Elle a son siège dans la raison. Définitions de Cicéron, de saint Augustin, d'Aristote, de saint Thomas, etc., qui justifient cette affirmation.

1. Cette perfection implique d'abord la connaissance des principes qui doivent régir notre conduite.

a) Nécessité de suivre une règle quand nous agissons. Les œuvres qui ne sont point fondées sur leur véritable règle sont éphémères et défectueuses. Application de cette maxime aux divers métiers et aux diverses fonctions de la vie humaine. La prudence parfaite met d'accord toute la vie avec les vérités auxquelles nous devons être soumis. Importance de cette doctrine. Erreur de ceux qui font fi des principes, p. 14-17.

b) Pour appliquer la vérité à nos œuvres, il faut la connaître. C'est elle qui nous dicte notre attitude pratique vis-à-vis des choses et des personnes. Raisonnement et conclusion de saint Thomas à ce sujet, p. 17.

2. La science propre à la prudence est une science d'application. Elle ajoute à la connaissance des principes la connaissance des réalités positives.

a) Le monde ne suit pas l'infaillible direction des idées. Accidents qui en compliquent et en modifient le cours. Les

conditions qui changent la face des objets, changent notre attitude à leur endroit. Sans tomber ni dans l'opportunisme, ni dans l'absolutisme, nous devons tenir compte dans notre conduite, des hommes, des choses, des circonstances. Importance de ce principe en art, en médecine, en morale Exemple de Notre Seigneur qui sait tour à tour user de condescendance ou d'autorité, parler haut ou garder le silence, etc., p 18-21.

b) Cette souplesse exige de nous la connaissance des objets particuliers. Texte de saint Thomas. Impossibilité de connaître tous ces objets dont le nombre est infini. De là, des incertitudes dans nos meilleurs calculs. L'expérience pourtant ramène les phénomènes existants aux phénomènes accessibles à notre science, nous permet de juger de ce qui arrivera par ce qui arrive d'ordinaire, de procéder avec quelque sûreté dans notre conduite, p. 21-22

c) Le champ de cette expérience est encore vaste. Nécessité de le connaître par des rapports répétés avec les personnes, avec les événements. Les jeunes gens à qui fait défaut cette expérience, manquent généralement de prudence. Les qualités intellectuelles qu'exige cette vertu sont le propre de l'âge mûr et de la vieillesse, p. 22-23.

II

La prudence comporte une perfection morale. Son acte principal est de commander.

1. Commander, c'est mouvoir. *Prudentia est motor*. La prudence est un moteur, parce que c'est une vertu. Erreur de ceux qui se croient prudents en renonçant à toute initiative et à toute lutte. Mais l'acte de la prudence n'a rien de commun avec le zèle aveugle, avec la folle audace. Ce qu'il faut entendre par le *juste milieu* de la prudence, juste milieu qui varie suivant les circonstances, et qui consiste tantôt à déployer un effort intense, tantôt à se montrer discret ou même à s'abstenir. Sens de cet adage des anciens : « La prudence est le cocher des vertus, » p. 23-26.

2. La prudence est un moteur qui ne s'écarte pas du bien, qui ne sert pas le mal, parce que c'est une vertu morale.

a) Elle ne s'attache qu'à de nobles fins. Pourquoi nous sommes imprudents, même quand nous sommes assez habiles pour atteindre un but condamnable, même lorsque pour l'at-

teindre, nous employons des moyens en eux-mêmes excellents. La perversité de l'intention rejaillit sur l'exécution. Les nobles fins sont importantes à divers degrés. La prudence respecte leur hiérarchie. Elle subordonne tout à la fin dernière de l'homme elle réfléchit, elle juge, elle décide sous l'empire de cette fin, p. 26-27.

b) La prudence n'emploie que des moyens honnêtes. Elle réprouve les maximes : « Nécessité ne connaît pas de loi ». « La fin justifie les moyens ». Calomnies répandues à ce sujet contre quelques théologiens catholiques. Nous répudions la doctrine de Machiavel. La prudence étant une vertu morale ne pactise avec aucune injustice ; elle ne tend au bien que par le bien, p. 27-30.

Ainsi comprise, la prudence met dans la vie de l'ordre, de la suite, de la beauté, de la grandeur, p. 30-31.

PREMIÈRE CONFÉRENCE

LA PRUDENCE HUMAINE

Éminentissime Seigneur (1),

Messieurs,

La grâce commence l'œuvre de notre sanctification en transfigurant notre âme et en répandant dans notre esprit, dans notre cœur, dans notre volonté, la foi, l'espérance, la charité; elle l'achève en apportant à toutes les facultés sujettes de la liberté les autres secours que nous appelons les vertus morales. Ces qualités nouvelles complètent l'organisme dont nous avons besoin pour correspondre aux exigences de notre haute vocation. Elles règlent, en vue de notre salut, nos relations avec le monde qui nous entoure; elles favorisent l'élan des vertus théologales qui nous entraînent vers Dieu, fin dernière de nos chrétiennes aspirations. Elles l'emportent sur les vertus humaines du même nom par leur

(1) S. Ém. Mgr le cardinal Amette, archevêque de Paris.

origine, par leur essence, par leur but : par leur origine, car elles doivent leur existence à l'action du Saint Esprit et non à nos efforts; par leur essence, car elles sont d'ordre surnaturel; par leur but, car au delà des avantages où s'arrête l'ambition des vertus acquises, elles cherchent le souverain Bien. Elles sont nombreuses et elles s'enchaînent dans la complexité d'un système analogue au système nerveux ou musculaire.

Cependant, elles se rattachent toutes à la prudence, à la justice, à la force, à la tempérance, comme aux centres principaux où elles puisent leur énergie. Aussi, je dois vous signaler les traits particuliers à ces quatre vertus que nous nommons les vertus cardinales (1).

La prudence est la première : elle nous fournira, cette année, la matière de nos entretiens.

Que signifie, en général, ce mot de prudence?

I

Essentiellement, la prudence est d'abord une perfection intellectuelle. Elle a son siège dans la raison, elle implique une aptitude, une perspicacité, une ampleur, une souplesse d'esprit qui nous aident à discerner les choses, à voir ce qu'il faut faire ou ne pas faire pour atteindre notre fin. Après Cicé-

(1) Append., N. 1, p. 289.

ron, saint Augustin la définit : la science de ce qui est bien, mal, ou indifférent. *Prudentia est rerum bonarum et malarum neutrarumque scientia* (1). Pour Aristote et saint Thomas, c'est la rectitude de la raison capable de s'ajuster aux actes contingents de la pratique. *Recta ratio agibilium* (2). Ces formules expriment une même pensée. Leurs auteurs affirment que la prudence est l'œil de l'être agissant (3), le flambeau de l'âme (4), la royale puissance qui, au milieu des nécessités et des voluptés de ce monde, fixe les limites où il faut se renfermer quand on veut ne point pécher par excès ou par défaut (5). Ils enseignent que, pour choisir entre ce qu'on doit faire et ce qu'on doit éviter, l'on est obligé de posséder une double connaissance : la connaissance des principes, la connaissance des réalités changeantes auxquelles nous sommes tenus de les appliquer (6).

L'homme prudent modèle ses décisions sur les principes auxquels nous sommes soumis comme à la règle de notre conduite. Il réfléchit, il juge, il

(1) *De diversis quæst.*, LXXXIII, XXXI, 1. Cf. *Enarr. in Ps.* LXXXIII. 14; *De Civitate Dei*, lib. XIX, IV, 4, etc.
(2) II^{a} II^{ae}, q. XLVII, art. 2, etc.
(3) ARISTOTE, *Morale à Nicomaque*, VI.
(4) S. CHRYSOST., *in Ps.* XIII
(5) S. BERNARD, I. *De Consideratione*, 8.
(6) Append., N. 2, p. 290.

prend ses résolutions en consultant la vérité immuable dont personne ne s'éloigne sans folie. Les œuvres qui ne sont point fondées sur la vérité sont des œuvres défectueuses et destinées à périr.

Tous les métiers, depuis les plus vulgaires jusqu'aux plus élevés, ont leurs lois qu'on n'offense pas impunément. Le peintre prudent, l'écrivain prudent, le laboureur prudent, le capitaine prudent, le politique prudent conforment leurs actes aux préceptes de leur art. De même l'homme prudent, au sens absolu du mot, accorde toute sa vie avec les maximes qui en régissent les fonctions. Il n'est pas prudent, d'une façon restreinte, sur un point, il l'est dans les moindres détails de son existence. Quelles que soient les circonstances où il est jeté, il se conduit bien, c'est-à-dire comme il convient à une créature raisonnable. Mais se conduire bien, c'est marcher à la lumière de la vérité, c'est vivre la vérité. N'oubliez pas cette doctrine capitale, Messieurs, en des jours où beaucoup, sur tant de terrains, font trop bon marché des principes. Ils se croient habiles; ils sont pareils au pilote qui, s'embarquant sans boussole et sans gouvernail, aurait la prétention de traverser les mers et de gagner sûrement l'extrémité de leurs rivages (1).

Savoir appliquer la vérité à nos œuvres, tel est

(1) Append., N. 3, p. 290.

donc le propre de la prudence. *Ad prudentiam pertinet applicatio ad opus* (1).

Mais pour appliquer la vérité, il faut la connaître. Si nous ignorons ses rigueurs ou ses miséricordes, ce qu'elle commande ou ce qu'elle conseille, ce qu'elle permet ou ce qu'elle défend, comment la concilierons-nous avec les réalités? Comment deviner l'attitude qu'elle nous dicte vis-à-vis des personnes, vis-à-vis des choses, vis-à-vis des événements extérieurs, vis-à-vis des passions, des désirs, des sentiments intérieurs dont nous sommes le théâtre? Qui nous dira dans quelle mesure nous devons résister ou céder, combattre ou patienter, aimer ou haïr, nous réserver ou nous sacrifier, ménager nos forces ou les répandre, exiger des réparations ou pardonner? Par conséquent, aucun de nous ne sera prudent qui n'aura pas pénétré, au moins à quelque degré, les vérités universelles auxquelles nous sommes toujours tenus d'obéir. « *Nullus potest convenienter alteri aliquid applicare, nisi cognoscat... et id quod applicandum est...*, dit saint Thomas. C'est pourquoi, continue le grand docteur, il est nécessaire que l'homme prudent connaisse les principes universels de la raison. *Ideo necesse est quod prudens et cognoscat universalia principia rationis* (2). »

(1) II^a II^{ae}, q. XLVII, art. 3.
(2) II^a II^{ae}, q. XLVII, art. 3.

Conclurez-vous que cette première connaissance suffit à la prudence? Loin de là, Messieurs, car la prudence est d'ordre pratique. Elle emprunte leurs clartés à la philosophie morale, au droit, mais elle ne vit pas dans l'abstraction, elle ne recherche pas le vrai pour le contempler, elle le recherche pour l'adapter à la réalité positive; sa science est une science d'application. Si les choses se présentaient toujours sous des couleurs identiques, si les faits, si les hommes nous apparaissaient avec les mêmes traits et la même physionomie, si l'on retrouvait dans les évolutions des êtres la logique que l'on constate entre les idées saines, il suffirait de connaître les principes pour les harmoniser mathématiquement avec les phénomènes devant lesquels nous sommes obligés de prendre position. Il n'en est pas ainsi : le monde ne suit pas l'infaillible direction de l'esprit, mille accidents viennent en modifier les dispositions, en arrêter, en retarder, en hâter, en compliquer le cours qui, capricieux, incline tantôt à droite, tantôt à gauche, qui, revenant en arrière après s'être précipité en avant, s'engage dans des méandres sans nombre et dans des dédales sans fin. Nous avons affaire à des individus dont l'éducation, les passions, les vertus cachent, sous l'unité substantielle de l'espèce, des formes infiniment multiples, non à l'humanité métaphysique. Nous avons affaire à des peuples, à des races qui se ressemblent par le fond, qui se distinguent par des

caractères, par des nuances dont la sagesse est contrainte de se préoccuper. La sagesse est bien chargée d'appliquer les mêmes éternelles vérités aux éléments qui s'enchevêtrent dans l'espace et dans le temps ; elle ferait banqueroute cependant en employant les mêmes méthodes en toute circonstance.

Les conditions qui changent la face des objets changent notre attitude à leur endroit. L'opportunisme est un vice contraire à la prudence parce qu'il fait fi de la vérité ; l'absolutisme en est un autre parce qu'il fait fi de la réalité (1).

L'homme qui sait se conduire concilie les commandements de la première avec les intérêts de la seconde. Le sculpteur avisé n'imite pas Michel-Ange qui, parfois, dit-on, obéissant à la fougue de son génie, travaillait avec tant de violence que les plus beaux marbres refusaient de se prêter à sa fureur et volaient en éclats. Il proportionne ses procédés à la nature de l'argile, de la pierre, du bronze où il veut graver sa pensée. Le médecin serait souverainement maladroit qui administrerait le même remède, la même dose à tous les sujets atteints du même mal, sans souci de leur âge, de leur tempérament, de l'état de leur cœur et de leurs poumons. Il tuerait la moitié de ceux qu'il entendait guérir. Ainsi, en morale

(1) Append., N. 4, p. 291.

nous nous tromperions du tout au tout si, forts de principes incontestés, nous traitions d'une façon identique les savants et les ignorants, les âmes droites et les âmes fourbes, les vieillards et les enfants, les générations tranquilles et les générations troublées, les peuples barbares et les peuples civilisés, si nous parlions toujours sur le même ton en faisant abstraction de ceux qui nous écoutent, si nous agissions toujours avec la même énergie malgré la différence des éléments qui nous enveloppent.

Le Christ qui était la sagesse incarnée s'est soumis aux circonstances avec une merveilleuse intelligence.

Tantôt, devant les hostilités et les murmures de son peuple, il se montre d'une intransigeance irréductible, affirmant son Évangile, répétant que pas un iota, pas un accent ne sera effacé de sa loi; tantôt il use de condescendance, mesurant ses leçons à la faiblesse de ses auditeurs; tantôt sa parole brille comme un glaive, déchire soudain et violemment la nuée obscure des préjugés, tantôt elle se voile sous des images et sous des symboles ne se livrant que peu à peu et avec réserve; tantôt le Sauveur prononce de longs discours, tantôt il garde le silence; tantôt il exige les hommages et les adorations de la foule, tantôt il se dérobe aux applaudissements; tantôt il lance contre le désordre, contre la corruption des anathèmes effrayants, tantôt il accueille les coupables avec une douceur et

une miséricorde infinies. Il apporte tour à tour dans la diffusion de sa pensée, dans le maniement de son pouvoir, autant de force que de bon sens, préparant ainsi le triomphe de sa doctrine et le bien des âmes.

Un pareil savoir faire suppose que l'homme ne peut être prudent, si, à la connaissance spéculative des principes, il n'unit pas la connaissance expérimentale des objets particuliers. « Nul, dit saint Thomas, n'est capable d'appliquer comme il convient une chose à une autre, sans connaître les deux. C'est pourquoi il est nécessaire que l'être prudent possède la science des principes universels de la raison et la science des éléments positifs vis-à-vis desquels il faut adopter une ligne de conduite. *Ideo necesse est, quod prudens, et cognoscat universalia principia rationis et cognoscat singularia, circa quæ sunt operationes* (1). »

La multitude des contingents est indéfinie, le fleuve de l'être, de la vie, de l'activité contient des flots innombrables. Si loin que s'étende notre regard, il ne découvrira jamais entièrement les secrets du monde où nous nous mouvons. Aussi nos pensées sont timides et des incertitudes se mêlent à nos calculs les mieux réfléchis. *Quia infinitas singularium non potest humana ratione comprehendi, inde est quod sunt incertæ providentiæ nostræ* (2). Ce-

(1) IIª IIæ, q. XLVII, art. 3.
(2) IIª IIæ, q. XLVII, art. 3, ad 2um.

pendant, l'expérience nous instruit, ramène la foule indéterminée des phénomènes existants aux phénomènes limités qui nous sont accessibles, et nous permet de juger de ce qui doit arriver par ce qui arrive d'ordinaire. Cette connaissance implicite et abrégée suffit à la prudence. *Tamen per experientiam singularia infinita reducuntur ad aliqua finita, quæ, ut in pluribus accidunt, quorum cognitio sufficit ad prudentiam humanam* (1).

Le champ de cette expérience est encore vaste; on ne le parcourt point en un jour. C'est après avoir étudié sa surface, sondé ses profondeurs que l'on parvient à en juger sainement. C'est par des rapports répétés et quotidiens avec les personnes, avec les événements, que l'on réussit à les distinguer, à les apprécier à leur exacte valeur, à en deviner l'importance ou la vanité. Les jeunes gens qui ont peu vécu ne possèdent point cette science; ils n'ont ni assez souffert, ni assez profité du monde tel qu'il est : leur naïve intelligence s'attache trop aux apparences, ne considère pas suffisamment les concours auxquels on peut se fier, les périls et les obstacles, les surprises, les hostilités qu'il faut craindre quand on s'arrête à un parti. Ce défaut de lumière les empêche d'être prudents. L'homme mûr, au contraire, dont les yeux, pendant des

(1) II^{a}, II^{ae}, q. XXVII, art. 3, ad 2^{um}.

années, se sont ouverts, ne se fait pas illusion. Au bout d'un certain nombre d'épreuves, où les revers se mêlent aux succès, il devine promptement ce qu'il est en droit d'attendre, il est capable de raisonner tous ses actes, de les disposer dans l'ordre convenable. Il tient les flambeaux qui lui permettent de voir ce qu'il faut faire pour se consacrer totalement au bien et pour éviter le mal. Il ne lui manque rien de ce qui est nécessaire sous le rapport intellectuel pour mériter le titre de prudent. Il dépend de sa volonté de suivre dans sa conduite les indications de son esprit. *Qui bene ratiocinatur ad totum bene vivere, dicitur prudens simpliciter* (1).

II

La prudence comporte donc une perfection intellectuelle : elle comporte aussi une perfection morale. Quand, après avoir examiné avec profondeur, jugé avec sûreté, elle nous montre où est pour nous le vrai bien, elle n'a rempli qu'une partie de sa tâche, son œuvre est loin d'être achevée (2). Son acte principal est de commander : par nature, elle est tranchante et impérative, elle nous force à vouloir et à faire ce qu'elle a déclaré opportun. Le poète disait :

Video meliora, proboque,
Deteriora sequor.

(1) II^{a} II^{æ}, q. XLVII, art. 2, ad 1^{um}.
(2) Append., N. 5, p. 292.

« Je vois le bien, mon esprit lui accorde son suffrage, et mon cœur s'attache au mal. » En prononçant ces paroles, il avouait que la sagesse dont il était le sujet n'avait point de prise efficace sur sa volonté. Nous restons savants, même si notre vie outrage et contredit nos justes pensées ; au contraire notre prudence succombe au début de son chemin si elle n'exige pas que ses décrets soient exécutés. C'est un moteur, dit saint Thomas, *prudentia est motor*, parce que c'est une vertu et que toute vertu pousse à l'action. Nous sommes trop enclins à la confondre avec la tendance qui nous inspire de louvoyer, de nous effacer, de nous abstenir, de nous taire, de fuir en toute occasion, quoi qu'il arrive, la lutte et la responsabilité. Elle est l'adversaire de l'inertie, de la passivité, complices conscientes ou inconscientes des plus inexcusables lâchetés. Mais elle pousse à une action qui n'a rien de commun avec le zèle aveugle, avec la folle audace. Ses ordres sont réfléchis : elle éteint, elle attiédit ou elle attise le feu de nos enthousiasmes, elle nous condamne successivement au repos, à l'initiative discrète et silencieuse, puis au travail intense, à l'effort extrême, à la fatigue épuisante, et il y a des jours où elle risque tout pour réussir. Quand les philosophes disent qu'elle nous maintient dans un juste milieu, il faut entendre leur langage dans un sens moral, non dans un sens matériel et mathématique. Ce juste milieu varie

avec les cas et les nécessités. Il consiste, suivant les heures, à nous ménager ou à nous prodiguer, à mettre un frein à nos lèvres, à nos espoirs, à nos impatiences, à nos indignations, à nos colères, ou à les déchaîner. Il est déterminé par le but que l'on poursuit; nous n'en sortons pas fatalement parce que nous comptons nos pas; nous n'en sortons pas fatalement non plus parce que nous courons à perdre haleine. Vous le respecterez, ici, en temporisant, en dissimulant vos troupes et vos canons, là, en sonnant la charge, en lançant, comme des vagues furieuses, vos bataillons à l'assaut; ici, en économisant vos munitions, là, en faisant pleuvoir les balles, les obus, le fer et le feu ; ici, en calmant la fièvre d'un peuple, là, en demandant aux classes et aux individus le summum du renoncement, de l'ardeur, de la générosité ; ici, en repliant vos voiles, là, en les mettant dehors ; ici, en disant à vos soldats : « Fuyez, retirez-vous », là, en leur criant: « Mourir plutôt que de céder la moindre parcelle de territoire » ; ici, en modérant vos passions, là, en les stimulant et en leur ordonnant de déployer leurs ailes et de s'envoler à toute vitesse (1). Les anciens aimaient à répéter que la prudence est le cocher des vertus, *auriga virtutum*. Le cocher a une voix, des rênes, un aiguillon, un fouet. Avec sa voix, il indique à son attelage le bon chemin ; avec ses rênes, il l'y renferme ; avec son fouet et

(1) Append., N. 6, p. 293.

son aiguillon il le contraint à marcher, à trotter, à galoper, à gagner le stade, dût cet attelage, en arrivant, s'abattre et expirer. Messieurs, cette philosophie ne nous permet pas de voir dans la vertu dont nous parlons une puissance oisive, elle ne nous permet pas davantage de la confondre avec le besoin d'agir à tort et à travers : elle nous apprend que la prudence sait mouvoir avec intelligence et à propos.

La prudence est un moteur parce qu'elle est une vertu; c'est un moteur qui ne s'écarte pas du bien, qui ne sert pas le mal parce que c'est une vertu morale. Elle ne se consacre qu'à de nobles fins, elle n'emploie que des moyens honnêtes.

Elle ne se consacre qu'à de nobles fins. Elle succombe quand elle se solidarise avec des causes criminelles, méprisables. Elle ne mérite plus son nom, quels que soient ses succès, elle n'a plus que les dehors de la vertu, si elle travaille pour l'iniquité. L'esprit, qui dans les choses spéculatives aboutit à des conclusions fausses, n'acquiert pas la science : bien qu'il affecte une logique rigoureuse, il se fourvoie. De même l'homme assez habile pour atteindre un but condamnable ne possède pas la prudence, il n'en possède que l'apparence (1).

Pourquoi? Parce que nous offensons la raison quand nous sacrifions les biens solides à des biens

(1) Append., N. 7, p. 293.

fugitifs, quand nous subordonnons nos suprêmes intérêts à des intérêts secondaires, quand, pour nous envelopper d'un faux éclat, nous nous éloignons de la grandeur véritable. Nous ressemblons au navigateur qui se jetterait à la mer et se noierait pour sauver son or, au lieu de jeter son or pour se sauver lui-même. Usât-on de moyens excellents en soi avec l'intention de les faire servir à l'injustice, on pèche contre la prudence; la perversité de l'intention rejaillit sur l'exécution. L'aumône en elle-même est louable : la répandre dans le dessein de corrompre les cœurs, de gagner les pensées au mensonge, est un désordre que la sagesse ne supporte pas.

La prudence parfaite attache donc la volonté uniquement à de nobles fins. Ces nobles fins sont importantes à divers degrés. La véritable prudence respecte leur hiérarchie, assigne dans la vie et dans le cœur la place qui revient à chacune. Comme il y a une fin dernière de l'homme, elle organise notre existence en vue d'y parvenir; toutes ses dispositions se relient aux exigences de ce but suprême; et nous inspirent la volonté de résoudre les problèmes les plus divers sous l'empire de cette fin dernière (1).

Prudentia est et vera et perfecta quæ ad bonum finem totius vitæ recte consiliatur, judicat et præcipit (2).

(1) Append., N. 8, p. 294.
(2) S. Thomas. II^{a} II^{ae}, q. xlvii, art. 13. Cf. Append., N. 9, p. 294.

La prudence ne se contente pas de la rectitude de l'intention ; pour arriver à son but, elle n'impose que des moyens honnêtes. Ses voies sont immaculées. Elle est l'ennemie des bassesses favorables à ses plans, elle s'interdit les manœuvres, les démarches honteuses, quand même sa cause en profiterait; dans ses programmes variés on retrouve la dignité de la fin où elle aspire. Nous entendons depuis près de trois ans d'étranges et révoltantes maximes : « Nécessité ne connaît pas de loi ; les pratiques les plus atroces deviennent saintes dès qu'elles aboutissent au résultat désirable. » Jamais nous ne protesterons assez contre ces scandaleux propos qui irritent la conscience chrétienne, qui eussent indigné la conscience païenne. On a tâché de faire croire que, dans l'Église, certaines écoles de théologie et de casuistique autorisaient une mauvaise action accomplie en vue d'un but louable. Par exemple, le duel, le meurtre d'un adversaire deviendraient légitimes quand on se propose de venger l'honneur. « La pureté de la fin corrigerait le vice du moyen », ce qui revient à dire que l'on peut tout se permettre sans pécher pourvu que l'on dirige bien son intention. A cette calomnie, Pascal a prêté l'appui de son génie et de sa passion; à sa suite, calvinistes, luthériens, libres penseurs, apostats l'ont reprise, espérant diffamer et compromettre devant l'opinion un institut qu'ils ne peuvent souffrir. Il y a quelque

temps, en Allemagne, des docteurs soulevèrent à ce sujet une véritable tempête et accusèrent publiquement et bruyamment dans les revues, dans la presse, quelques maîtres catholiques d'avoir enseigné que la fin justifie les moyens (1).

La haine trompait leur critique ; malgré leurs recherches, les défis qu'ils reçurent, les primes qu'on leur offrit, jamais ils ne citèrent un texte décisif qui prouvât la vérité de leur malicieuse affirmation. Par une ironie du sort, c'est eux qui, aujourd'hui, professent l'erreur qu'ils combattaient hier avec tant d'acharnement et tant de pharisaïsme ; c'est eux qui répètent à tous les échos de l'univers : « Les plus abominables excès sont des actes de vertu lorsqu'ils tendent à la défense de la patrie. » Machiavel parlait ainsi : il accordait au prince le droit de sauver sa couronne et d'étendre son royaume par la fourberie, par le mépris des serments et des conventions ; il voyait dans ces actes indignes l'expression d'une prudence hardie et raffinée. Nous tenons un autre langage : tous, à la clarté de la loi naturelle et de l'Évangile, nous disons : le mal reste le mal quelles que soient ses conséquences heureuses ; il est formellement interdit de le faire, dût-on, en le faisant, sauver le monde. Et puisque la prudence est une vertu morale, elle ne pactise avec aucun crime : pour

(1) Append., N. 10, p. 295.

réaliser ses projets elle n'use que de nobles moyens. Sa fonction est de choisir parmi ces nobles moyens les plus appropriés, les plus capables de profiter à la cause dont elle est le champion. Elle demande ses armes à une conscience aussi droite, aussi scrupuleuse qu'éclairée. En résumé : nous tracer les chemins qui nous mènent à la lumière par la lumière, au vrai par le vrai, à l'honneur par l'honneur, au bien par le bien, à la félicité par la vertu ; mettre au point nos sentiments, peser sur nous afin que nous suivions les préceptes et les conseils de la raison, que toute notre activité porte sa marque, que notre âme rende toujours une note juste ; obtenir que les autres vertus, grâce à son impulsion, opèrent sûrement leur ascension vers les purs sommets qui les attirent : tel est le rôle de la prudence humaine. *Tendunt ad finem a ratione naturali præstitutum, ad quem adjuvantur per prudentiam quæ eis viam parat, disponendo ea quæ sunt ad finem* (1).

Ainsi comprise la prudence est une magnifique vertu qui n'a rien de commun avec une vulgaire rouerie. Elle met dans notre vie de l'ordre, de la suite, de la beauté, de la grandeur. Elle y met de l'ordre, car elle en dispose tous les éléments suivant leur valeur et leur utilité, sans rien laisser au hasard. Elle y met de la suite, car elle enchaîne tous nos actes et les relie à notre fin dernière. Elle

(1) II^{a} II^{ae}, q. XLVI, art. 6, ad 3^{um}.

y met de la beauté, car, sous son empire, nos œuvres n'apparaissent pas comme un effet du caprice, de l'humeur, de l'imagination; elles portent le reflet de la raison et l'empreinte de la sagesse. Elle y met de la grandeur, car elle proscrit de nos mœurs tout ce qui est vil, défectueux ou extravagant, tout ce qui blesse le regard, elle nous introduit dans les sentiers éclairés par la splendeur du vrai et par le rayonnement du bien; car, à certains jours, elle ouvre à nos âmes les horizons immenses et profonds, elle les entraîne aux cimes, elle oblige nos sentiments à s'arracher aux soucis ordinaires pour prendre leur essor, pour se déployer avec toute leur majesté dans les régions où l'héroïsme souffle, règne et dicte ses sublimes lois. Gardez à la prudence ces caractères, estimez-la à son juste prix, cultivez-la, sachant que ses préceptes et ses conseils vous empêcheront de vous égarer et de vous perdre, qu'heure par heure, vous apprendrez à son école ce qu'il faut faire et ce qu'il faut omettre, ce qu'il faut rechercher et ce qu'il faut fuir, ce qu'il faut dire et ce qu'il faut taire. Écoutez sa voix si vous êtes résolus à ne trahir ni votre conscience, ni votre intérêt, ni votre destinée, et associez son nom à celui des deux forces qui régissent le monde moral : la puissance de la raison et la rectitude de la volonté.

DEUXIÈME CONFÉRENCE

LES AUXILIAIRES DE LA PRUDENCE

SOMMAIRE

Pour s'acquitter de sa triple fonction qui est de bien délibérer, de bien juger, de bien commander, la prudence a besoin de nombreux auxiliaires. Les uns apportent leur concours à la connaissance, les autres à l'action, p. 39-40.

I

Deux qualités sont d'abord nécessaires à l'homme prudent : la mémoire du passé, l'intelligence du présent.

1. Les conditions dans lesquelles nous vivons ressemblent beaucoup à celles où ont vécu nos pères et où nous avons vécu nous-mêmes ; d'où, la raison pour nous, avant de prendre un parti, de consulter l'expérience des autres et notre propre expérience.

a) La vie de nos pères a eu beaucoup de rapports avec la nôtre ; développement de cette pensée. Par leurs multiples expériences ils nous ont tracé la voie et enseigné à nous bien comporter. Nous apprenons à leur école. C'est la mémoire qui nous rappelle les heureux procédés employés par le passé. En écoutant la voix des morts et de l'histoire, nous découvrons le moyen de réaliser plus facilement et plus rapidement, nos projets, p. 40-42.

b) De plus, chaque individu au cours de ses années a pris contact avec une foule de réalités. Il sait pourquoi il a tantôt réussi et tantôt échoué. Il serait insensé d'oublier les leçons de sa propre expérience. Services que lui rendra la mémoire en empêchant cet oubli, p. 42-43.

2. L'homme prudent doit avoir la connaissance du présent qui diffère en quelque façon du passé. Changements qui s'opèrent autour de nous, en nous, et dont nous devons tenir compte. Nous ne sommes ni les hommes du passé, ni les hommes de l'avenir, nous sommes les hommes du présent. Nous ne pouvons nous conduire sagement si nous ne pénétrons le secret des circonstances particulières de temps, de lieux, de personnes où nous nous mouvons, p. 43-44.

a) *La docilité* nous aide dans l'acquisition de cette connaissance. Nous ne pouvons nous suffire à nous-mêmes. Il faut écouter les vivants, prendre leurs conseils. Profits que nous retirons de ce commerce. Parmi les vivants, il convient de consulter les plus instruits, les plus sages, les plus expérimentés. Comment, pour les âmes simples, la prudence est surtout de la docilité. Les anciens exhortent les jeunes gens à interroger les vieillards, p. 44-46.

b) *La sagacité* est la seconde perfection qui nous aide à connaître le présent. La sagacité est le don de voir par soi-même avec exactitude et rapidité. Flair qu'elle suppose. Divers rôles de la sagacité, p. 46-47.

c) *La raison* est aussi indispensable. Ce mot de raison désigne ici la logique pratique qui voit l'enchaînement des choses, des faits et le rapport des moyens choisis avec le but poursuivi. Rôles de cette raison dans les œuvres de la prudence, p. 47-49.

II

La sagesse qui a conçu un plan préside à son exécution par la prévoyance, par la circonspection, par les précautions.

1. *Prévoir*, c'est envisager de loin les effets de nos paroles, de nos initiatives, calculer les efforts exigés, les secours, les obstacles, etc. Application de la prévoyance à la vie privée, à la vie publique, à la vie internationale. Divers exemples où l'homme pèche contre la sagesse par défaut de prévoyance, p. 49-52.

2. *La circonspection*. *a*) L'homme circonspect n'avance pas sans regarder autour de soi; il ouvre les yeux, il observe les faits, les personnes, les changements. Divers exemples de circonspection, p. 52-54.

b) Difficulté de tout voir, parce que les circonstances où nous sommes plongés sont trop nombreuses. Mais les objets susceptibles de modifier nos jugements sont limités. Ils se ramènent à quelques-uns qu'il suffit de connaître, p. 54-55.

3. *La précaution*. *a*) Etre un homme de précaution, c'est prendre ses mesures en vue des diverses éventualités qui peuvent se produire, c'est parer aux surprises, aux dangers. Précautions du laboureur prudent, du marin prudent, du général prudent, de l'homme prudent. Les ennemis contre lesquels nous devons nous garantir, p. 55-57,

b) Deux espèces de maux contre lesquels il faut se prémunir : les maux *ordinaires*. Il dépend de nous de les prévoir et de les conjurer. Les maux *extraordinaires* qui éclatent à l'improviste. Il est difficile de se garder de ces derniers. Contre eux il nous reste la ressource, pour en atténuer les effets, de prendre au moment même les précautions que l'on n'a pu prendre dans le passé, p. 57.

Nécessité de réunir ces qualités si l'on veut être prudent. Rares sont les hommes qui les possèdent. La prudence humaine à cause de cela est souvent en défaut. Elle est infirme même quand elle apparaît avec toutes ses ressources. Pourquoi ? Nécessité pour suppléer à cette infirmité de recourir à Dieu dont la Providence est seule assez sage pour remédier à toutes nos misères et pourvoir à tous nos besoins, p. 58-59.

DEUXIÈME CONFÉRENCE

LES AUXILIAIRES DE LA PRUDENCE

Eminentissime Seigneur (1),

Messieurs,

La prudence opère dans un monde si vaste, entre en relations avec tant de personnes et tant d'objets, résout tant de problèmes, triomphe de tant d'obstacles, prévient tant de surprises, remédie à tant de dangers, se plie à tant de circonstances, qu'elle a besoin de faire appel à une foule d'auxiliaires sans lesquels il lui est impossible de nous diriger. Elle ne saurait pas plus se passer de ces auxiliaires que le corps de ses membres, que l'âme de ses facultés. Tous concourent à son œuvre et lui permettent de s'acquitter de sa triple fonction qui est de bien déli-

(1) Son Ém. Mgr le cardinal Amette, archevêque de Paris.

St. Albert's College Library

bérer, de bien juger, de bien commander (1). Les uns aident à la connaissance, les autres à l'action.

I

Deux qualités sont nécessaires à quiconque veut connaître la situation particulière où la Providence l'a placé, et trouver les moyens de la régler : la mémoire du passé, l'intelligence du présent.

Les temps, les individus, les faits qui se succèdent au cours des siècles se ressemblent par beaucoup d'aspects. Nos pères ont dû envisager des questions sensiblement pareilles à celles qui se posent devant nous. A peu de chose près, mille conditions, mille influences, mille accidents qui compliquent notre existence ont compliqué la leur ; leur bon vouloir s'est brisé devant les misères et les difficultés où se brise le nôtre ; la plupart des concours qui se sont offerts à eux s'offrent à nous ; ils n'ont ignoré ni les luttes, ni les conflits, ni les perplexités, ni les troubles au milieu desquels nous nous débattons ; ils ont été envahis par nos doutes, par nos craintes, par nos obscurités, par nos inquiétudes ; les instincts, les passions, les vices qui nous embarrassent les ont embarrassés ; les deuils, les séparations qui nous déchirent les ont déchirés ; substantiellement, le ciel a eu pour eux les mêmes

(1) Append., N. 1, p. 297.

sourires, les mêmes sévérités que pour nous; la terre, la même ingratitude et la même fécondité ; le monde, la même injustice et la même amitié ; la société, les mêmes exigences et les mêmes miséricordes; la vie, la mort, les mêmes promesses et les mêmes énigmes. Nous sommes leurs fils, les héritiers de leur sang, de leurs tendances, de leur fortune, de leurs institutions, de leurs archives.

Par les expériences qu'ils ont ajoutées les unes aux autres, ils nous ont tracé la voie et enseigné l'art de nous bien comporter. Dans tous les ordres : ordre philosophique, scientifique, moral, social, politique, ils nous ont transmis les traditions dont le respect assure le règne de la vérité, de la paix, du bonheur. Oublier ces traditions, les négliger serait nous priver d'une lumière précieuse, nous charger d'une tâche que nous ne pourrions pas remplir, nous condamner à des essais qui ne seraient jamais assez nombreux ni assez concluants. Nous remédions par le souvenir précis du passé à ce qui nous manque personnellement. En éclaircissant les mystères de la vie réelle pour eux, nos devanciers ont travaillé pour nous. Il dépend de nous d'apprendre beaucoup à leur école, d'utiliser leurs exemples, de nous épargner ainsi de longues recherches et de longs retards. Or c'est par la mémoire que nous gravons en nous les traits de l'histoire, que notre esprit s'assimile la science pratique de nos ancêtres. En écoutant les morts, nous gagnons du

temps, notre besogne s'abrège, nous sommes initiés aux méthodes qui, ayant réussi tant de fois, ont toutes les chances de réussir encore ; nous sommes prévenus contre les manœuvres qui ayant trahi les autres risquent ordinairement de nous trahir nous-mêmes.

Il est donc nécessaire de consulter l'histoire de nos semblables, afin de leur emprunter leurs meilleures tactiques, afin de voir plus vite ce qu'il nous convient de faire, afin de nous engager dans des routes plus sûres parce qu'elles ont été longtemps explorées. Il est téméraire et singulièrement désarmé celui qui méprise les traditions, qui, avec une inexcusable suffisance, refuse d'examiner les routes suivies par les générations antérieures.

De plus, chaque individu, au sommet ou au déclin de ses années, a pris contact avec les réalités successives. Il a évité des pièges, il est tombé dans d'autres, il a succombé ou résisté à la tentation, il a rempli son devoir ou il l'a outragé. Ne se tromperait-il pas gravement s'il ne faisait aucun cas de ses propres expériences, si le souvenir de ses succès et de ses défaites ne venait l'éclairer au moment où il choisit une direction ? Nous répétons à ceux que nous voulons pousser au bien ou éloigner du mal : « Ne savez-vous pas ce qui vous est arrivé jadis ? Vous exposerez-vous aux mêmes dangers, commettrez-vous les mêmes fautes, vous blesserez-vous aux mêmes épines, boirez-vous aux

mêmes funestes poisons? » Tout cela signifie, Messieurs, que la prudence pour s'exercer avec fruit a besoin de la mémoire (1).

Les choses du passé ressemblent grandement à celles du présent, elles en diffèrent aussi. Chaque siècle, chaque homme, chaque être a ses traits particuliers, ses penchants propres. Tous les printemps ne sont pas également fleuris, tous les étés également chauds, tous les automnes également pluvieux, tous les hivers également glacés.

Les âges nouveaux ne cadrent pas mathématiquement avec les âges antiques, le monde, en restant essentiellement ce qu'il a toujours été, est soumis à des changements. Nous-mêmes, nous changeons : autres sont les goûts de l'adolescence, de la maturité, de la vieillesse; autres les impressions éprouvées le matin, à midi, le soir; autres nos sentiments quand nous sommes malades ou bien portants; autres les élans d'une société jeune et d'une société décrépite. Bon gré, mal gré, nous appartenons à une heure, à une époque, à un pays, à une famille, à une classe dont nous ne pouvons sortir; bon gré, mal gré, c'est dans ce milieu que nous sommes contraints de nous mouvoir, c'est avec ce milieu qu'il faut compter lorsque nous formons un plan, lorsque nous prenons une initiative. Faire fi de notre siècle, de notre état, de notre tempéra-

(1) Append., N. 2, p. 298.

ment, de nos dispositions mobiles, serait nous fourvoyer. En résumé, nous ne sommes ni les hommes du passé, ni les hommes de l'avenir, nous sommes les hommes du présent. C'est au présent que nous avons affaire, c'est le présent que nous devons organiser, c'est par l'intelligence du présent, par la compréhension des phénomènes spéciaux qui s'y manifestent que nous devenons capables de l'exploiter et de le servir. Accordez à mon langage la portée universelle qu'il implique, comprenez que l'homme dans sa vie privée, dans sa vie publique, ne saura ni réfléchir, ni juger sainement, si, après avoir entendu les avertissements de ses pères, il ne sait prêter l'oreille aux voix qui le pressent de corriger, de modifier, de perfectionner les méthodes bienfaisantes du passé pour les adapter aux nécessités du présent (1).

L'homme prudent connaît le présent à force de docilité, à force de sagacité, à force de raison.

Il écoute les morts et les vivants, il ne s'abandonne pas à son instinct, il marche avec les compagnons de son pèlerinage. Parmi ces derniers, il distingue des maîtres : vis-à-vis d'eux, il se montre docile. La docilité est inséparable de la sagesse. Si bien doués que nous soyons, nous ne pouvons nous suffire, nous avons besoin du concours de nos semblables pour nous orienter.

(1) Append., N. 3, p. 299.

Les plus grands génies se trompent. Une distraction les empêche d'apercevoir un détail, une menace, un danger; le souci de leur intérêt propre les égare. Ils ne considèrent pas leur situation sous son véritable jour, si du dehors ils n'accueillent les renseignements, les conseils, les indications susceptibles de les éclairer et de leur épargner des faux pas. Cette disposition à recevoir les avis de nos frères est d'autant plus importante que nous sommes très bien instruits de ce qui concerne nos semblables et très-mal de ce qui nous concerne nous-mêmes, que nous sentons une paille dans l'œil du voisin sans voir la poutre qui est dans le nôtre. Nous fier uniquement à nous, vouloir tout décider, tout régler sans accorder aucun crédit aux jugements d'autrui est nous exposer. Un mot, une remarque, une réserve d'un ami, d'un proche, d'un serviteur déchireront soudain le nuage qui répandait l'obscurité dans notre pensée, dissiperont nos vaines espérances, nos fâcheuses illusions, et ouvriront nos yeux. La docilité qui rend de pareils services aux hommes intelligents et informés, en rend de plus grands encore aux esprits incapables de discerner entre ce qui est bien et ce qui est mal, entre ce qui est utile et ce qui est nuisible. La prudence, pour eux, consiste surtout à implorer des conseils et à les suivre. C'est à cette condition que leur ignorance ne leur sera pas fatale. Les vestibules des avocats et des médecins sont remplis de clients qui, ne pouvant élucider leurs propres affaires,

viennent demander assistance à de plus compétents. Le bon sens leur dicte ces démarches, il leur en indique d'analogues quand ils se trouvent en face des mystères de la vie morale. A moins que quelqu'un d'honnête et de désintéressé ne leur explique ce qu'il faut faire, ce que la loi autorise et ce qu'elle défend, ce que la conscience exige et ce qu'elle interdit, ils seront désemparés. C'est pourquoi les philosophes exhortaient tous les hommes, mais particulièrement les simples, les jeunes gens, à ne point s'engager dans une affaire, dans une vocation, dans un parti, avant d'avoir interrogé respectueusement et sur un ton modeste les vieillards, qui, ayant parcouru les diverses étapes de la vie, sont plus à même de nous guider. Ils annoncaient des malheurs à quiconque, par négligence, par un amour excessif de son autonomie personnelle, par orgueil, dédaignerait de s'asseoir aux pieds de ceux qui pouvaient l'instruire (1).

A la docilité, l'âme parfaitement prudente ajoute la sagacité. La sagacité est le don de voir par soi-même avec exactitude et rapidité. L'esprit sagace saisit les choses au vol, il a le flair. Au premier coup d'œil il comprend ; à votre physionomie il devine votre tempérament. vos ambitions; il lui suffit de surprendre l'expression de votre visage, votre regard audacieux ou embarrassé, votre geste violent ou furtif pour vous juger. Il n'est pas ébloui par les apparences, il n'est

(1) Append., N. 4, p. 300.

pas dupe de la ruse, il n'est pas joué par le mensonge, ni enivré par l'adulation. Il sent qu'il est ici sur un terrain solide; là, sur un terrain douteux. Son instinct le trompe rarement : tel homme qu'on méprise lui inspire confiance, tel autre qu'on loue lui est antipathique; telle société qu'on vante lui semble dangereuse; telle mesure qu'on prône comme infaillible lui paraît sans proportion avec le but. Il estime bon d'agir immédiatement quand on le prie d'attendre et de temporiser quand on le presse. Il lit en lui-même comme dans un livre, il s'ausculte et s'analyse avec une perspicacité admirable et, pareil au médecin assez habile pour établir le bilan de sa propre santé, il ne se méprend ni sur ses forces, ni sur ses faiblesses, ni sur ses nobles aspirations, ni sur ses convoitises, ni sur ses fautes, ni sur ses vertus. Sans doute, il contrôle ses premières impressions, mais d'ordinaire les événements lui prouvent qu'il a vu juste dès le début. Inutile de vous expliquer de quel secours est pour nous une semblable sagacité, combien elle facilite nos calculs, combien elle nous aide dans l'organisation de notre vie. Heureux êtes-vous si en naissant vous l'avez reçue, ou bien si vous l'avez acquise en consultant les souvenirs du passé, votre expérience et les leçons des maîtres qui vous ont formés ! (1)

L'homme prudent est encore un homme qui se

(1) Append., N. 5, p. 300.

sert adroitement d'une raison exercée pour tirer des faits leurs conséquences. Nos jugements s'enchaînent, une première décision en entraîne une seconde, une démarche en commande une autre. Il y a une logique de la science, il y a aussi quelque logique dans la vie. Celle-là passe des principes jusqu'à leurs conclusions les plus lointaines sans qu'il y ait la moindre interruption dans ses développements; celle-ci organise nos actes, les relie ensemble, classe les moyens qu'elle adopte, les dispose d'après leur importance, les coordonne selon leur rang, trace le plan méthodique qu'il faut suivre, détermine le degré d'ardeur qu'il faut déployer. Tout est préparé dans l'esprit, vous pouvez vous mettre à l'œuvre ; il vous suffira de suivre le fil conducteur qui vous est offert pour vous rapprocher progressivement du but et finalement l'atteindre.

Si cette logique vous manque, comment procéderez-vous? Par où commencer? par où continuer? par où finir? Vous gaspillerez au hasard, selon les inspirations et les caprices du moment, des richesses précieuses, des trésors de bonne volonté; vous détruirez d'une main ce que vous avez édifié de l'autre; vous mettrez le laboureur devant les bœufs, les bœufs devant la charrue ; le sillon ne sera pas creusé ; au lieu de purger et d'engraisser d'abord votre champ, vous sèmerez : la moisson ne répondra pas à votre espoir; vous vous êtes consumés, vous avez versé votre sang et vous n'obtiendrez pas

les résultats désirés. Que d'œuvres de toutes sortes ont été condamnées à la stérilité parce que la raison n'avait pas présidé à leur fondation ! que de banqueroutes morales, politiques, matérielles dues au défaut de raison ! que d'hommes ont connu les diverses formes de la misère parce qu'ils n'ont pas su se servir de leur raison ! que de peuples riches de cœur, de générosité, ont péri faute de raison ! L'histoire s'accorde avec la philosophie : elle répète aux individus et aux sociétés que la science de la vie présente, pour réussir, a besoin de deux auxiliaires : de la mémoire ; de l'intelligence secondée par la docilité, par la sagacité, par la raison (1).

II

Il faut que la sagesse qui a conçu un plan préside à son exécution. La prudence veut que nous soyons prévoyants, circonspects, attentifs à prendre toutes nos précautions lorsque nous passons de l'idée à l'action.

Prévoir, c'est envisager de loin les effets de nos paroles, de nos initiatives, percer le voile des temps futurs, calculer d'avance les efforts qui nous seront demandés, escompter les secours qui nous sont acquis, distinguer entre ce qui est probable et ce qui est certain, peser la valeur des interventions

(1) Append., N. 6, p. 301.

qui peuvent soit faciliter notre tâche, soit la compliquer (1). Il vous semble nécessaire de bâtir une tour, mais êtes-vous assez riche pour supporter les frais de cet édifice? Si, après avoir inauguré les travaux, vous ne pouvez les conduire à bonne fin, vous aurez travaillé en pure perte. Vous prétendez avoir le droit et le devoir de déclarer la guerre à votre voisin. Vous n'hésitez pas, vous repoussez avec hauteur tous les conseils de modération; obstinément vous refusez toutes les propositions qui tendent au maintien de la paix; sur un ton emphatique vous répétez à vos sujets : « Nous avons le nombre, la discipline, l'unité, nos glaives sont aiguisés, nos canons sont prêts, nous n'avons rien à redouter. C'est en quelques semaines que nous triompherons d'un ennemi dégénéré, usé par ses luttes intestines, mollement soutenu par ses amis, mûr pour la mort. » Votre génie est en défaut. Fondés sur des jugements trop courts et trop sommaires, vos ordres sont téméraires. Les événements déborderont le cercle où vous aviez voulu les enfermer.

Ce peuple que vous méprisiez, que vous espériez réduire en un jour, sera réveillé par votre agression; au son de vos insolentes trompettes, il se dressera unanime et dans un sursaut d'héroïsme, d'enthousiasme, il opposera une résistance indomptable à votre orgueil et à votre ambition : vous avez eu le

(1) Append., N. 7, p. 301.

tort très grave de n'y pas penser. Vous avez fait abstraction, en préparant vos manœuvres, de l'Être souverain qui plane au-dessus des batailles, qui, à son gré, décide de leur issue, qui ne permet pas toujours au puissant d'écraser le faible, qui aime à défendre certaines nations et à les sauver. Vous répétiez : si nous sommes forts, il sera pour nous. Aveuglement! il était contre vous. Vous disiez que votre adversaire resterait seul, que personne n'oserait se ranger à ses côtés, que vos avances, vos certitudes, votre prestige obligeraient le monde prendre parti pour vous; illusion! De l'est, de l'ouest, du nord, du midi, des multitudes armées accourront pour arrêter vos régiments, vous fermeront les mers et vous emprisonneront entre des murailles que vous ne franchirez pas même pour aller chercher votre pain. Vous aviez décidé que le drame serait court; que le choix de l'heure où il se dénouerait dépendrait de votre bon plaisir! Vaine fanfaronnade! Pendant des années la tempête, dont vous ne serez plus les maîtres, soufflera avec fureur, les actes de la tragédie se multiplieront, il ne sera pas en votre pouvoir d'en limiter le nombre, ni d'endiguer le fleuve de sang, ni de conserver les jeunes générations qui étaient votre fortune, ni d'empêcher les spectres de la misère, de la famine, de la mort, de rôder autour de vos maisons et de vos cités. Imprévoyance dont souffriront votre honneur, votre réputation, votre prospérité, que vos enfants souligneront sans pitié.

Vous vous imaginiez qu'en prononçant des discours, en réunissant des congrès vous établiriez le règne de la concorde; que vos cris « *Pax*, *pax*, la paix, la paix! » seraient salués sincèrement par tout l'univers; qu'en parlant de désarmement général vous désarmeriez en effet toutes les nations; qu'en obtenant de votre patrie la fermeture de ses usines de guerre, la diminution de ses effectifs, la réduction de ses dépenses militaires, vous seriez suivi par les tribus les plus belliqueuses; que votre noble idée rallierait l'humanité. Chimère! Les faits vous infligeront un amer démenti. Lorsque vous aurez endormi votre pays, l'ennemi qui l'épiait se jettera brusquement, brutalement sur lui; il faudra des millions de sacrifices pour remédier aux conséquences de votre optimisme béat! Quelle que soit la rectitude de vos intentions, votre imprévoyance est cause d'adversités sans nombre. Cachez dans l'ombre et dans le silence vos effroyables responsabilités, sinon les pères et les mères, les femmes et les enfants vous cracheront au visage et vous demanderont un compte rigoureux du sang que votre inconcevable sottise a fait verser.

Messieurs, ces exemples et ces allusions vous prouvent assez que l'homme ne saurait être prudent sans être prévoyant.

A la prévoyance la vraie prudence ajoute la circonspection (1).

(1) Append., N. 8. p. 302.

Est circonspect l'homme qui regarde autour de soi, qui fouille tous les buissons, qui écoute les moindres bruits, qui note les signes dont l'apparition l'oblige à modifier sa tactique, qui sonde le terrain à mesure qu'il avance. Est circonspect, l'homme qui, au jour le jour, consulte l'humeur de la terre et des cieux, se montre attentif aux changements qui s'opèrent en lui et dans les autres, qui n'oublie rien, ne néglige rien, ne dédaigne rien de ce qui peut servir ses desseins. Est circonspect, l'homme qui, en cours de route, observe la physionomie des personnes, l'expression mobile des choses, le train irrégulier des événements, la colère ou la fatigue des passions, afin de régler sa conduite suivant les indications de l'heure. Il peut arriver qu'une démarche, excellente en soi, devienne répréhensible ; qu'utile aujourd'hui, elle soit nuisible demain. Il peut arriver qu'une parole, bienfaisante ici, ne cause, là, que du mal ; qu'un geste inoffensif dans un milieu soit dangereux dans un autre. Examiner, ouvrir les yeux à droite et à gauche, autant que possible considérer les faits nouveaux qui se produisent afin d'en profiter s'ils sont favorables, afin d'en empêcher les conséquences fâcheuses s'ils sont contraires : tel est le rôle de la circonspection. Plus vos œuvres importent à votre salut ou au salut public, plus vous devez, pour ne pas vous aventurer, être vigilant, mieux vous devez connaître les conditions

au sein desquelles il faut agir. — Vous aviez mille motifs de vous défier d'un peuple, de le traiter avec réserve, avec froideur, avec fierté, de lui prouver à chaque instant que vous surveilliez ses mouvements. Ses dispositions s'améliorent, il vous fait des avances sincères, il vous tend la main, son honneur et ses intérêts sont d'accord avec les vôtres ; vis-à-vis de lui resterez-vous sur la défensive, vous souviendrez-vous uniquement des vieilles querelles et des vieux combats? Ce serait pécher par défaut de circonspection, et manquer une occasion inespérée. Aussi la sagesse vous presse d'accueillir votre rival d'autrefois, de remplacer la courtoisie officielle par l'amabilité, de substituer des relations cordiales à des relations gênées, d'aboutir peu à peu à une entente déjà précieuse, et, sur cette entente, de fonder une alliance solide. Il y a plus de deux ans un diplomate se présentait chez notre ministre et lui demandait de faire parvenir à la presse une note où l'on affirmerait que les rapports entre la France et un autre pays manifestaient des deux côtés des intentions conciliantes. A certaines époques, une pareille note aurait eu chance de dissiper les ombres, d'apaiser les nerfs, de prévenir les malentendus. Ce jour-là, elle ne pouvait que tromper le public, qu'endormir sa légitime émotion, que retarder la préparation du tragique lendemain. Notre ministre le comprit : il réfléchit. Pour éviter toute apparence de provocation il dicta

un communiqué banal dont nul n'avait le droit de s'offenser, mais dont nul n'ignora le sens véritable. C'était de la circonspection.

La circonspection est donc le talent de l'homme qui sait observer toutes les circonstances et s'y adapter. Un esprit borné comme le nôtre est-il capable de saisir ces nuances innombrables? Ne sera-t-il pas noyé dans le déluge des temps, des personnes, des faits qui se contredisent d'une minute à l'autre? La parfaite circonspection n'aura-t-elle pas pour effet de nous paralyser et de nous interdire toute résolution et toute initiative? Non, Messieurs, car les objets susceptibles de modifier notre jugement et d'affecter notre conduite sont limités, ils se ramènent à un petit nombre qu'il suffit de connaître pour nous prononcer à bon escient.

Cependant si loin que s'étende notre prévoyance, si éveillée que soit notre circonspection, les choses n'arriveront pas toujours dans l'ordre où nous l'avions cru. L'homme prudent possède une dernière qualité, il prend ses précautions contre les éventualités susceptibles de contrarier ses plans et ses espoirs. D'avance, il envisage les diverses hypothèses ayant chance de se réaliser, il se demande à quelles mesures il devra recourir pour éviter un mal, pour franchir un obstacle ou le tourner, pour vaincre une difficulté, pour ne point perdre le bénéfice d'un

St. Albert's College Library

succès, pour réparer un échec. — Nous mettre, autant qu'il est en nous, à l'abri des surprises, des accidents, des dangers; nous prémunir contre les coups, les brutalités, les trahisons et les perfidies : tel est le propre de l'homme sage. Le laboureur prudent compte avec les mauvaises herbes, les saisons, la grêle, la glace, la pluie torrentielle, il songe aux moyens d'empêcher un désastre. Le marin prudent songe aux tempêtes, à la force des courants, aux remous redoutables et, pour ne pas être victime, il s'arme en conséquence. Le général prudent a tout disposé dans la perspective de la victoire, mais après la victoire ses troupes seront peut-être épuisées, que fera-t-il pour arrêter le retour offensif et furieux de l'ennemi? Ne devra-t-il pas avoir sous la main des réserves vaillantes, prêtes à remplacer les régiments fatigués par des jours de combat, donner ses instructions au cas où il aurait la douleur d'être battu pour que la défaite n'entraîne ni l'extermination, ni la déroute? De même, dans la grande affaire de la vie morale, il ne suffit pas d'être prévoyant et circonspect, il est encore nécessaire de se garantir de tous côtés, de se défendre contre le mal qui se mêle au bien ou qui se dissimule sous les couleurs du bien, contre les loups cachés sous la peau des brebis, contre l'esprit de ténèbres déguisé en ange de lumière, contre les promesses et les adulations fallacieuses, contre les complots de

la haine, les intrigues de l'envie, les sourires de la volupté. Que sais-je! Nous sommes environnés d'ennemis qui se disputent l'empire de notre âme et qui s'acharnent à notre perte, c'est à force de vigilance et de précaution que nous déjouerons leurs ruses, que nous les démasquerons, que nous triompherons de leurs criminels vouloirs. C'est pourquoi l'Apôtre adressait aux Chrétiens d'Éphèse cette parole dont la portée est universelle : « Ayez soin de voir comment vous marcherez avec précaution. *Videte quomodo caute ambuletis* (1). »

Parmi les maux que nous avons à redouter, il en est qui sont ordinaires, qui arrivent la plupart du temps. Il dépend de nous de les connaître, qu'ils viennent du dedans ou du dehors, et, les connaissant, de les conjurer totalement ou, du moins, de diminuer leur puissance. C'est contre ces maux que nous sommes protégés par nos mesures de précaution. Il en est d'autres qui éclatent à l'improviste, comme par hasard, sans qu'aucun symptôme visible les ait annoncés, sans que personne ait pu les pressentir. A ces bouleversements soudains de l'âme, des sociétés, des éléments, à ces crises instantanées, foudroyantes, nous n'avons pas la faculté de parer d'avance. Il nous reste une ressource : aviser de notre mieux au moment où ils se produisent, cher-

(1) *Éphés.*, v, 15.

cher sur le champ le système qui nous permettra d'échapper en partie aux atteintes du mal et à ses envahissements, d'atténuer ses effets quand, faute de science, nous n'avons pas été à même de les empêcher. Prendre dans le présent les précautions que l'on n'a pu prendre dans le passé est encore du ressort de la prudence humaine (1).

Après cette longue analyse, vous le constaterez, Messieurs, la prudence implique des qualités nombreuses qui concernent soit nos connaissances, soit leur application à nos œuvres. Elle implique de la docilité vis-à-vis des autres; elle exige que nous-mêmes nous nous montrions intelligents, perspicaces, forts en raison. Elle est vouée à l'échec si, dans notre conduite pratique, nous ne joignons l'esprit de prévoyance et de circonspection à l'esprit de précaution. Rares sont ceux qui se condamnent à cultiver ces talents que la nature a ébauchés en nous, qu'il nous appartient de développer; rares sont les âmes promptes à écouter les enseignements des morts et les conseils des vivants, à sonder le présent, à deviner l'avenir et à le préparer. Aussi qu'il s'agisse de notre fortune, de notre direction personnelle ou de la direction des autres, des affaires privées ou des affaires publiques, notre prudence est souvent en défaut et au-dessous de sa tâche. Elle reste infirme même quand elle apparaît

(1) Append., N. 9-10, p. 303.

avec toutes ses ressources; elle est incapable d'embrasser dans ses desseins et dans ses calculs tous les éléments dont nous aurions besoin pour procéder avec une pleine sécurité, même quand elle dépasse la commune mesure. Devant ces défaillances inévitables, le Prophète implorait Dieu, lui demandait de suppléer à son insuffisance. Sa prière que j'abrège disait : « Envoyez du ciel, votre sanctuaire, du trône de votre grandeur, votre sagesse, afin qu'elle soit et travaille avec moi... Elle me conduira dans mes œuvres avec circonspection, et elle me protégera par sa puissance (1). »

Imitons ce docteur sacré, Messieurs. Lorsque notre raison et notre prudence sont aux abois ; lorsque nous hésitons, ne sachant quel parti adopter, faisons appel à cet Être à qui rien n'est caché : Dieu. Ce n'est pas seulement le devoir du chrétien, c'est le devoir de quiconque n'est pas assez ignorant pour nier l'existence de Celui qui, par son intelligence et sa volonté invincibles, peut seul remédier à toutes les faiblesses de ses créatures et pourvoir à toutes leurs nécessités.

(1) *Sagesse*, IX, 10, 11.

TROISIÈME CONFERENCE

LA PRUDENCE CHRÉTIENNE

SOMMAIRE

Prière de Salomon demandant à Dieu la sagesse surnaturelle.

Différences entre la prudence humaine et la prudence chrétienne. Celle-ci l'emporte sur celle-là par son but, par sa lumière, par ses moyens, p. 67-68

I

La prudence humaine tend à des fins purement naturelles ; la prudence chrétienne aspire uniquement à la vie éternelle.

a) Son œuvre concerne l'affaire du salut : ses recherches, ses questions, l'usage qu'elle fait des biens temporels, des passions, des vertus ont un seul but : plaire à Dieu, mériter une place parmi ses élus. En soumettant nos pensées à notre foi, nos ambitions à notre espérance, nos affections à notre charité, en nous commandant les actes des vertus théologales, en nous interdisant toutes les formes du vice, son dessein est de nous éviter la damnation, p. 68-69.

b) La prudence chrétienne est parfaite parce qu'elle ne poursuit qu'une seule fin. Texte de Bossuet sur le caractère d'universalité, de sagesse, d'uniformité réalisé par la parfaite prudence. La prudence chrétienne possède ce caractère, p. 70.

c) La prudence chrétienne est parfaite parce qu'elle a en vue la fin dernière de la vie humaine. Saint Thomas distingue trois sortes de prudence : une fausse, une vraie mais imparfaite, une vraie et parfaite. Cette dernière qui est la prudence chrétienne vise le bien absolu : ce qu'est ce bien, p. 70-71.

d) Infériorité de la prudence qui ne recherche que des biens secondaires. Supériorité de la prudence chrétienne qui nous initie aux secrets de la Providence divine et à son action en rapportant la matière à l'esprit, la nature à la grâce, la grâce à la gloire, la gloire au Christ, le Christ à Dieu, p. 71-72.

St. Albert's College Library

II

Nouvelle supériorité : la prudence humaine est éclairée par la raison humaine, la prudence chrétienne par la raison divine.

a) La règle de la prudence chrétienne, c'est la loi évangélique. Beauté de cette loi : le sermon sur la montagne. Nous connaissons cette loi par Jésus-Christ, par les apôtres, par l'Eglise. Elle seule nous conduit au royaume des cieux. Impossible de la remplacer, de la corriger, d'y ajouter, d'y retrancher sans nous perdre, p. 72-74.

b) Jésus-Christ nous rappelle la nécessité de marcher à la lumière de cette révélation. Une parabole du Sauveur. L'homme insensé qui bâtit sur le sable, l'homme sage qui bâtit sur le roc, p. 75.

c) Difficultés que nous éprouvons parfois pour appliquer la parole de Dieu, qui est générale, à nos œuvres qui sont particlières. Nous consultons les morts qui sont les saints. Leur conduite sert de modèle à la nôtre. Nous consultons les vivants qui sont d'abord le Pape, les évêques, les pasteurs chargés de nous diriger dans l'ordre pratique, puis nos frères plus expérimentés que nous. Toutes ces voix sont un écho de la voix du Christ, p. 75-77.

d) Jésus-Christ nous a donné un mentor pour notre vie religieuse : le Saint-Esprit. Le don de conseil nous dispose à recevoir les directions du Saint-Esprit, à distinguer ce qui est bien, mal ou suspect, p. 77-78.

e) Ces diverses lumières émanées du foyer surnaturel ne reflètent pas toutes également ni avec la même infaillibilité le vouloir du Père céleste. Nous sommes exposés à des erreurs et à des confusions. Cependant le propre de la prudence chrétienne c'est de nous donner le sens et l'instinct des choses divines. Discernement de l'aveugle-né. Subtilité avec laquelle il juge et il prend parti après avoir reçu l'onction du Christ. Intuitions profondes en matière pratique des saints, des enfants, des humbles femmes, p. 78-80.

III

La prudence chrétienne s'élève au-dessus de la prudence humaine par les moyens qu'elle emploie.

a) Son grand moyen c'est l'amour de Dieu par-dessus toutes choses. Or la charité est une propriété de la grâce, la grâce a sa source en Dieu.

Notre concours est requis dans l'œuvre de notre salut, mais c'est Dieu qui est, par sa grâce, l'agent principal, p. 80-81.

b) Il faut donc faire vivre la grâce pour faire vivre la charité. Dieu et Jésus-Christ accordent la grâce à ceux qui prient, à ceux qui fréquentent les sacrements, spécialement la Pénitence et l'Eucharistie, p. 81-83.

c) Sous l'empire de la prudence chrétienne, nous recourons plus ou moins aux actes de piété, aux sacrements suivant les circonstances, suivant les tentations et les dangers auxquels notre esprit et notre cœur sont exposés, p. 83.

d) En recourant aux moyens surnaturels, la prudence chrétienne n'arrête pas notre activité. La charité stimule toutes nos facultés, transfigure nos œuvres, etc. La prudence chrétienne tend à la plus noble des fins par la plus lumineuse et la plus royale de toutes les voies : la voie de l'amour divin, p. 83-84.

Qualités que suppose la prudence humaine, imperfection de cette vertu qui ne peut rapporter nos actes à notre fin dernière et surnaturelle. La vraie et parfaite prudence est la prudence infuse.

Cette prudence dispose de tout en vue d'atteindre Dieu. Elle ne se confie pas uniquement à la raison, elle se meut à la lumière de la Révélation et de l'Evangile. Elle ne s'appuie pas uniquement sur la volonté, mais surtout sur la grâce et sur les moyens que le Christ nous a offerts. Ainsi elle nous fait monter au sommet des choses : Dieu et la béatitude, p. 84-86.

TROISIÈME CONFÉRENCE

LA PRUDENCE CHRÉTIENNE

Éminentissime Seigneur (1),

Monseigneur (2),

Messieurs,

Dans la prière à laquelle dimanche dernier je faisais allusion, le Prophète ne se contentait pas de demander l'assistance extérieure de la Providence, il suppliait Dieu de lui accorder cette sagesse d'ordre plus élevé, ce sens du vrai et du bien, cette vision de ce qu'il faut vouloir et faire : en résumé, ce que nous appelons aujourd'hui la prudence chrétienne. Plus d'une fois, j'ai eu l'occasion de vous dire brièvement que cette prudence dépassait la prudence humaine. Celle-ci a ses racines dans la nature, elle grandit par notre étude et par la répétition de nos actes ; celle-là est une propriété de la grâce, elle naît et elle croît en nous par l'action de Dieu ; celle-ci est d'essence terrestre et propre aux êtres raison-

(1) S. Ém. Mgr le cardinal Amette, archevêque de Paris.
(2) S. Gr. Mgr l'Evêque de Vitoria (Espagne).

nables; celle-là est d'une excellence spéciale et nous permet de partager en quelque manière la prudence du Père céleste. Je n'insisterai pas sur ces deux premières perfections, je répéterais ce que je vous ai enseigné des vertus infuses en général et des vertus théologales en particulier. J'essayerai seulement de vous montrer que la prudence chrétienne est supérieure à la prudence humaine par son but, par sa lumière, par ses moyens (1).

I

La prudence humaine tend à des fins purement naturelles. La prudence chrétienne aspire à la vie éternelle qui consiste à voir Dieu face à face, à goûter son ineffable béatitude. Ses recherches, les questions qu'elle pose aux générations du passé, les conseils qu'elle implore du présent, sa sollicitude concernent l'affaire capitale du salut (2). Elle s'occupe des intérêts temporels, elle nous ordonne tantôt de les défendre, tantôt de les sacrifier, pour faciliter notre entrée dans la maison du Père. Elle souffle sur les passions, tour à tour elle en ranime ou elle en éteint la flamme, elle nous commande de pousser à bout la tempérance, le renoncement, la mortification, elle nous prescrit d'être justes et forts non à la manière des philosophes, non à la manière des héros païens, mais à la manière

(1) Append., N. 1, p. 304.
(2) Append., N. 2, p. 304.

des saints, des martyrs, du Christ, non dans l'intention de nous garder notre santé, la liberté de notre intelligence, de nous valoir les applaudissements de nos semblables, l'estime et les éloges de la postérité, un nom impérissable devant les siècles futurs, mais en vue de plaire au Seigneur et de mériter une place parmi ses élus. Elle nous presse de subordonner notre esprit et nos systèmes à notre foi, nos ambitions à notre espérance, nos affections à notre charité, elle nous oblige à exprimer par des actes intérieurs et extérieurs notre adhésion à la parole révélée, notre confiance dans la Toute-Puissance auxiliatrice, notre amour par-dessus toutes choses de la Bonté Infinie, non avec la pensée de nous procurer des avantages en ce monde, mais dans le dessein de nous rapprocher progressivement de l'adorable Trinité et de nous introduire un jour à son foyer. Elle nous interdit l'incrédulité, le désespoir, la présomption, la haine, la témérité, l'injustice, la lâcheté, la débauche, non avec la volonté de nous épargner ici-bas les déceptions, le déshonneur, les souffrances qui suivent l'iniquité, mais afin de nous éviter le seul malheur qui soit irréparable, la damnation. Que par un défaut d'habileté nous tombions dans la pauvreté, que nous soyons tenus loin du pouvoir, dédaignés par le monde, est pour elle secondaire, pourvu que toutes les fibres de notre être soient tendues vers le souverain Bien.

Vous le pressentez déjà, la prudence chrétienne considérée du côté de son but s'élève bien au-dessus de la prudence humaine. Elle ne poursuit qu'une seule fin à laquelle se rattachent tous ses plans, toutes ses méthodes et tous ses moyens. « La prudence parfaite, dit Bossuet, ne se doit proposer qu'une même fin, d'autant que son objet est de mettre l'ordre partout; et l'ordre ne se trouve que dans la disposition des moyens et dans leur liaison avec la fin. Ainsi, elle doit tout ramasser pour paraître universelle, tout digérer par ordre pour paraître sage, tout lier pour paraître uniforme; et c'est pourquoi il doit y avoir une dépendance de tous les moyens afin que le corps du dessein soit plus ferme et que toutes les parties s'entretiennent (1). » La prudence chrétienne remplit cette première condition : elle poursuit un seul but auquel se réfèrent ses moindres sollicitudes.

Elle serait trompeuse si son but n'était pas noble, elle serait inachevée si son but était mesquin. « Il y a, dit saint Thomas, une prudence fausse, qui travaille avec habileté, pour une fin vile; il y a une prudence vraie, mais imparfaite, qui se dépense au service d'une cause bonne, bien que particulière; il y a une prudence vraie et parfaite, qui, avec rectitude, considère, juge, nous meut en vue de nous conduire au but de toute

(1) Méditation pour la fête de tous les saints.

la vie humaine (1). » Or, précisément, la fin de toute la vie humaine, la fin pour laquelle nous avons été créés, rachetés, sanctifiés, c'est la béatitude surnaturelle. Elle est si haute qu'il est impossible d'en trouver et même d'en imaginer une meilleure ; il a fallu, pour que nous la connussions, que l'Esprit-Saint vînt nous en révéler la grandeur. En deçà de cette béatitude tout est borné, fugitif, périssable ; au delà il n'y a que le néant. Le royaume des cieux est pour l'esprit la vision de la Beauté essentielle, pour le cœur la jouissance du souverain Bien, pour le corps la glorification immortelle, pour l'individu la société composée d'élus unis par les plus doux liens et partageant ensemble la vie et la félicité de Dieu.

Attribuerez-vous la vraie et parfaite prudence à celui qui, indifférent à ce royaume, ne regardera pas au delà du temps, se renfermera dans le cercle étroit des choses que voit l'œil de la chair sans essayer de pénétrer dans le domaine des choses qu'il ne voit pas ? — Non, vous direz, fût-il sage dans la gestion de ses intérêts terrestres, qu'il est insensé parce qu'il a sacrifié le corps à son ombre, la réalité aux apparences, l'astre à son reflet, le bien suprême à un bien médiocre et sans durée. Vous attribuerez la vraie et parfaite prudence à l'humble chrétien qui, plus heureux, prend ses mesures pour atteindre Dieu, terme final de sa prédestination.

(1) IIa IIae, q. XLVII, art. 13.

Vous comparerez ce dernier au personnage qui, d'après une parabole du Sauveur, vendit tout ce qu'il possédait et acheta le champ où était enfoui le trésor découvert par son industrie. Vous le comprendrez : la prudence chrétienne nous initie à ce qu'il y a de plus sublime dans les secrets et dans l'action de la Providence qui rapporte la matière à l'esprit, la nature à la grâce, la grâce à la gloire, le temps à l'éternité, qui a tout fait pour ses élus, qui a fait ses élus pour le Christ, le Christ pour Dieu et qui, avec une science infaillible et une ardeur passionnée, ramène comme à leur dernière fin les créatures au Créateur. *Omnia propter vos*, *vos autem Christi*, *Christus autem Dei* (1).

II

Nouvelle supériorité de la prudence chrétienne sur la prudence naturelle : celle-ci est éclairée par la raison humaine, celle-là par la raison divine. Dieu, en effet, nous a dicté des lois positives auxquelles il faut obéir si nous voulons obtenir la vie éternelle. Un jeune homme de grande naissance et d'éducation distinguée courut après Jésus sur la route qui longeait la rive orientale du Jourdain. Il se prosterna devant le Sauveur et dit : « Bon Maître, que ferai-je pour avoir la vie éternelle ? » Jésus répondit : « Si vous voulez entrer dans la

(1) Append., N. 3, p. 305.

vie, gardez les commandements. *Si vis in vitam ingredi, serva mandata* (1). » Ces commandements contredisent quelquefois les principes en honneur parmi les Gentils et les traditions adoptées par les Juifs dégénérés ; la sagesse dont ils sont remplis n'a point de rivale. Le Christ dans son discours sur la montagne en a découvert la beauté avec une force, une douceur, une éloquence que nous admirerons toujours. Écoutez quelques-unes de ses paroles et vous reconnaîtrez que la règle de la prudence chrétienne est bien au-dessus des règles de la prudence païenne : « Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens : Vous ne commettrez point d'adultère ; et moi je vous dis que quiconque regarde une femme avec concupiscence a déjà commis l'adultère avec elle dans son cœur... Vous avez appris qu'il a été dit : Œil pour œil, dent pour dent ; et moi je vous dis de ne pas tenir tête au méchant, mais si quelqu'un vous frappe sur la joue droite, présentez-lui encore l'autre... Vous avez appris qu'il a été dit : Vous aimerez votre prochain, et vous haïrez votre ennemi. Et moi je vous dis : Aimez vos ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent, faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux qui vous maltraitent et vous persécutent : afin que vous soyez les enfants de votre Père qui est dans les cieux, qui fait lever son

(1) S. Luc, xviii, 18-23 ; S. Math., xix, 17 ; S. Marc, x, 18.

soleil sur les bons et sur les méchants, descendre sa pluie sur les justes et sur les pécheurs. Si vous aimez ceux qui vous aiment, quelle récompense méritez-vous? Les publicains n'en font-ils pas autant? Et si vous ne saluez que vos frères, que faites-vous d'extraordinaire? Les païens mêmes n'en font-ils pas autant? Vous donc, soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait (1). » Loi immaculée! Loi surhumaine! Loi divine! Nous la connaissons par l'Évangile, par les apôtres, par l'Église qui nous en explique et nous en interprète les articles avec une certitude infaillible. Cette loi est la règle de la prudence chrétienne, parce que c'est en la prenant pour guide que nous pouvons arriver au royaume des cieux; la voie qu'elle nous trace est la seule qui nous conduise au Père, la seule qui nous introduise dans l'éternité bienheureuse. Vouloir la remplacer, vouloir la corriger, y retrancher, y ajouter, croire qu'en nous inspirant d'un autre code, qu'en demandant une autre direction à notre temps, à ses conceptions, à ses progrès, nous deviendrons saints et nous assurerons le lendemain de notre mort est une folie. Le chemin large que vous cherchez mène à la perdition; le chemin étroit que le Verbe incarné nous a montré aboutit au salut. *Spatiosa via est quæ ducit ad perditionem;... arcta via est quæ ducit ad vitam* (2).

(1) S. Math., v, 27-48.
(2) S. Math., vii, 13-14.

Notre-Seigneur nous a rappelé cette nécessité de marcher à la lumière de sa révélation dès le début de son ministère public. Aux flancs de la montagne qui l'avait entendu proclamer la loi nouvelle, s'étaient creusés des ravins dont le sable couvrait le lit. Il était commode de bâtir sur ce terrain mouvant, il suffisait de se baisser pour réunir les matériaux d'une construction. Cependant malheur à l'imprudent qui cédait à cette tentation! Des orages soudains changeaient les canaux en torrents dont la fureur emportait le fragile édifice. Il faut creuser dans le roc, quand on veut braver la colère des ouragans. Le Sauveur s'éleva de l'idée de ce phénomène à des considérations d'une haute portée. « Quiconque, dit-il, écoute mes paroles et les met en pratique ressemble à l'homme sage qui bâtit une maison, et, ayant creusé profondément, en a posé le fondement sur la pierre. La pluie tombe, les vents soufflent et se déchaînent contre la maison et la maison reste inébranlable, car elle était fondée sur la pierre.

« Mais celui qui écoute mes paroles et ne les met pas en pratique est un insensé qui a bâti sur le sable. La pluie tombe, les vents soufflent et s'acharnent sur la maison qui s'écroule, et la ruine est grande (1). »

La prudence surnaturelle puise donc sa lumière dans la parole de Dieu et l'applique à notre vie morale et quotidienne. Très souvent il suffit de nous

(1) S. Math , vii, 24, 27.

rappeler l'enseignement évangélique pour voir ce que nous devons faire. Parfois des complications viennent nous embarrasser ; dans le mélange confus des personnes et des circonstances, nous nous demandons avec inquiétude où est le bien, où est le mal et comment il faut agir. C'est que la parole de Dieu est générale, elle n'énumère pas tous les cas où nous pouvons être jetés, elle n'en donne pas explicitement la solution, elle laisse une place aux obscurités, aux incertitudes que n'ignorent pas les âmes les plus droites et les plus délicates. Celles-ci connaissent bien le principe qu'elles sont tenues de respecter, elles ne voient pas la mesure dans laquelle il convient de l'appliquer. Alors, Messieurs, la raison chrétienne procède dans la sphère des choses divines comme la raison humaine dans la sphère des choses humaines. Pour éclairer son jugement, elle interroge les morts et les vivants. Ici, les morts sont les saints qui, à peu de différence près, ont éprouvé ce que nous éprouvons : douleurs, joies, attraits, répugnances, succès, revers; qui, à peu de différence près, ont rencontré les mêmes obstacles, les mêmes hostilités que nous.

Dans quel sens se sont-ils prononcés? Jusqu'où, dans une situation pareille à la nôtre, ont-ils poussé la longanimité ou l'intransigeance? Jusqu'où la justice ou la miséricorde? Leur histoire nous l'apprend et nous permet déjà de nous orienter avec plus de certitude. La raison chrétienne

interroge les vivants. Ici, les vivants sont d'abord les chefs de l'Église, représentants officiels de Jésus-Christ : le Pape, les évêques, les pasteurs chargés de dire, au jour le jour, soit à tout le troupeau, soit à une partie du troupeau, quelle est la volonté de Dieu. Parmi ces pasteurs, il en est pour qui notre âme n'a point de secret, qui assistent à nos luttes intimes, à qui rien n'est caché de ce qui intéresse notre salut. Leurs leçons, leurs avis adaptés à nos besoins ajouteront à notre science et suppléeront à notre infirmité. Les vivants sont les frères qui partagent notre croyance, qui nous entourent, qui nous aiment, qui, plus expérimentés que nous, nous diront : « Voici le devoir, voilà le danger ; allez de l'avant, défiez-vous, prenez garde. » Ces voix sont toutes un écho de la voix du Christ; en les écoutant avec docilité, à des degrés divers, nous écoutons le Christ lui-même. Puis Jésus nous a donné un autre mentor : le Saint-Esprit. Parmi ses dons, il en est un qui s'appelle le don de conseil. Le don de conseil nous dispose à entendre, dans le sanctuaire de notre conscience, les enseignements sacrés que le Saint-Esprit nous suggère mystérieusement et qui nous permettent de saisir le sens divin ou infernal des choses, de prévoir, d'être circonspect, de nous garantir, de choisir le meilleur entre les partis qui se présentent, et, par suite, de nous engager, de nous maintenir, de persévérer dans la voie du

salut (1). Ces multiples lumières, qui éclairent la prudence chrétienne, sont une même lumière et ont leur foyer dans le Dieu de l'Évangile. Sans doute, elles ne reflètent ni également, ni avec la même infaillible fidélité, le vouloir du Père céleste. Sans doute, nous pouvons nous abuser, confondre le bon et le mauvais esprit, les faux prophètes et les prophètes authentiques; en ce monde, partout, l'ombre contrarie le rayonnement des cieux. Cependant le propre de la prudence surnaturelle est de distinguer entre ce qui est sûr et ce qui est dangereux, entre ce qui est juste et ce qui est criminel, entre ce qui sert nos intérêts religieux et ce qui les compromet. Elle a un instinct des choses divines qui ne se laisse pas, en matière grave du moins, facilement égarer. Qui n'admirerait la sagesse de l'aveugle-né? Ce mendiant a reconnu immédiatement en celui qui l'a guéri l'envoyé de Dieu. Aux Sanhédrites qui lui demandent : « Que dis-tu de celui qui t'a ouvert les yeux? » il répond sans hésiter : « C'est un prophète. » Les docteurs d'Israël l'entourent, le pressent de se dédire, le harcèlent, le menacent, le méprisent, l'accablent de questions pour lui persuader qu'il ment ou qu'il est victime d'un imposteur; ils ne réussissent pas à troubler l'humble fils du peuple. Celui-ci maintient qu'il a été l'objet d'un miracle. Il oppose aux argu-

(1) Append., N. 4, p. 305.

ments de ses savants contradicteurs des raisons auxquelles nul ne réplique.

Rappelez-vous ses paroles touchant Jésus : « Il est vraiment étrange que vous ne sachiez d'où il vient, et pourtant il a ouvert mes yeux. Or nous savons que Dieu n'écoute pas les pécheurs, mais si quelqu'un l'honore et fait sa volonté, il l'exauce. Jamais on n'a ouï dire que quelqu'un ait ouvert les yeux d'un aveugle-né. Si cet homme n'était point de Dieu, il ne pourrait rien faire (1). » Cet esprit modeste discerne avec une subtilité pénétrante ce que ne discerne pas la science des Scribes, il comprend que la vérité, la justice, la sainteté sont du côté de Jésus, qu'il risque peu en bravant l'orgueil et la fureur de la synagogue, qu'il risque tout en reniant son bienfaiteur, qu'il doit croire en Jésus, l'adorer et le suivre. Cela, il le voit, comme il voit le soleil. N'en doutez pas, Messieurs, par son onction miséricordieuse, le Christ a donné à cet aveugle et des yeux extérieurs pour se guider au milieu du monde matériel, et des yeux intérieurs pour se guider dans le monde spirituel. Continuellement nous sommes témoins de spectacles analogues. Il n'est pas nécessaire de rappeler ici les intuitions profondes, en matière pratique et surnaturelle, de sainte Catherine de Sienne et de Jeanne d'Arc, plus éclairées, quand elles ont pris le

(1) S. Jean, ix, 14, 41.

conseil de Dieu, que les docteurs d'Avignon ou de Paris (1). Chaque jour, des enfants, d'humbles femmes, lorsqu'il s'agit de leur âme, jugent avec une sûreté que n'atteignent ni les psychologues les plus habiles, ni les savants les plus perspicaces. Ils choisissent, ils se décident à la lumière de la prudence chrétienne, lumière supérieure qui manquera toujours à la prudence humaine. *Abscondisti hæc a sapientibus et prudentibus et revelasti ea parvulis.*

III

Enfin, Messieurs, la prudence chrétienne s'élève au-dessus de la prudence humaine par les moyens qu'elle emploie (2).

Comme l'enseigne Bossuet après saint Augustin, après saint Paul, après Jésus, elle tend « à sa fin, c'est-à-dire à Dieu, par la seule voie qui y mène, c'est-à-dire par l'amour (3) ». Aimer Dieu par-dessus toutes choses, l'aimer de tout son cœur, de toute son âme, de toutes ses forces ; tel est l'acte qui nous procurera le « merveilleux avantage d'être heureux par le même objet qui fait la félicité de Dieu (4) ».

La prudence chrétienne voit dans la charité l'unique puissance capable de nous arracher à notre misère et de nous transporter aux cieux, elle consacre tous ses soins à la cultiver, à éviter les actes

(1) Append., N. 5, p. 307.
(2) Append., N. 6, p. 308.
(3) Sermon pour la profession de Mme de Lavallière.
(4) *Ibid.*

susceptibles de la blesser (1). Mais la charité est une fleur qui germe, qui grandit, qui s'épanouit dans le champ de la grâce, non dans le champ de la nature. C'est une qualité dépendant de la grâce comme de son principe. Or, la grâce, avec tous les dons qui l'accompagnent, a sa source en Dieu, non en nous ; elle s'éveille, elle dure, elle se développe par l'intervention, une intervention incessante de Dieu. Il est vrai, saint Augustin l'a dit, Dieu, qui nous a rachetés sans nous, ne nous sauvera pas sans nous : il exige notre consentement et notre libre concours ; il est plus vrai encore d'affirmer que nous ne nous sauverons pas sans Dieu, que notre consentement même et notre concours dépendent de Dieu plus que de nous ; que, dans l'œuvre de la sanctification, Dieu est l'agent principal, l'homme un agent secondaire. *Neque volentis, neque currentis, sed miserentis.* En vain essayerions-nous de vouloir, de courir, de croire, d'espérer, d'aimer ; si la miséricorde infinie ne nous adoptait, ne nous emportait sur ses ailes, nous ne croirions pas, nous n'espérerions pas, nous n'aimerions pas comme il faut pour arriver à la gloire.

La prudence chrétienne sait que la charité issue de la grâce et issue de Dieu est notre seule planche de salut. Elle se garde de confondre cette charité avec l'enthousiasme, avec l'admiration artistique, avec l'émotion vibrante que la sagesse profane

(1) Append., N. 7, p. 308.

éprouve devant l'Auteur du monde. Elle sait qu'elle échouerait si elle s'appuyait sur des forces humaines pour entrer dans le royaume des cieux ; si, à la suite du rationalisme, elle ne comptait que sur la loyauté, que sur l'honneur, que sur la conscience pour nous acheminer vers Dieu : car il n'y aurait aucune proportion entre les moyens et le but. La charité ne vit, ne se développe, ne persévère que par la grâce de Dieu. Mais du cœur de Dieu, la grâce est descendue sur la terre avec Jésus-Christ qui en a mérité la surabondante effusion. D'où, nécessité pour nous de nous attacher à Jésus-Christ comme au seul intermédiaire entre le Père et nos âmes, comme au seul Sauveur. Jésus-Christ à son tour accorde la grâce dont il possède la plénitude et dont il est le dispensateur à ceux qui prient en son nom, à ceux qui vont la puiser dans les sacrements. L'incrédule dédaigne la prière, il méprise les sacrements dont l'humilité provoque ses sarcasmes. Il regarde avec pitié ces hommes, ces pauvres femmes, ces enfants qui s'agenouillent aux pieds des autels, qui avouent au prêtre leurs fautes, qui s'asseoient au banquet eucharistique : il les tient pour des insensés et il en rit. Pendant ce temps, la prudence chrétienne nous prescrit de nous défier de notre faiblesse, de faire monter le matin et le soir nos pensées, nos voix, nos affections vers Dieu et vers le Christ, de fréquenter régulièrement la Pénitence où notre conscience retrouve sa pureté,

la table sainte où la charité se rajeunit et se réchauffe, de réclamer, lorsque la mort approche et avant que notre intelligence se soit assoupie, la suprême onction, grâce à laquelle nous affronterons l'agonie sans terreur et nous expirerons sans désespoir, confiant avec sérénité notre dernier souffle au Seigneur.

La prudence chrétienne use pour atteindre sa fin de tous ces moyens surnaturels ; elle en use suivant les circonstances et suivant nos nécessités. Elle nous oblige à y recourir davantage aux époques de crise, de tentation ; à prier plus longtemps, à nous confesser et à communier plus souvent lorsque notre âme est en proie au dégoût, à la crainte, à l'ennui ; lorsque notre esprit troublé s'enveloppe de ténèbres ; lorsque notre cœur se sent seul, meurtri, lassé, infirme ; lorsque le temps nous échappe ; lorsque nous voyons apparaître dans l'ombre les anges du trépas. La voix de la prudence chrétienne est en nous la voix du Sauveur qui nous crie : « Veillez et priez... Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez pas la vie en vous... Soyez prêts car le Fils de l'homme viendra au moment où vous y penserez le moins. » Voix dont les notes ineffables nous entraînent dans les chemins de la suprême sagesse pour nous conduire à la gloire.

Est-ce donc que la prudence chrétienne arrête et tue notre activité ? Au contraire, la charité à laquelle

sont subordonnés tous ses desseins nous stimule et nous pousse à l'effort. « *Caritas Christi urget nos*, disait saint Paul. L'amour du Christ nous presse. » Sous cette pression, nos œuvres se transfigurent, atteignent Dieu et nous unissent à lui. Sous cette pression, nous ne foulons pas aux pieds les biens terrestres, nous en tirons parti pour arriver aux biens célestes. Sous cette pression, la prudence met l'or, l'influence, le talent, le pouvoir, la science à la merci de la charité et celle-ci peut honorer Dieu avec plus d'éclat, plus de magnificence, secourir plus efficacement l'humanité. Sous cette pression enfin, nous évitons le mal, nous pratiquons toutes les vertus et nous méritons pour les siècles des siècles une riche récompense. C'est assez dire que la prudence chrétienne n'étouffe pas nos énergies, mais qu'elle les trempe dans les ondes de la grâce, dans les feux de la charité, afin de les adapter aux exigences de notre baptême ; c'est assez dire aussi qu'en employant toutes ses ressources au service de la charité, elle monte au-dessus de la sagesse humaine ; qu'elle tend à la plus noble des fins : la béatitude éternelle, par la plus lumineuse et la plus royale de toutes les voies : la voie de l'amour divin. *Altiori modo tendunt ad altiorem finem*, disait ce grand saint Thomas (1).

Messieurs, que par votre intelligence des réa-

(1) Append., N. 8, p. 308.

lités, par votre sens du présent, par votre esprit de prévoyance et de circonspection vous arriviez à sauvegarder vos intérêts terrestres, à vivre dignement et comme il sied à un être raisonnable, je m'en réjouis. Mais la prudence qui met ordre à nos affaires temporelles est une vertu imparfaite parce qu'elle ne rapporte pas nos actes à notre fin dernière qui est la béatitude surnaturelle, elle les rapporte à des avantages d'un jour. Quelles que soient sa grandeur et sa beauté, quel que soit le prix que l'on y doive attacher, elle est courte puisqu'elle s'arrête aux horizons visibles que nous sommes obligés de franchir pour atteindre le terme de notre vocation. Aussi la vraie et parfaite prudence n'est pas la prudence acquise, c'est la prudence infuse qui tend à Dieu et qui dispose ses plans et ses moyens avec la volonté de nous assurer la contemplation et la possession de Dieu. Cette prudence appelée à résoudre les problèmes toujours délicats, souvent mystérieux, de l'ordre surnaturel, ne les résoudra point comme il faut si elle se confie uniquement à la raison; elle s'égarera inévitablement si elle ne réfléchit, si elle ne se prononce, si elle ne se meut à la lumière de la foi, si elle n'adopte comme règle de sa conduite les préceptes et les enseignements de l'Évangile, si le Saint-Esprit n'est son guide et son conseiller. Elle ne s'acquitterait pas jusqu'au bout de sa fonction si, pour nous mener à Dieu, elle n'empruntait au

Christ, l'universel Sauveur, les moyens qu'il nous a offerts, les secours qu'il nous a mérités par sa douloureuse passion. La voie royale qui aboutit à l'éternelle félicité, c'est la voie de la charité, mais nul ne la suivra sans retremper son âme et son cœur dans les eaux vives de la grâce, sans demander la grâce aux sacrements et à la prière. Vous retiendrez ces leçons, Messieurs, et la divine prudence que vous avez reçue au baptême vous fera monter, à travers les chemins éclairés et tracés par le Christ, au sommet des choses; je veux dire à Dieu et à la béatitude.

QUATRIÈME CONFÉRENCE

LA PRUDENCE DOMESTIQUE

SOMMAIRE

Plus le domaine de la prudence s'élargit, plus elle doit montrer d'ampleur et de sollicitude. Perfection qu'elle doit atteindre quand elle est chargée de pourvoir au bien d'un groupe ou d'une nation, p. 93-94.

La prudence sociale dans la direction de la famille. Son office dans les rapports mutuels des époux, dans les soins des parents pour leurs enfants.

I

Dans la société domestique, la suprématie appartient à l'homme. Témoignages de la raison et de la religion. Erreur du féminisme. Erreur contraire des législations qui asservissent la femme. Dignité de la femme soumise à l'homme, mais partageant son autorité. La prudence domestique règle l'exercice de cette double autorité, p. 94-96.

1. Cette prudence pourvoit au bien de la communauté.

a) Au bien matériel. Une certaine aisance est nécessaire au bonheur des époux. A l'homme de veiller sur la fortune, de la conserver, de l'augmenter, de se tenir aussi loin de la témérité dans les affaires que de la timidité, d'éviter les spéculations dangereuses, de prévoir la maladie, le chômage, de se ménager des réserves. A la femme de prêter son concours à son mari. En peignant la femme forte, le Saint-Esprit a aussi peint la femme prudente. Sagesse de celle-ci dans la direction intérieure de sa maison, p. 96 98.

b) La prudence domestique montre aux époux ce qu'ils doivent faire et ce qu'ils doivent éviter pour que leur union soit durable. Difficulté pour deux êtres de s'entendre toujours. Le joug conjugal devient odieux s'il n'est pas aimé. Procédés, prévenances, égards, délicatesses qu'inspire la prudence pour le rendre doux et avantageux. Précautions qu'elle prend pour empêcher les époux de s'exposer aux dangers qui amèneraient entre eux la rupture. Dangers qui viennent du caractère, des susceptibilités des conjoints. Dangers qui viennent

St. Albert's College Library

du dehors, même pour les époux qui s'aiment : sociétés, plaisirs, théâtres, lectures, etc. A plus forte raison, les époux désunis sont-ils exposés dans ces tentations à des chutes qui les séparent à jamais. Les époux prudents sont vigilants et se protègent tour à tour contre les fautes qui détruiraient leur bonheur, p. 98-101.

2. La prudence chrétienne tend à l'établissement du règne de Dieu au foyer. Le Sacrement de mariage imprègne les époux d'une sagesse spéciale et surnaturelle.

a) Quand tous deux sont croyants, ils s'aident à se sanctifier, à servir le Christ avec constance et avec fidélité. Leur affectueuse sollicitude l'un pour l'autre, lorsque le moment de la mort approche, p. 101-102.

b) Lorsqu'ils sont divisés sur les questions de l'éternité, celui qui croit s'efforce de gagner à sa foi celui qui ne croit pas. Mais il doit apporter un grand art dans le déploiement de son zèle. Excès à éviter, occasions à saisir, exemples de bonté, de résignation, de dévouement à donner. Conversions et transformations dues à l'action de la prudence chrétienne dans la famille, etc. p. 102-103.

II

Le mariage a pour but la procréation et la formation des enfants.

1. Imprudence des époux qui, volontairement et par leur faute, mettent des limites à leur fécondité. Ils sont cause de leur propre malheur, du malheur de leur pays, ils offensent Dieu. Le prédicateur, pour le moment, n'insistera pas sur cette vérité qui touche à des plaies si vives, 103-104.

2. Prudence dans la formation des enfants.

b) L'éducation physique. Soins qu'il appartient à la prudence de régler d'après l'âge et le tempérament des enfants. Fautes des pères et des mères qui, par faiblesse, par incurie, par absolutisme, laissent des enfants s'étioler. Vigilance, attention, sollicitude, perspicacité de certains parents qui emploient les procédés les plus souples et les plus savants pour former physiquement leurs enfants. Exemple d'une mère prudente et perspicace, p. 104-106.

b) Formation intellectuelle. Prudence dans le choix d'un genre d'instruction. Erreur de ceux qui préfèrent à une édu-

cation simple, une éducation sans rapport avec la condition et le métier de l'enfant. La prudence consulte les aptitudes et les goûts de l'enfant, elle fait éviter les partis pris. Elle met de la mesure et de la sobriété dans son œuvre éducatrice. Excès dans lesquels on tombe quand on veut que l'enfant sache tout. Excellence de nos méthodes traditionnelles. La sagesse comme la fierté demandent que nous y restions fidèles au lieu de nous attacher à des systèmes inférieurs et étrangers, p. 106-109.

c) Formation du cœur. Pour remplir cette tâche épineuse, il faut une prudence consommée, car il faut tenir compte des tendances, des défauts, exploiter et développer les qualités, mêler avec tact la louange et la réprimande, la correction et le pardon, surveiller sans espionner, donner le bon exemple, n'exagérer ni dans un sens, ni dans l'autre, trouver la note juste, etc. Responsabilité des parents, p. 109-110.

La prudence domestique doit donner la première place à la religion dans la formation des enfants. Culpabilité des parents qui, dans leur plan, négligent les questions éternelles. Aberration même au point de vue temporel. Nécessité d'instruire religieusement les enfants, de les habituer aux actes de foi, de piété, à la fréquentation des Sacrements, p. 110-112.

QUATRIÈME CONFÉRENCE

LA PRUDENCE DOMESTIQUE

Éminentissime Seigneur (1),

Messieurs,

La prudence est nécessaire à l'individu qui veut avoir une conduite conforme à ses intérêts temporels et spirituels, elle n'est pas moins indispensable à ceux qui ont reçu la charge de diriger les autres. Il est même évident que plus son domaine s'élargit, plus elle suppose d'ampleur, de sollicitude, d'habileté, que plus les affaires qu'elle traite sont nombreuses, obscures, diverses, délicates, plus elle a besoin de savoir, de perspicacité, de vigilance, de précaution. Si elle est obligée d'unir et de combiner les enseignements de la raison et de la foi, les ressources de la nature et de la grâce pour régler comme il convient la vie d'une seule personne, à quelle perfection ne faut-il pas qu'elle s'élève quand

(1) S. Ém. Mgr le cardinal Amette, archevêque de Paris.

elle est tenue de pourvoir au bien d'un groupe, d'une armée, d'une nation ?

La prudence sociale s'exerce d'abord dans la famille composée du mari, de la femme, des enfants. Du bon ordre de la famille dépendent, en grande partie, le bonheur de ses membres et la puissance des peuples; mais ce bon ordre, à son tour, dépend de la sagesse qui règne au foyer. « La sagesse, dit l'auteur des Proverbes, édifie la maison, la prudence l'affermit. *Sapientia ædificabitur domus, et prudentia roborabitur* (1). »

Afin de limiter ce sujet trop vaste pour un entretien, je vous parlerai seulement de l'office de la prudence dans les rapports mutuels des époux, dans le soin des parents pour leurs enfants (2).

I

Le mari et la femme forment une société où le premier possède la suprématie; la nature et la religion la lui ont confiée. A moins qu'il soit indigne, personne n'a le droit de la lui ravir. Les philosophes les meilleurs ont reconnu ce privilège. Aristote résumait leur pensée quand il disait : « L'homme est appelé à commander (3). » La Révélation consacre cette doctrine solide. Saint Paul en est l'écho fidèle lorsqu'il écrit aux Corinthiens : « Je veux que

(1) *Prov.*, XXIV, 3.
(2) Append., N. 1, p. 309.
(3) *Polit.*, liv. I, ch. 1, 5.

vous le sachiez ; le Christ est le chef de l'homme, l'homme est le chef de la femme, Dieu est le chef du Christ (1). » Avouons-le franchement, et coupons court à des illusions trop encouragées, cet enseignement, commun aux maîtres de la science profane et de la science divine, ne s'accorde pas avec les rêves naïfs et impuissants des esprits chimériques qui mettent, à tous égards, la femme sur le même pied que l'homme (2). D'autre part, les législations qui, aujourd'hui et autrefois, ont permis à l'homme de traiter la femme comme une servante, comme un instrument vil, répugnent à la raison et plus encore à l'Évangile. Les Grecs de l'antiquité accusaient de barbarie les codes où l'épouse était confondue avec l'esclave. Le Christianisme n'a pas manqué de souscrire à ce jugement, et de rendre à la créature dont il se plaît à louer la grandeur, une place honorée. Un peu inférieure à l'époux et, à cause de cela, soumise à lui, l'épouse a voix dans les conseils du foyer. Compagne, auxiliaire et coopératrice de l'homme, dans une large mesure, elle partage avec lui l'autorité. Tous deux, ensemble et de concert, doivent exercer cette autorité. Pour l'exercer fructueusement, ils ont besoin d'une prudence spéciale que les moralistes appellent la prudence domestique. Leurs efforts aboutissent au bien de la communauté, assurent la prospérité

(1) I *Corinth.*, XI, 3.
(2) Append., N. 2, p. 310.

de la maison et l'union indissoluble de ses habitants.

D'abord, la prudence domestique pourvoit aux intérêts matériels. Elle s'applique à procurer au ménage une honnête aisance, à bannir la gêne et la faim qui sont des hôtes insupportables. On peut être heureux dans une situation modeste, le bonheur n'est pas compatible avec la misère. Aussi, les sages époux joignent-ils leurs intelligences et leurs talents pour ne jamais manquer du nécessaire (1).

A l'homme de veiller sur la fortune humble ou opulente, de la gérer comme il faut, de l'augmenter par son travail et d'apporter le soir à sa compagne le salaire de la journée. A lui de ne pas laisser son champ en friche, ni ses capitaux improductifs. A lui de se tenir également loin de la timidité qui répugne à toute initiative et de la témérité qui risque la dot sous prétexte de la doubler. A lui, par suite, d'éviter les opérations dangereuses, les spéculations et le jeu où l'on finit par se ruiner. A lui de parer d'avance aux difficultés qui contrarieront ses calculs, de prévoir le lendemain, la maladie, le chômage, de se ménager des réserves, d'imiter la fourmi qui passe la belle saison à préparer l'hiver, et non la cigale qui,

ayant chanté
Tout l'été,
Se trouva fort dépourvue
Quand la bise fut venue.

(1) Append., N. 3, p. 311.

A lui de fermer sa bourse ou de l'ouvrir opportunément; de n'apparaître ni avare, ni prodigue; ni faible, ni dur; de mériter l'éloge accordé par le Christ aux serviteurs fidèles qui ayant reçu l'un cinq talents, l'autre deux en avaient rapporté à leur maître, le premier dix, le second quatre; de s'épargner la réprobation que s'attira le serviteur assez borné pour enfouir son unique talent dans la terre au lieu de le faire fructifier.

L'activité de l'époux, sa parfaite administration, n'obtiendraient que des résultats insuffisants si l'épouse ne les secondait. Ah! que de réflexions se présentent à mon esprit! L'auteur des Proverbes a écrit : « *Mulierem fortem quis inveniet?* Qui trouvera une femme forte? Elle est plus rare et plus précieuse que les perles de l'extrême Orient (1). » Est-il plus facile de découvrir la femme prudente? La femme prudente, comme la femme forte, tire parti au dedans des ressources que son compagnon lui apporte du dehors. Elle sait économiser, conformer son train à son budget, établir l'équilibre entre ses recettes et ses dépenses, proportionner son luxe à ses revenus, se garder de la fausse magnificence, mépriser les coûteuses toilettes et les vains étalages. Quel que soit son rang, elle ne craint pas de tisser, de filer et de coudre; elle ne rougit pas de toucher la laine et la soie, de s'appliquer aux détails, et, par son industrie, par son goût de l'ordre, de ne

(1) *Prov.*, XXXI, 10.

rien commander au hasard. Elle se lève à l'aurore pour distribuer leur besogne à ses serviteurs et à ses servantes. Pendant la nuit, elle tient sa lampe allumée pour continuer ses ouvrages. Point d'extravagances dans ses œuvres, point de dettes, point de gaspillage : mais, en tout, un bon sens qui, par de petits moyens, arrive à de grands effets et découvre le secret de répandre dans les plus humbles foyers un doux, un aimable confort.

La prudence domestique montre aux époux ce qu'ils doivent faire et ce qu'ils doivent éviter pour que leur union soit solide et durable. Il est difficile à deux êtres qui se sont liés à jamais, de s'accorder toujours ; de rester scrupuleusement et jusqu'à la mort fidèles à la parole qu'ils se sont donnée ; de se consacrer exclusivement leur cœur et de se conserver le sentiment qu'ils se sont promis ; de protéger contre des périls de toutes sortes l'affection réciproque qui est à la base de leur bonheur. Ils vivent du matin au soir dans une dépendance continuelle ; ce joug devient odieux quand il n'est pas suave et aimé. Pour qu'il soit suave et aimé, il faut que les époux trouvent plus d'avantages à le porter qu'à le secouer. La prudence suggère à chacun l'emploi des moyens propres à obtenir ce résultat. Elle inspire les égards, les délicatesses, les prévenances qui réchauffent l'amour conjugal en le charmant. Elle prescrit aux conjoints de se traiter avec un

tact où la confiance se mêle à la discrétion, où l'usage de l'autorité s'allie au respect de la liberté, où la fermeté s'enveloppe de douceur, où l'indulgence, sans tomber dans la faiblesse, consent à des concessions. Elle cherche comment elle dissipera l'ombre, la tristesse, le nuage répandus sur le front de celui-ci ou de celui-là. Elle comporte une vigilance à laquelle rien n'échappe. L'homme est-il lassé, inquiet, tourmenté par ses affaires, humilié par ses échecs? La femme plus attentive, plus dévouée lui ménage un accueil qui le rassure, le console et ranime son courage. La femme, à son tour, est-elle en proie à une épreuve, à un chagrin? Le mari lui tient compagnie avec plus d'assiduité, lui témoigne plus d'intérêt et ramène la paix dans cette âme troublée (1).

Pour que cette entente dure jusqu'à la mort, la prudence, instruite par le bon sens et par l'expérience, prend mille précautions et empêche les époux de s'exposer aux dangers qui préparent les ruptures secrètes. Elle leur enseigne que les scènes, les cris, les reproches, les plaintes incessantes lassent la patience des meilleurs, que de petits différends dégénèrent pour un rien en querelles amères, que ces querelles, en se multipliant, attiédissent d'abord l'affection, puis la changent en froideur, sinon en inimitié. Quand ils méprisent ses conseils, ces deux êtres ne sont plus l'un pour l'autre que des étrangers : ils restent peut-être encore sous le même toit,

(1) Append., N. 4, p. 311.

mais ils ne se parlent pas si ce n'est officiellement et devant le monde ; on dirait qu'ils ne se connaissent plus. Ils n'ont pas écouté la vertu qui leur ordonnait d'apaiser leur humeur, de garder le silence, de se pardonner leurs défauts. Ils passeront peut-être de cette rupture cachée à une rupture publique et scandaleuse; car, pour eux, le lien du mariage n'est plus qu'une chaîne pesante que l'on brise sous le moindre prétexte.

L'amour conjugal, en effet, n'a pas seulement des adversaires dans les caractères ombrageux et dans les travers des époux, il en a aussi à l'extérieur. Les consciences les plus sincères sont sujettes à des tentations, peuvent céder à l'attrait d'un plaisir nouveau et des coupables curiosités. Quel que soit leur attachement réciproque, l'homme et la femme sont singulièrement frivoles qui, inconsidérément, s'entraînent l'un l'autre à des spectacles, à des lectures, dans des sociétés où le vice et l'adultère sont entourés d'une auréole empruntée à une littérature, à des maximes aussi fausses que corruptrices. Qui résisterait à cette atmosphère où les exemples, les toilettes audacieuses, les conversations impudiques sont une excitation à la trahison du devoir? Les âmes, si limpides qu'elles soient, en sortent avec des pensées troublantes, avec des aspirations vagues, avec des rêves dangereux ; à leurs yeux, le mariage a perdu de sa sainteté: on craindra moins de

le profaner ; le mal a perdu de sa gravité : on craindra moins de le commettre. La tentation n'est pas loin ; et que de fois la chute suit de tout près la tentation ! A plus forte raison, les époux désunis qui, instinctivement, cherchent à oublier leurs ennuis sont-ils désarmés ! Ils succombent à la première occasion et désertent la demeure où ils avaient juré de vivre jusqu'au trépas.

Les époux prudents ne tombent pas en cette erreur. Ils distinguent ce qui est bienfaisant et récréatif de ce qui est léger ou immoral ; ce qui calme les passions et ce qui les affole : ils se défient des influences susceptibles de jeter le malaise dans leur intérieur et ils s'y soustraient ; ils s'écartent des personnes et des compagnies qui nuiraient à leur tranquillité. Par leur sagacité, par leur circonspection, par leur prévoyance, ils se protègent tour à tour contre les fautes qui détruiraient leur bonheur.

Tout ce que je viens de dire relève de la prudence humaine : la prudence chrétienne a de plus hautes vues. Elle étend son regard au delà de ce monde, elle s'occupe surtout de l'avenir éternel des époux, tandis que la prudence humaine ne s'occupe que de leur avenir temporel. Le sacrement de mariage imprègne les époux d'une sagesse spéciale et surnaturelle. Cette sagesse leur indique les moyens qu'il convient de choisir quand on veut conserver au foyer une physionomie vraiment reli-

gieuse et y établir le règne de Dieu. Si tous les deux sont croyants, ils se soutiendront dans la pratique des commandements : l'un réveillera la piété endormie chez l'autre ; celui-ci développera la foi, ranimera l'espérance et la charité chez celui-là ; le premier rappellera au second le devoir de prier davantage, de se rapprocher de l'autel et du tabernacle. Toute leur vie, ils s'aideront à servir le Christ avec constance et fidélité. Quand, par suite de la vieillesse ou de l'infirmité, leur apparaissent les symptômes de l'événement qui doit les séparer avant de les réunir à jamais, se rappelant que nous ne savons pas le jour où nous serons frappés, leur prudence devient plus attentive, et, à sa lumière, les époux se préparent ensemble au jugement suprême. Quand l'un tombe gravement atteint, l'autre veille, il n'attend pas que l'intelligence du malade se soit éteinte, il le prévient de son état ; sans brusquerie, en y apportant mille ménagements, il l'invite à régler les affaires de son salut et à remettre d'avance son âme aux mains bénies du Père céleste.

Lorsque les époux sont divisés sur les questions capitales de l'éternité, celui qui croit ne saurait se désintéresser du sort de celui qui ne croit pas. Mais quel art il doit apporter dans le déploiement de son zèle, combien il faut que la prudence vienne ou exciter ou modérer son ardeur évangélique ! Parler sans cesse de Dieu, se plaindre, menacer à temps

et à contre-temps, relever les moindres erreurs et souligner sévèrement les moindres préjugés est une maladresse; s'abstenir toujours en est une autre. Au contraire, à propos, dire un mot, émettre un vœu ; profiter d'une peine, d'une déception, d'un bonheur pour élever vers le ciel le regard de celui que vous aimez ; par une bonté silencieuse, par une résignation patiente, par un dévouement infatigable prouver qu'une force plus réelle encore qu'invisible vous soutient, n'est-ce pas d'ordinaire le meilleur moyen d'éclairer et de toucher le cœur dont vous êtes inquiet! Que de transformations heureuses, que de miracles sont dus dans les ménages à cette souplesse surnaturelle, à cette prudence divine qui fait servir, en les mettant au point, toutes les vertus à son noble but! Qui de nous n'a connu ces femmes et ces hommes admirables dont la bienveillance, la longanimité ont obtenu des succès inespérés ? La sagesse pratique que le Saint-Esprit avait répandue en eux leur a valu l'incomparable consolation de ramener à Dieu et de sauver le compagnon de leur vie (1).

II

Le mariage a pour but de constituer la société de l'homme et de la femme, il a pour but aussi la procréation et la formation de l'enfant.

Ils sont imprudents les époux qui, volontairement et par leur faute, mettent des limites à leur

(1) Append., N. 5, p. 312.

fécondité. Aujourd'hui les faits parlent sur un ton tragique et montrent assez qu'ils ont manqué de clairvoyance ceux qui, par leur coupable stérilité, ont été cause de notre infériorité numérique, de leur propre malheur et se sont privés d'une grande gloire, la gloire de donner des citoyens à leur pays et des élus au ciel. Je n'insisterai pas sur cette vérité que la Providence souligne en traits sanglants, je toucherais à des plaies trop vives (1).

Pour la formation des enfants, les parents ont besoin d'une prudence à toute épreuve. A cette vertu appartient l'éducation physique, intellectuelle, morale de ceux qui ont reçu de vous l'existence et dont il faut préparer l'avenir.

L'éducation physique exige déjà des soins de toutes sortes. Suivant son âge, suivant la force ou la faiblesse de son tempérament, suivant les crises de santé qu'il traverse, l'enfant demande un régime et une hygiène en rapport avec son état. Dans la même famille, ce qui réussit à l'un est nuisible à l'autre, la suralimentation qui sauve celui-ci est fatale à celui-là. Imposer à tous la même quantité de sommeil, les mêmes jeux prolongés, les condamner aux mêmes courses en plein air, aux mêmes exercices violents, est souvent une faute.

C'est à la prudence paternelle et maternelle de do-

(1) Append., N. 6, p. 312.
(2) Append., N. 7, p. 313.

ser les choses, de ne pas confondre dans leurs fils certaines répugnances qui contiennent des indications précieuses avec des caprices ; la fatigue dont il faut tenir compte, avec la paresse qu'il faut réprimer. Beaucoup de parents pèchent en cette matière. Des êtres jeunes et vigoureux dépérissent et meurent, car on ne leur offre pas les soins adaptés à leur constitution, soit que, par une affection aveugle, on cède à toutes leurs fantaisies, soit qu'on applique un système absolu sans aucun égard pour ceux à qui on l'applique, soit enfin que par inintelligence, par égoïsme ou par incurie, on les laisse pousser au hasard et à leur guise. En revanche, que de louanges et de reconnaissance méritent ces pères et ces mères dont la sollicitude n'est jamais en défaut, dont les regards sont plus vigilants dès qu'ils assistent aux périodes de croissance et de transformation, qui redoublent d'attention lorsque l'adolescence approche avec les changements profonds qu'elle implique, avec les phénomènes graves qui s'y manifestent quelquefois ! Ils suivent l'enfant pas à pas, jour par jour ; de ce qui lui arrive, rien ne leur échappe. Point de malaise, point d'accès de fièvre, point d'indisposition légère qu'ils n'aperçoivent, qu'ils ne conjurent par des remèdes dont ils connaissent la vertu, ou par l'intervention du médecin. Tour à tour, ils baignent la jeune plante humaine dans les flots du grand air, dans les rayons du soleil, ils la renferment autant qu'il faut dans une chaude atmosphère, ils emploient les

procédés les plus divers et les plus savants pour lui assurer son parfait épanouissement. Grâce à ces soins et à cette discipline, cette plante qui était frêle est devenue robuste; elle allait se flétrir, elle a été sauvée. Dans la même famille, cinq enfants sont en proie à un mal grave et mystérieux. L'un succombe : les hommes de l'art ne savent comment traiter les autres pour leur éviter le même sort. La mère, avec un sang-froid qui ne se dément pas, reste jour et nuit auprès des pauvres petits, elle va d'un lit à l'autre, d'un berceau à un berceau ; elle interroge les visages altérés, elle écoute les respirations, elle note les moindres symptômes ; elle découvre le siège de la souffrance, elle indique même le remède aux médecins qui l'appliquent sur le champ ; les quatre enfants sont guéris. Que cette femme soit à jamais bénie ! Instinct maternel, direz vous. Sans doute, mais c'est la prudence qui éclaire le cœur et donne ces yeux perçants à l'amour.

Le problème de la formation intellectuelle relève aussi de la prudence domestique. Il est évident qu'en soi plus l'esprit de l'enfant sera cultivé et mieux ce sera. Cependant, il convient, en pratique, de réfléchir avant d'adopter pour vos fils et pour vos filles un genre d'instruction. Il convient de vous demander s'il est raisonnable de les pousser aux examens multiples et difficiles, sans aucun égard à leur condition, à la vie qui les attend. Les

artisans, les ouvriers ne se trompent-ils pas quand ils rêvent pour leurs enfants trop de connaissances ? Ils voulaient en faire des femmes et des hommes savants, ils ne font que des déclassés qui, loin de la terre ou de l'atelier, végètent, incapables de s'élever à la hauteur désirée. N'eût-il pas été plus raisonnable, plus sûr, moins coûteux de recourir pour eux à un enseignement dont la modestie n'eût pas empêché l'utilité ?

Avant de choisir une école, la prudence domestique consulte aussi les aptitudes et les goûts des enfants. Ces aptitudes et ces goûts sont très divers. L'on trouve des dispositions tantôt pour les lettres ou pour l'histoire, tantôt pour la philosophie, tantôt pour les sciences. Bien des pères et des mères entendent qu'à tout prix leurs fils entrent dans une carrière déterminée en dehors de laquelle, dirait-on, il n'y a pas d'issue. Ils ont décidé *a priori* que celui-ci serait ingénieur, celui-là officier, l'un avocat, l'autre médecin, que bon gré, mal gré, chacun devra s'engager dans la voie où on le pousse. Ces partis pris sont aveugles. Tel qui eût été un magistrat hors pair échouera complètement si on le voue aux mathématiques, et tel qui eût été un mathématicien de premier ordre ne sera qu'un juriste médiocre ou même incapable. Les parents intelligents cherchent donc un métier en rapport avec les aspirations naturelles de l'enfant, métier qui

suppose une culture et une préparation appropriées.

Dans la direction des jeunes âmes, la prudence domestique montre de la mesure et de la sobriété. Vous êtes quelquefois trop exigeants, Messieurs. Vous voudriez que vos fils eussent tous les talents, obtinssent tous les grades, possédassent toute science. Est-ce bien sensé? Je ne le pense pas, et voici pourquoi. En les accablant sous des programmes surchargés, d'abord vous usez des cerveaux qui ont besoin de ménagement; vos vastes espoirs seront changés en déception quand vous constaterez que le surmenage a fatigué votre enfant, que celui-ci, à l'âge où il devrait affirmer plus de vigueur dans l'organisation de sa pensée, s'affaiblit et a horreur des livres, des leçons, de tout ce qui a trait à l'étude. Ensuite, quiconque a la prétention de tout apprendre finit par ne rien savoir. Dans une tête trop pleine, les concepts se heurtent, les notions se mêlent confusément, sans qu'on puisse les approfondir, ni les relier. Il importe donc d'adopter une méthode qui, en apportant à la jeunesse certaines idées générales dont personne ne peut se passer, l'oriente vers un but déterminé et lui assure une science restreinte, mais sérieuse. Bien que susceptibles de progrès, nos traditions pédagogiques étaient excellentes, des expériences séculaires en avaient prouvé la valeur; nous avons eu tort de leur substituer des systèmes étrangers où les maîtres imposent indistinctement à leurs disciples une lourde érudition qui en-

combre l'esprit sans façonner le jugement. Ayons plus de confiance dans notre génie national, ne brisons pas avec les habitudes de nos pères pour obéir à un enthousiasme naïf, et chercher à l'est ou à l'ouest, au nord ou au midi, des principes d'éducation inférieurs aux nôtres : la fierté nous le commande, la sagesse aussi (1).

Enfin, Messieurs, la prudence domestique a une dernière tâche : former le cœur de l'enfant. Cette tâche est épineuse, même pour les parents qui, pourtant, sont les plus capables de la remplir, personne autant qu'eux n'étant à même d'apercevoir les tendances de leurs rejetons, tendances qui apparaissent de bonne heure et qui sont plus visibles aux habitants du foyer. Ces tendances sont heureuses ou redoutables ; elles portent les âmes à peine éveillées à la franchise ou à la dissimulation, à l'effort ou à la paresse, à la peur ou à la témérité, à la bravoure ou à la lâcheté, à la pureté ou au sensualisme. Tirer parti des qualités naturelles, les changer en vertus ; atténuer les défauts, les empêcher de dégénérer en vices : telle est l'œuvre qui incombe aux pères et aux mères. Pour l'accomplir, il faut un doigté, une circonspection qui relèvent de la raison et de l'expérience. Louer sans enorgueillir, faire des reproches sans décourager, punir sans révolter, pardonner sans dissimuler la gravité de la faute, surveiller sans espionner, inspirer le

(1) Append., N. 8, p. 315.

respect et garder la confiance, distraire et ne pas corrompre, tenir les rênes de la liberté et ne pas faire trop sentir le frein, s'interdire toute parole et tout exemple susceptibles de troubler la conscience, prévoir et prévenir les dangers, n'exagérer ni dans un sens ni dans un autre, trouver toujours la note juste : cela suppose un équilibre, une pondération qui manquent à trop de parents. Que les pères et les mères songent à leur responsabilité et ils éviteront la précipitation, la négligence, la faiblesse comme la dureté, ils découvriront la manière de cultiver les âmes de leurs fils et de leurs filles avec autant de douceur que de fermeté : le succès couronnera leur prudence et récompensera leurs ingénieux efforts.

Messieurs, je dois ajouter, — ce sera ma péroraison, — que la prudence domestique, dans l'éducation, donne la première place à la religion (1).

Quelle aberration de reléguer au second plan ce facteur capital ! Aberration absolue, car c'est par la religion que vos enfants prépareront leur éternel bonheur ! A quoi, en définitive, serviraient des soins qui n'ouvriraient pas à ces chères créatures le royaume des cieux ? Pendant les siècles des siècles, elles vous reprocheraient vos calculs trop courts et votre légèreté inexcusable. Elles proféreraient contre vous l'anathème du prophète : « *Immolaverunt filios et filias dæmoniis* (2). Par suite de votre aveu-

(1) Append., N. 9, p. 316.
(2) *Ps.* cv, 37.

glement puéril, diraient-elles, nous avons failli à notre glorieuse destinée et nous sommes devenues la proie des démons et de la douleur. » La vraie et parfaite prudence subordonne tous ses plans aux exigences de la fin dernière qui est la béatitude. Elle ne vous défend pas de penser aux intérêts immédiats, mais elle veut que vous les rapportiez aux intérêts suprêmes de la vie future. Cela est aussi vrai de la prudence chargée de diriger la famille que de la prudence chargée de diriger l'individu.

Aberration, d'ailleurs, même au point de vue temporel. En ce monde nous n'avons pas d'ami plus puissant que le bien, nous n'avons pas de pire adversaire que le mal. La plupart de nos souffrances et de nos revers sont dus à nos fautes, la plupart de nos joies et de nos succès sont dus à nos vertus. Mais pour faire le bien et pour éviter le mal la religion est une force incomparable, la seule force entièrement efficace, car c'est une force divine. La mettant à la base de vos systèmes d'éducation, vous serez deux fois prudents, vous pourvoirez au double avenir de vos fils : leur avenir en cette vie, leur avenir dans l'autre. Notre-Seigneur le disait à ses apôtres qui l'aimaient par-dessus toutes choses : « *Centuplum accipietis et vitam æternam possidebitis*. Ici-bas vous recevrez le centuple et là-haut vous posséderez la vie éternelle. »

La prudence parfaite s'efforcera donc d'enraciner la religion dans l'âme des enfants, dans leur intelli-

gence par l'enseignement du dogme et de la morale catholiques, dans leur cœur en les habituant à la prière, à la fréquentation des sacrements, à toutes les pratiques chrétiennes. Plus les enfants seront cultivés dans l'ordre profane, plus ils devront l'être dans l'ordre sacré. La foi du charbonnier ne suffit qu'au charbonnier, il faut qu'il y ait une proportion entre ce que la science naturelle nous révèle de la création et ce que la science surnaturelle nous révèle du Créateur et du Sauveur.

Le cœur est en même temps porté aux grands essors et sujet aux grandes misères, il faudra qu'il aille chercher aux sources de la grâce l'énergie dont il a besoin pour suivre ses nobles et surnaturelles tendances, pour résister à ses penchants de perversité; par conséquent, la prudence de l'éducateur devra l'accoutumer à des actes positifs, à des actes souvent réitérés de religion et de piété.

Je vous laisse le soin de tirer de ce discours les conclusions qu'il comporte. Il en comporte beaucoup qui s'appliquent à notre temps, qui entraîneraient partout de grandes, radicales et bienfaisantes réformes. Du moins, vous retiendrez, je l'espère, que la prudence domestique est inférieure quand, au foyer, dans la formation des enfants, elle n'accorde pas à Dieu, à la science et à l'amour de Dieu, l'autorité souveraine que la prudence chrétienne et parfaite lui accorde dans la vie privée (1).

(1) Append., N. 10, p. 316.

CINQUIÈME CONFÉRENCE

LA PRUDENCE DANS LE GOUVERNEMENT DES PEUPLES

SOMMAIRE

Supériorité que doivent avoir la prudence et la raison en ceux qui gouvernent un peuple. Le gouvernement est essentiellement un acte de raison. Paroles de Bossuet. Considéré dans son objet, dans ses fonctions, dans ses attributs secondaires le pouvoir ne saurait s'exercer utilement sans la prudence qui est la perfection de la raison. Mot attribué au membre d'un conclave, p. 119-120.

I

1. *a*) Le bien public, tel est l'objet du pouvoir. Explication de ce principe. Faute des hommes qui abusent du pouvoir pour leur bien personnel. Ils tombent dans la tyrannie, p. 120-121.

b) Nombreux éléments dans le bien public. Richesses matérielles : agriculture, commerce, industrie ; patrimoine intellectuel : lettres, sciences, arts ; grandeur morale : justice, autorité, liberté, amitié ; grandeur religieuse ; puissance armée ; supériorité diplomatique. Difficulté d'embrasser dans une même sollicitude cet immense domaine. Obstacles à prévoir, p. 121-122.

2. *a*) Sagesse nécessaire à l'homme chargé du bien public. Effroi qu'éprouva Salomon quand il vit la multitude des affaires qui lui incombaient, les intérêts, les susceptibilités à ménager, etc., etc. Emotion avec laquelle il demande à Dieu la sagesse, la docilité, l'intelligence, p. 122-123.

b) Bon sens, discernement requis en celui qui gouverne. Avant de juger et de commander, il a besoin de connaître les affaires, les faits, les temps, la nature de son peuple, le caractère des hommes, ses propres qualités et ses propres défauts. Il doit savoir à propos parler ou se taire, prendre ses précautions pour l'avenir, etc. Tout cela est du ressort de la prudence, p. 123-125.

St. Albert's College Library

II

Triple fonction du pouvoir : commander, juger, exécuter

1. Commander. *a*) Le pouvoir commande au moyen d'édits particuliers. Evénements imprévus qui demandent des ordres immédiats. Ne pas hésiter, agir à temps, sans dire un mot maladroit, sans faire un faux pas, ni un geste compromettant, résoudre au moment voulu des problèmes compliqués, en évitant la précipitation et les retards, ne pas multiplier les décrets à la légère est une tâche difficile qui relève de la prudence politique, p. 125-126.

b) Le pouvoir commande au moyen de lois universelles. Il lui appartient de faire la loi. Qualités d'une bonne loi : elle doit être préparée par des hommes compétents, désintéressés, ne pas être votée à la hâte sous le coup d'une émotion. Elle ne doit outrager ni le droit naturel, ni le droit-divin. Il faut qu'elle soit d'accord avec le reste du code pour empêcher les conflits. Il est nécessaire qu'elle réponde à un besoin réel, qu'elle ne nuise pas au bien d'un côté sous prétexte de le favoriser de l'autre, nombreux intérêts qu'elle doit concilier. Clarté, netteté du texte qui formule la loi. Choix de la sanction attachée à la loi. Une pareille loi est le chef-d'œuvre de la prudence, p. 126-129.

2. Juger. Caractère redoutable de ce ministère où l'homme dispose du bien de ses semblables. Le juge imprudent.

a) Le juge doit se renseigner d'une façon exacte. Divers moyens auxquels il peut recourir pour connaître la vérité. Pénétration d'esprit dont il a besoin pour décider entre les témoins, les accusés et les accusateurs, les innocents et les coupables, entre les avocats, pour échapper à la pression des partis, des amis, des ennemis, des journaux, de l'opinion, p. 129-131.

b) Le juge doit tenir compte des circonstances qui modifient le caractère des faits. Divers degrés dans le mérite et le démérite, dans la responsabilité, etc. Ce n'est pas une petite besogne d'établir l'équilibre entre l'acte vertueux et la récompense, entre la faute et la peine, p. 131-132.

3. Exécuter. L'Etat retrouvera pour exécuter ses décrets les difficultés qu'il a rencontrées pour les prononcer. Il aura du mal à ne pas fléchir, à ne se montrer ni faible, ni dur, ni trop

indulgent, ni trop rigoureux, à maintenir la paix en assurant la victoire du droit. « La justice, dans ses exécutions, a besoin d'être dirigée par la prudence », p. 132-133.

III

Toutes les qualités spéciales au pouvoir sont mises au point par la prudence.

1. La majesté. *a*) Grandeur de la personne investie du pouvoir. Pompe dans laquelle apparaît cette personne. Textes de Bossuet et de saint Augustin. Le souverain, image de Dieu, p. 133-134.

b) Juste milieu établi par la prudence entre la majesté qui terrorise et la majesté qui attire, entre la hauteur et la vulgarité. Exemples de David, de Salomon, de saint Louis qui se rappellent en même temps qu'ils sont rois et mortels, p. 134-135.

2. Equilibre entre les droits de la fermeté et les droits de l'indulgence.

a) Importance, dans le gouvernement, de la fermeté qui ne cède pas aux pressions illégitimes. Spectacle lamentable que nous donne Pilate dans la Passion. Cette fermeté deviendrait malfaisante si elle ne se tenait dans les limites, si elle ne savait céder à propos, p. 135-136.

b) La prudence nous enseigne la mesure et tempère ce qu'il y aurait d'excessif par la miséricorde. Le souverain, grâce à cette vertu, est juge et maître, père et pasteur. Tantôt il redouble de sévérité, tantôt il obéit à la patience.

Suivant les exigences du bien public, il punit ou il pardonne. Affaire de tact, d'opportunité, de prudence, p. 136-138.

La prudence des sujets. Savoir obéir, c'est-à-dire exécuter les consignes avec intelligence, entrer dans l'esprit des lois, en comprendre le sens, la portée, s'abstenir de tout excès comme de toute défaillance, travailler d'une manière consciente, est le propre d'un sujet prudent. Puissance de l'Etat où la prudence des chefs est servie par la prudence des subordonnés, p. 138-139.

CINQUIÈME CONFÉRENCE

LA PRUDENCE DANS LE GOUVERNEMENT DES PEUPLES

Éminentissime Seigneur (1),
Monseigneur (2),
Messieurs,

La prudence capable de diriger une famille dans les voies du vrai et du bien est déjà une très grande qualité. Elle doit monter plus haut quand elle est chargée d'un peuple. C'est par elle que les rois règnent et discernent ce qui convient à leurs sujets. Une raison supérieure, en effet, est le propre de celui qui commande. « N'eût-on, dit Bossuet, qu'un cheval à gouverner, et des troupeaux à conduire, on ne le peut faire sans raison : combien plus en a-t-on besoin pour mener les hommes et un troupeau raisonnable (3) ! » Or c'est la prudence

(1) S. Ém. Mgr le cardinal Amette, archevêque de Paris.
(2) S. Gr. Mgr Céserac, évêque de Cahors.
(3) Bossuet. *Politique tirée de l'Écriture Sainte*, l. V, a. 1.

qui donne cette supériorité à la raison et qui la rend apte à régir une multitude, c'est-à-dire à résoudre les problèmes se rapportant à la prospérité d'une ville, d'une province ou d'un pays (1).

La suite de ce discours vous le montrera : le pouvoir, considéré soit dans son objet, soit dans ses fonctions essentielles, soit dans ses attributs secondaires, ne saurait s'exercer utilement sans le secours de cette vertu qu'aucune autre ne remplace. On raconte que, dans un consistoire, trois candidats furent proposés pour la tiare : un savant, un saint, un prélat prudent. Quelqu'un de l'auguste assemblée dit du premier : « C'est un savant : qu'il nous instruise, *doctus est, doceat nos* » ; du second : « C'est un saint, qu'il prie pour nous, *sanctus est, oret pro nobis* » ; du troisième : « C'est un homme prudent, qu'il nous gouverne, *prudens est, regat nos* ». J'ignore si le trait est authentique, en tout cas, il exprime la vérité que je veux vous exposer.

I

Le bien public : voilà l'objet du pouvoir. Son titulaire n'est pas né pour lui-même, il ne vit pas, il ne travaille pas pour sa personne : il est né, il vit, il travaille, s'il le faut il se sacrifie et il meurt au

(1) Append., N. 1, p. 317.

service de la multitude qui lui est confiée. « L'obligation d'avoir soin du peuple est le fondement de tous les droits que les souverains ont sur leurs sujets (1). » S'ils ne sont occupés que d'eux, s'ils exercent l'autorité à leur profit, au profit de leur famille, de leurs amis, de leurs créatures, de leur caste, de leur parti, la fortune de tous devient la proie de quelques-uns, la tyrannie apparaît avec les malheurs et les dangers qui l'accompagnent, car la tyrannie est le criminel abus qui subordonne l'intérêt de ceux qui obéissent à l'intérêt de celui qui commande.

Assurer le bien public, le défendre, le développer est donc le devoir des chefs de la société.

Mais que d'éléments dans le bien public! Le bien public, c'est la richesse matérielle qu'il faut arracher à la terre, aux fleuves, aux mers, par l'agriculture, par le commerce, par l'industrie ; c'est le patrimoine intellectuel qui demande à être surveillé, rajeuni, augmenté par la philosophie, par les lettres, par l'histoire, par les sciences, par les arts ; c'est la grandeur morale qui s'appuie sur la conscience et la justice, sur l'accord entre la liberté et l'autorité, sur l'amitié entre les classes et les citoyens ; c'est la vraie religion dont l'influence transforme avec une divine efficacité les cœurs, dont l'humiliation entraîne toutes les décaden-

(1) Bossuet. *Ibid.*, l. III, a. III.

ces et le mépris de tous les droits (1). Que sais-je ? Le bien public, c'est la puissance armée qui monte la garde à la frontière et permet au pays de vaquer tranquillement à ses occupations ; c'est la supériorité diplomatique qui, au dehors et jusqu'aux extrémités de l'univers, écoute, intervient, sert la patrie ; c'est l'organisation, l'utilisation de toutes les forces susceptibles de coopérer à l'œuvre générale (2). Le pouvoir est tenu d'embrasser dans sa sollicitude cet immense domaine. Mission d'autant plus difficile qu'à l'intérieur et à l'extérieur des obstacles surgissent, que les passions se déchaînent, que les complots s'ourdissent dans l'ombre, que la folle humanité contrarie les desseins de ses meilleurs amis et favorise les ambitions de ses pires ennemis. Quel esprit suffirait à une besogne si vaste et si compliquée ?

Lorsque Salomon recueillit l'héritage de David et devint roi d'Israël, bien différent des petits hommes qui n'aspirent qu'à commander, il se sentit accablé sous la couronne, débordé par le torrent des affaires. Il vit tant de susceptibilités, tant d'intérêts à ménager ; tant d'intrigues, tant de conflits, tant de surprises à craindre ; tant de ruses à déjouer ; tant de choses à examiner ; tant de personnes à connaître ; tant de crimes à punir, tant

(1) Append., N 2, p. 319.
(2) Append., N. 3, p. 320.

d'actes de vertu à récompenser ; tant d'initiatives à encourager, que, ne sachant ni par où commencer, ni par où finir, il fléchit sous le poids de sa responsabilité. Il disait à Dieu dans une tremblante prière qui ressemble à une plainte : « Je ne suis qu'un jeune homme ayant peine à se guider lui-même, et je suis chargé d'un peuple que vous avez choisi, peuple infini et innombrable (1). » Comprenant que, seule, une prudence extraordinaire l'élèverait à la hauteur de son sublime mandat, il ajoutait : « Donnez à votre serviteur la sagesse, l'intelligence, la docilité du cœur, afin qu'il puisse juger et gouverner votre peuple, et distinguer entre le bien et le mal. Car qui pourra gouverner et juger ce peuple immense (2) », s'il n'a reçu un don spécial : le bon sens ; s'il n'a reçu l'esprit de discernement ? Ce bon sens, cet esprit de discernement poussent ceux qui portent le sceptre à étudier les choses utiles à la prospérité nationale, car, dit Bossuet, « il ne faut pas s'imaginer le prince un livre à la main, avec un front soucieux et des yeux profondément attachés à la lecture. Son livre principal est le monde : son étude, c'est d'être attentif à ce qui se passe devant lui pour en profiter (3). » La sagesse propre au dépositaire du pouvoir lui apprend à connaître les affaires, à rechercher les

(1) III *Rois*, II, 3.
(2) *Ibid.*
(3) Bossuet. *Politique tirée de l'Ecriture sainte*, l. V, art. 1er.

faits afin de les examiner et de les discuter avec compétence et exactitude. Elle lui apprend à connaître les temps et à régler son jugement d'après l'indication des heures. Elle lui révèle la nature de son peuple, le caractère des hommes dont il est le père, afin de faire appel aux plus capables de seconder sa volonté. A cette lumière, celui qui gouverne découvre ses qualités, ses lacunes personnelles; il corrige ses défauts ou il y remédie par d'autres moyens; il voit ce qui se passe au dedans et au dehors de son pays, et il se conduit en conséquence; il sait à propos parler ou se taire, n'ignorant pas, d'un côté, qu'un mot bien placé apaisera des colères, gagnera des mécontents, excitera le zèle et le dévouement de ses subordonnés; n'ignorant pas, d'un autre côté, que le silence est l'âme des conseils, qu'autant sont utiles les lèvres qui s'ouvrent avec opportunité, autant « le vain discoureur a un caractère de folie (1) » et compromet la société. Qu'ajouter? Le prince sage prévoit l'avenir, non pour s'inquiéter, pour se troubler, mais pour se garantir contre la mauvaise fortune et esquiver ses coups.

Qui donc acquerra ces connaissances s'il n'aime la vérité, s'il ne déclare qu'il veut la savoir, s'il n'est vigilant et réfléchi, s'il n'accorde crédit à des conseillers d'élite, s'il n'écoute tous les bruits et

(1) Bossuet, *ibid.*, xvi[e] proposit.

toutes les rumeurs, s'il ne se défie des faux rapports, s'il n'interroge le passé, si, bref, il ne se montre intelligent, ingénieux, souple, fin, c'est-à-dire déjà prudent.

II

Ce que nous venons d'expliquer concerne la science nécessaire au titulaire de l'autorité. Mais il ne suffit pas à celui-ci de voir ce qui est utile ou nuisible au bien public, il doit encore prendre des mesures pour assurer la grandeur de l'État et s'acquitter avec honneur de sa triple fonction qui est de commander, de juger, d'exécuter ses propres sentences. L'accomplissement de ce triple devoir requiert une prudence hors ligne.

D'abord le pouvoir commande soit au moyen d'édits particuliers, soit au moyen de lois universelles. Or, un édit bien conçu, une loi bien faite sont les chefs-d'œuvre de la prudence. Lorsque surgissent des événements imprévus, des périls immédiats, il faut aviser sur-le-champ, par des ordres nets, précis, rapides, qui puissent parer au mal menaçant et sauver la cause commune. Hésiter, perdre du temps, s'en tenir à des indications vagues, multiplier les conseils, traîner en longueur les délibérations, confondre l'esprit de sagesse avec l'esprit de chicane, c'est se tromper lourdement.

Avouons-le franchement, plus d'une fois nous avons manqué de décision, et cette faiblesse a été le principe de mécomptes et de malheurs que chacun déplore trop tard. Sans doute, à certaines heures, la tâche du pouvoir est difficile; un mot maladroit, un faux pas, un geste téméraire risquent de compromettre l'avenir et la fortune d'un peuple. Je conviens de tout cela et j'estime que nous devons être indulgents pour ceux qui ont erré par excès de timidité. Cependant, je suis obligé de rappeler que l'on n'est point capable de gouverner si l'on n'est capable de résoudre, au moment voulu, les problèmes compliqués; si, par crainte des oppositions, des critiques, des responsabilités, on recule devant les actes et les bienfaisants décrets réclamés par l'intérêt de tous; que l'excès de prudence n'est plus de la prudence. La prudence exige que les chefs d'État interviennent sans précipitation, mais à temps, que leurs initiatives ne laissent pas échapper une occasion propice, qu'ils usent de leur droit pour dicter leur souveraine volonté à leurs inférieurs. Le talent consiste à ne point multiplier arbitrairement les consignes, les circulaires, à ne pas noyer les subordonnés dans un déluge de préceptes plus ou moins contradictoires; il consiste à se montrer quand il le faut, selon les conseils et les impulsions de la raison.

On gouverne par des ordres particuliers et tran-

sitoires, on gouverne aussi par des lois universelles et durables. Il appartient au pouvoir de faire des lois, mais seul l'homme prudent est assez doué pour remplir un métier qui ne s'improvise pas, le métier de législateur. « *Prudentia politica est positiva legum*, dit saint Thomas ; la prudence politique est fondatrice des lois », parce que, seule, elle est armée pour les préparer, pour les mettre d'accord avec le droit naturel, avec le droit divin et avec le reste du code, pour voir si elles répondent à une réelle nécessité, pour en formuler le texte, pour y joindre les sanctions qui les rendront efficaces. Si elles ne sont pas étudiées soigneusement et d'avance par des hommes instruits, désintéressés, elles sont votées à la hâte, sous l'empire de l'émotion et elles jettent partout la confusion. Si elles outragent le droit naturel ou le droit divin, elles perdent leur force, elles sont radicalement injustes, elles ne sont plus une œuvre de gouvernement, mais une œuvre malfaisante, une œuvre d'oppression qui soulève et révolte les âmes. Si elles ne sont pas d'accord avec le reste du code, elles suscitent une foule de conflits, de procès, de revendications incessantes dont la paix souffre gravement : il faudra les changer, les retoucher, les corriger dix fois avant qu'elles soient applicables et acceptées. Si elles ne répondent pas à un besoin, elles surchargent les citoyens qui se plaindront légitimement d'être entravés dans leur liberté, d'être soumis à des for-

malités, à des administrations sans nombre, à des règlements dont le poids devient intolérable. A supposer qu'elles soient vraiment d'utilité publique, vous devrez encore veiller à ce qu'en favorisant le bien d'un côté, elles ne le compromettent pas de l'autre. Qu'elles défendent les pauvres et les ouvriers contre des exploitations iniques, qu'elles aident le paysan à cultiver sa terre, l'industriel à fabriquer ses métaux, le commerçant à échanger ses marchandises; qu'elles poussent au relèvement intellectuel des masses, qu'elles facilitent avec les étrangers des rapports de toutes sortes : rien de mieux. Encore faut-il qu'en protégeant le travail elles ne ruinent pas le capital; qu'en accordant des privilèges à l'agriculture et au négoce, elles ne négligent pas les questions militaires; qu'en ouvrant les ports et les cités aux fils de l'Orient et de l'Occident, elles ne permettent pas à ceux-ci d'y pénétrer en rois et en maîtres, qu'en prêtant leur appui à tous les avocats du progrès matériel elles ne sacrifient pas les champions du progrès spirituel, moral, religieux. Encore faut-il qu'elles ne brisent pas l'équilibre des forces nationales et que, sous prétexte de donner à l'une plus d'intensité, elles n'épuisent pas la fécondité de l'autre (1).

La loi étant bien conçue, bien préparée, on devra la formuler en un texte simple, clair, bref,

(1) Append., N. 4, p. 321.

accessible à tous, qui ne prête pas à des interprétations contraires, qui ne soit pas pour les tribunaux une occasion de lutte, ni pour le pays une source de dispute et de division. Choisir, entre mille, le mot qui exprime son vouloir et sa pensée est pour le législateur une obligation rigoureuse. C'est une obligation aussi d'attacher une sanction au nouvel article de la législation, une sanction où le citoyen obéissant trouvera une récompense proportionnée à son mérite, où le délinquant sera châtié selon la gravité de son crime. Ces considérations, Messieurs, appellent une conclusion qui est sur vos lèvres. Le pouvoir ne saurait légiférer utilement si la prudence n'éveille son attention et n'ouvre ses yeux, si la prudence ne le tient par la main, si la prudence n'inspire tous ses actes. Qu'ils se retirent et qu'ils abdiquent les individus, les assemblées, les régimes qui ne possèdent pas cette puissance de raison, cette circonspection, cette rectitude indispensables au législateur.

Le second office de l'autorité est de juger. Ministère redoutable, car l'homme y dispose de l'honneur, de la fortune, de la liberté, parfois même de la vie de ses semblables. Dans son accomplissement, on ne saurait s'entourer de trop de garanties. Si nous exigeons tant de sagesse en celui qui fait les lois, nous n'en demandons pas moins à celui qui les applique. Il ne suffit pas que ce dernier soit impartial, indé-

pendant, inaccessible à la corruption ; un magistrat sans prudence est un ennemi de la société (1).

Le premier devoir du juge est de s'instruire des faits sur lesquels il est appelé à se prononcer. Les crimes de Sodome et de Gomorrhe s'étaient multipliés à l'excès. Cependant, Dieu, voulant nous donner une leçon, dit : « Je descendrai et je verrai si la clameur qui s'est élevée contre ces villes est bien fondée, ou s'il en est autrement, afin que je le sache (2). » Le pouvoir judiciaire est donc tenu de se renseigner. Pour se renseigner d'une façon exacte et pour découvrir la vérité, il est nécessaire d'avoir un esprit pénétrant, d'écouter tous les témoignages, de saisir le caractère des accusés, de peser les rapports à charge ou à décharge, de distinguer entre la force et la faiblesse des arguments invoqués. Il est des scélérats impudents qui protestent contre les mesures dont ils sont l'objet, qui se réclament du droit dont ils sont les contempteurs avec une assurance et un sang-froid déconcertants. Il est des innocents qui, à la première question du jury, se troublent, tremblent, pâlissent, se contredisent, balbutient comme s'ils étaient coupables. Des témoins suspects viennent, par ignorance ou par malice, déposer en faveur des criminels ; des avocats retors

(1) Append., N. 5, p. 321.
(2) *Genèse*, XVIII, 20-21.

apportent des documents authentiques ou faux, manient le sophisme avec une adresse incroyable, essayent de cacher la vérité sous les fleurs de leur rhétorique, sous les feux de leur émotion factice, de tromper le juge ou du moins de jeter le doute dans son esprit. Les partis s'en mêlent, ils emploient leur or, leur influence pour obtenir une sentence qui leur épargne une humiliation, qui les glorifie et les consolide. Les amis du magistrat le flattent, l'entourent, l'avertissent, le circonviennent, ajoutent les avis aux avis, les insinuations aux insinuations, afin d'impressionner sa conscience et d'augmenter ses perplexités. Ses ennemis le menacent, racontent qu'il est gagné à l'injustice, que sa décision devra être réformée. La presse parle, écrit, plaide, accuse, calomnie. Le public se remue nerveusement, aveuglément, se livre à des manifestations devant la porte des palais. Plus le problème est grave, plus l'issue du procès entraîne de conséquences, plus la pauvre humanité s'abandonne à son désir d'imposer sa volonté aux tribunaux officiels. Qui donc, au milieu de tant de conspirations, de tant de cris, de tant de tumultes obscurs, découvrira la vérité si une profonde sagesse ne l'éclaire, ne l'arrache aux puissances brutales et insolentes qui prétendent l'emporter, ne lui fournit le moyen de faire la lumière et la preuve? Lorsque la substance du fait a été dévoilée, l'étude des circonstances qui en modifient le caractère s'impose. Il est des

crimes accomplis dans des conditions de cynisme et de perversité qui les rendent deux fois plus odieux. Il en est d'autres qu'aucune préméditation n'a précédés, qui sont l'effet d'une fureur subite, d'une inconscience habituelle ou momentanée, qui ont été commis par des êtres partiellement ou totalement irresponsables. Chacun de ces traits, chacun de ces détails a sa place dans un débat bien dirigé, dans un procès bien conduit. Les analyser, les réunir, les rapprocher, sonder en quelque manière les cœurs et les reins, dissiper les mystères, arracher leur masque aux hommes et aux choses, pour que le verdict soit équitable, pour établir un parfait équilibre entre la peine et la faute, n'est pas une petite besogne. La raison a besoin de se surveiller sans cesse, d'éviter les distractions, de saisir les moindres symptômes, d'user de ses expériences et de ses ressources pour ne point blesser la justice.

Exécuter ses propres arrêts est le troisième acte du pouvoir. Sur ce terrain, l'État représenté par son chef, par ses mandataires, rencontrera les obstacles auxquels il s'est heurté quand il préparait ses lois et ses jugements. Les mêmes hommes, les mêmes partis, n'ayant pu empêcher la justice d'intervenir, l'empêcheront du moins de s'exercer jusqu'à la fin et de frapper ses derniers coups, si on leur en laisse la faculté. Entre la crainte

des conspirations et l'amour de leur devoir, les gouvernements seront souvent embarrassés. Ne pas fléchir et ne pas envenimer les querelles, assurer la victoire du droit et maintenir la paix, fermer la bouche des adversaires sans les irriter, s'appuyer sur les honnêtes gens sans offrir aux factions turbulentes aucun prétexte de protestation, est une tâche ardue. C'est par une prudence supérieure qu'on la remplira, qu'on échappera aux embûches, qu'on punira les malfaiteurs, qu'on récompensera les bons, que la société sera mise à l'abri et sagement gouvernée. « Aussi, dit saint Thomas, la justice dans ses exécutions a besoin d'être dirigée par la prudence. *Ideo etiam executio justitiæ prout ordinatur ad bonum commune, quod pertinet ad officium regis, indiget directione prudentiæ* (1). »

III

Enfin, Messieurs, toutes les qualités spéciales au pouvoir sont mises au point par la prudence.

La majesté est nécessaire aux chefs des nations. En leur personne est réunie toute la grandeur des individus, toute la puissance d'une vaste société, leur volonté contient toutes les volontés particulières.

(1) IIª IIæ, q. L, a. 1, ad 1um.

Ils sont l'image de Dieu qui leur communique quelque chose de sa splendeur et une part de son absolue souveraineté. Ils apparaissent dans la pompe et dans l'éclat, ils tiennent un sceptre, signe extérieur de la dignité intérieure qu'ils ont reçue. Ils parlent, et leurs ordres « font aller de concert les magistrats et les capitaines, les citoyens et les soldats, les provinces et les armées par terre et par mer », ils imitent Dieu qui, « assis dans son trône au plus haut des cieux, fait aller toute la nature », et sentir en un instant son influence « de l'extrémité du monde à l'autre » (1).

« Quel mouvement, dit saint Augustin, au seul commandement de l'empereur ! Il ne fait qu'agiter les lèvres, il n'y a point de plus léger mouvement, et tout l'empire se remue. C'est l'image de Dieu qui fait tout par son verbe. Il a dit, et les choses sont sorties du néant; il a ordonné, et elles ont été créées (2). »

Ce privilège devient exorbitant et insupportable si le dépositaire du pouvoir l'exagère, s'il en use pour éblouir par son faste, pour planer au-dessus de son peuple, pour répandre la terreur qui éloigne, non pour obtenir à la fois le respect et l'affection ; s'il n'apprend que, sans une immense bonté, son extraordinaire grandeur serait fatale à son pays. Au rang suprême, se défendre contre la familiarité vul-

(1) Bossuet. *Politique sacrée*, l. V, a. 4.
(2) *Enarrat. in ps.* cxlviii, num. 2.

gaire qui rapetisse et contre la hauteur qui rend inaccessible, garder sa couronne lorsque, comme David et Salomon, l'on donne audience au pauvre qui réclame sa brebis ou aux femmes qui se disputent un enfant, ne rien perdre de son prestige lorsque, comme saint Louis, on s'asseoit sous le chêne de Vincennes; ne point oublier que l'on est roi, se rappeler au même moment que l'on est faible, mortel et pécheur, est d'un art malaisé. Seule la prudence est suffisamment armée pour nous instruire et pour tempérer la majesté par la bonté.

Seule aussi, elle est capable de concilier les droits de la fermeté avec ceux de l'indulgence, d'enseigner au monarque le secret de se montrer tout ensemble le maître, le pasteur et le père de ses sujets. Point de gouvernement sérieux sans fermeté, sans une fermeté qui ne fléchit pas, qui ne cède ni aux prétentions des grands, ni aux pressions de l'opinion trompée, ni aux intrigues; sans une fermeté invincible. C'est une chose pitoyable de voir un souverain trop faible, trop mou, trop irrésolu pour refuser à des conspirateurs la tête d'un innocent, pour révoquer une loi injuste, pour rapporter une mesure inique. Le pouvoir n'est plus qu'un instrument, qu'un jouet à la merci des influences contradictoires impatientes de le dominer. Il se laisse intimider par le premier venu, il tremble pour un rien, la moindre protestation le trouble; il n'y a dans l'État aucune

sécurité pour les honnêtes gens, le droit n'a plus ni défenseur, ni refuge.

Quel spectacle nous offre Pilate dans la Passion! Ce magistrat déclare qu'il ne découvre aucun motif d'envoyer Jésus à la mort. Cependant les cris et les colères des Juifs l'ébranlent; il est envahi par la peur; après avoir discuté à l'aide d'arguments irréfutables, à la fin il traite Jésus comme un coupable, il le livre au supplice de la flagellation et à la croix. « Ses excuses le condamnent, dit Bossuet... Il ne devait craindre que de mal faire (1). »

La fermeté est donc indispensable à ceux qui commandent; mais il faut la maintenir dans des limites raisonnables; il faut la distinguer des vices qui lui ressemblent et qui la font dégénérer.

Savoir en user, c'est l'employer selon les nécessités de l'heure, la rendre intransigeante et irréductible au moment où la moindre concession, la moindre complaisance nuira au bien public. C'est, d'autre part, ne jamais permettre qu'elle tourne à l'entêtement, à la rigueur, à la dureté, car le chef qui, incapable d'atténuer ses ordres ou de condescendre exige qu'on lui obéisse toujours et à quelque prix que ce soit, est un fléau. Trop jaloux de son autorité, il la compromet, il s'aliène les cœurs et les dispose à la révolte. Ne point céder à une force qu'on ne

(1) Bossuet. *Politique*, l. IV, a. 1.

peut vaincre est infiniment déraisonnable. « Qui ne veut jamais plier casse tout (1) », dit Bossuet.

La prudence nous tient aussi loin de la mobilité que de la raideur, elle nous donne le sens de la mesure et tempère ce qu'il y aurait d'excessif par l'indulgence et la miséricorde. Elle rappelle au souverain qu'il n'est pas seulement juge et maître, mais encore père et pasteur, qu'il lui appartient en qualité de juge et de maître de prononcer des sentences, de commander et de punir, et en qualité de père et de pasteur d'avoir pitié de ses brebis et de ses enfants, de faire luire sur eux le doux astre du pardon; qu'il lui appartient de redoubler de sévérité quand les crimes se multiplient, mais qu'il lui appartient aussi d'avoir d'ordinaire compassion des coupables, d'abréger quelquefois leurs peines et même de leur faire grâce. Le gouvernement parfait trouve cette note exacte, ce juste milieu, cet accord entre la majesté et l'humilité, entre la force qui sévit contre le crime et la mansuétude qui a des égards pour le criminel, entre la patience qui supporte beaucoup de maux pour en éviter de plus redoutables et la vigueur qui frappe de grands coups pour échapper à des catastrophes irréparables. Question de tact, question d'opportunité, que seule la prudence politique résoudra d'une façon satisfaisante ! Tout cela prouve que la sagesse sauve les

(1) Bossuet. *Ibid.*, l. IV, art. II, p. 3.

nations plus que la force, que le gouvernement auquel manque cette vertu sera au-dessous de son mandat et deviendra l'adversaire du bien public.

Messieurs, la prudence est nécessaire aux souverains, elle est nécessaire aussi à leurs sujets (1). Aux premiers, elle apprend à commander; aux derniers, à obéir. Savoir commander est un art, savoir obéir en est un autre. L'homme est libre : il ne suit pas comme une machine les impulsions qu'il reçoit, il est mû et il se meut lui-même; il se soumet : sa soumission ne le paralyse pas. En suivant les ordres qui lui sont transmis, il ne perd pas le goût de l'initiative. Le fonctionnaire qui fait passablement son service, qui s'acquitte automatiquement de sa besogne sans y rien mettre de lui-même est un médiocre serviteur. Le fonctionnaire soucieux de l'État, le citoyen attaché à son pays, l'officier subalterne et le soldat préoccupés de la victoire exécutent les consignes, mais ils les exécutent avec intelligence. Pour bien remplir leur tâche, ils y pensent, ils l'étudient soigneusement sur place, en tenant compte des difficultés, des ressources, de tous les éléments positifs, en usant de la puissance de leur cerveau en vue de juger avec justesse et au profit du bien. Ils entrent dans l'esprit des lois, ils en comprennent le sens, ils en mesurent la portée, s'abstenant de tout excès comme de toute défaillance. Dis-

(1) Append., N. 6, p. 322.

ciplinés sous la direction du pouvoir, ils ne sont pas purement passifs, ils résolvent quotidiennement et en détail les problèmes que le pouvoir a résolus en gros et d'une manière universelle. Leur travail est réfléchi, non brutal et inconscient : ils prennent une part réelle à la marche des affaires communes ; dans leur action, on retrouve, proportion gardée, la prévoyance, la suite, l'harmonieuse unité que l'on constate au sommet de la hiérarchie. Lorsque les membres d'une nation vivent sous l'empire de cette sagesse, l'État devient un immense et puissant organisme où la liberté seconde l'autorité, où chaque individu est une force, jouit d'une influence, occupe sa place avec dignité. Aucune énergie ne se perd, la société prend son essor, partout elle a des auxiliaires qui secondent sa volonté et qui en préparent le triomphe. Tout cela soit dit, Messieurs, pour vous prouver que la prudence des rois a besoin de la prudence des peuples. Demandons à Dieu de la répandre dans l'âme de ceux qui nous gouvernent, demandons-lui de la répandre en chacun de nous, afin qu'unis sous son inspiration, nous soyons, au rang que la Providence nous assigne, les artisans du salut national.

St. Albert's College Library

SIXIÈME CONFÉRENCE

LA PRUDENCE
DANS LE GOUVERNEMENT DES AMES

SOMMAIRE

Scène où Jésus, après sa résurrection, confie à Pierre la direction des âmes. Grande tâche de l'Eglise et des Pontifes chargés de gouverner les âmes, c'est-à dire de les conduire à leur dernière fin. Grâce qu'ils reçoivent à cet effet, glaive et vertu dont ils disposent. Pour exercer avec fruit leur mandat, ils ont besoin d'une prudence proportionnée à leur pouvoir. A la Pentecôte, cette sagesse leur a été communiquée, pour régner sur les esprits et sur les volontés, p. 147-149.

I

Gouverner les âmes, c'est d'abord les mouvoir par une idée qui devient la loi de leur vie.

1. L'Eglise a reçu la mission d'enseigner toutes les nations. Difficultés de cette mission.

a) On retrouve dans l'Eglise la sagesse du Maître qui adaptait ses discours aux circonstances. L'Eglise est simple avec les petits. Brièveté, clarté de ses formules : le catéchisme.

Auprès des grands elle use de la Révélation et de la raison avec une incomparable dextérité. Son apostolat, mélange de zèle et de modération, d'initiative et de patience. Elle parle tous les idiomes, elle ménage toutes les susceptibilités légitimes. Son habileté au milieu des querelles. Ses succès, p. 149-153.

b) Il est malaisé de convertir à une même doctrine l'élite et le peuple, les races diverses. Echec des grands philosophes. L'Eglise a trouvé le secret de réussir partout, p. 153.

c) Elle perpétue son règne sur les esprits avec la même science. Elle recourt aux moyens les plus ingénieux pour enraciner à jamais la vérité divine dans les intelligences. Elle organise son enseignement avec un sens parfait des nécessités. Elle promulgue sans cesse et elle explique l'Evangile par les Papes qui s'adressent à tout l'univers, par les évêques qui

instruisent une partie du troupeau, par les humbles pasteurs qui annoncent la parole révélée à une ville ou à un village. Elle tire parti de la liturgie. Chaque dimanche elle rappelle les dogmes et les principes de morale chrétienne. Elle institue de grandes fêtes qui font ressortir les plus importants mystères de notre foi. Cérémonies, culte, objets sacrés, temples nous ramènent continuellement au monde divin, p. 153-156.

2. Prudence de l'Eglise dans la défense de son empire intellectuel.

a) Elle est attentive aux moindres bruits, elle surveille les courants, elle juge les systèmes dangereux, les idées excessives ou défectueuses, p. 156-157.

b) Elle agit à propos contre les ennemis de sa pensée. Mesure, énergie progressive dont elle fait preuve dans la répression des erreurs et des hérésies. Elle se tient aussi loin de la violence que de la faiblesse, de la négligence que de la précipitation. Elle respecte les nuances. Elle a une foule de notes différentes suivant la gravité des erreurs, p. 157-158.

c) Elle n'a point triomphé de toutes, mais il n'est pas un Pape qui n'ait défendu victorieusement une vérité contre les attentats dont elle était l'objet. Grandes hérésies confondues par la vigilance et la force de l'Eglise, p. 158.

II

Gouverner les âmes, c'est les attacher au bien, pour l'Eglise c'est les attacher au Souverain Bien qui est Dieu.

1. *a*) C'est par l'amour que l'Eglise attache les âmes à Dieu. Cet amour suppose toutes les vertus, est incompatible avec aucun vice. D'où l'obligation pour l'Eglise de soumettre les âmes à sa morale si pure. Travail immense et délicat, p. 158-159.

b) Sollicitude de l'Eglise pour les pécheurs. Sa suavité en les touchant. Son attitude vis-à-vis des Madeleine, des Samaritaines. Elle brise les liens qui les enchaînaient au mal. Ses prévenances pour les enfants prodigues, son accueil des brebis perdues. Parti qu'elle tire dn premier dégoût, du premier remords, de la première tristesse. Avec quelle vigilance elle soigne les convalescents. Sous son action, les âmes sont moralisées et sanctifiées, p. 159-162.

2. Elle garde cet empire sur les volontés.

a) Elle prémunit ses sujets contre tous les dangers. Elle punit, elle pardonne, elle encourage, elle trace une ligne de conduite aux époux, aux parents, aux rois, aux peuples. Elle dénonce les excès de l'autorité et de la liberté. Elle tient la balance égale entre le travail et le capital, entre la crainte et la confiance, p. 162-163.

b) Elle nous communique les forces surnaturelles dont nous avons besoin pour atteindre notre fin, c'est-à dire la grâce contenue dans les sacrements. Elle nous aide de toutes façons à persévérer dans le bien, p. 163-164.

2. L'Eglise ménage un régime spécial aux âmes appelées à la perfection.

a) Elle fixe les lois particulières qui les régissent, elle les enchaîne à l'autel, p. 164.

b) Sa largeur d'esprit et sa discrétion dans le soin qu'elle prend des âmes engagées dans la vie religieuse. Sa fermeté à maintenir la discipline. Faveur qu'elle accorde aux ordres contemplatifs et aux ordres actifs. Multitude des œuvres qu'elle bénit. Prospérité de ces ordres sous la direction de l'Eglise. La prudence de l'Eglise imite la Providence de Dieu, p. 164-165.

Confiance et soumission que nous devons à l'Eglise qu'elle parle ou qu'elle se taise, qu'elle se montre sévère ou miséricordieuse. Injustice et contradictions des ennemis de l'Eglise. Attitude qui convient aux chrétiens, p. 165-167.

SIXIÈME CONFÉRENCE

LA PRUDENCE DANS LE GOUVERNEMENT DES AMES

Éminentissime Seigneur (1),

Messieurs,

C'était au lendemain de la résurrection, à l'aube, aux bords du lac qui avait entendu de si divins discours, assisté à tant de prodiges, porté sur ses eaux tour à tour endormies ou irritées le Sauveur du monde. Après une pêche miraculeuse, sept apôtres descendirent des barques où ils avaient passé la nuit. Debout sur la rive, le Maître les attendait : « Venez, dit-il, mangez. » Les disciples s'assirent autour d'un feu, Jésus leur distribua le pain et les autres aliments. A la fin de ce repas matinal, le Seigneur interpella tout à coup Pierre :

(1) S. Ém. Mgr le cardinal Amette, archevêque de Paris.

« Simon, fils de Jonas, m'aimes-tu plus que ceux-ci? » Simon répondit humblement : « Seigneur, vous savez que je vous aime. — Pais mes jeunes agneaux », dit Jésus. Puis il reprit : « Simon, fils de Jonas, m'aimes-tu? » Pierre, s'inclinant, répéta : « Seigneur, vous savez que je vous aime. — Garde mes jeunes brebis. » Une troisième fois, Jésus renouvela sa question : « Simon, fils de Jonas, m'aimes-tu? » Pierre s'abaissa encore et confus, et tremblant, et près de pleurer, murmura plus bas : « Seigneur, vous connaissez tout, vous savez que je vous aime. — Pais mes brebis (1). » Scène émouvante, au cours de laquelle le fils de Dieu charge l'un des nôtres de conduire non pas un peuple ou une cité, mais le monde; non pas le jour qui se lève, mais les siècles! Scène mémorable où le Prophète de Galilée ordonne à son Vicaire de ramener toutes les créatures raisonnables à leur Créateur! Il s'agit de l'univers et, dans l'univers, il s'agit des âmes, non des corps; de l'avenir éternel, non de l'avenir terrestre.

Si la prudence a tant de mal à donner en ce monde un tour favorable aux affaires d'un individu, d'une famille, d'un peuple, quelle tâche est la sienne quand elle entreprend de gouverner les âmes, c'est-à-dire de les mener à leur dernière fin ! L'Église et ses Pontifes ont reçu pour remplir

(1) S. Jean, xxi.

cette surhumaine mission une grâce qui les accompagne partout et leur permet d'agir sur les consciences avec la puissance même du Christ et de Dieu. Ils disposent d'un glaive qui pénètre jusqu'aux extrêmes profondeurs de la pensée, le glaive de la parole surnaturelle, d'une vertu qui touche, remue et transforme les cœurs les plus durs et les plus rebelles : la vertu du Saint-Esprit (1). Mais pour que cette double force s'exerce avec fruit, il faut que l'Église et ses chefs en usent avec une sagesse proportionnée au pouvoir dont ils ont été investis et à la sublimité du but qu'ils doivent atteindre. Heureusement cette sagesse leur a été communiquée au jour de la Pentecôte, et elle apparaît supérieure à toute autre dans les actes de leur gouvernement spirituel. Ces actes se réduisent à deux : régner sur les esprits par un enseignement efficace de la doctrine évangélique, régner sur les volontés en les sanctifiant.

I

Gouverner les âmes, c'est d'abord les mouvoir par une idée qui devient la loi de leur vie. En conséquence l'Église sera dans l'impossibilité de diriger ceux qu'elle n'aura pas, avant tout, amenés à croire les vérités dogmatiques et morales enseignées

(1) Append., N. 1, p. 323.

par son Fondateur. C'est pourquoi le Christ dit à Pierre et à ses compagnons : « Allez, enseignez toutes les nations... Prêchez l'Évangile à toute créature. » Or, l'art d'enseigner demande du tact, une connaissance des personnes, des méthodes susceptibles de s'adapter aux besoins, aux dispositions de ceux que l'on prétend convaincre. Il comporte une perfection plus extraordinaire s'il doit faire adopter une doctrine riche, mais obscure, à des hommes avides d'évidence, une doctrine sainte, mais sévère, à des hommes qui tremblent toujours pour leurs intérêts immédiats. Il exige une souplesse incroyable s'il lui faut inculquer cette doctrine à des êtres de tout âge, de toute origine, de toute condition, en maintenir l'autorité sur tous les temps. Voilà l'œuvre que l'Église est obligée d'accomplir. Elle l'accomplit avec un génie qui dénote une prudence deux fois supérieure (1).

On retrouve en elle la compréhension large du Maître qui se pliait à toutes les circonstances, qui modifiait sa parole selon les dispositions et les préjugés de ses auditeurs; qui, tout en prêchant la même immuable vérité, adoptait un langage pour la foule, un autre pour les Scribes et les Pharisiens; qui se mettait aussi bien à la portée des habitants de Tyr et de Sidon qu'à celle des fils de Samarie; qui profitait de ce que la dou-

(1) Append., N. 2, p. 325.

leur, l'espérance ouvraient les âmes pour les remplir de clarté; qui ne prononçait pas un mot de trop ni de travers; qui mesurait ses gestes même quand, majestueux et solennel, il promulguait la loi de son Père, même quand il enfonçait sa pensée dans les esprits en jetant l'anathème et la confusion sur ses contradicteurs. L'Église montre le même sens des situations, la même hardiesse et la même condescendance dans ses rapports intellectuels avec les hommes.

Elle présente la vérité chrétienne sous des définitions si simples, sous des images si populaires, sous des formules si courtes, elle harmonise si bien les austérités de la loi avec l'énumération des récompenses promises aux croyants, les mystères de souffrance avec les mystères de joie et de gloire que les enfants, les naïves tribus du désert ou de la forêt l'écoutent et la suivent. Un petit livre, le catéchisme, résume en quelques chapitres ce qu'il y a d'essentiel et de nécessaire dans les oracles du Sauveur. Le catéchisme tout plein de divines lumières résout les problèmes de notre origine et de notre fin, nous indique nos devoirs, et les âmes les plus incultes peuvent en retenir les termes, en saisir la signification, s'en assimiler la moelle et la substance (1).

Capable de cette prodigieuse souplesse à l'égard des petits, l'Église répond en même temps aux

(1) Append., N. 3, p. 325.

questions inquiètes des aristocraties les plus exigeantes. Dans les synagogues où l'autorité des Prophètes est absolue, elle prouve que Jésus est bien le Messie annoncé par David, par Isaïe, par tout le Testament antique, et attendu par la postérité d'Abraham. Dans les Aréopages, dans les Académies de la Grèce et de Rome, elle manie la raison avec une force que l'on ne connaissait pas. Son verbe éclaire tout le passé, rectifie et utilise les opinions des philosophes, signale des vestiges de la Révélation primitive dans les traditions altérées et jusque dans les rites superstitieux des fausses religions, établit l'accord et l'enchaînement des articles de son *Credo*, la dépendance de sa morale vis-à-vis de son dogme, triomphe des objections opposées à ses enseignements, tire de l'analogie, de l'histoire, des arguments qui aident ses succès. Dans cette laborieuse conquête elle est admirable de zèle et de modération, d'initiative et de longanimité. Sans jamais rien sacrifier de ses principes, sans céder aux erreurs, elle tient compte de l'ignorance et de la bonne foi, des routines séculaires et des habitudes invétérées. Elle parle tous les idiomes, elle ne froisse aucune susceptibilité légitime, elle se retourne avec une calme aisance au milieu des querelles provoquées par son intervention. Bientôt, son prestige doctrinal s'étend de Jérusalem à Antioche, à Éphèse, à Athènes, à Corinthe, à Thessalonique, à Rome ; de Rome en

Gaule, de la Gaule en Espagne ; bientôt elle compte des adhérents parmi les esclaves et les patriciens, parmi les paysans et les soldats ; bientôt elle est accueillie avec honneur par des descendants des Scipion ; des maîtres de la pensée lui forment une cour, et Constantin devient son sujet (1).

Il est relativement facile de former quelques disciples, on aura plus de peine à obtenir le suffrage d'une cité. Si l'on réussit à gagner l'élite, à persuader les Grecs et les Romains, fils d'une civilisation raffinée, on essayera en vain de secouer la torpeur du peuple, de dissiper les ténèbres où sont plongés les barbares. Le tribun qui entraîne les masses, tombe sous le mépris des sages ; le docteur qui voit les sages assis aux pieds de sa chaire reste un inconnu pour la multitude. Il semble qu'on ne puisse toucher le monde cultivé qu'en renonçant à toute influence sur le vulgaire. Socrate, Platon, Aristote furent applaudis par des élèves enthousiastes, la foule les ignora toujours, leurs magnifiques leçons ne franchirent pas le seuil de leurs académies. Quel génie faut-il déployer pour convertir à une même doctrine tous les hommes, pour l'enseigner victorieusement à toutes les races !

L'Église possède ce génie, elle l'a prouvé depuis deux mille ans, elle le prouve tous les jours.

(1) Append., N. 4, p. 326.

Elle perpétue avec la même science son règne sur les esprits. L'homme est mobile : ce qu'hier il jugeait vrai et certain lui paraît aujourd'hui faux, douteux ou absurde, c'est un roseau qui s'incline dans des sens contraires; il penchait à droite, un souffle nouveau le fait pencher à gauche. On dirait qu'il a sans cesse besoin de changer et de se contredire. Les penseurs encensés naguère comme des idoles sont méprisés maintenant comme des ignorants. Aussi l'Église a dû recourir aux moyens les plus ingénieux pour enraciner à jamais dans les intelligences la divine vérité dont elle avait le dépôt. Elle a organisé son enseignement avec une prudence qui défie toute comparaison. A son œuvre de conservation, sa hiérarchie, sa liturgie, son culte travaillent de concert.

Des sommets du Vatican, son chef suprême adresse ses instructions à la grande société dont il a la direction. Il rappelle dans des documents qui atteignent l'univers un dogme, un principe que l'univers oubliait; constamment il fait rayonner sur le monde la lumière divine, insistant sur un point ou sur un autre suivant les tendances et les misères de son époque. Ces lettres, ces allocutions, ces encycliques où l'ampleur de la vision, la noblesse du style le disputent à la force des arguments, exposent ce qu'un chrétien doit croire de Dieu, de Jésus-Christ, du Saint-Esprit, ce qu'il doit pratiquer comme individu, comme époux, comme père,

comme citoyen, comme roi. C'est pour l'Évangile une promulgation continue qui frappe les âmes, qui les arrache à leur ignorance et à leurs distractions (1).

Au-dessous du Pontife souverain, mais encore très haut placés, d'autres pontifes répandus sur la surface du globe redisent et appliquent à la partie du troupeau qui leur a été confiée ce que le Vicaire du Sauveur a redit et appliqué à tout le troupeau.

Les fidèles dispersés habitent des villes ou des hameaux. Pas une de ces villes, pas un de ces hameaux qui ne soit pourvu d'un pasteur. Ce pasteur, apôtre modeste, parle chaque semaine et presque chaque jour à ses ouailles. Il explique le catéchisme, il commente la Bible. Le nom du Rédempteur est constamment sur ses lèvres ; dans ses homélies, dans ses sermons, dans ses conversations il répète ce que Jésus disait aux peuples de Judée, il nous empêche ainsi d'oublier la sublime vérité qui nous sauvera.

L'Église emploie la liturgie, le culte pour rendre les convictions de ses fils inébranlables. Le dimanche surtout, elle met sous les yeux des chrétiens les pages écrites par saint Mathieu, par saint Marc, par saint Luc, par saint Jean, où le Christ apparaît dans son inaltérable beauté ; les épîtres de saint Paul, les oracles des Prophètes où l'on entend

(1) Append., N. 5, p. 327.

retentir le verbe de Dieu, où l'on voit briller le soleil de la Révélation. Elle dicte des professions de foi où s'affirment le Créateur des choses visibles et invisibles, les personnalités distinctes du Père, du Fils et de l'Esprit unies dans la même éternelle nature, les mystères de l'Incarnation et de la Rédemption, les caractères de la société catholique, apostolique et romaine, l'immortalité de l'âme, la résurrection de la chair, la vie future. Elle a institué des fêtes dont la pompe a pour but de faire resplendir les points essentiels de notre *Foi* : fête de la Trinité, fête de Noël, fête de la Passion, fête de Pâques, de l'Ascension, de l'Eucharistie, fête de la Pentecôte, fête des saints et fête des morts, pour ne citer que les principales. Ces fêtes, au cours de l'année, obligent les esprits à ranimer, à préciser, à approfondir leur croyance. Il n'est pas un rite, pas une cérémonie qui ne contienne un enseignement, qui ne cache un instructif symbole. Il n'est pas dans le culte un objet qui ne contribue à réveiller en nous le souvenir de la vérité religieuse. Les colonnes du temple, ses flèches, ses tours, les calvaires, les statues, les tableaux, la lampe qui brûle, l'encens qui monte nous contraignent à penser au monde divin.

Mais l'Église a des ennemis jaloux de sa suprématie intellectuelle, impatients de soustraire les esprits à son empire. Elle défend ses sujets contre les sollicitations dont ils sont l'objet de la part

de ses adversaires. Elle écoute les bruits qui circulent, elle surveille les courants qui entraînent les écoles philosophiques, théologiques, scientifiques ; elle juge les systèmes qui contredisent le christianisme, ceux qui le minent sourdement, ceux qui en l'exagérant ou le diminuant lui ôtent sa justesse et nuisent à son ascendant (1).

Dans cette œuvre de protection, elle agit avec un à-propos, avec un calme et un sang-froid que nous ne saurions trop imiter. Elle ne commence pas par user de ses foudres, par jeter l'anathème ; elle avertit ceux dont les opinions menacent ou ébranlent l'orthodoxie, elle leur demande de revenir en arrière, de se rétracter. Quand ils s'obstinent, elle les réprouve d'abord avec ménagement ; puis, sur un ton plus tranchant ; enfin elle lance contre eux l'excommunication et les rejette de son sein.

Elle veille, d'un côté, à ne point augmenter le scandale par des mesures violentes, d'un autre à ne point le favoriser par des interventions tardives ou timides qu'on pourrait prendre pour une complaisance dissimulée. Elle a soin, quand elle frappe une erreur, de mettre en garde contre l'erreur contraire, d'indiquer où est la vérité quand elle a dit où était le mensonge, de louer la science solide au moment même où elle condamne les égarements des savants. Elle respecte toutes les nuances ; les notes dont elle

(1) Append , N. 6, p. 328.

marque les affirmations et les négations incompatibles avec sa doctrine diffèrent comme les idées qu'elles flétrissent. Elle qualifie les propositions qu'elle dénonce, les unes d'hérétiques, les autres d'impies, les autres de téméraires, les autres d'offensantes pour les oreilles religieuses. Ses jugements respirent une exactitude, une sûreté qui lui valent le fidèle assentiment des âmes sincères et désintéressées.

Elle n'a point triomphé de toutes les erreurs; malgré sa prévoyance et ses précautions, de cruels déchirements se sont produits qui ont arraché des peuples à son autorité. Le Christ permet que son Epouse goûte l'amertume des trahisons dont il a souffert lui-même; ce que l'on oublie trop, c'est qu'elle a étouffé dans leurs germes des milliers d'hérésies. Il n'est pas un Pape qui n'ait défendu victorieusement une vérité contre les attentats dont elle était l'objet. Arius, Eutychès, Nestorius, Pélage, Wiclef, Jean Huss, Jansénius et tant d'autres ont connu d'incontestables succès, mais, sous le regard de l'Église, leur étoile a pâli, a disparu de l'horizon, et l'Église a continué d'exercer sur la pensée humaine le prestige qu'elle doit à sa force et à sa prudence divines.

II

Gouverner les âmes, c'est mouvoir les volontés et attacher les cœurs au bien. Pour l'Église, le bien

c'est Dieu ; unir les âmes à Dieu profondément et d'une façon durable : voilà son rôle. Mais l'amour de Dieu, tel que nous l'entendons, suppose toutes les autres vertus, il est inconciliable avec le vice, quel que soit son nom. Il s'agit donc pour l'Église de faire régner sa morale si pure sur les sentiments, de maîtriser les passions, d'extirper les mauvaises habitudes et d'en faire contracter de bonnes, de sanctifier tous les actes de la vie intérieure et extérieure. Travail immense et délicat auquel sa sollicitude apporte autant de zèle que de discrétion, autant d'énergie que de douceur.

Elle s'inquiète des pécheurs, elle y pense sans cesse, elle s'emploie avec ardeur à leur retour. Mais elle sait qu'on ne s'empare pas des âmes par la violence ; qu'en les brusquant, on les froisse et on les éloigne ; qu'en les accablant sous les reproches et sous les menaces, on les endurcit dans le mal et on les exaspère. Elle les touche d'une main souverainement suave, elle les attire insensiblement, elle les reçoit et elle les traite avec une miséricorde maternelle. Les Madeleine pleurent à ses pieds : un mot sévère, un geste de dédain humiliera les pécheresses qui, désespérées, tomberont plus bas que jamais. L'Église les enveloppe d'un regard qui les encourage, qui les rassure, les réconforte, parce qu'il accorde le pardon sous le voile du respect et de la sympathie. Les malheureuses se sentent protégées par cette puissance compatissante : leur

repentir devient plus parfait, leurs nobles aspirations reprennent le dessus : elles sont sauvées. Les Samaritaines puisent aux sources de la terre l'eau qui ne désaltère qu'un instant, image des joies qui ne nous apportent qu'un fugitif bonheur. L'Église les interpelle affectueusement : « Si vous saviez le don de Dieu, si vous connaissiez l'eau vive qui jaillit jusqu'à l'éternité, vous ne demanderiez plus aux plaisirs du temps une félicité qu'ils ne contiennent pas. » Ce langage étonne ces consciences enivrées jusqu'ici par des breuvages frelatés : elles écoutent, elles sont envahies par des désirs nouveaux, elles s'arrêtent à des résolutions généreuses et elles brisent les liens qui les attachaient au mal. Les enfants prodigues succombent sous le poids de leur honteuse servitude, devant la répugnante pitance qu'on leur mesure ils éprouvent une indicible nausée ; ils murmurent : « Dans la maison de mon père, les moindres mercenaires sont dans l'abondance pendant qu'ici je meurs de faim. Je me lèverai, j'irai à mon Père : « Père, j'ai péché contre le ciel et contre vous, je « ne suis plus digne d'être appelé votre fils, lui « dirai-je, faites de moi l'un de vos mercenaires. » L'Église les guette ; dès qu'elle les aperçoit sur la route lointaine, elle va au-devant d'eux, elle les reçoit dans ses bras, elle les soutient, elle les porte jusqu'au terme du voyage. Point d'injure, point d'allusion à leur ingratitude, à leur vie de dissipa-

tion ; on dirait que ces brebis mortes et ressuscitées, perdues et retrouvées, lui sont plus chères que tout le reste du troupeau, tant elle est heureuse de les voir rentrer au bercail. Elle utilise le premier dégoût, le premier remords, la première tristesse dont elle saisit la trace sur le front des coupables, elle prépare à ces enfants égarés et meurtris une consolation, un baume et des remèdes appropriés à leurs plaies. Longtemps encore, craignant pour eux des rechutes, elle les soigne, elle les nourrit, elle les soustrait à l'air malsain du dehors comme des convalescents dont on surveille les moindres pas. Ah ! que son intelligence de notre fragilité, de nos humeurs, de nos caprices, de nos besoins spirituels est merveilleuse ! A son contact, les âmes les plus basses s'ennoblissent, les âmes les plus barbares se civilisent. Elle aborde aux rivages où vivent des tribus farouches, et peu à peu les instincts brutaux et sanguinaires, l'habitude du vol, du meurtre, de la polygamie, de la bestialité cèdent à son action moralisatrice. Bientôt dans les îles de l'Océanie, dans les sables du désert, on voit régner la justice, la chasteté ; on voit s'établir le respect de la femme, de l'enfant, du lien conjugal ; on voit l'amour du Christ et de Dieu supplanter le fétichisme ; des chrétientés se forment dont les vertus rappellent les plus beaux jours de la première période évangélique. Par quel miracle de sagesse surnaturelle l'Église est-elle arrivée à ce

empire sur les cœurs et à le garder, car elle le garde ?

Elle le garde grâce à une vigilance qui ne se dément pas. Elle prémunit ses sujets contre tous les dangers : elle leur interdit les livres, les écoles dont les erreurs et les sophismes ébranleraient leur foi, la fréquentation des pessimistes qui les pousseraient au découragement ou au désespoir, des flatteurs qui les conduiraient à la présomption. Elle n'hésite pas à infliger des peines à la désobéissance. Il n'est pas une vertu dont elle ne signale la beauté, pas un vice dont elle ne révèle la laideur, dont elle ne découvre les causes et les effets. Elle prévoit les tentations auxquelles chacun est exposé d'après son âge, son état de vie. Elle trace une ligne de conduite aux époux et aux épouses, aux parents et aux enfants, aux médecins, aux juges, aux magistrats, aux riches, aux pauvres, aux patrons, aux ouvriers, aux rois, aux peuples. Elle proteste contre les abus de l'autorité et contre les excès de la liberté, contre l'esprit de tyrannie, contre l'esprit de sédition et d'anarchie. Mais ses jugements et ses ordres se signalent par leur pondération. Elle ne dépouille pas le capital de ses droits, sous prétexte de défendre les droits du travail ; elle n'enlève pas la propriété à ceux qui possèdent pour améliorer le sort de ceux qui ne possèdent pas ; elle n'invoque pas la justice dans des questions qui relèvent de la

charité ; elle veut quelquefois que nous tolérions une loi inique, quelquefois que nous la considérions comme nulle. Pour nous inspirer cette crainte salutaire qui exerce tant d'influence sur nous, elle nous entretient dans le souvenir de la mort, du jugement, du paradis, de l'enfer ; pour nous confirmer dans le seul sentiment qui sauve, l'amour de Dieu, elle s'efforce de nous attacher à Jésus-Christ en qui apparaît toute la bonté du Père, toute la splendeur attrayante de la substance éternelle. *Cum sit splendor substantiæ ejus.*

Hélas ! vis-à-vis des devoirs qui nous sont dictés au nom de l'Évangile, nous sommes infirmes ; une nature déchue, des passions ardentes obscurcissent la conscience : nous tombons dans le mal que nous désirions éviter, nous omettons le bien que nous désirions faire. L'Église ne se déconcerte pas ; elle nous offre les moyens de nous vaincre nous-mêmes et de triompher de notre misère. Elle dispose en notre faveur de ses trésors : grâces du baptême, grâces de la confirmation, grâces de l'eucharistie, grâces de la pénitence, grâces du mariage, grâces de l'ordre, grâces de l'extrême-onction, qui répondent à toutes nos faiblesses et à toutes nos nécessités. Ses temples sont toujours ouverts, ses mains sont toujours levées pour absoudre les coupables et leur rendre la vigueur qu'ils avaient perdue. Elle nous invite à manger le pain et le vin qu'elle nous a préparés, pain qui nourrit les forts et fait

germer les vierges. Après nous avoir régénérés, elle nous aide de mille façons à persévérer dans le bien, apportant dans sa conduite une activité, une constance, une longanimité qu'aucun événement ne prend au dépourvu (1).

Enfin, Messieurs, les âmes ne sont pas appelées à la même perfection, ni à la même gloire. L'Esprit qui souffle où il veut engage la masse dans la voie des préceptes, il entraîne les êtres d'élite dans la voie des conseils. A ces êtres de choix l'Église ménage un régime spécial afin qu'ils répondent dignement à leur grande vocation. Elle fixe les lois particulières qu'ils devront suivre pour pratiquer la pauvreté, la chasteté, l'obéissance; les moyens surnaturels qu'ils devront employer pour être fidèles aux devoirs de leur profession, pour se livrer aux exercices sublimes de la contemplation, de l'étude, de l'apostolat. Elle les enchaîne à l'autel afin que, continuellement en contact avec le Christ, ils puisent en lui, à chaque instant, la force de ne point s'arrêter, de ne point s'endormir dans leur ascension vers l'idéal divin. Dans cette œuvre, quelle n'est pas sa discrétion et sa largeur d'esprit! Elle n'autorise ni les austérités excessives qui brisant le corps lassent la volonté, ni les pratiques trop nombreuses, ni les exercices trop longs qui fatiguent la

(1) Append., N. 7, p. 329.

piété. Elle est l'ennemie du relâchement, mais aussi du zèle outré. Elle ne demande pas que tous les instituts se ressemblent : elle harmonise la discipline qu'elle leur impose avec l'idée qui les a fait naître. Elle offre les cloîtres où l'on jeûne, où l'on veille, où la louange ne se tait jamais à ceux de ses fils qui sont altérés de solitude, de pénitence et de mortification. Elle ouvre d'autres sanctuaires où les cœurs tourmentés par la passion d'étudier, d'évangéliser le monde, de secourir les pauvres, de soigner les malades et les enfants, de délivrer les captifs, trouvent un asile en rapport avec leurs goûts. Elle adopte saint Benoît, saint Bernard, saint Bruno, saint François, saint Dominique, saint Ignace, sainte Thérèse, saint Vincent de Paul, saint Alphonse de Liguori, et elle veille sur leur postérité.

Toutes ces milices sacrées tendent au même but final, mais l'Église, après avoir contrôlé leur conduite, et, au besoin, après l'avoir corrigée, leur permet de travailler, à leur manière, à leur propre sanctification et à l'établissement du royaume de Dieu. Sa prudence n'est pas plus à court dans la direction des âmes hautes que dans la direction des âmes ordinaires. Elle imite la Providence qui, avec le même souci de leur nature et la même sûreté, oriente vers leur fin respective les créatures sans raison, les hommes et les anges.

Messieurs, abandonnons-nous sans défiance et

sans crainte à cette prudence éprouvée. Lorsque l'Église se tait, lorsque l'Église attend, lorsque l'Église s'abstient, respectons son silence, sa patience, son abstention. Lorsque l'Église parle, lorsque l'Église se hâte, lorsque l'Église se prononce, inclinons-nous sans mauvaise humeur et sans arrière-pensée devant sa politique divine. Son chef plane au-dessus de nous. Des sommets où le Christ l'a élevé il voit mieux et plus loin que nous. Laissons les païens l'accuser de folie, parce qu'hier il se montrait, selon eux, trop intransigeant, parce qu'aujourd'hui il se montre, à leur gré, trop miséricordieux; laissons-les lui reprocher d'avoir proclamé hier les droits de la vérité, d'affirmer aujourd'hui les droits de la charité; laissons-les outrager l'absolutisme prétendu de Grégoire VII ou exalter sa grandeur. A nos yeux leur témoignage n'a aucune valeur, parce que, quelle que soit la conduite de l'Église, ils n'en reconnaîtront jamais la sagesse. Pendant près de deux cents ans ils se sont insurgés contre ses interventions dans la vie des peuples et dans les rapports des nations entre elles, ils l'ont bannie des congrès où elle devait paraître, ils ont répété qu'elle devait se renfermer dans les œuvres de bienfaisance, ils lui ont même contesté le droit d'enseigner le vrai et de dénoncer l'erreur ; maintenant ils affectent l'indignation si elle ne fulmine pas l'anathème en toute occasion et à tout propos, si elle n'use pas, avec la dernière rigueur, d'un privi-

lège qu'ils n'ont jamais accepté et que de toutes façons ils ont battu en brèche. Leur logique est en faute, leurs contradictions les condamnent (1). Pour nous, chrétiens, affranchis de leur joug, nous saurons que l'Église a reçu le pouvoir de régir l'âme des individus, l'âme des peuples, l'âme du monde; qu'il lui appartient d'user de ce pouvoir suivant les circonstances, suivant les suggestions de l'Esprit-Saint; qu'en lui obéissant nous sommes dans la voie droite; qu'en l'écoutant nous écoutons le Christ; qu'en la méprisant, nous méprisons Dieu lui-même, c'est-à-dire la sagesse éternelle. *Qui vos audit, me audit; qui vos spernit, me spernit.*

(1) Append., N. 8, p. 329.

RETRAITE PASCALE

PREMIÈRE INSTRUCTION

LUNDI SAINT

L'IMPRUDENCE

SOMMAIRE

Deux sortes de fautes contre la prudence : celles qui l'offensent ouvertement, celles qui l'offensent en affectant de suivre ses voies.

L'imprudence apparaît dans tous nos péchés. C'est une défaillance de la raison. Texte de saint Thomas. Multiples formes de l'imprudence. Ce discours s'attache à trois formes principales : la précipitation, l'inconsidération, l'inconstance, p. 175-176.

I

1. La précipitation. *a*) Ce qu'est la précipitation dans l'ordre physique. Témérité qu'elle comporte. Ce qu'elle est, par analogie, dans l'ordre moral. Ses caractères opposés à ceux de la prudence, p. 176-177.

b) La raison est coupable de témérité, quand elle agit avec précipitation. Précipitation imprudente des jeunes gens qui obéissent à leur ardeur, à leur fiévreuse impatience, à leurs rêves chimériques. Leur indocilité. Précipitation imprudente des pères et des mères qui se rallient avec légèreté à des systèmes, à des maîtres, à des collèges en vogue. Précipitation des âmes pieuses, trop promptes à adopter des dévotions bizarres que l'Eglise n'a pas approuvées. Précipitation des hommes politiques, passant à des partis, dont une mûre réflexion les eût éloignés. Précipitation des savants séduits par des théories aveuglément acceptées, p. 177-179.

c) La précipitation enlève toute sécurité au conseil. Délibérer à la hâte, ce n'est plus délibérer. La précipitation atteint la prudence dans sa fonction qui est de délibérer avec lenteur et avec sang-froid, p. 179.

II

L'inconsidération, seconde forme de l'imprudence. Elle trouble le jugement.

a) Elle nous empêche de voir les choses. L'homme irréfléchi parle sept fois avant de tourner sa langue. Il agit avec la même imprudence, sans rien examiner. Son défaut d'attention se retrouve dans tous ses actes. Malheurs qui résultent de cette frivolité, p. 179-181.

b) Elle nous empêche d'envisager toutes les faces d'une question. Elle nous laisse à la merci de nos premières impressions. Diverses imprudences dans lesquelles nous tombons quand nous sommes à sa merci. Bornes qu'elle met à notre esprit, p. 181-182.

c) Leçon que Jésus-Christ donne à ses apôtres et à nous, lorsque Jacques et Jean demandent au Maître de faire tomber le feu du ciel sur un village de Samarie. Jésus nous enseigne qu'avant de se prononcer, il faut regarder à tout, p. 182-183.

III

L'inconstance nuit à l'action.

a) L'homme inconstant recule, hésite devant les déterminations à prendre. Ses contradictions, sa mobilité, son défaut de suite. L'inconstance est ennemie de la prudence qui est un moteur, p. 183-184.

b) L'homme inconstant compromet ses intérêts matériels par ses changements. Dans le gouvernement de sa maison, il montre la même versatilité. Dans l'éducation de ses enfants, il adopte successivement toutes les méthodes sans s'attacher à aucune. L'inconstance dans le gouvernement des peuples est cause de graves maux. Elle entraîne de l'incohérence, un gaspillage de toutes les forces nationales, p. 184-185.

c) L'homme prudent se conduit autrement. Il se décide lentement, mais il poursuit l'exécution totale de son plan. Rien ne le décourage, il marche tout droit devant lui sans se détourner ni d'un côté, ni de l'autre. Notre-Seigneur nous a mis en garde contre l'inconstance et l'irrésolution. Quand on a résolu de le suivre, il veut qu'on le fasse immédiatement. « Laissez les morts ensevelir les morts », p. 185-186.

La prudence nous impose de réfléchir mûrement avant de nous décider, d'envisager tous les côtés de la question à

résoudre, mais nos décisions doivent être effectives. Il importe surtout d'être réfléchi, judicieux, constant dans l'affaire du salut. Culpabilité de ceux qui ne veulent ni y penser, ni se mettre à l'œuvre, ni persévérer dans leur effort. Les trois vices qu'on vient de signaler ont leur principe dans la luxure, p. 186-187.

RETRAITE PASCALE

PREMIÈRE INSTRUCTION

LUNDI SAINT

L'IMPRUDENCE

« *Arenam et salem et massam ferri facilius est ferre quam hominem imprudentem.*

Il est plus facile de porter le sable, le sel et une masse de fer que l'homme imprudent. »

Ecclésiastique, xxii, 18.

Messieurs,

Les fautes qui outragent la prudence sont de deux espèces : les unes la blessent ouvertement, les autres l'offensent en affectant de suivre ses voies. Les premières ne trompent personne, les dernières, en se dissimulant sous des apparences habiles, passent auprès des gens naïfs et non prévenus pour des

qualités. Nous dirons prochainement les noms de celles-ci, parlons d'abord de celles-là.

L'imprudence vient évidemment à la pensée quand on songe aux vices contraires à la vertu dont nous nous occupons. Elle a sa part dans tous nos péchés, comme la prudence a la sienne dans toutes nos bonnes actions, parce qu'elle implique, par ses travers variés, une défaillance de la raison dont la prudence assure dans la vie la souveraineté. *Nullum enim peccatum potest accidere, nisit sit defectus in aliquo actu rationis dirigentis* (1). Elle apparaît avec tous ses inconvénients dans l'ordre privé, dans l'ordre domestique, dans l'ordre politique, elle rend l'homme incapable de se conduire lui-même, de gouverner sa famille, de régner sur son pays.

Je ne vous demanderai pas de vous arrêter à toutes ses formes, nous serions entraînés trop loin; je me contenterai de vous en signaler quelques-unes. Aujourd'hui, je vous mettrai en garde contre la précipitation, contre l'inconsidération, contre l'inconstance qui nuisent aux méditations, aux jugements, aux succès de la prudence.

I

En physique, nous appelons précipitation l'impétuosité du mouvement qui, sans s'arrêter aux degrés

(1) IIª IIæ, q. LIII, art. 2.

intermédiaires, entraîne les corps des sommets à l'abîme. Cette précipitation se confond avec la témérité toujours prête, au risque de nous perdre, à s'élancer d'un bond de la montagne dans le ravin, à passer de l'extrémité à l'autre de l'espace, sans tenir compte des milieux. En morale, par analogie, nous accusons de précipitation l'homme qui court à la hâte et au hasard sans réfléchir, qui s'engage avant d'avoir consulté le passé, avant d'avoir étudié le présent, avant d'avoir envisagé l'avenir, avant d'avoir comparé le passé, le présent et l'avenir, avant d'avoir écouté les avertissements que l'expérience lui aurait apportés.

Qu'il soit entraîné par la fureur de ses instincts ou de sa volonté, qu'il obéisse à son orgueil ou au besoin de planer au-dessus des lois communes, qu'importe, il abandonne la raison, il se meut en dehors de la prudence. *Illa dicuntur fieri temere, quæ ratione non reguntur* (1). Que de réflexions j'aurais à faire, Messieurs, au sujet de cette doctrine ! Que de fois, jeunes gens, nous vous avons prévenus contre votre ardeur, contre votre impatience, contre votre désir fiévreux d'agir, contre vos rêves chimériques, contre votre vain espoir de transfigurer le monde en un jour. Nous vous disions : prenez garde, n'allez pas si vite, n'oubliez pas le précepte du Philosophe : « *Oportet consiliari tarde.* Il faut donner du temps à la

(1) IIª IIæ, q. LIII, art. 3, ad 2um.

réflexion (1). » Nous vous disions : « Ne vous croyez pas plus sages que vos pères, ne vous illusionnez pas au point de penser que vos idées, que vos œuvres auront une fortune meilleure que celles de vos devanciers. » Nous vous disions : « Votre génie est ordinaire, votre éloquence médiocre, votre logique souvent infirme, votre romantisme fatigant, votre littérature vague et incorrecte, vos desseins encore moins bruyants qu'obscurs. » Nous vous disions : « A droite, à gauche, des ennemis vous tendent des pièges où vous tomberez infailliblement si vous ne prenez vos précautions. » Vous fermiez l'oreille à ces accents; trop sûrs de vous-mêmes, vous vous lanciez à corps perdu dans les aventures doctrinales, politiques, sociales où vous deviez perdre votre auréole et votre crédit. Imprudence ! précipitation ! témérité !

Et vous, pères et mères, êtes-vous moins répréhensibles quand, avec une inexcusable légèreté, vous vous ralliez à des systèmes nouveaux d'éducation, quand vous adoptez des maîtres, des collèges en vogue, sans vous demander un instant si vos fils trouveront où vous les placez les leçons intellectuelles et morales dont ils ont besoin ?

Et vous, âmes pieuses, ne craignez-vous pas de vous égarer lorsque vous accordez votre confiance et votre appui aux prophètes, aux inventeurs de dévotions bizarres que l'Église n'a point autorisées ?

(1) Aristote. *Mor. à Nicom.*, vi, chap. 9.

Et vous, hommes politiques, ne trahissez-vous pas votre sublime mandat en apportant vos suffrages à des partis et à des lois qu'un peu de réflexion vous aurait fait réprouver ?

Et vous enfin, savants, avec quelle hâte maladive vous accueillez les affirmations, les théories, les hypothèses les plus discutables, au risque de revenir en arrière et de brûler bientôt ce que vous adorez maintenant !

La précipitation enlève toute sécurité à la délibération. Délibérer à la hâte, ce n'est plus délibérer, c'est négliger une partie des informations qui eussent éclairé nos esprits, écouter avec impatience les voix qui parlent, les échos qui retentissent, fermer les yeux aux signes qui apparaissent dans le ciel ou sur la terre, étouffer ou interrompre les témoignages, pousser à une sentence prématurée, ignorer que « la sagesse ne consiste pas toujours à faire les choses promptement, mais à les faire dans le temps qu'il faut (1) », si l'on ne veut occasionner de déplorables catastrophes et d'irréparables maux. La précipitation atteint donc la prudence dans sa fonction qui est de délibérer avec lenteur et avec sang-froid.

II

L'inconsidération est une seconde forme de l'imprudence. Elle nous empêche de bien juger,

(1) Bossuet. Sermon sur la Providence.

est achevé, rien n'aboutit. A propos de tout, son défaut de logique et de fermeté apparaît au grand détriment de ses intérêts. Dans la gestion de ses affaires matérielles il s'attache à une idée, puis il y renonce ; à peine s'est-il montré partisan d'une combinaison qu'il en cherche une autre. Dans le gouvernement de sa maison il témoigne de la même versatilité. On commence à exécuter ses ordres, il en donne de contraires, il exige qu'on défasse le soir ce qu'il avait commandé de faire le matin. Ceux qui lui sont soumis restent désorientés, ne savent comment s'y prendre pour atténuer les effets désastreux de cette direction sans suite et sans unité.

Dans l'éducation physique, intellectuelle, morale de ses enfants, il adopte les unes après les autres des méthodes qui se combattent. Les régimes les plus divers obtiennent tour à tour son assentiment, aucun ne réussit, car aucun n'est appliqué avec persévérance. Un programme d'instruction est choisi, puis on lui en préfère un autre, les enfants déroutés finissent par ne rien apprendre et par ne rien savoir. Leur vie morale et religieuse souffre au même degré de ces revirements perpétuels qui sont ennemis d'une formation solide du cœur et de la conscience. Que devrais-je dire des désastres causés par l'inconstance dans le gouvernement des peuples? Des mesures qui se contrecarrent, des décrets qui s'annulent, des lois que l'on rapporte au moment où elles entraient en vigueur, une incohérence, un

désordre, un gaspillage de toutes les richesses, de toutes les forces nationales : telles sont en quelques mots les conséquences déplorables de ce vice. Le bien public est compromis; les sujets qu'on pousse tantôt dans un sens, tantôt dans un autre s'irritent de recevoir des directions si opposées, perdent toute confiance en leurs chefs, et, à la première circonstance favorable, ils les dépouillent d'une autorité dont ils se servent si mal.

L'homme prudent ne tombe pas dans ce travers. Il se décide lentement, mais, quand son plan est formé, il en poursuit l'exécution totale.

Rien ne le décourage parce que sa volonté est à la hauteur de sa raison, et son action aussi ferme que son jugement. Il marche tout droit devant lui sans se relâcher, sans se laisser distraire ni impressionner par les ennuis qu'il rencontre, par les hostilités qu'il brave intrépidement. Il ressemble à ces animaux mystiques dont parle Ezéchiel. « Chacun d'eux, dit le Prophète, avance et va où l'emporte l'impétuosité de l'Esprit, il ne se retourne point, mais, d'un trait, il arrive au but. (1) » Notre-Seigneur nous a mis en garde contre l'inconstance avec une énergie qui ne supporte pas l'irrésolution. Il passait devant une maison visitée par la douleur ; un fils pleurait la mort de son père. Il regarda le Maître et se sentit pressé de tout

(1) Ezéchiel, I, 12.

quitter pour s'attacher à lui. Jésus lisait dans son âme et dans ses pensées : « Suivez-moi », dit-il. Le jeune homme hésita, il demanda la permission d'ensevelir son père. Mais Jésus l'entraîna par ces vigoureuses paroles : « Laissez les morts ensevelir les morts, et, vous, allez, annoncez le royaume de Dieu. » Peu de temps après, un autre disciple décidé à se joindre à Jésus, voulait différer : « Seigneur disait-il, je vous suivrai; mais laissez-moi dire adieu à mes proches. — Quiconque, répondit Jésus, met la main à la charrue et regarde en arrière n'est pas propre au royaume de Dieu (1). »

Le Sauveur par ces discours nous montrait que l'on ne doit pas s'arrêter en chemin, qu'il faut exécuter ce que, en toute sagesse, on a résolu.

Messieurs, lorsque vous étudiez une question pratique, ne vous hâtez pas, entourez-vous de tout ce qui peut vous éclairer : consultez votre expérience et celle des autres, examinez à loisir le pour et le contre afin de ne point vous lier trop tôt ni au hasard. Quand l'heure est venue de vous prononcer envisagez bien tous les côtés, toutes les conséquences de la résolution que vous allez prendre. Mais rendez vos décisions effectives et réalisez vos desseins en vous mettant à l'œuvre : car à quoi bon délibérer et se résoudre si c'est pour ne pas agir. Soyez

(1) S. Luc, IX, 59-62.

réfléchis, judicieux et constants surtout dans l'affaire capitale de votre salut. Vous êtes obligés d'y penser mûrement, de choisir un parti, de vous y tenir et d'employer de fait tous les moyens indiqués par votre conscience. Combien refusent de s'appesantir sur ce grave problème ? Combien n'en regardent qu'une face ? Combien après lui avoir donné sa vraie solution en restent là sans conformer leur vie aux exigences de la vérité qu'ils ont reconnue ? Combien n'entrent dans la voie du bien ou de la perfection que pour en sortir l'instant d'après? Nombreux sont ceux qui commencent, rares ceux qui continuent, plus rares encore ceux qui achèvent. Efforcez-vous, Messieurs, d'être parmi les hommes qui commencent, qui continuent et qui achèvent. Pour cela défiez-vous des passions. Les passions aveuglent l'esprit, égarent le jugement, enlèvent à la volonté sa constance et l'empêchent de tendre à son but. Saint Thomas enseigne que la précipitation, l'inconsidération et l'inconstance ont leur source principale dans la luxure qui nous rend esclaves des plaisirs sensibles, qui trouble la raison et la dépouille de son indépendance et de son autorité. En terminant, je vous exhorte de tout mon cœur à craindre ce vice, à le combattre pour éviter toute imprudence, pour suivre dans vos actes les conseils, les décisions et les ordres de la sagesse.

Ainsi soit-il.

est achevé, rien n'aboutit. A propos de tout, son défaut de logique et de fermeté apparaît au grand détriment de ses intérêts. Dans la gestion de ses affaires matérielles il s'attache à une idée, puis il y renonce ; à peine s'est-il montré partisan d'une combinaison qu'il en cherche une autre. Dans le gouvernement de sa maison il témoigne de la même versatilité. On commence à exécuter ses ordres, il en donne de contraires, il exige qu'on défasse le soir ce qu'il avait commandé de faire le matin. Ceux qui lui sont soumis restent désorientés, ne savent comment s'y prendre pour atténuer les effets désastreux de cette direction sans suite et sans unité.

Dans l'éducation physique, intellectuelle, morale de ses enfants, il adopte les unes après les autres des méthodes qui se combattent. Les régimes les plus divers obtiennent tour à tour son assentiment, aucun ne réussit, car aucun n'est appliqué avec persévérance. Un programme d'instruction est choisi, puis on lui en préfère un autre, les enfants déroutés finissent par ne rien apprendre et par ne rien savoir. Leur vie morale et religieuse souffre au même degré de ces revirements perpétuels qui sont ennemis d'une formation solide du cœur et de la conscience. Que devrais-je dire des désastres causés par l'inconstance dans le gouvernement des peuples? Des mesures qui se contrecarrent, des décrets qui s'annulent, des lois que l'on rapporte au moment où elles entraient en vigueur, une incohérence, un

désordre, un gaspillage de toutes les richesses, de toutes les forces nationales : telles sont en quelques mots les conséquences déplorables de ce vice. Le bien public est compromis; les sujets qu'on pousse tantôt dans un sens, tantôt dans un autre s'irritent de recevoir des directions si opposées, perdent toute confiance en leurs chefs, et, à la première circonstance favorable, ils les dépouillent d'une autorité dont ils se servent si mal.

L'homme prudent ne tombe pas dans ce travers. Il se décide lentement, mais, quand son plan est formé, il en poursuit l'exécution totale.

Rien ne le décourage parce que sa volonté est à la hauteur de sa raison, et son action aussi ferme que son jugement. Il marche tout droit devant lui sans se relâcher, sans se laisser distraire ni impressionner par les ennuis qu'il rencontre, par les hostilités qu'il brave intrépidement. Il ressemble à ces animaux mystiques dont parle Ezéchiel. « Chacun d'eux, dit le Prophète, avance et va où l'emporte l'impétuosité de l'Esprit, il ne se retourne point, mais, d'un trait, il arrive au but. (1) » Notre-Seigneur nous a mis en garde contre l'inconstance avec une énergie qui ne supporte pas l'irrésolution. Il passait devant une maison visitée par la douleur ; un fils pleurait la mort de son père. Il regarda le Maître et se sentit pressé de tout

(1) Ezéchiel, I, 12.

quitter pour s'attacher à lui. Jésus lisait dans son âme et dans ses pensées : « Suivez-moi », dit-il. Le jeune homme hésita, il demanda la permission d'ensevelir son père. Mais Jésus l'entraîna par ces vigoureuses paroles : « Laissez les morts ensevelir les morts, et, vous, allez, annoncez le royaume de Dieu. » Peu de temps après, un autre disciple décidé à se joindre à Jésus, voulait différer : « Seigneur disait-il, je vous suivrai; mais laissez-moi dire adieu à mes proches. — Quiconque, répondit Jésus, met la main à la charrue et regarde en arrière n'est pas propre au royaume de Dieu (1). »

Le Sauveur par ces discours nous montrait que l'on ne doit pas s'arrêter en chemin, qu'il faut exécuter ce que, en toute sagesse, on a résolu.

Messieurs, lorsque vous étudiez une question pratique, ne vous hâtez pas, entourez-vous de tout ce qui peut vous éclairer : consultez votre expérience et celle des autres, examinez à loisir le pour et le contre afin de ne point vous lier trop tôt ni au hasard. Quand l'heure est venue de vous prononcer envisagez bien tous les côtés, toutes les conséquences de la résolution que vous allez prendre. Mais rendez vos décisions effectives et réalisez vos desseins en vous mettant à l'œuvre : car à quoi bon délibérer et se résoudre si c'est pour ne pas agir. Soyez

(1) S. Luc, IX, 59-62.

réfléchis, judicieux et constants surtout dans l'affaire capitale de votre salut. Vous êtes obligés d'y penser mûrement, de choisir un parti, de vous y tenir et d'employer de fait tous les moyens indiqués par votre conscience. Combien refusent de s'appesantir sur ce grave problème ? Combien n'en regardent qu'une face ? Combien après lui avoir donné sa vraie solution en restent là sans conformer leur vie aux exigences de la vérité qu'ils ont reconnue ? Combien n'entrent dans la voie du bien ou de la perfection que pour en sortir l'instant d'après? Nombreux sont ceux qui commencent, rares ceux qui continuent, plus rares encore ceux qui achèvent. Efforcez-vous, Messieurs, d'être parmi les hommes qui commencent, qui continuent et qui achèvent. Pour cela défiez-vous des passions. Les passions aveuglent l'esprit, égarent le jugement, enlèvent à la volonté sa constance et l'empêchent de tendre à son but. Saint Thomas enseigne que la précipitation, l'inconsidération et l'inconstance ont leur source principale dans la luxure qui nous rend esclaves des plaisirs sensibles, qui trouble la raison et la dépouille de son indépendance et de son autorité. En terminant, je vous exhorte de tout mon cœur à craindre ce vice, à le combattre pour éviter toute imprudence, pour suivre dans vos actes les conseils, les décisions et les ordres de la sagesse.

Ainsi soit-il.

DEUXIÈME INSTRUCTION

MARDI SAINT

LA NÉGLIGENCE

SOMMAIRE

Enumération de quelques péchés contre la prudence. La négligence compte parmi ces péchés. C'est la source de beaucoup de maux.

La négligence est une paresse de volonté qui nous empêche de faire ce que nous devrions faire, qui remet à demain l'œuvre qu'il faudrait accomplir aujourd'hui, p. 193-194.

I

a) La négligence est une mollesse qui inspire l'horreur de l'effort et de l'action. Ténacité de cette paresse. Elle compromet les intérêts matériels des individus et des familles, elle est fatale à l'éducation et à la formation des enfants, fatale aussi au bien public lorsqu'on la trouve en ceux qui en sont chargés.

Conséquences fâcheuses de ce vice : la vie personnelle est livrée au hasard, la vie du foyer à l'indiscipline, au désordre, les nations gouvernées par des chefs indolents vont à leur perte. Désorganisation des finances, des armées, etc. Responsabilité des rois fainéants, p. 194-196.

b) Gravité de la négligence qui porte sur les choses spirituelles. Exhortations de saint Paul contre la négligence. L'homme négligent résiste à toutes les grâces. Rien ne le fait sortir de sa léthargie. Sa faute est un outrage à Dieu que l'on injurie quand on ne lui accorde aucune attention. Cet outrage va jusqu'au mépris et ce mépris jusqu'à une sorte d'athéisme. Explication de cette pensée. Imprudence de cette conduite où notre salut est exposé. Parabole des invités qui négligèrent de se rendre aux noces. Leur négligence dégénère en violence et en haine. Leur châtiment, p. 196-199.

II

Seconde forme de la négligence : le délai, le retard.

a) Imprudence de ceux qui attendent toujours, qui remettent les affaires au lendemain. Au point de vue terrestre, malheurs causés par cette sorte de négligence. Si les hommes chargés de nos destins n'avaient pas cédé à cette nonchalance, nous aurions économisé de l'or, des forces, des vies, p. 199-200.

b) Au point de vue spirituel, dangers courus par les âmes qui renvoient leur conversion à une époque lointaine. En différant, ils vont à une surprise mortelle.

Leurs illusions : ils comptent sur un temps qui ne leur sera pas donné. Ils se croient vigoureux quand ils déclinent, ils espèrent en un avenir dont ils ne sont pas les maîtres. Le Seigneur vient à l'improviste. Ils attendent des grâces plus efficaces qui leur seront refusées car, par leur inertie, ils lassent la patience divine. Dieu en se soumettant à leurs caprices deviendrait leur complice. Ils le forcent pour ainsi dire à les abandonner. Terrible leçon que contient à ce sujet la parabole des vierges folles. Langage que Bourdaloue prête à Dieu irrité des retards de l'homme négligent. Dernière illusion : l'homme négligent s'imagine que, plus tard, il lui sera plus facile d'agir. Il se trompe; car, de plus en plus il sera l'esclave de ses habitudes et de plus en plus ses forces morales s'épuiseront. L'état des hommes négligents a chance de durer jusqu'à la mort. A ce moment, s'ils ne sont pas frappés subitement, ils auront bien du mal à se recueillir, à se souvenir, à s'occuper de leur éternité. Valeur médiocre de la conversion consentie à la dernière extrémité. Il va au-devant de la malédiction, celui qui fait l'œuvre de Dieu avec négligence, p. 200-205.

Bien des voix accusent aujourd'hui la négligence et l'incurie des uns et des autres. Eloquence de ces voix qui nous parlent sur un ton si tragique de la fragilité de nos vies et de nos bonheurs. La grâce se prodigue et nous pousse au milieu des événements lugubres de ce temps, vers Celui qui peut seul rétablir l'équilibre dans la justice et dans la paix, p. 205-207.

DEUXIEME INSTRUCTION

MARDI SAINT

LA NÉGLIGENCE

« *Illi autem neglexerunt et abierunt, alius in villam suam, alius vero ad negotiationem suam.*

Négligeant l'invitation qu'ils avaient reçue, ils s'en allèrent, l'un à sa maison des champs, l'autre à son trafic. »

Saint Matthieu, xxii, 5.

Messieurs,

L'homme pèche directement contre la prudence par précipitation, par inconsidération, par inconstance. Il pèche contre elle, quand, méconnaissant sa faiblesse, il méprise l'expérience de ses pères, les conseils de ses contemporains, les avertissements du ciel, les suggestions du Saint-Esprit. Il pèche contre elle par défaut de discipline, par défaut de prévoyance, par défaut de circonspection et de pré-

caution. Il pèche contre elle par oubli du passé, par inintelligence du présent, par insouciance de l'avenir. Il pèche aussi contre elle par négligence. La négligence est une de nos plus déplorables infirmités, un de nos vices les plus féconds en misères de toute sorte. Dans la vie individuelle, dans la vie domestique, dans la vie publique, elle occasionne des calamités innombrables.

La négligence est une paresse de volonté qui nous empêche de faire ce que nous devrions faire, qui remet à demain l'œuvre qu'il faudrait accomplir aujourd'hui. Elle s'abstient et s'excuse lorsqu'on lui demande de se prononcer; elle réclame des sursis lorsque le temps presse, et, lorsque, par un retard, on compromet le bien.

I

La négligence nous empêche de faire ce que nous devrions faire qu'elle obéisse soit à la nonchalance, soit à la mauvaise volonté, soit au mépris.

Il y a beaucoup d'hommes à qui la mollesse inspire l'horreur de l'effort et de l'action. Ils préfèrent laisser les choses aller à l'aventure que de les toucher du bout du doigt. Rien ne peut secouer leurs habitudes de paresse et d'oisiveté. Leur insouciance passe toutes les bornes. Leurs intérêts sont en jeu, ils n'en ont cure. Il faudrait résoudre un problème, prendre des mesures et des précautions; il faudrait semer, mouiller leurs prés, planter leur terre, arracher l'ivraie,

récolter leurs blés, ils restent plongés dans leur apathie. Leur maison menace ruine, elle demande des réparations, des étayages ; ils ne s'en occupent pas. Leurs enfants montrent des penchants qui ne tarderont pas à tourner au mal, il est urgent de les reprendre, de les corriger ; ils ferment les yeux, ils affectent de ne point voir pour s'épargner l'ennui d'intervenir. Ils ne sortent point de leur indifférence même quand il s'agit du salut public. Ils craignent les contrariétés, les oppositions, ils reculent devant les initiatives, ils se désintéressent de tout, sauf peut-être de leurs distractions et de leurs plaisirs faciles. Voyez-vous déjà combien cette disposition est coupable, combien elle offense la raison droite qui apporte tant de vigilance, tant de sollicitude au bien général ou particulier ? Qui donc pourrait calculer les conséquences d'un pareil vice ? La vie personnelle est abandonnée au hasard, elle prend n'importe quel caractère, sans que nous essayions d'en diriger le cours, ni d'en tenir les rênes. « On perd ce que l'on néglige », dit Bossuet. Un jour, on se réveille dans le dénuement, dans des embarras inextricables. Le Saint-Esprit nous l'enseigne :

> La paresse fait tomber dans l'assoupissement,
> Et l'âme nonchalante éprouvera la faim,
>
> . . . . . .
>
> Celui qui n'est pas attentif à sa voie mourra (1).

(1) *Proverbes*, XIX, 15-16.

Au foyer, par la faute de l'homme négligent, il n'y a aucune discipline, le désordre, le gaspillage y sont maîtres, la fortune n'a point de gérant, la famille point de guide; ainsi oubliée la maison s'écroule. Un pays livré à un prince négligent court à sa perte. Il ne tire presque aucun parti de son propre génie, de ses propres ressources. Nulle organisation des finances, des armées, du commerce. L'État est une barque sans pilote qui n'affronte pas longtemps le caprice des vents et des flots. Lorsque cette indifférence et ce défaut de sollicitude se retrouvent du haut en bas de l'échelle hiérarchique, bientôt les éléments de la société se désagrègent, entrent en lutte, compromettent chaque jour davantage le bien du peuple... Quelle responsabilité n'encourent pas les rois fainéants, qui, par indolence et par inertie, préparent à leurs sujets ces calamités !

Dans le domaine de la religion la négligence est cause de malheurs d'autant plus graves que notre sort éternel est en question. Saint Paul écrivait à Timothée : « *Noli negligere gratiam quæ in te est.* Ne néglige pas la grâce qui est en toi (1) », et aux Corinthiens : « *Hortamur vos, ne in vacuum gratiam Dei recipiatis.* Nous vous exhortons à ne pas recevoir en vain la grâce de Dieu (2). » L'homme

(1) I *Timot.*, IV, 14.
(2) I *Corinth.*, I, 6.

négligent n'attache aucun prix aux dons surnaturels qui lui sont offerts, il les rend inutiles. La Providence met à sa disposition tous les moyens de se sanctifier et de se sauver. Au dehors il entend la parole évangélique qui devrait exciter son attention, il voit des exemples qui devraient toucher son cœur ; au dedans des inspirations secrètes, des remords le pressent de changer sa conduite, il ne sort point de sa fatale léthargie. Si l'on insiste, si on le secoue, il répond par un refus catégorique : il a ses affaires, il a besoin de son repos, qu'on le laisse tranquille. Si l'on revient à la charge, il s'irrite et considère comme un ennemi quiconque s'efforce de l'arracher à son sommeil.

Il y a dans son attitude un outrage à Dieu et une souveraine imprudence. Il y a un outrage à Dieu, car nous injurions la personne à laquelle nous n'accordons pas la moindre attention, dont nous n'écoutons pas la parole, dont nous repoussons les avances. Cette injure va jusqu'au mépris, car ne faire aucun cas de quelqu'un, c'est le mépriser. Ce mépris contient une sorte d'athéisme car, « ce à quoi nous ne daignons pas penser est comme nul à notre égard. Ceux-là donc disent en leur cœur que Dieu n'est pas qui ne le jugent pas digne qu'on pense à lui sérieusement; à peine sont-ils attentifs à sa vérité, quand on prêche; à sa majesté, quand on sacrifie; à sa justice, quand il frappe; à sa bonté, quand il donne; enfin, qui le comptent tellement

pour rien qu'ils pensent, en effet, n'avoir rien à craindre tant qu'ils n'ont que lui pour témoin (1). » Dans cette faute, il y a une souveraine imprudence. Comment ceux qui la commettent, ayant négligé le salut que leur apportait le Seigneur, échapperont-ils au châtiment? *Quomodo nos effugiemus, si tantam neglexerimus salutem* (2)? La patience de Dieu a un terme, il délaissera en ce monde ceux qui l'ont délaissé; dans l'autre il se vengera de l'oubli volontaire et obstiné dont il a été l'objet.

Notre-Seigneur dans une parabole nous a montré les rigueurs auxquelles on s'expose quand par négligence on refuse d'obéir à la grâce.

Quelques jours avant son martyre, il était entré le matin dans le temple de Jérusalem. Il y rencontra les Pontifes, les scribes, les anciens du peuple qui le harcelèrent de questions. A la fin de ces discussions le Sauveur dit : « Le royaume des cieux est semblable à un roi qui faisait les noces de son fils. Il envoya ses serviteurs appeler ceux qui avaient été invités; et ils ne voulurent pas venir. Il envoya encore d'autres serviteurs chargés de dire aux conviés : Voilà que j'ai préparé mon festin, on a tué mes bœufs et mes animaux engraissés, tout est prêt, venez aux noces. *At illi neglexerunt.* Mais ils n'en tinrent aucun compte, ils s'en allèrent, l'un à sa maison de campagne, l'autre à son négoce, et les

(1) Bossuet. Sermon sur l'endurcissement.
(2) *Hébreux*, II, 3.

autres se saisirent des serviteurs ; après les avoir injuriés, ils les tuèrent. Le roi l'ayant appris entra dans une grande colère, envoya des armées, extermina ces meurtriers et brûla leur ville (1). » Cette parabole où la négligence des choses divines est poussée à son dernier degré, qui est le mépris et la haine, s'applique à Jérusalem ; elle s'applique aussi à toute âme tombée dans le vice dénoncé par Jésus-Christ.

II

La négligence affecte une seconde forme moins grave, mais grave encore : la forme du délai et du retard. Nous péchons en remettant au lendemain ce que nous devrions faire le jour même. Que d'affaires échouent parce qu'elles n'ont pas été réglées au moment voulu, que d'épreuves nous seraient épargnées, si nous savions les prévenir à temps ! Il y a une foule d'hommes qui passent leur existence à attendre, qui se promettent perpétuellement d'agir et qui n'agissent jamais. Leurs résolutions portent sur l'avenir, non sur le présent ; ils escomptent une occasion plus favorable, ils croient ou feignent de croire que la besogne sera plus facile dans une année, dans dix ans Au point de vue terrestre, sans cesse nous tom-

(1) S. Matthieu, xxii.

bons dans mille embarras, parce que nous n'avons pas su nous mettre à l'œuvre assez tôt. Nul ne saurait dire ce qu'ont souffert nos intérêts patriotiques, parce que l'on n'a pas pris les mesures nécessaires à la date opportune... Serions-nous condamnés à la gêne, aux sacrifices et aux restrictions sans nombre que l'on nous impose, si, au lieu de traîner en longueur les discussions, de multiplier les conseils, on avait donné des ordres et pressé leur exécution? Non, et, de plus, on aurait économisé de l'or, des forces, des vies.

Ces retards sont spécialement coupables quand il s'agit de notre salut.

L'œuvre de notre salut et de notre sanctification demande que nous disions une bonne fois, non plus je penserai à mon âme, mais j'y pense; non plus je briserai avec mes mauvaises habitudes, mais je brise à l'instant même; non plus je reviendrai à Dieu, mais j'y reviens. C'est un spectacle profondément attristant de voir tant d'hommes ajouter les délais aux délais, renvoyer à une époque lointaine ce qu'il faudrait accomplir sur-le-champ. Ils vivent dans la sécurité la plus trompeuse. En différant, ils vont à une surprise mortelle. Imprudents qui comptent sur un temps qui ne leur sera pas donné, sur une grâce plus efficace qui ne leur sera pas offerte, sur une volonté plus forte qu'ils ne trouveront pas en eux!

Vous vous sentez encore vigoureux, dites-vous,

il n'y a pas urgence à liquider les affaires de votre conscience. D'abord vous êtes peut-être dans une complète illusion sur votre état. Tout le monde constate que vous déclinez, vous seul ne vous en apercevez pas ; vous croyez avoir une longue route à parcourir et vous avez un pied dans le tombeau. C'est une des grandes douleurs de notre ministère d'entendre des mourants répondre lorsque nous les invitons à revenir à Dieu : « Quand je serai guéri, quand je serai mieux, je vous obéirai. »

Fussiez-vous pleins de santé, l'avenir ne vous appartient pas. Nous disposons du présent, nullement du futur. Notre-Seigneur nous a prévenus souvent : « Veillez, disait-il, vous ne savez ni le jour ni l'heure. Vous serez appelés devant le Fils de l'homme lorsque vous y penserez le moins. *Estote parati*, soyez donc prêts. » Le serviteur infidèle était convaincu que son maître n'était pas près de venir ; il maltraite ses compagnons, il mange, il boit, il s'enivre ; soudain le Maître arrive pour juger et frapper ce téméraire. Dans cette incertitude, n'est-ce pas une folie de risquer son sort éternel quand on peut l'assurer immédiatement?

Je le veux, il vous sera permis de vivre longtemps, et dans cette perspective vous attendez de Dieu une grâce plus capable de vous arracher à votre infirmité et de vous engager dans la bonne voie. Nouvelle erreur ! Sans vouloir mettre des bornes à une misé-

ricorde qui est infinie, ne faut-il pas dire qu'en résistant à une première grâce on se prive d'une seconde, qu'en obéissant à l'une on en attire une autre? Quel étrange raisonnement de prétendre que Dieu sera pour nous plus prévenant parce que nous aurons méprisé ses avances, que nos fautes en s'accumulant exciteront sa bonté en notre faveur et non sa vengeance contre nous, qu'il sera d'autant plus fidèle à l'amour qu'il nous portait que nous-mêmes nous serons montrés plus rebelles et plus ingrats! Si Dieu se conduisait ainsi, il encouragerait le mal et il en deviendrait en quelque façon le complice, puisque, au lieu de punir nos iniquités, il les récompenserait par des secours de choix et par des privilèges. Il renverserait tout l'ordre de sa Providence qui a promis au juste ses bénédictions et menacé de ses vengeances le pécheur qui le repousse. Aussi vaudrait-il mieux comprendre qu'en abusant de sa patience nous forçons presque Dieu à nous abandonner, et, pour mettre sa sainteté à l'abri de tout reproche, de nous retirer ses dons.

Les Vierges folles s'étaient persuadées que l'Époux les recevrait toujours à son banquet : elles avaient négligé de remplir leurs lampes. Lorsque le cri retentit : « *Ecce Sponsus venit, exite obviam ei.* Voici l'Époux : allez au-devant de lui », elles coururent acheter de l'huile, mais elles arrivèrent trop tard pour s'unir au cortège déjà entré dans la salle du festin. Elles frappèrent en vain à la porte : la

porte refusa de s'ouvrir. Elles n'obtinrent qu'un mot désespérant : « *Nescio vos.* Je ne vous connais pas. » C'était la réprobation. Il est à craindre qu'il en soit ainsi de nous, que Dieu s'éloigne quand nous serons prêts à nous rapprocher de Lui, que nous ne puissions plus le trouver quand nous le chercherons, que même la volonté de l'atteindre nous manque, parce que nous n'en aurons pas usé quand il nous était facile de le faire. Bourdaloue, en s'inspirant d'Isaïe, prête à Dieu ce langage impressionnant : « Comme roi des siècles et monarque éternel, je voulais les prémices de vos années; je voulais ces années de prospérité, qui furent des années de dissolution; je voulais ces années de santé que vous avez consumées dans le repos oisif d'une vie molle et paresseuse ; je voulais cette jeunesse, dont vous avez fait le scandale de tant d'âmes; je voulais cet âge mûr qui s'est passé dans les intrigues de cette ambition démesurée. Vous avez sacrifié tout cela au monde, et vous l'avez fait dans l'assurance que ce serait assez de m'en offrir quelques débris ; et moi je vous dis que ces oblations me sont odieuses, qu'il est de ma gloire de les réprouver : *Solemnitates vestras odivit anima mea ; facta sunt mihi molesta, laboravi sustinens* (1). »

Dernière illusion. Nous nous excusons de notre négligence et de nos retards en disant : mainte-

(1) Sermon sur le retardement de la Pénitence.

nant je ne me sens pas assez d'énergie, mes passions sont trop vives ; peu à peu, je changerai, les feux de la convoitise s'éteindront en moi, ma volonté s'affermira, bientôt l'œuvre me sera facile qui, à présent, m'est impossible. Espoir insensé! L'expérience nous enseigne que « les vices ne s'affaiblissent pas avec la nature, et que les inclinations ne se changent pas avec la couleur des cheveux (1) ». Au contraire, en vertu de nos actes nous contractons des habitudes, ces habitudes nous tiennent par des liens de fer qui enchaînent de plus en plus notre liberté et nous soumettent à une sorte de nécessité. « La vieillesse ne trouvera pas ce que la jeunesse n'a pas amassé (2) », l'âme qui ne s'est jamais disciplinée aura une difficulté grandissante à se vaincre.

Vous vous plaignez de votre infirmité, de la peine insurmontable que vous éprouveriez s'il fallait suivre votre conscience, que sera-ce donc lorsque vous aurez langui plus longtemps encore dans votre misère? Vous vous plaignez de ne pas être assez maître de vous pour rentrer dans la bonne voie, alors comment procéderez-vous lorsque vos forces morales seront à peu près totalement épuisées? Sur quoi vous appuierez-vous si enfin vous essayez de transformer vos dispositions et vos sentiments? Où trouverez-vous le secret d'être ce que vous n'avez jamais été, de résister à des penchants auxquels

(1) Bossuet. Sermon sur l'endurcissement.
(2) *Ecclésiastique*, xxv, 5.

vous avez toujours cédé, d'aimer ce que vous avez toujours haï, de haïr ce que vous avez toujours aimé? Votre calcul manque totalement de logique et de sagesse. Votre état risque bien de durer jusqu'à la mort. A cette heure où une dernière fois, en supposant que vous ne soyez pas frappé subitement, se jouera votre éternelle destinée, vous serez étreints par une indicible douleur, vos facultés assoupies n'auront plus que le dixième de leur vigueur ; je crains qu'absorbés par le mal présent, vous soyez bien incapables de réparer le passé et de préparer l'avenir. Je ne veux pas me demander ce que vaudra cette résolution prise à l'instant suprême. Renoncer à ses fautes quand on ne peut plus les commettre, aux occasions quand les occasions nous fuient, au monde quand le monde est déjà loin de nous, revenir à Dieu quand il n'y a plus d'autre refuge, est-ce une attitude vraiment noble et vraiment digne de Celui qui nous a donné toutes les preuves d'un si grand et si fidèle amour? Pour ces divers motifs la négligence avec les retards qu'elle implique est une des formes les plus dangereuses de l'imprudence. Il va au-devant d'une malédiction celui qui s'abandonne à ses lâches conseils. *Maledictus qui facit opus Dei negligenter* (1).

Messieurs, les avertissements ne nous manquent pas. Des voix nombreuses apportent un témoignage

(1) JÉRÉMIE, XLVIII, 10.

St. Albert's College Library

d'une gravité exceptionnelle à la vérité que j'ai tenté de vous faire entendre. Elles accusent avec indignation la négligence et l'incurie de ceux qui n'ont pourvu à rien, qui, uniquement occupés de leurs ambitions ou de leurs plaisirs, ne sont pas intervenus à temps et ont été cause, en partie, de si nombreuses surprises. Elles pressent chacun de nous de déployer son activité et d'apporter à notre pays le concours zélé de nos efforts afin de réparer, selon nos moyens, les erreurs passées. Elles nous rappellent les dommages dont la vie domestique et la vie privée ont pâti par suite de notre tendance à oublier nos intérêts, à en traiter sans y apporter aucune vigilance ni aucune sollicitude. Surtout elles nous parlent avec une poignante émotion de la fragilité de notre bonheur, de la vanité de nos rêves, de l'obligation où nous sommes de songer à un monde meilleur, d'user des moyens qui nous en préparent la possession. Jamais peut-être la grâce ne s'est prodiguée aussi abondamment, jamais peut-être les événements n'avaient été aussi propres à secouer notre torpeur, à provoquer nos réflexions. Autour de nous tout chancelle, les trônes s'écroulent, les peuples en proie à la fièvre, à la faim, à la douleur, se soulèvent et s'irritent, les hommes tombent par millions, des plus riches cités, des plus beaux monuments il ne reste que des ruines désertes et fumantes. Qui donc en ces extrémités ne sentirait le besoin de s'attacher effectivement à Celui

qui plane tout puissant au-dessus de l'univers bouleversé comme au seul être capable de rétablir l'équilibre dans la justice et la paix? Qui donc au moins voyant que la terre devient plus inhabitable ne tournera ses regards, ses pensées, ses affections vers l'éternité qui nous offre une béatitude et un repos certains? *Noli negligere gratiam quæ est in te.* Ne négligez pas ces grâces, Messieurs, remplissez promptement tous vos devoirs envers Dieu, et par vos efforts et votre bonne volonté préparez-vous dès maintenant une place auprès du Père. Ainsi soit-il.

TROISIÈME INSTRUCTION

MERCREDI SAINT

LA PRUDENCE DE LA CHAIR

SOMMAIRE

Vices qui affectent les dehors de la prudence. Caractère artificiel de cette apparente sagesse, soit qu'elle poursuive un but indigne ou médiocre, soit qu'elle emploie de vils moyens.

La prudence de la chair est le premier de ces vices.

La prudence de la chair sacrifie Dieu aux intérêts du corps. Elle comporte une idolâtrie et une dégradation, p. 213-214.

I

a) Elle entraîne une idolâtrie. Elle nous attache à la beauté, à la santé, aux jouissances du corps. Culte des courtisanes, des mondains et des mondaines pour leur corps. Leurs précautions, leur prévoyance, leur perspicacité, leurs calculs, leurs dépenses pour satisfaire ses instincts. Leur désespoir quand il dépérit. Idolâtrie grossière, p. 214-215.

b) Idolâtrie qui est une folie de la raison. La raison traite les choses selon leur valeur. Elle nous permet d'avoir des égards pour notre corps, elle ne nous permet pas de l'adorer. L'adorer c'est adorer un peu de boue et tomber dans l'erreur des barbares qui offrent leur encens à des êtres matériels, p. 215-216.

b) Idolâtrie d'autant plus insensée qu'elle prive Dieu de sa souveraineté, de sa qualité de fin dernière, des hommages qui lui sont dus pour mettre à sa place un peu de poussière. Dieu condamne cette idolâtrie de la chair par ses prophètes et par ses apôtres. *Sapientia carnis inimica est Deo,* p. 216-217.

c) Idolâtrie d'autant plus aveugle que par elle nous devenons ennemis de nous-mêmes. Ennemis de notre âme que nous vouons à la souffrance, à la honte qui perd la vie divine en subissant le joug de la matière. Ennemis de notre corps qui ne trouvera la résurrection glorieuse qu'en suivant la direction de la raison saine et conduite par Dieu. Sévérité de saint Paul pour ceux qui se font un dieu de leur ventre, p. 217-218.

II

La prudence de la chair conduit l'homme à la dégradation.

a) Nous sommes grands parce que nous pouvons nous élever aux choses spirituelles, entretenir un commerce avec les intelligences pures, atteindre Dieu en lui-même. Nous nous avilissons lorsque nous nous renfermons dans les biens matériels, lorsque nous nous abaissons au rang des êtres inférieurs, lorsque nous renonçons à la part la plus précieuse de notre héritage, p. 219-220.

b) La prudence de la chair nous abaisse à ce point. Elle ne s'inquiète que des biens du corps. Elle nous enfonce dans l'animalité. Elle nous rend étrangers aux grandes choses de l'esprit, p. 220-221.

c) Dans la famille, ses calculs empêchent la fécondité du mariage, la bonne et virile éducation des enfants. Répugnance que nous inspirent les maisons où l'on décide de tout en vue des intérêts matériels. Nous sommes soulagés dans les familles où règne un esprit contraire, p. 221-222.

d) Quand elle régit les peuples et quand elle dicte les lois, la société devient un troupeau. *Panem et circenses.*

Cette prudence ne réussit jamais. Elle suppose le mépris de la nature humaine. Une nation matérialiste est une nation vile qui ne dépasse guère les bandes d'animaux assez forts et assez habiles pour se procurer une proie luxueuse, p. 222.

Les chrétiens ne suivent pas la prudence de la chair, mais plusieurs lui font trop de concessions. Dans leurs jugements, leurs actes, leurs projets, elle a trop d'autorité. Illusion des chrétiens qui espèrent résoudre les problèmes de l'heure actuelle, en apportant partout plus de bien-être matériel. « Cherchez d'abord le royaume de Dieu. » Sans négliger le corps, la vraie prudence l'oblige à servir l'âme, p. 223.

TROISIÈME INSTRUCTION

MERCREDI SAINT

LA PRUDENCE DE LA CHAIR

« *Sapientia carnis inimica est Deo.*

La sagesse de la chair est ennemie de Dieu. »

Romains, VIII, 7.

MESSIEURS,

Il est des vices qui affectent les dehors de la prudence. Les hommes qui s'y livrent paraissent se servir de la raison avec habileté, procéder avec précaution, choisir opportunément la meilleure façon d'arriver à leur but. Leur sagesse est pourtant artificielle, soit qu'ils agissent en vue d'une fin médiocre ou indigne, soit qu'ils emploient de vils moyens pour réaliser leurs désirs. L'Ecclésiaste la déclare vaine et la compte parmi les illusions qu'il faut éviter (1)

(1) *Eccle.*, II, 12, 15.

La prudence de la chair est le premier de ces vices.

La vraie et parfaite prudence tend de toutes ses forces à Dieu qu'elle considère à juste titre comme notre bien suprême. Elle juge et elle dispose de tout par rapport à lui. La prudence de la chair le sacrifie à des intérêts secondaires, les intérêts du corps. Elle s'inquiète de celui-ci et de ce qui le concerne avec une sollicitude vigilante et passionnée, comme s'il était notre Dieu.

Cette prudence, Messieurs, entraîne une idolâtrie qui est une folie et une dégradation.

I

Elle entraîne une idolâtrie. La prudence de la chair nous attache à la beauté, à la santé, aux jouissances, à la vie de notre corps qui devient l'objet de toutes nos pensées, de tous nos soins. Pour lui nous négligeons le reste, et, ce qui ne lui est pas utile nous est indifférent. La courtisane, la mondaine et le mondain lui consacrent chaque jour des heures et des heures ; ils redoutent pour lui le moindre accident, la moindre gêne, la moindre souffrance, le moindre malaise. Comme ils sont prévoyants pour tout ce qui le regarde ! que de précautions ils prennent afin de le maintenir dans l'abondance et le confort ! Que de perspicacité pour

choisir à son intention les vêtements les plus chauds et les plus somptueux, les aliments les plus substantiels et les plus délicats, l'air le plus sain et le plus pur, les climats les plus adaptés à sa constitution et à ses besoins ! Que de calculs pour lui procurer les plaisirs qu'il aime ! Que de dépenses pour satisfaire ses fougueux et multiples instincts ! Quel désespoir quand il devient infirme, quand il vieillit, quand il se brise, quand il s'incline vers le tombeau ! On dirait qu'en le perdant, on se sent soi-même irrémédiablement et totalement perdu. N'est-ce pas là une grossière idolâtrie?

Cette idolâtrie est un égarement déplorable et une folie de la raison. La raison, en effet, traite les choses d'après leur valeur. Dans ses plans, elle leur assigne un rang, elle les subordonne les unes aux autres selon leurs degrés de noblesse. Elle nous permet, certes, d'aimer notre corps, elle nous ordonne de le respecter, de veiller sur lui, d'avoir égard à ses nécessités; mais lui rendre ce culte, c'est renverser l'ordre et tomber dans une insupportable erreur. Erreur qui outrage mortellement la sagesse, car, après tout, quand nous adorons notre corps, qu'adorons-nous? Un peu d'argile, un peu de matière. Nous sourions volontiers des barbares qui offrent leur encens à des pierres, à des arbres, à des animaux, la religion de la chair ne s'élève pas beaucoup au-dessus de la leur. Comme eux, nous assujettissons par elle

notre âme impérissable à un peu de boue, l'esprit à un élément corruptible.

Idôlatrie d'autant plus insensée qu'elle est plus odieuse à Dieu qu'elle prive de sa souveraineté, de sa qualité de fin dernière, des hommages qui lui sont dus, à Dieu qu'elle essaie de supplanter pour mettre à sa place, et, si j'ose dire, sur ses autels, une statue vivante, mais une statue qui, à brève échéance, tombera en poussière comme toutes les autres. Par ses prophètes et par ses apôtres, Dieu témoigne du dernier dégoût pour cette folle superstition. Il dit en parlant des Gentils :

Leurs idoles sont de l'argent et de l'or,
Ouvrage de la main des hommes.
Elles ont une bouche et ne parlent point,
Des yeux et ne voient point.
Elles ont des oreilles et n'entendent point,
Des narines et ne sentent point.
Elles ont des mains et ne touchent point,
Des pieds et ne marchent point.
De leur gosier elles ne font entendre aucun son.
Qu'ils leur ressemblent ceux qui les font
Et tous ceux qui se confient en elles (1).

Son Esprit ne dicte pas à saint Paul des discours moins sévères contre les adorateurs de leur propre corps : « Ils ne servent pas le Seigneur, dit-il, mais leur ventre... Leur sagesse charnelle est ennemie de Dieu. *Sapientia carnis inimica est Deo* (2). »

(1) *Psaume* CXIII, 4-8.
(2) *Romains*, VIII, 7.

C'est qu'on ne peut vivre selon la chair et plaire à Dieu; il est Esprit : pour lui plaire, il faut vivre selon l'esprit.

Idôlatrie d'autant plus aveugle qu'en devenant par elle les ennemis de Dieu, nous devenons ennemis de nous-mêmes.

Ennemis de notre âme que la prudence de la chair condamne à un surcroît de douleur. Plus, en effet, l'âme s'éprendra de son corps, plus elle aura de peine à s'en séparer, plus elle sera bouleversée lorsqu'il faudra briser avec lui ; plus nous aurons flatté ce compagnon de notre voyage en ce monde, plus nous offrirons de pâture à la mort et plus nous en sentirons le cruel aiguillon, plus, serais-je tenté de dire, nous mourrons. Aussi saint Ambroise nous enseigne que, n'étant dans le corps qu'en passant, notre esprit ne doit pas s'y attacher avec excès, mais chaque jour rompre quelques-uns des liens qui nous enchaînent à lui (1). Ennemis de notre âme que nous vouons à la honte, puisque, au lieu d'exercer sa royauté sur la matière qui lui est unie, elle en subit le joug, elle en devient l'esclave et tombe si bas qu'elle n'a même plus conscience de sa dignité. Ennemis de notre âme qui perd la vie divine, principe supérieur pour elle de noblesse sur la terre, principe de sa gloire dans l'éternité.

Nous devenons même les ennemis de ce corps

(1) *De fide resurrect.*, liv. II, nº 40.

dont la destinée nous tourmente à un si haut point. Vous le savez, il est appelé à ressusciter dans l'honneur ou dans l'ignominie, dans la joie ou dans la souffrance. Mais c'est en obéissant à la raison droite et conduite par Dieu, c'est, au besoin, en se sacrifiant aux lois de la raison et aux lois de Dieu qu'il méritera d'être transfiguré, de prendre rang parmi les choses célestes, de sentir à sa manière les douceurs et les clartés de la béatitude. C'est en prenant la direction de la vie, en imposant ses caprices à la raison, en s'affranchissant de l'autorité de Dieu, qu'il se prépare un supplice sans fin. Aussi saint Paul disait-il des hommes qui suivent la prudence de la chair : « Ils vont à leur perte, eux qui s'étant fait un Dieu de leur ventre, mettent leur gloire en ce qui fait leur honte, n'ayant de goût que pour les choses de la terre. Pour nous, notre cité est dans les cieux, d'où nous attendons aussi comme Sauveur le Seigneur Jésus-Christ, qui transformera notre corps si misérable, en le rendant semblable à son corps glorieux (1). »

Elle est donc bien fausse la prudence qui dispose de tout en faveur de la chair sans pouvoir même la sauver, elle est donc bien courte cette raison qui sacrifie les intérêts de l'âme aux intérêts du corps et finit par conduire l'âme et le corps au dernier malheur !

(1) *Philippiens*, III, 19-21.

II

La prudence de la chair conduit l'homme à la dégradation.

Nous sommes grands parce que, dans nos affections, nous pouvons embrasser un vaste domaine, nous élever des choses sensibles jusqu'aux choses spirituelles. Nous sommes grands, parce que, en qualité d'êtres raisonnables, nous sommes capables d'entretenir un véritable commerce de pensées, de sentiments avec les intelligences pures. Nous sommes grands, parce qu'il nous est permis d'aspirer, sous l'action de la grâce, au bien absolu, d'atteindre Dieu en lui-même, de le voir, de le posséder, de vivre en sa société, de partager son bonheur, de trouver en ce partage le surnaturel développement de notre perfection et de notre personnalité.

Lorsque nous tombons de ces hauteurs, lorsqu'oubliant notre vocation et notre belle destinée, nous nous confinons dans le monde des réalités inférieures et matérielles, lorsqu'une seule question nous occupe : « Que mangerons-nous, que boirons-nous, de quoi nous vêtirons-nous? », nous ne sommes plus qu'une créature déchue, dégradée, misérable. Déchue et dégradée car, au lieu de nous maintenir aux sommets où notre nature et notre baptême nous ont placés, nous descendons

au-dessous de nous-mêmes, nous employons les ressources de nos nobles facultés à nous avilir, nous ne rougissons pas de nous abaisser au rang des êtres qui demandent aux objets palpables tout leur bonheur. Misérable, car, nous renonçons volontairement à ce qu'il y a de plus précieux dans notre patrimoine, nous cédons de l'or pour du plomb, des perles pour des pierres, pareils à Esaü qui sacrifiait son droit d'aînesse à un plat de lentilles.

Précisément la prudence de la chair nous renferme dans le monde matériel. Le corps est son unique souci. Mais le corps se nourrit de matière, vit de matière, n'est sensible qu'au bien-être, qu'aux jouissances apportées par la matière... L'air, les parfums, les mets abondants et choisis, les breuvages chauds et exquis, voilà ce qu'il exige, et il n'exige que cela. Lorsqu'il est devenu notre Dieu, lorsqu'une fausse prudence lui rapporte toute notre vie, elle nous enfonce dans l'animalité au lieu de nous en dégager. Alors nous ne nous distinguons plus des animaux; nos désirs ne s'élèvent pas au-dessus des leurs. Comme eux nous restons étrangers aux pures visions, aux magnifiques espoirs, aux grandes affections qui sont le privilège de notre race, comme eux nous consacrons nos jours à la recherche d'une pâture, comme eux nous luttons pour l'obtenir plus riche, comme eux nous sommes contents quand nous sommes repus. La Providence nous avait faits

droits, elle nous avait donné un sublime regard pour fixer le ciel, la prudence de la chair nous oblige à nous courber pour ne contempler que la terre. Quelle déchéance !

Lorsque la prudence de la chair décide de tout dans un foyer, en quel état tombe la famille ! Cette sagesse maudite défend au mari et à la femme d'avoir beaucoup d'enfants, car de nombreuses maternités pourraient enlever à la femme sa vigueur et sa beauté, car le mari devrait se condamner longtemps à un travail pénible pour nourrir sa postérité, car celle-ci serait obligée, si elle se composait de plusieurs membres, de se contenter d'une condition médiocre, de préparer elle-même son avenir par des études, par des efforts, comme si une de nos meilleures gloires n'était pas de manger notre pain à la sueur de notre front.

« Tâchons d'abord qu'il soit rentier », disait un poète en parlant de son fils. Maxime basse qui ne peut plaire qu'à des âmes avilies ! Nous éprouvons, n'est-ce pas, Messieurs, nous qui avons un autre idéal, une impression de répugnance dans ces maisons où les questions de carrière et de mariage ne se traitent qu'en considération des intérêts matériels et pécuniaires, où l'on redore ses blasons en les trempant dans un métal acquis n'importe comment.

Autant nous souffrons de ce spectacle humiliant pour l'humanité, autant nous sommes soulagés quand il nous est permis d'assister à ces scènes

domestiques où le père, la mère, leurs descendants obéissent à la vraie prudence, cherchent leur joie en Dieu et dans les œuvres de l'esprit. Là nous respirions un air épais, ici nous respirons l'air limpide, l'air sain que réclament notre cœur et notre conscience chrétienne.

Lorsque la prudence de la chair gouverne les peuples et dicte les lois, la société devient un troupeau que l'on mène en lui promettant de satisfaire ses plus vulgaires instincts sans accorder aucune attention à son goût pour le vrai, pour le bien, pour l'immortalité. *Panem et circenses.* Du pain et les émotions sanguinaires du cirque, voilà tout ce qu'on lui jette. Je n'ai pas à dire aujourd'hui que cette prudence pour mille raisons ne réussit jamais ; qu'elle suppose un profond mépris de la nature humaine ; qu'aux plus humbles le pain ne suffit pas, qu'ils ont besoin de quelque chose de meilleur ; j'ai à dire qu'une nation matérialiste, où l'on ne s'occupe que des corps, est une nation vile. J'ai à dire que fût-elle — ce qui ne s'est pas vu — très prospère en apparence, très riche des biens qui se mangent et qui se boivent, elle ne l'emporterait pas sur les bandes d'animaux assez forts et assez habiles pour se procurer chaque jour une proie luxueuse. J'ai à dire que la prudence de la chair est fatale à la grandeur et à la dignité des peuples, comme à la grandeur et à la dignité des familles et des individus.

Messieurs, suivant le cours de la morale chrétienne, je vous ai exposé une doctrine. Je ne vous ferai pas l'injure de vous l'appliquer, je vous estime trop. Dans votre vie personnelle, domestique, sociale, la prudence de la chair, j'en suis persuadé, n'est pas souveraine. Vous n'êtes pas de ceux qui lui abandonnent leur raison et leur volonté, mais, parfois, ne lui faisons-nous pas des concessions, ne composons-nous pas avec elle, ne suivons-nous pas en partie ses ordres et ses conseils? Ne résistons-nous pas trop souvent à la vraie et parfaite prudence qui nous prescrit de préférer l'esprit à la matière, l'âme au corps, l'éternité au temps? Dans nos jugements, dans nos actes, la sollicitude des biens immédiats mais éphémères ne nous impressionne-t-elle pas plus que celle des biens lointains mais durables? Dans nos projets la terre n'a-t-elle pas plus de place que le ciel? En ces dernières années, nous avons vu des hommes dignes de toute considération croire que les problèmes de l'heure présente seraient résolus quand nous aurions augmenté les salaires, apporté à la masse plus de bien-être matériel et plus de confort. Leur intention était droite, leur sagesse était en faute. Sans s'en douter, ils oubliaient la parole du Maître : « *Quærite primum regnum Dei et omnia adjicientur vobis.* Cherchez d'abord le royaume de Dieu et le reste vous sera donné par surcroît (1). » La prudence de

(1) S. Math., vi, 33.

la chair avait trop d'empire sur eux, et ils contribuaient, pour leur part, à subordonner les intérêts les plus sacrés à des intérêts inférieurs. Élevons nos regards plus haut, Messieurs, et confions la direction de notre vie privée ou publique à la grande et lumineuse vertu qui, sans négliger le corps, l'oblige à servir l'âme, qui forme ses desseins et les exécute par crainte non de ceux qui peuvent tuer le corps, mais de celui qui peut jeter le corps et l'âme dans la géhenne, qui règle toutes nos pensées, tous nos désirs, tous nos actes en vue de plaire à Dieu et de le posséder éternellement. Ainsi soit-il.

QUATRIÈME INSTRUCTION

JEUDI SAINT

L'ASTUCE

SOMMAIRE

La prudence de la chair porte sur la fin, l'astuce tend à son but bon ou mauvais par des voies tortueuses. Son défaut de droiture est contraire à la vraie prudence qui est pleine de rectitude. — Sentiments qu'elle inspire aux hommes, à Dieu, à Jésus-Christ.

L'homme astucieux est pervers ; l'homme astucieux est maladroit, p. 229-230.

I

L'homme astucieux est pervers parce qu'il emploie des moyens inavouables pour atteindre son but.

a) Il demande sa force à la ruse. Dissimulation de son langage dans ses rapports avec ceux qu'il veut gagner. Ses exagérations voulues, ses promesses fallacieuses, ses menaces de dangers imaginaires.

Sa fourberie quand il veut vaincre un adversaire. Déloyauté de ses armes. Ses paroles et ses sourires menteurs. Indigne attitude de Saül à l'égard de David, mépris qu'affecte l'homme astucieux pour la simplicité du juste. Type de l'astuce dans le serpent du paradis terrestre, p. 230-231.

b) La même supercherie déshonore ses actes. Ses démonstrations artificieuses cachent de nouvelles embûches. Mauvaise foi de David qui, impatient de se débarrasser d'un rival, affecte de le traiter avec faveur et secrètement l'envoie à la mort, p. 231-232.

c) Caractères répréhensibles des moyens employés par l'homme astucieux. Il exploite les passions, il flatte les vices pour en tirer avantage. Sa conduite avec ceux qui sont en proie à l'envie, à la haine, à l'ambition, à la cupidité, au sensualisme, à la peur. Ses trafics, ses manœuvres, ses spéculations frauduleuses. Sa politique sans franchise. L'astuce est une injure à la morale, elle grave des stigmates honteux dans l'âme, p. 232-233.

II

L'astuce est une maladresse fatale à la personne et à la cause de celui qui l'emploie.

a) Fatale à sa personne. Tôt ou tard on découvre son jeu, car tôt ou tard il se trahit lui-même et l'on arrive à lire dans son âme et à deviner ses hypocrites desseins. Exemple des Pharisiens qui essayent en vain de cacher leur secrète méchanceté sous le voile du zèle, de la religion, du patriotisme. Ils sont percés à jour par le peuple, par Pilate. Déconsidération où tombe l'homme astucieux ; amis et ennemis le traitent avec rigueur, se montrent sans pitié pour lui. Il perd la confiance de tous. Sa solitude et son impopularité, p. 234-236.

b) Fatale à sa cause. Si cette cause est injuste, son injustice apparaît davantage quand elle est servie par le mensonge. Absalon se perd en voulant triompher de son frère Amnon par des moyens perfides. Saül détache de lui son peuple en essayant de compromettre David. Nos adversaires, pendant cette guerre, ont fini par ameuter le monde contre leur pays, parce que les peuples les plus disposés à la confiance ont été éclairés par leurs excès, par leur mauvaise foi, et ont compris que le but poursuivi avec de tels moyens était condamnable. Même si la cause est juste, l'astuce lui nuit. La honte rejaillit sur tout ce qu'elle touche. On brise avec un parti, avec une religion, avec une science qui recourent à des stratagèmes criminels pour se défendre et pour s'imposer. On confond dans la même réprobation la fin et les moyens, p. 236-238.

Saint Paul nous ordonne de n'employer que les armes de la justice et de la vérité. Tendance que nous avons à user d'astuce surtout quand nous sommes sous l'empire d'une passion désordonnée. Graves paroles de saint Thomas. On devient presque toujours déloyal, quand on devient coupable. Le meilleur moyen de rester droit, c'est d'être vertueux, p. 238-239.

QUATRIÈME INSTRUCTION

JEUDI SAINT

L'ASTUCE

« *Abdicamus occulta dedecoris, non ambulantes in astutiâ, neque adulterantes verbum Dei.*

Nous rejetons loin de nous les passions qui cachent leur honte, nous ne nous conduisons pas astucieusement, nous n'altérons pas la parole de Dieu. »

II Corinth., iv, 2.

Messieurs,

La prudence de la chair sacrifie la fin dernière de l'homme à une fin subalterne ; voilà son tort. L'astuce tend à son but, bon ou mauvais, par des voies tortueuses ; voilà ce qui la condamne. *Ad finem aliquem consequendum vel bonum, vel malum, utitur non veris viis, sed simulatis, et apparentibus* (1). Elle manque de droiture dans ses procédés et elle ou-

(1) IIª IIæ, q. lv, art. 3.

trage la vraie prudence qui ne montre pas moins de rectitude dans l'exécution que dans l'intention. Aucun vice ne nous choque davantage, aucun ne froisse plus l'honnêteté naturelle et l'honnêteté chrétienne. En face de l'homme astucieux nous éprouvons un sentiment qui tient à la fois du dégoût et de la colère.

Pour lui, Dieu montre la même sévérité et menace de sa réprobation et de ses foudres quiconque, dans la volonté de réussir, s'appuie sur la duplicité. Aux Pharisiens qui s'agitaient dans l'ombre, à Hérode qu'il appelait un renard, Jésus, d'ordinaire si miséricordieux, témoignait une sorte de mépris. L'homme astucieux est pervers ; l'homme astucieux est maladroit ; voilà ce que je veux vous faire entendre.

I

L'homme astucieux est pervers parce qu'il emploie des moyens inavouables pour atteindre son but. Il demande sa force à la ruse, à la dissimulation, à la perfidie. Qu'il veuille gagner des adhérents, au lieu d'exposer ses motifs avec simplicité il les présente sous un faux jour, exagérant les avantages de la solution qu'il préconise, en cachant, autant qu'il le peut, les inconvénients, entretenant ses auditeurs dans de vains espoirs et dans de fâcheuses illusions, promettant ce qu'il sait ne pouvoir tenir, menaçant de dangers imaginaires celui qui ne se ralliera pas à son idée, à son plan, à sa personne.

Qu'il veuille vaincre un adversaire, il ne le combat pas à visage découvert; par devant, il le flatte, il lui sourit, il l'enveloppe de paroles mielleuses; en secret, il le débine, il le déchire, il le calomnie, il lui tend des pièges et l'y fait tomber. Saül propose à David sa fille en mariage pour le mieux abuser; il lui enjoint en même temps de tuer auparavant cent Philistins, espérant que le jeune guerrier périra dans cette expédition. Sous prétexte de l'honorer, il l'expose à de mortels périls.

L'homme astucieux se moque de la simplicité du juste qu'il traite de sottise et de naïveté. Les mots lui servent à voiler sa pensée; il peint le vrai sous de telles couleurs qu'il le fait passer pour faux; et il donne au faux tant d'artificiel éclat qu'il le fait passer pour vrai. « Sa bouche est comme un sépulcre ouvert; sa langue est trompeuse; le venin des aspics est sur ses lèvres. *Sepulcrum patens est guttur eorum; linguis suis dolose agebant; venenum aspidum sub labiis eorum* (1). » Il imite le serpent du Paradis terrestre qui perdit le genre humain en affectant de lui offrir la science parfaite et l'immortalité glorieuse.

La même supercherie apparaît dans ses actes destinés à masquer ses vouloirs réels. Lorsque, dans le sanctuaire de son cœur, il a ourdi sa trame, lorsqu'il a induit en erreur par ses discours, il pousse la tromperie jusqu'à se livrer à des démonstra-

(1) *Psaume* XIII, 3.

tions qui contiennent de nouvelles embûches. David, impatient de se débarrasser d'un rival dont il avait déjà offensé les droits, lui offre des présents royaux, l'invite à sa table, le fête, et, pendant ce temps, écrit à Joab : « Placez-le au plus fort du combat et retirez-vous loin de lui, afin qu'il soit frappé, afin qu'il meure (1). » Mauvaise foi insigne que Dieu flétrit avec indignation par la bouche du prophète Nathan, qu'il punit par la révolte d'Absalon et par de terribles afflictions !

L'homme astucieux use des moyens les plus répréhensibles pour réussir. Il ne s'adresse pas à la raison quand il veut gagner à ses desseins, il tente les consciences, et il les corrompt, il exploite les passions, il favorise les vices et il en tire profit. Sait-il que quelqu'un est dévoré par la haine ou par l'envie ? Il le justifie, il l'excite, il lui trace des plans de vengeance. Sait-il qu'un autre est tourmenté par l'orgueil ou par l'ambition ? Il lui propose des honneurs, des dignités, des distinctions, il le grise afin d'en disposer à son gré. A-t-il découvert que celui-ci était l'esclave de la cupidité ? Adroitement il lui offre de l'or, des affaires avantageuses, des monopoles lucratifs et s'assure ainsi son concours. S'aperçoit-il que celui-là aime la bonne chère, le luxe, les plaisirs ? Il lui prépare d'opulents banquets, des cadeaux de prix, des occasions

(1) II Samuel, xi, 15.

de satisfaire ses penchants voluptueux. Un troisième est-il accessible à la peur, pâlissant pour un rien, perdant son sang-froid devant la moindre difficulté, appréhendant toujours de se compromettre, de perdre son honneur, sa fortune, sa réputation? L'homme astucieux ne recule pas devant le chantage : il jette le trouble et l'épouvante en celui dont il entend devenir le maître. Pas de trafic, pas de marché qui lui répugne : pas de manœuvre qu'il n'adopte s'il y trouve quelque bénéfice. On le voit fréquenter le Juif ou le Gentil, le chrétien ou l'incroyant, afficher la foi ou le scepticisme, la pruderie ou le dévergondage. Les spéculations malhonnêtes, les transactions iniques ne l'effrayent pas. En politique, sa voix appartient au plus puissant : peu lui importe de trouver son appui à droite, à gauche, au centre, pourvu qu'il le trouve. Cette diplomatie, quels que soient ses résultats, est une injure à la morale. Ses succès n'effacent pas les stigmates qu'elle laisse dans l'âme. Mieux vaut être pauvre que de devoir sa richesse à la fraude ou à l'usure, mieux vaut être condamné que d'être acquitté sur un parjure, mieux vaut mourir maudit que d'acheter la popularité par des bassesses, mieux vaut être vaincu que de triompher au prix d'un crime, parce que mieux vaut tout souffrir que de trahir le vrai et le bien, unique objet de la prudence comme de toutes les vertus.

II

L'astuce est une maladresse fatale à la personne et à la cause de celui qui l'emploie.

Elle est fatale à sa personne, car tôt ou tard on découvre son jeu. Il s'embarrasse bientôt dans ses propres filets, il tombe dans la fosse qu'il avait creusée. « Le fourbe et l'infidèle ont des paroles trompeuses, dit le Sage, mais c'est en vain qu'il cligne des yeux, qu'il marche sur le bout des pieds, qu'il fait des signes des doigts, qu'il a des intelligences secrètes avec tout le monde, que son cœur perverti médite toujours quelques intrigues, qu'il suscite mille querelles, qu'il brouille les meilleurs amis ; il périra, une chute le brisera, et il n'y aura plus de remède (1). »

Rien ne se découvre plus tôt, en effet, que les mauvaises finesses dont parle Bossuet. Quiconque en use ne donne pas longtemps le change. Il a beau se montrer subtil, prévoyant, se garantir de tous côtés, on finit par lire dans son âme, par le percer à jour. Un geste, un mot qui lui échappent; un signe de joie ou de colère qu'il ne réprime pas à temps, un excès dans ses manières cauteleuses, une exagération de politesse ou de prévenance, une contradiction que l'on constate sur ses lèvres ou

(1) *Proverbes*, VI, 12-15.

dans sa vie attirent l'attention et le trahissent. Dans leur lutte contre Jésus, les Pharisiens savent combiner leurs plans. Ils se posent en gardiens du patriotisme, de la loi, de la religion ; ils observent le flux et le reflux de l'opinion ; ils escomptent la mobilité du peuple, la corruption d'Hérode, l'indifférence de Pilate ; ils évitent les discours violents, ce sont des comédiens de premier ordre qui abritent leurs haineuses dispositions sous les dehors du zèle le plus pur. Cependant nul ne se fait illusion à leur égard, les pauvres et les humbles les jugent selon leur mérite et le procurateur romain lui-même n'hésite pas, il voit clairement qu'ils ont obéi à leur infernale envie en lui livrant le Sauveur. *Sciebat enim quod per invidiam tradidissent eum.* Continuellement, nous assistons à des spectacles analogues, et en ce moment obscur, partout, des hommes qui se croyaient en sûreté sont soudain dénoncés et confondus. Alors, amis et ennemis se retournent contre eux avec la dernière rigueur. A leur endroit, on est sans miséricorde et sans pitié, on se plaît à publier à son de trompe tous les bruits, toutes les confidences capables de faire mieux apparaître le caractère haïssable de leurs artifices.

On ne leur accorde plus aucune confiance ni aucun crédit. Même quand ils sont sincères on les accuse d'hypocrisie, même quand ils sont utiles on les soupçonne de trahir, même quand ils agissent pour le bien on leur attribue

des intentions criminelles. Plus ils ont été retors, plus on est implacable. Combien parmi eux sont contraints de chercher dans la solitude un refuge contre les animosités et les hostilités qui les poursuivent !

Leur habileté n'était donc que de la maladresse et de la folie. « Celui qui marche tout droit, se sauvera. Celui qui choisit des chemins détournés, tombera (1). »

Ils se nuisent à eux-mêmes et ils nuisent à leur cause. Si cette cause, en elle-même, était déjà injuste elle devient plus injuste encore du jour où ils la défendent par le mensonge. Absalon veut tuer son frère Amnon coupable d'un inceste ; son but est abominable. Pour l'atteindre, il ouvre sa demeure à Amnon qu'il accueille avec une feinte affection, qu'il enivre afin d'en avoir plus facilement raison. La déloyauté de sa conduite ajoute à l'horreur de son crime, et il est contraint de s'exiler. Saül est impatient d'enlever à David sa popularité. A cet effet, il dresse des embûches au fils d'Isaïe, il essaye de le ruiner dans l'esprit de tous, d'ameuter contre lui le peuple. Résultat : Israël abandonne le parti de Saül et se confie à David.

Les événements auxquels nous assistons confirment avec force cette doctrine. Nos ennemis, sans aucun motif, sans aucune provocation de notre

(1) *Proverbes*, XXXVIII, 18.

part, se sont ruésur nous. Leur cas était mauvais. Cependant ils eussent trouvé des avocats, plusieurs auraient pensé qu'ils avaient cru à la légitimité de leur agression, si, dans la conduite de leur campagne, ils s'étaient montrés humains, respectueux du droit, de la morale, de la justice, de la vérité ; mais, dès le premier jour, ils méprisent les lois qui régissent les rapports entre les peuples, ils faussent les documents ; ils ne se contentent pas de combattre leurs adversaires, ils les taxent de mauvaise foi ; ils ne se contentent pas de les vaincre, ils les insultent, ils les calomnient, ils s'efforcent par tous les moyens de les déshonorer. Leurs partisans étaient nombreux, peu à peu ils deviennent rares : bientôt le monde est éclairé, réfléchit, examine, voit que le but poursuivi par des procédés si criminels était lui-même condamnable ; il se soulève avec d'autant plus d'indignation qu'il avait été plus habilement trompé. L'injustice de leurs procédés met en plein jour l'injustice de leur cause.

Même quand la cause est sainte, l'astuce lui nuit. Elle répand la honte sur tout ce qu'elle touche. Le bien qui s'associe au mal pour triompher perd une partie de sa beauté ; le vrai qui s'appuie sur le faux pour régner perd son éclat ; le Dieu qui en appellerait au démon pour se faire adorer s'avilirait lui-même et serait maudit. C'est pourquoi nous exigeons que les chrétiens, que les apôtres se mon-

trent d'une correction et d'une sincérité à toute épreuve.

Qu'ils échouent dans leurs œuvres, c'est un malheur ; qu'ils réussissent à force de stratagèmes, c'est une catastrophe. C'est une catastrophe, car l'humanité condamne la fin servie par de mauvais moyens. Elle brise avec le parti, qui, fût-il le parti du vrai et du bien, choisit n'importe quelle voie pour arriver à son but. Les impies ont porté des coups mortels à la religion, lorsqu'ils ont persuadé aux esprits que ses ministres la répandaient en dénaturant l'histoire, en altérant l'Évangile, en exerçant une pression tyrannique sur les pauvres, sur les petits, sur les femmes, sur les mourants. Les savants sont devenus les ennemis de la science lorsqu'ils ont appuyé leurs conclusions sur des expériences frauduleuses ; les politiciens se sont aliéné le monde lorsqu'ils l'ont joué. L'astuce est toujours une sottise, parce qu'en dernière analyse l'avenir et la victoire appartiennent au vrai qui, seul, peut servir efficacement le bien.

Je n'ai pas besoin, Messieurs, de vous mettre en garde contre ce vice réprouvé par votre conscience autant que par la mienne. Vous êtes tous de ceux qui ont entendu saint Paul dire aux Romains : « *Induamur arma lucis*, revêtons-nous d'armes étincelantes de lumière (1) » ; aux Corinthiens :

(1) *Romains*, XIII, 12.

« Qu'il faille nous défendre à droite ou à gauche, nous empruntons nos glaives à la justice, *per arma justitiæ a dextris et a sinistris* (1). »

Vous ne tomberez donc point dans l'excès que je viens de peindre. Mais laissez-moi vous le dire affectueusement : notre âme, sans obéir totalement aux conseils de l'astuce, les écoute dès qu'elle s'égare en dehors des chemins que lui ouvre la morale chrétienne. Je suis encore sous l'impression des paroles qu'a écrites saint Thomas en traitant de ce sujet. « Quiconque, dit cet admirable psychologue, songe au mal, cherche les moyens de le faire. Quelquefois, il procède ouvertement et violemment sans user d'aucune ruse, ni d'aucun artifice ; d'habitude, pour satisfaire ses désirs, il choisit les voies détournées qui lui paraissent devoir le conduire plus facilement au but. *Ut in plurimum excogitant vias dolosas, quibus facilius propositum consequantur* (2). »

Ces paroles du saint Docteur nous éclairent et nous apprennent que les vices sont alliés ; que pour éviter l'un, il faut éviter tous les autres ; que l'astuce, d'ordinaire, a sa part dans nos mauvais sentiments et dans nos mauvaises actions ; qu'elle a son rôle dans l'avarice, dans l'ambition, dans la débauche ; que nous devenons presque toujours déloyaux quand nous devenons coupables ; que le

(1) II *Corinth.*, VI, 12.
(2) II^{a} II^{ae}, q. LV, art. 4, ad 3^{um}.

meilleur moyen d'être droit, c'est d'être vertueux. Que chacun de vous, chers Messieurs, examine sa vie, scrute son cœur et, à la suite de ses réflexions, brise avec une fausse prudence qui bientôt serait aux abois si elle ne trouvait un appui dans nos faiblesses et dans nos criminelles complaisances. Ainsi soit-il.

CINQUIÈME INSTRUCTION

VENDREDI SAINT

LA FOLIE DE LA CROIX

SOMMAIRE

Prudence que Jésus, à douze ans, avait manifestée à Jérusalem. Stupéfaction qu'elle avait causée aux docteurs. Le Sauveur, pendant sa vie publique, est l'objet de la même admiration. Mais ses amis doutent de son génie quand ils le voient se soumettre aux souffrances de la Passion, scandale pour les Juifs, folie pour les Gentils. Saint Thomas, au contraire, à la suite de saint Paul, salue dans le drame du Calvaire le chef-d'œuvre de la sagesse. Quelques arguments du saint Docteur servent de sujet à cet entretien, p. 247-249.

I

Apaiser son Père : telle est la première raison de la venue de Jésus en ce monde. Obstacle : les iniquités de l'homme. Dieu ne peut ouvrir son ciel à l'homme, avant que l'homme ait expié. Nécessité d'une expiation proportionnée à nos excès et à leur gravité. Le Christ offre à la justice de son Père cette expiation, p. 249.

a) Tout notre être a trempé dans le mal : notre âme, notre cœur, notre chair, nos sens. Tout le Christ souffre ; son âme, son cœur, ses yeux, ses oreilles, ses lèvres, ses mains, ses pieds, sa tête, sa face. Son corps est une plaie après la flagellation. Sur la croix, ses veines s'ouvrent, ses nerfs et ses muscles se rompent, toutes les fibres de son être crient sous les coups de la souffrance, p. 249-250.

b) Suspendu entre les mondes, Jésus ne trouve de refuge dans aucun. Abandonné de Dieu et des anges, torturé par les hommes et par les démons, il est la pâture de la mort qui est la grande vengeresse, p. 250-252.

2. Sagesse des dispositions prises par Jésus pour expier le péché.

a) L'expiation suit les mêmes chemins que le péché. Ses formes correspondent aux formes du péché. Les humiliations sont un remède à l'orgueil, les souffrances physiques un remède au sensualisme, le dénuement un remède à la cupidité. En acceptant d'être abandonné par son Père, torturé par les hommes, par les démons, par la mort, il expie ce qu'il y avait eu de criminel dans notre rupture avec Dieu, et dans le pacte que nous avions signé avec nos semblables, avec l'enfer, avec notre corps pour mal faire, p. 252-253.

b) La Rédemption devait être universelle. Jésus-Christ portait l'humanité dans ses flancs. Il souffre et il meurt comme Roi d'Israël, comme chef de l'humanité, tous les hommes souffrent, meurent, expient avec lui, p. 253.

c) L'offense avait été d'une gravité infinie, il fallait que la réparation eût une valeur infinie. Seul, Jésus-Christ étant Dieu, pouvait donner à son sacrifice une portée infinie, et réparer l'injure faite à un Dieu, p. 253-254.

II

Le Christ voulait gagner l'homme et obtenir que celui-ci aimât Dieu de tout son cœur. Obstacle : l'homme se sentait trop loin de Dieu pour l'aimer, il avait peur de Dieu, il ne se croyait pas aimé de Dieu, il croyait encore moins que la sollicitude de Dieu s'étendît à chacun de nous. Le Christ trouve le moyen de triompher de tous ces obstacles, p. 254-255.

a) Par son Incarnation, la Divinité s'était déjà rapprochée de l'humanité. On pouvait craindre que cette Incarnation ne fût qu'apparente. Sa Passion, ses chaînes, ses blessures, son crucifiement, sa mort, prouvent à tous qu'il est vraiment homme. Sur la croix, il reste Dieu ; ce qui le prouve. Mais il est homme et il cache sa Divinité sous les voiles de sa douleur. Il est même le moindre des hommes. *Ego sum vermis et non homo.* Qui aurait peur de cet être humilié, agonisant, mourant ? p. 255-257.

b) Il nous montre que nous sommes infiniment aimés par son Père. Ses paroles à Nicodème. La plus grande preuve d'amour, c'est de mourir pour ceux qu'on aime. Or, Jésus meurt pour nous volontairement. Il veut mourir. Il a hâte de mourir. Il court à la mort. Ce qui nous touche le plus, c'est

de voir quelqu'un mourir pour nous avec enthousiasme, p. 257-259.

c) Pour nous montrer la profondeur de son amour, il choisit une mort lente et atroce : la mort de la croix. Il pousse l'amour des hommes jusqu'à l'excès. Il veut que nous apercevions dans son amour pour nous un rayon de l'amour de son Père pour lui, p. 259.

d) Nous pensions que Dieu aimait tout au plus quelques hommes. A la croix, Jésus-Christ nous détrompe. Il aime ses ennemis et ses bourreaux. Il aime, il console et il sauve les criminels pendus à ses côtés. Aucun n'a le droit désormais de croire qu'il est exclu de l'amour de Dieu, p. 260-261.

Scandale pour les Juifs, folie pour les Gentils, la Croix est pour nous l'école de la sagesse. La doctrine exposée est glorieuse pour le Christ, consolante pour nous. Douceurs que goûtent les âmes affligées dans la contemplation de la Croix, p. 261-263.

CINQUIÈME INSTRUCTION

VENDREDI SAINT

LA FOLIE DE LA CROIX

« *Nos autem prædicamus Christum crucifixum, Judæis quidem scandalum, gentibus autem stultitiam.*

Nous, nous prêchons le Christ crucifié, scandale pour les Juifs, folie pour les Gentils. »

I Corinth., I, 23.

Éminentissime Seigneur (1),

Messieurs,

Jésus avait douze ans : pour la première fois probablement, il fit avec sa mère et son père adoptif son pèlerinage à Jérusalem, au moment des fêtes de Pâques. Pendant son séjour dans la ville

(1) S. Ém. Mgr le cardinal Amette, archevêque de Paris.

sainte, l'Enfant divin se mêla aux fidèles qui se pressaient « autour des maîtres fameux pour recueillir leurs leçons ». Assis dans le temple, il étonna par ses propos l'assemblée qui comptait dans son sein des docteurs vénérés comme Hillel, Shammaï, Jonathas, Siméon, Joseph d'Arimathie et Nicodème. « En l'entendant, dit saint Luc, tous étaient stupéfaits de sa prudence et de ses réponses (1). »

Lorsque, plus tard, il sortit de son obscurité pour prêcher son Évangile, sa parole et sa conduite excitèrent la même admiration dans les bourgades de Galilée.

Mais quand on le vit se livrer à ses ennemis, leur laisser le pouvoir de le traiter comme un criminel, de le condamner au plus ignominieux et au plus sauvage des supplices, de l'insulter sans relâche et avec la dernière impudence avant de le faire mourir, ce fut un scandale même parmi les apôtres qui se demandèrent si le Maître, en choisissant ce moyen étrange de fonder son royaume, n'avait pas perdu son génie. De leur côté, dans la Passion, les Gentils ne virent qu'une folie où un sage ne serait jamais tombé.

Cependant, saint Thomas, examinant le mystère longuement et dans les moindres détails, salue dans le drame du Calvaire une merveilleuse prudence du Christ qui le subit volontairement et en est la vic-

(1) S. Luc, II, 47.

time, après avoir concédé d'ailleurs que Dieu aurait pu réaliser ses miséricordieux desseins par d'autres voies. Son raisonnement se résume ainsi : la parfaite prudence est celle qui suit les chemins les plus capables de la conduire à son but. Or, Jésus ne pouvait atteindre son but par une meilleure voie que celle du calvaire et de la mort, donc il a fait preuve d'une prudence parfaite en s'y engageant. Emprunter au grand docteur quelques-uns de ses arguments et vous les expliquer : c'est ce que je tenterai dans cet entretien.

I

Jésus était venu en ce monde pour apaiser la justice de son Père. Nos iniquités étaient un obstacle à cette réconciliation : le ciel ne pouvait s'ouvrir à la race d'Adam avant qu'elle eût expié. Jésus par sa douloureuse passion offre à Dieu une expiation surabondante de nos fautes, une expiation qui correspond à chacun de nos excès et à leur gravité.

La meilleure façon de satisfaire la justice pour un coupable, c'est de se condamner à la peine qu'il avait méritée par son crime. Mais tout notre être avait mérité d'être puni parce que tout entier il avait trempé dans le mal. Notre âme, notre cœur, nos yeux, nos oreilles, nos lèvres, nos mains, nos

pieds, notre corps s'étaient prostitués. Il n'était pas un de ces éléments qui ne dût être châtié. Jésus, se chargeant, comme le bouc émissaire, de nos péchés, devait prendre sur lui les souffrances qui nous étaient réservées. Il le fit. Son âme, au Jardin des Oliviers, fut en proie à une telle tristesse, à un tel ennui, à un tel dégoût, à une telle crainte qu'elle passa par une sorte d'agonie et devint, pour ainsi dire, incapable de soutenir son corps. Son cœur fut abreuvé d'amertume, délaissé, renié, trahi par ceux qu'il avait le plus aimés; l'ingratitude, la rancune, l'envie, la colère, la haine le percèrent de tous leurs traits. Ses yeux ne rencontrèrent que des visages insolents, ironiques, que des gestes de mépris; c'est à peine s'ils purent deviner un peu de compassion dans le regard de quelques femmes. Ses oreilles n'entendirent que des injures, des défis, des blasphèmes, des malédictions. Ses lèvres furent dévorées par une soif ardente qui les mirent en feu. Ses mains et ses pieds percés endurèrent une douleur cuisante. Tout son corps est une plaie vive : sa tête est blessée par les épines, sa face meurtrie par les soufflets et souillée par les crachats. Du Fils de l'Homme la flagellation a fait un être que l'on ne reconnaît plus. Sur la croix, il n'est pas une veine qui ne s'ouvre, pas un nerf qui ne se brise, pas un muscle qui ne se rompe, pas une fibre qui ne crie sous les coups implacables de la souffrance. Jésus est d'autant plus

malheureux que, suspendu entre les mondes, le monde céleste, le monde terrestre, le monde infernal, il est accablé par tous. Son Père l'abandonne à ses accusateurs, à ses juges, à ses bourreaux. Les anges qui avaient annoncé sa venue, chanté sur son berceau leurs hymnes de gloire et d'espérance, sauvé son enfance des mains d'Hérode, peuplé sa solitude au désert et encore soutenu sa force à Gethsémani, n'apparaissent ni au sanhédrin, ni au prétoire, ni au Golgotha : ils se sont enfuis comme pour lui refuser leur assistance en cette dure extrémité. Au pied de la croix, ceux qui contemplent son martyre ajoutent à sa cruauté : les uns, par une méchanceté brutale ou raffinée ; les autres, sans le vouloir et malgré eux, comme sa mère dont l'indicible affliction augmente celle de son Fils, comme Jean, comme Madeleine, qui ne peuvent témoigner leur désolation sans aggraver celle de leur Maître. Puis, d'après de vénérables traditions, lorsque les ténèbres remplissent l'espace, les démons viennent, s'acharnent sur Jésus et avec leur génie savant lui font sentir les effets de leur fureur. Enfin, la dernière heure approche ; la mort s'avance. Jamais elle n'avait trouvé pareille pâture ; jamais elle n'avait connu pareil festin ; elle allait emporter sur son char sanglant celui qui lui avait jeté ce défi : « *Ubi est mors victoria tua? Ubi est stimulus tuus? Ero mors tua, o mors.* Mort, où est ta victoire? Où est ton aiguillon? Je serai ta mort, ô mort » ; celui qui,

pour les ranimer, lui avait arraché tant de cadavres; celui qui avait dit : « *Ego sum Vita*, je suis la Vie même. » Elle mit la main sur Jésus, et la tête du Sauveur s'inclina, et son cœur cessa de battre. *Et, inclinato capite, tradidit spiritum.* Jésus avait passé par toutes les angoisses, y comprise celle qui est comme un abrégé des autres : celle de la mort.

Il avait obéi à une profonde sagesse en se condamnant à cette série de tourments et à la peine capitale. Premièrement, l'expiation avait suivi tous les chemins où le péché avait passé et en avait effacé les stigmates dans l'âme, dans le cœur, dans la chair et dans les sens. Ses diverses formes correspondaient aux formes du péché. Les diffamations, les opprobres supportés par Jésus offraient à la justice une satisfaction pour notre orgueil ; ses douleurs physiques une satisfaction pour tous les excès dus au sensualisme ; son dénûment une satisfaction pour tous les vices nés de notre cupidité. L'homme par sa prévarication s'était éloigné de Dieu; le Christ, en permettant à son Père de l'abandonner, fournissait une réparation pour ce qu'il y avait eu d'insolent dans notre rupture avec notre Créateur. L'homme s'était associé à ses semblables afin de pousser plus loin la perversité ; le Christ, en laissant ses amis le trahir et le renier, ses ennemis le bannir comme un être abject, *abjectio plebis*, parait à ce que cette association présentait de coupable. L'homme avait conclu, au jardin de délices et au cours des siècles,

un pacte avec l'enfer : en essuyant sur la croix les injures de Satan, le Christ nous affranchissait du prince des ténèbres. Le corps et l'âme s'étaient prêté leur concours et avaient de concert outragé le bien ; Jésus en mourant séparait les deux complices, soldait la dette qu'ils avaient contractée ensemble, *stipendia peccati mors.*

Secondement, la Rédemption devait être universelle. Mais seul, Jésus, nouvel Adam, portait toute l'humanité dans ses flancs. Quand Adam tombait, il entraînait dans sa chute sa postérité. Quand Jésus souffrait, mourait, expiait, toute la race souffrait, mourait, expiait avec Lui. Car ce n'est pas comme personne privée, mais comme chef des générations successives qu'il fut condamné au supplice. Celui qu'on cloue au gibet c'est le roi d'Israël et le représentant officiel du genre humain, titre qui n'appartient qu'au Messie héritier des nations.

Troisièmement, il fallait que la grandeur de l'expiation fût en rapport avec la gravité du crime. Mais la gravité de l'injure se prend de la dignité de celui qui est injurié, la valeur de la réparation se mesure à la dignité de celui qui répare. Nos fautes, en conséquence, avaient une portée infinie, parce qu'elles atteignaient Dieu. Elles demandaient que la réparation eût un prix infini. N'est-ce pas dire que seul un Dieu pouvait expier l'offense faite à un Dieu? N'est-ce pas dire que Jésus, Fils unique et substantiel de Dieu, ne pouvait être remplacé dans

l'œuvre de notre réconciliation avec le Père, qu'en se solidarisant avec nous et en s'immolant pour nous, il était inspiré par la plus parfaite prudence; que sous l'apparente folie de la croix l'œil découvre déjà les sublimes dispositions de la sagesse?

II

Le Christ apaisait la justice éternelle par son sacrifice, il fallait encore qu'il gagnât l'homme, que celui-ci apprît à aimer effectivement Dieu de tout son cœur et de toutes ses forces. Mais l'homme s'estimait trop loin de Dieu pour l'aimer. L'amour repose sur une certaine égalité; lorsqu'une créature comme nous se trouve en face d'un être qui la domine par l'appareil de sa puissance et de sa majesté, elle se sent séparée de lui par une distance qu'elle juge infranchissable et qu'elle n'essaye même pas de franchir. L'homme avait peur de Dieu dont la justice et les vengeances lui inspirant la terreur, ne laissaient aucune place à un plus doux sentiment. Bien que Moïse eût inscrit le précepte de l'amour en tête du décalogue, Israël lui-même vivait sous la loi de crainte. L'homme s'imaginait qu'en dehors de quelques privilégiés, Dieu faisait fi de la masse et la vouait à la perdition; il n'osait pas espérer, surtout quand il se savait vil et dépravé, que son nom fût compris dans la liste

des élus; cette conviction le refroidissait encore.

En descendant des hauteurs où l'élevait sa qualité de Fils unique du Père céleste pour se livrer à la souffrance, Jésus rapprochait la Divinité de l'humanité, et, à certains égards, si cette expression n'est pas téméraire, les mettait sur le même pied. En mourant pour nous volontairement, il donnait à l'amour du Créateur pour sa créature la forme la plus sensible et la plus indiscutable. En appliquant la vertu de son martyre aux plus pervers, il affirmait que personne n'échappait à sa tendresse. Il triomphait ainsi de tous les prétextes que nous invoquions pour ne pas aimer Dieu; il atteignait son but qui était de nous attacher à jamais à son Père et il obéissait à la sagesse souveraine qui consiste à choisir les meilleurs moyens d'arriver à sa fin.

Déjà, par son Incarnation, le Fils de Dieu, Dieu comme Celui qui l'avait engendré avant les siècles, était devenu comme l'un de nous. Il mangeait, il buvait, il avait faim dans le désert, il avait soif aux portes de Samarie, le soir il cherchait une pierre où reposer sa tête, il enviait les renards qui ont une tanière, les tourterelles qui ont un nid; il était pareil à chacun de nous. Ces apparences n'étaient-elles pas trompeuses? S'était-il vraiment uni à notre chair? Ne s'était-il pas enveloppé dans l'humanité comme dans un

St. Albert's College Library

nuage qui se dissiperait dès qu'on essayerait de le toucher? N'était-ce pas un fantôme qui s'évanouirait quand on voudrait le saisir? Mais voilà qu'on l'arrête et qu'on l'enchaîne : on ne l'arrêterait pas, on ne l'enchaînerait pas, s'il n'était homme. *Non enim teneretur nisi homo.* Voilà qu'on le blesse et qu'il saigne : il ne serait pas blessé, il ne saignerait pas, s'il n'était homme. *Aut cæderetur nisi homo.* Voilà qu'on le crucifie, voilà qu'il meurt : il ne serait pas crucifié, il ne mourrait pas s'il n'était homme. *Aut crucifigeretur, aut moreretur nisi homo* (1). Sur la croix, il reste Dieu puisqu'il est maître de la nature qui, à sa voix, chancelle sur ses bases; maître des âmes qu'il remue à son gré; maître de la vie qu'il rend aux corps étendus dans les les sépulcres; mais il est homme aussi puisqu'il a enduré toutes les langueurs et toutes les souffrances qui n'auraient pu l'effleurer s'il ne l'avait été. *Accessit ergo homo ad omnes illas passiones quæ in illo nihil valerent, nisi esset homo* (2). Il reste Dieu ; mais la Divinité qui le rend égal à son Père s'incorpore réellement à l'humanité qui le rend semblable à nous. *Celans formam Dei, in qua æqualis est Patri, et offerens formam servi, qua minor est Patre* (3). Il est donc visiblement notre frère par sa passion et par sa mort. Ses épreuves l'abaissent même, en

(1) S. Augustin, *Super psalmos.*
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*

quelque sorte, au-dessous de nous. Défiguré, meurtri, il est le moindre des hommes. Lui-même l'a dit à l'avance à son prophète : « *Ego sum vermis et non homo.* Je suis un ver, non plus un homme. » Si, après son Incarnation, il avait été impassible, s'il s'était montré constamment environné de gloire comme au Thabor, nous aurions encore eu peur de lui. Le sentiment qui domine les apôtres à la transfiguration, c'est la crainte. Mais qui craindrait cet être désarmé, cet être qui nous implore, qui nous demande de le soutenir au jardin des Oliviers, qui tombe sous le fardeau de sa croix, que nous sommes obligés de relever dans le chemin du Calvaire, que chacun insulte, que chacun soufflette et tourmente à volonté? En se rapprochant de nous à ce point, le Fils de Dieu bannit de nos âmes la terreur qui va faire place à l'amour.

En même temps, en effet, qu'il comblait la distance entre Dieu et nous par sa passion, il nous prouvait que nous étions infiniment aimés par son Père. Il avait dit à Nicodème : « Dieu a tellement aimé le monde qu'il lui a donné son Fils unique. *Sic Deus dilexit mundum ut Filium suum unigenitum daret* (1). » Nicodème n'avait pas compris le sens profond de cette parole, ni jusqu'où allait ce don. Le propre de l'amour, c'est de tout sacrifier à son objet.

(1) S. Jean, III, 16.

Et nous nous sacrifions totalement quand nous livrons notre vie pour ceux qui nous sont chers.

Nous ne pouvons pas pousser plus loin l'attachement : « *Majorem hâc dilectionem nemo habet ut animam suam ponat pro amicis suis.* Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis (1). » Or Jésus meurt pour nous. Il ne meurt pas malgré lui, ni malgré son Père, il meurt volontairement et avec le consentement de son Père ; il est impatient de mourir. « *Desiderio desideravi hoc Pascha manducare vobiscum*, dit-il à ses apôtres, J'ai désiré d'un grand désir manger cette Pâque avec vous (2). » Il appelle l'heure de sa mort, son heure. Il témoigne de l'humeur à quiconque lui demande de vivre dans la joie et dans la gloire. Quand cette heure est venue, il n'attend pas que ses ennemis le découvrent : « *Surgite, eamus.* Levez-vous, allons » à la mort. Voilà les paroles qu'il adresse aux siens. Et il se présente aux envoyés du sanhédrin, il les interpelle le premier : « Qui cherchez-vous ? — Jésus de Nazareth. — C'est moi. » Il n'essaye pas de fuir, de se rendre invisible, de résister, il se livre. Il ne souffre pas qu'on le défende, ni qu'on l'arrache à ses ennemis. Il ordonne à Pierre de remettre son épée au fourreau. « Prétends-tu, lui dit-il, m'empêcher de boire le calice que m'a donné mon Père (3). »

(1) S. Jean, xv, 13.
(2) S. Luc, xxii, 15.
(3) S. Jean, xviii, 11.

Notre cœur est remué dans ses dernières fibres quand nous apprenons que nos jeunes gens sont tombés au champ d'honneur, mais ce qui le transporte, c'est qu'ils versent leur sang pour nous comme une goutte d'eau, c'est qu'ils sont heureux de le verser. Voilà pourquoi ils deviennent de notre part l'objet d'un culte si attendri et si brûlant. Il y a deux mille ans, le Fils de Dieu s'immola pour l'humanité. Il le fit sans se plaindre, il le fit spontanément, il le fit en y apportant toute son âme.

Que dis-je? Voulant ne laisser aucun doute sur la profondeur de l'amour qu'il nous avait voué, il choisit, en vue de nous mieux persuader, une mort atroce et lente, non une mort douce et prompte. Inutile de vous le répéter, le supplice de la croix était le plus barbare et le plus infâme des supplices. En s'y soumettant librement pour nous, Jésus poussait l'amour jusqu'à l'extravagance. Il parlait lui-même d'avance de l'excès qu'il allait commettre à Jérusalem. Il voulait dépasser toutes les bornes de la tendresse, il voulait faire luire sur notre race un rayon de cet amour ardent, indestructible, vivant, infini qui lie le Père éternel à son éternel Fils, il voulait que chacun comprît la vérité de ce mot : « Comme mon Père m'a aimé, ainsi vous ai-je aimé moi-même, *Sicut dilexit me Pater et ego dilexi vos.* » Pouvait-il choisir un moyen plus capable de nous toucher, plus capable de changer notre indifférence en adoration?

L'homme croyait à la prédilection de Dieu pour quelques-uns, il avait du mal à penser qu'il fût parmi ces êtres choisis. Il avait constaté qu'au cours du temps, Dieu avait paru se désintéresser de la multitude des individus et ne penser qu'à un très petit nombre. Jésus triomphe de cette dernière défiance. Pendant sa vie publique, il avait déjà tendu la main aux tribus de Chanaan, il avait accueilli avec miséricorde les créatures déchues que le monde maudit, mais à la croix il affirme par des paroles et par des actes qu'il embrasse dans sa miséricordieuse bonté les âmes les plus indignes. Écoutez-le répondre à ceux qui le dépouillent, qui l'outragent avec autant de haine que de mauvaise foi : « Père, pardonnez-leur, ils ne savent ce qu'ils font. » Voyez comment il traite le scélérat pendu à ses côtés. Il le comble de grâces, il l'encourage, il lui promet de l'emmener avant la chute du jour dans le paradis. *Hodie mecum eris in paradiso.* Il y a dans l'accent de sa voix tant de douceur, tant de bienveillance que le misérable s'endort plein d'espoir et consolé. Après avoir assisté à un pareil spectacle, qui donc pourra penser que l'amour de Dieu ne s'étend pas à tous, que le royaume de Dieu ne s'ouvre pas à tous? Qui donc sera excusable d'imaginer que Dieu l'exclura de son cœur après en avoir offert l'accès à la race hypocrite et dépravée des Pharisiens, à la race des criminels et des bandits? Par l'universalité de son sacrifice, Jésus nous

apprend que son amour est universel comme sa Rédemption. Mais l'amour provoque l'amour. La flamme sacrée qui descend de la croix en allume une autre en nous. Jésus du haut de son gibet attire tout à lui et à son Père avec une prodigieuse puissance. Au lendemain de sa mort, l'humanité remuée dans ses profondeurs se dresse en face du monde, proclame qu'elle aime Dieu de toutes ses forces, que rien, ni au ciel, ni sur la terre, ni dans les enfers n'éteindra le sentiment qu'elle offre à celui qui l'a aimée le premier. *In omnibus superamus propter eum qui prior dilexit nos.*

Le mystère de la croix qui est, aux yeux des Juifs, un scandale, et, aux yeux des païens, une folie est donc rempli d'une sublime prudence. Le Christ y a tout disposé pour atteindre puissamment et sûrement son but qui était d'apaiser son Père et de gagner les hommes. Le moyen qu'il a choisi était extraordinaire, héroïque, embarrassant pour notre esprit borné, il convenait merveilleusement à la fin où tendait le Sauveur. Aussi nous répétons avec saint Paul : « Les Juifs exigent des miracles, et les Grecs cherchent la sagesse ; nous, nous prêchons le Christ crucifié, scandale pour les Juifs, folie pour les Gentils. Ceux qui sont appelés, soit Juifs, soit Grecs, acclament dans le mystère du Golgotha le plus grand miracle de la puissance et le chef-d'œuvre de la sagesse divine. » Cette doctrine est glorieuse pour notre

Sauveur : elle le venge du mépris dont il a été si souvent l'objet de la part d'une science étroite qui prétendait le confondre. De plus, elle est consolante pour nous, car notre divin Maître avec un génie souverain a su, en souffrant et en mourant, apaiser son Père, attirer les hommes et, en même temps, répandre sur nos douleurs le plus suave baume. Pauvres pères, pauvres mères, qui depuis trois ans versez tant de larmes, où trouveriez-vous un remède à vos atroces chagrins si vous ne pouviez vous abriter sous les bras ensanglantés de la croix, si, en compagnie de la Vierge, vous ne pouviez vous réfugier auprès de celui qui nous enseigne que la douleur est féconde, qu'elle plaide auprès de Dieu la cause des individus et des nations, si vous n'aviez entendu à travers le fracas des batailles le Sauveur murmurer à vos fils agonisant et expirant loin de vous : « *Hodie mecum eris in Paradiso*. Enfant, aujourd'hui même tu seras avec moi dans le Paradis ! » N'est-il pas vrai que notre incomparable Sauveur a découvert le secret de concilier les intérêts de l'homme et les intérêts de Dieu, de pourvoir à nos plus pressantes infortunes, de ménager nos plus délicats sentiments, de nous rendre chères et douces nos épreuves, de nous élever au-dessus de nous-mêmes en nous révélant la sublimité de son holocauste et en nous y associant?

O France, si grande, si belle, si héroïque, si aimée, reviens à la parfaite sagesse, en revenant à

Celui qui l'incarne dans ses triomphes comme dans ses humiliations, dans sa mort comme dans sa naissance et dans sa vie !

Jerusalem, Jerusalem, revertere ad Dominum Deum tuum. Ainsi soit-il.

ALLOCUTION

A LA COMMUNION GÉNÉRALE DES HOMMES

DIMANCHE DE PAQUES

LA PRUDENCE DE JÉSUS-CHRIST ET LE MYSTÈRE DE L'EUCHARISTIE

SOMMAIRE

Science avec laquelle Jésus-Christ procède dans toutes ses œuvres. Sagesse dans le mystère de la Croix. Sagesse dans le mystère de l'Eucharistie.

Intelligentes dispositions qu'il prend pour préparer et faciliter notre foi à ce nouveau mystère, pour nous mieux attacher à sa personne en l'instituant, p. 269-270.

I

a) Jésus-Christ veut changer le pain en son corps et le vin en son sang, il prépare les esprits à croire ce prodige. Aux noces de Cana, des urnes remplies d'eau se trouvent remplies de vin.

Lui sera-t-il plus difficile de changer du pain en chair, du vin en sang ?

Pourquoi les témoins du premier miracle nieraient-ils le second ? p. 270.

b) Jésus-Christ veut avec son seul corps nourrir toutes les âmes jusqu'à la fin des siècles. A deux reprises avec quelques pains et quelques poissons il rassasie des milliers d hommes. Que pourra-t-on lui objecter quand il annoncera que son corps et son sang serviront d'aliment et de breuvage à tout l'univers ? p. 270-271.

c) Quand il promet aux hommes ce nouveau don, il explique longuement son dessein afin qu'il n'y ait pas d'équivoque dans l'esprit de ceux qui l'entendent et que tous soient éclairés sur le sens de ses paroles, p. 271.

d) A l'heure de l'institution, quand il substitue le nouveau sacrifice à l'ancien, quand il donne son corps et son sang à ses apôtres. aucun murmure, ni aucune question parmi ceux-ci : ils croient, tellement le Sauveur avait bien pris ses mesures pour les amener à ce point, p. 271.

II

Les conditions dans lesquelles il institue l'Eucharistie sont de nature à nous rendre sa personne infiniment chère.

a) Il renverse toutes les lois de la nature pour rester au milieu de nous. Il nous donne ce témoignage au moment où il est près de mourir. Il se condamne au plus total anéantissement, puisqu'il cache même son humanité pour réaliser son dessein, p. 271 272.

b) Il s'unit à nous d'une façon intime et merveilleuse puisqu'il devient notre aliment. Il se donne tout entier à tous et à chacun. Il guérit toutes les infirmités, il console toutes les tristesses Il demeure constamment parmi nous. Dès qu'il y a un morceau de pain consacré, il est avec nous, p. 272-273.

Bene omnia fecit. Tel est le cri des habitants de la Décapole. Ce mot est plein de vérité. Il nous montre qu'en croyant le Christ et en le suivant, nous croyons et nous suivons la sagesse même, p. 273-274.

ALLOCUTION

A LA COMMUNION GÉNÉRALE DES HOMMES

DIMANCHE DE PAQUES

LA PRUDENCE DE JÉSUS-CHRIST ET LE MYSTÈRE DE L'EUCHARISTIE

« *Sapientia ædificavit sibi domum..., miscuit vinum et proposuit mensam.*

La sagesse s'est bâtie une demeure..., elle a préparé son vin et disposé sa table. »

Proverbes, IX, 1-2

MESSIEURS,

Jésus-Christ est étonnant dans ce qu'il dit et dans ce qu'il fait. Sa prévoyance n'est jamais en défaut, son action n'est jamais maladroite, ses calculs ne sont jamais hasardeux. Il procède dans ses œuvres avec une science sûre d'elle-même et qui n'abandonne rien au hasard. A la croix, il montre une

infinie sagesse; dans les mesures qu'il prend pour nous faciliter la foi au mystère de l'Eucharistie et pour nous mieux attacher à sa personne par ce nouveau mystère, il n'est pas moins admirable.

I

Il avait résolu de changer du pain en son corps et du vin en son sang pour nourrir et enivrer nos âmes. Mais avec quelle intelligence il prépare les esprits à la grâce qu'il leur réserve! Dès le début de son ministère public, il pense à son miséricordieux dessein. Aux noces de Cana, par sa puissance, des urnes remplies d'eau se trouvent subitement remplies de vin. Lui sera-t-il plus difficile de substituer du sang au vin que de substituer du vin à l'eau? Bien que les prodiges soient différents, y a-t-il si loin de l'un à l'autre? Quand on accepte le premier, a-t-on des motifs sérieux de nier le second? Mais Jésus voulait qu'un seul corps, le sien, pût suffire à tous les hommes et à toutes les générations. Ne se heurterait-il pas à une impossibilité? Ne rirait-on pas de sa prétention? Il a prévu cette révolte de nos pensées. A deux reprises, avec quelques pains et quelques poissons, il rassasie une multitude. Plus tard, quand on lui demandera comment son corps et son sang servent d'aliment, de breuvage aux habitants de l'univers et aux fils

de tous les siècles, il pourra répondre sans crainte d'être confondu : « Expliquez-moi par quel secret cinq pains et deux poissons ont nourri des milliers d'hommes affamés. » Aussi, la promesse eucharistique est-elle comme la suite naturelle de ce miracle dont Jésus profite pour dissiper toute équivoque, pour découvrir avec précision sa pensée, pour faire accepter d'avance, du moins par ses plus fidèles disciples, la perspective du banquet mystérieux conçu dans son esprit. Quand il l'institua, quand il dit aux douze en leur offrant sa chair sous les voiles du pain, son sang sous les apparences du vin : « Ceci est mon corps, ceci est mon sang », les douze ne murmurèrent point, ils ne posèrent aucune question, ils accueillirent par un profond silence les paroles du Maître et ils y crurent avec une humble docilité, tant Jésus avait tout disposé pour les convaincre, tant il avait confondu dès longtemps les objections qu'on essayerait de soulever.

II

Les conditions dans lesquelles il institue ce nouveau mystère sont de nature à nous attacher d'une manière inébranlable à sa personne.

D'abord, en effet, il nous prouve, en établissant sa présence réelle dans l'Eucharistie qu'il ne veut pas se séparer de nous, qu'il emploie sa puissance à renverser toutes les lois de la nature pour

rester au milieu de nous, tout en obéissant à son Père qui le rappelle à lui. Il nous offre ce témoignage inouï de sa sollicitude quelques instants avant de mourir, sachant bien que l'homme n'oublie pas les suprêmes marques d'affection qu'il reçoit de ceux qui lui sont chers. Il réalise son désir de se donner à nous en se condamnant au plus total anéantissement qui se puisse imaginer, car à la crèche et à la croix, il ne cachait que sa Divinité, il paraissait encore quelque chose, mais à l'autel il cache jusqu'à son humanité : on dirait qu'il n'est plus rien.

In cruce latebat sola Deitas,
At hic latet simul et humanitas.

Il trouve le moyen de s'unir à nous d'une façon si merveilleuse qu'il devient non plus seulement notre compagnon, non plus seulement notre Rédempteur, mais notre nourriture et qu'il mêle, pour ainsi dire, sa chair à la nôtre et son sang à notre sang.

Se nascens dedit socium,
Convescens in edulium.

Durant son séjour visible sur la terre et durant sa Passion, il ne s'était livré qu'à quelques-uns; dans l'Eucharistie, il se livre entièrement à tous et à chacun.

Sic totum omnibus quod totum singulis.

En traversant les bourgs de Galilée, il n'avait

guéri que quelques infirmités, il n'avait essuyé que quelques larmes, il n'avait miraculeusement nourri que quelques multitudes; ici, il soutient tous ceux qui sont faibles, il console tous ceux qui sont tristes, il enivre tous ceux qui sont altérés de vie.

Dedit fragilibus corporis ferculum,
Dedit et tristibus sanguinis poculum,
Dicens : Accipite quod trado vasculum,
Omnes, ex eo bibite.

Il ne restait qu'un instant, au plus quelques années à Bethléem, à Nazareth, à Capharnaüm, à Béthanie, à Jérusalem : grâce à l'Eucharistie, il demeure constamment parmi nous, il ne nous quitte pas, il réside partout en même temps; il suffit à ses ministres de prononcer une parole sur un morceau de pain, sur une goutte de vin, les plus communes des substances, pour qu'il descende parmi nous avec toute son humanité et toute sa divinité. Avec quelle science et quel souci de nos besoins n'a-t-il pas procédé dans cet auguste mystère! Comment n'aimerions-nous pas Celui qui a fait tant de miracles pour ne point se séparer de nous, pour rester avec toutes les générations qui se succéderont jusqu'à la fin des siècles, en attendant qu'il les entraîne dans sa gloire et dans la société bénie de son Père?

A l'est de la mer de Tibériade, dans la Décapole composée de villes libres à moitié habitées par des

populations grecques et païennes, Jésus vit venir à lui un homme sourd et muet. A la prière émue de ceux qui l'accompagnaient, le Sauveur lui imposa les mains, ouvrit ses oreilles et délia sa langue. Les témoins du prodige furent transportés de reconnaissance. En vain le Maître leur commandait-il le silence, ils ne pouvaient contenir le cri de leur cœur. « *Bene omnia fecit*, disaient-ils. Il a bien fait toutes choses, et ils glorifiaient hautement le Dieu d'Israël (1). »

Oui, il a bien fait toutes choses; oui, ses œuvres respirent une prudence divine, oui, les moyens qu'il emploie pour établir son royaume et pour nous sauver sont merveilleusement choisis. Écoutons-le donc, Messieurs. Que notre sagesse, si bornée par elle-même, s'applique à le croire, à lui obéir et à le suivre; elle nous perdrait si elle nous éloignait de lui ; sous sa direction, elle est sûre de ne point s'égarer; sûre, en le prenant pour guide, de nous conduire par des voies droites et lumineuses au vrai, au bien, à l'honneur, à la gloire et à Dieu. Ainsi soit-il.

(1) S. Marc, vii, 37.

APPENDICES

I

PRINCIPAUX AUTEURS CONSULTÉS

PREMIÈRE CONFÉRENCE

SAINT AUGUSTIN. — *De Libero Arbitrio*, Liv. I, ch. XIII; *De civitate Dei*, Liv. IV, ch. IV; Liv. XIX; *De diversis quæstionibus*, XXXI, 1; LXXXIII; *Enarrat. in Psalm.* LXXXIII, 14, etc.

SAINT CHRYSOSTOME. — *In Psalm.* XIII.

SAINT BERNARD. — *De consideratione*, I, 8.

ARISTOTE. — *Morale à Nicomaque*, VI, etc.

CICÉRON. — *De Oratore.*

SAINT THOMAS. — I^{a} II^{æ}, q. LVII-LXVI; II^{a} II^{æ}, q. XLVII, art. 1-8; IV S. Dist. XVII, q. II, a. 2, solut. 4.

CAJETAN. — *Summa theologica.* Locis cit.

SALMANTICENSES. — *Cursus Theolog.* Tract. XII, Disput. III-IV.

CONCINA. — *Theologia Christiana*, t. X, cap. ultim.

GONET. — *Clypeus theol.* Tract. I, Disp. I, art. 1.

BILLUART. — *Summa.* Tract. *de Prudentia*, Dissert. I, art. 1.

PATUZZI. — *De virtutibus moralibus*, c. III.

BROCARDUS. — *De conscientia.* Liv. II, q. II, IV, (apud Migne, *Theologiæ Cursus*, t. XI, p. 163-178).

ANDRÉ MEYNARD. — *Traité de la vie intérieure*, t. I, n^{os} 210, 226.

Bossuet. — *Sermon sur la justice.*

Roselli. — *Summa philosophica*, t. VI, p. 343-345.

Didiot. — *Morale surnaturelle fondamentale*, nos 186, 187, 219, 223.

Pègues. — *Commentaire littéral de la Somme théologique.* Ia IIæ, IIa IIæ, loc. cit. supra.

Albert le Grand. — *Paradisus animæ.* C. xxiii.

Valgornera. — *Mystica theologia.* Appendix. 175-180.

Zigliara. — *Summa philosophica. Ethica*, Lib. II, c. ii, art. 5.

Taparelli. — *Essai théorique de droit naturel*, Liv. I, chap. x, 281-286.

G. Goyau. — Dictionnaire apologétique. *La fin justifie les moyens.*

DEUXIÈME CONFÉRENCE

Saint Thomas. — II^{a} II^{ae}, q. xlix ; q. lxxxviii, art. 2, ad. 3^{um}, q. cxlvii, art. 1, ad 2^{um} ; IV S. Dist. xv, q. iii, a. 1, q. ii, ad 3^{um}.

Cajetan. — II^{a} II^{ae}. Ibid.

Salmanticenses. — *Cursus theologicus. Tract.* xii, *Arbor prædicamentalis virtutum*, n° 40.

Gonet. — *Clypeus thomisticus.* Tract. XI. Disp. I, art. 2.

Concina. — *Theologia Christiana.* Dissert. ultima : de virtutibus. Cap. ii, 3-12.

Pègues. — *Opere cit.* II^{a} II^{ae}, q. xlix.

Billuart. — *Summa. — Tract de Prudentia.* Dissert. II, art. II.

Patuzzi. — *De virtut. moralibus.* Cap. iii, § 2.

André Meynard. — *Traité de la vie intérieure*, t. I, n° 228.

Albert le Grand. — *Paradisus animæ.* C. xxxiii.

Sainte Catherine de Sienne. — Dialogues, x, 3

Valgornera. — *Mystica Theologia.* Appendix. 175-180.

Roselli. — *Summa Philosophica. De Doctrina morum*, q. viii, 2.

Bossuet. — *Politique tirée de l'Écriture sainte. Passim.*

TROISIÈME CONFÉRENCE

Saint Thomas. — I^{a} II^{æ}, q. lxiii, q. lxviii; II^{a} II^{æ}, q. xlvii, art. 13-14; q. lii.

Cajetan. — *Summa theologica*. Ibid.

Valgornera. — Op. cit. t. I, n^{os} 569-573; t. II, n^{os} 175-180.

Salmanticenses. — Op. cit. I^{a} II^{æ}, q. xlvii, n° 5.

Pégues. — Op. cit. I^{a} II^{a}, q. lxiii; q. lxviii; II^{a} II^{æ}, q. xlvii, art. 13-14; q. lii.

Jean de S.-Thomas. — *Cursus theologicus*, t. VI, q. lxii. Disp. 17, art. 4, n^{os} 6-11; q. lxviii. Disp. 18, art. 5.

Didiot. — *Morale fondamentale*, n^{os} 195-204; 210-223.

Concina. — Loc. cit. Cap. ii, n^{os} 13-15.

Patuzzi. — Loc. cit. Cap. iv. *Reflexio*.

André Meynard. — *Traité de la vie intérieure*, t. I, n^{os} 210, 226-228; 260-261.

Bossuet. — *Sermon pour la profession de M^{me} de La Vallière.* — *Méditation pour la fête de tous les saints.*

QUATRIÈME CONFÉRENCE

Saint Thomas. — II^a II^{ae}, q. L, art. 3 ; q. LVII, art. 4 ; I. Corinth. C. VII. Lect. 1 ; v. Ethic. Lect. 7, etc.

Cajetan. — *Summa theolog.* II^a II^{ae}, q. L, art. 3 ; q. LVII, art. 3.

Salmanticenses. — Op. cit. Arbor prædicamentalis virtutum, n° 41.

Gonet. — Op. cit. Art. 2.

Billuart. — Loc. cit. Diss. II, art. 1.

Concina. — Op. cit. C. II, n° 2.

Patuzzi. — Op. cit. C. III, n° 11.

Roselli. — Op. cit. q. XII-XIV.

Zigliara. — Op. cit. Lib. III. C. 1.

Taparelli. — Op. cit. Liv. VII, ch. II.

Taudière. — Dictionnaire apologétique. *Famille.*

Pègues. — Op. cit. II^a II^{ae}, q. L, art. 3 ; q. LVII, art. 4.

G. Sortais. — Dictionnaire apologétique. *L'Instruction de la jeunesse et l'Eglise.*

M^{gr} Nègre. — *Les Ecoles. Documents du S. Siège.*

Pie IX. — Allocutions : *Quibus luctuosissimis*, 5 sept. 1851 ; *Nunquam fore*, 15 déc. 1856 ; Lettre à l'archevêque de Munich : *Quum non sine*, 14 juillet 1864 ; *Syllabus.* Prop. 45-47.

Léon XIII. — Encycl. *Inscrutabili*, 21 avril 1878 ; *Discours à la commission des écoles catholiques*, 17 juillet 1883 ; Encycl. *Nobilissima Gallorum gens*, 9 fév. 1884 ; Encycl. *Arcanum divinæ sapientiæ*, 10 janvier 1889, etc., etc.

Déclaration de l'épiscopat français, août 1908 ; *Lettre collective des évêques français*, 14 sept. 1909.

CINQUIÈME CONFÉRENCE

Saint Thomas. — I^{a} II^{æ}, q. xciv, q. xcix-cv. — II^{a} II^{æ}, q. l, art. 1, 2, 4 ; *De Regimine principum*, *passim*, etc.

Cajetan. — *Summa theol.* loc. supra cit.

Gonet. — Oper. cit. art. 2.

Concina. — Op. cit. cap. ii, 2.

Billuart. — Loc. cit. Diss. II, art. 1.

Patuzzi. — Loc. cit. n^{os} 9-11.

Dom. Soto. — *De justitia et jure.* Lib. I et 2.

Pègues. — Op. cit. I^{a} II^{æ}, q. xciv ; q. xcix-cv. II^{a} II^{æ}, q. l, art. 1, 2, 4.

Roselli. — Op. cit. Quæstio ultima.

Zigliara. — Op. cit. *Jus naturæ.* Lib. II, cap. ii.

Bossuet. — *Politique tirée de l'Ecriture sainte.*

Taparelli. — *Essai théorique de droit naturel.* *Passim. De l'origine du pouvoir.*

Valton. — Dictionnaire de théologie catholique. *État.*

Ch. Antoine. — Dictionnaire d'apologétique. *Etat.*

Léon XIII. — Encycl. *Inscrutabili*, 21 avril 1878 ; Encycl, *Immortale Dei.* 1er nov. 1885 ; Encycl. *Sapientiæ christianæ*, 10 janvier 1890.

SIXIÈME CONFÉRENCE

Saint Thomas. — II^{a} II^{æ}, q. L, art. 1-2 ; *De Rege et regno*. Lib. III, c. 13-19.

Dom. Soto. — *De justitia et jure*. Lib. II, q. IV, art. 4 ; lib. X.

Léon XIII. — Encycl. *Nobilissima Gallorum gens*, 8 fév. 1884 ; Encycl, *Immortale Dei*, 1er nov. 1885 ; Encycl. *Paterna caritas*, 25 juin 1888 ; Lettre *In ipso* aux évêques d'Autriche, 10 janvier 1890 ; Encycl. *Pastoralis vigilantiæ*, 25 juin 1891, etc., etc.

Pie X. — Encycl. *E supremi apostolatus*, 4 oct. 1903 ; Encycl. *Acerbo nimis*, 15 avril 1905 ; Lettre apostolique *Quoniam in re*, 11 janvier 1906 ; etc., etc.

Taparelli. — *Essai théorique de droit naturel*. Livre VII.

Zigliara. — *Summa philosophica. Jus naturale*. Lib. II. cap. IV-V.

G. Sortais. — Dictionnaire apologétique. *L'Instruction de la jeunesse et l'Eglise*.

Y. de la Brière. — Dictionnaire apologétique. *Eglise*.

A. Michiels. — Dictionnaire apologétique. *Evêques*.

E. Dublanchy. — Dictionnaire de théologie catholique. *Eglise.*

E. Valton. — Dictionnaire de théologie catholique. *Eglise* (questions théologiques et canoniques.)

A. Vacant. — Dictionnaire de la Bible. *Eglise.*

Vigouroux. — Dictionnaire de la Bible. *Evêque.*

Bossuet. — *Sermon sur la Circoncision de N.-S.* — *Sermon sur la Passion de N.-S.* (Carême du Louvre). — *Sermon sur l'Unité de l'Eglise.*

St. Albert's College Library

II

NOTES EXPLICATIVES

SUR

LES CONFÉRENCES

PREMIÈRE CONFÉRENCE

NOTE 1, *p.* 14.

J'ai déjà dit dans le volume où j'ai parlé de la *vertu* en général (Carême 1906) que les théologiens se demandaient si les vertus morales infuses étaient réellement distinctes des vertus morales acquises. Saint Thomas, ses disciples et la plupart des docteurs considèrent les vertus morales infuses comme distinctes des vertus morales acquises. Ils s'appuient sur divers arguments de raison et sur divers arguments d'autorité que l'on peut lire dans leurs œuvres et dans leurs commentaires sur les articles 3 et 4 de la question 63 de la Iª IIæ. Les principaux arguments d'autorité en dehors de l'Ecriture Sainte et des Saints Pères sont :

1° Innocent III qui, au XIIIe siècle, dit que l'assertion des théologiens soutenant que « ni la foi, ni la charité, *ni les autres vertus* ne sont conférées aux enfants, faute de consentement, n'est pas absolument admise par le plus grand nombre » (Innocent III. c. *majores*, *de Baptismo*.)

2° Clément V qui, au concile de Vienne. 1312, se prononce pour saint Thomas dont il déclare adopter l'opinion, *sacro approbante concilio*, comme plus probable et plus conforme aux enseignements des saints et des théologiens modernes. (Clément V *in* Conc. Vienn. *De summâ Trinitate et cath. fide.*)

3° Le catéchisme du concile de Trente qui, approuvé par S. Pie V, énumère parmi les effets du baptême « le très noble cortège de *toutes les vertus* qui sont divinement répandues dans l'âme avec la grâce ».

Devant ces autorités, les théologiens se sont généralement rangés au sentiment qui admet l'existence des vertus morales infuses

Scot et son école qui niaient cette existence des vertus morales infuses ont été réfutés par beaucoup de thomistes. (Cf. Cajetan, Iª IIæ, q. 63, art. 3.) (Salmanticenses. *Cursus theologicus*. Tract. XIII. Disp. III.)

Je dois ajouter qu'aucun document absolu ne nous impose de croire à l'existence des vertus morales infuses comme à un article de foi.

NOTE 2, *p.* 15.

Les anciens se servaient du mot *agibile* pour désigner l'objet de la prudence et du mot *fac ibile* pour désigner l'objet de l'art. La première expression se rapporte aux actes moraux qui dépendent de notre liberté. « *Agibile*, disent les Salmanticenses, *idem est atque eligibile et arbitrabile.* (*Arbor prædicam. virtutum*, 37.)

Ce sont ces actes moraux que la prudence dirige en prenant la loi pour guide. Le mot *factibile* se rapporte aux œuvres extérieures, à la matière dans laquelle l'artiste, suivant certaines règles, imprime son idée. Mais tandis que les règles de l'art sont nettement déterminées et que la rectitude de l'art se prend de sa conformité rigoureuse et uniforme à ces règles, les règles de la prudence sont moins précises. La rectitude de la prudence varie selon les circonstances d'après lesquelles cette vertu, en restant fidèle à la loi morale, nous indique le parti qu'il faut prendre pour atteindre la fin de la vie humaine. C'est pourquoi, disent encore les *Salmanticenses*, *rectitudo... nequit comprehendi certis regulis, sed committitur discursui et arbitrio prudentis.* (Loc. supra cit.)

NOTE 3, *p.* 16.

Le libéralisme a une tendance à tomber dans ce défaut. Même quand il est modéré, il est porté à ne pas assez tenir compte des principes, parfois à les oublier, à sacrifier ce que l'on appelle aujourd'hui la thèse à ce qu'on appelle l'hypothèse. Il exagère les droits d'une liberté qu'il ne définit pas d'une manière précise au détriment des droits de la vérité, il pousse trop loin la théorie du moindre mal et le vrai bien en souffre ; le système de la tolérance et des concessions lui est trop cher et souvent, sans le vouloir, il nuit aux meilleures causes.

Il en arrive facilement à mettre sur le même pied le vrai et le faux, le bien et le mal. Il s'égare jusqu'à accorder pratiquement plus de droit au mensonge et au mal qu'au vrai et au bien. Peu à peu, sous prétexte de ménager les hommes, de mieux s'adapter aux circonstances, il finit par adopter comme règle de conduite des maximes contraires à la raison : ce qui est de la dernière imprudence. Alors il est sujet à cette erreur dénoncée par saint Thomas et qui consiste à se résoudre d'après de faux principes. Le saint Docteur écrit : *In conclusione particularis agendi dupliciter contingit esse defectum. Uno modo ex falsitate principiorum ex quibus syllogizatur, et hoc modo in conclusione tenetur id quod veritati contrarium est: et hic est error conscientiæ.* (II, Dist. 39. q. 3, art. 2, ad 5^{um}.)

Fréquemment l'ignorance est à la racine de cette faute : et il est des ignorances qui sont coupables. Par exemple, une notion inexacte de la liberté est cause d'une foule d équivoques. Si l'on méditait attentivement cette définition de saint Thomas : « La liberté est la faculté de choisir les moyens qui nous conduisent à notre fin, *facultas eligendi media ad finem*. on ne la confondrait pas, avec le prétendu droit pour chacun, de faire ce qui lui plaît, on éviterait les conséquences fâcheuses et nombreuses qu'entraîne une idée réprouvée par la saine philosophie; on comprendrait que la prudence s'efforce d'établir le règne des principes sur la vie, que c'est encore à leur lumière qu'elle en modère l'application.

NOTE 4, p. 19.

L'opportunisme s'appuie sur les principes qui servent ses desseins, il foule aux pieds ceux qui le gênent. Il y a du scepticisme intellectuel et de la perversité morale dans l opportunisme qui outrage la prudence considérée comme vertu intellectuelle et considérée comme vertu morale. L'absolutisme suppose une étroitesse de vision qui n est pas compatible avec la prudence Il ne s attache rigoureusement à un principe que pour en méconnaître un autre. Il ne sait pas les concilier; par suite, il ne sait pas concilier les exigences de la réalité avec les exigences de la vérité qui, en lui, perd sa sou-

plesse et sa puissance d'adaptation. Contrairement au libéralisme, il envisage la thèse sans envisager l'hypothèse. L'homme absolu possède peut-être la science des principes, mais la science de leur application qui est propre à la prudence lui fait défaut. Il pèche contre cette doctrine que saint Thomas exprime ainsi, IIª-IIæ, q. 49, art. 7 : « Il arrive qu'une mesure bonne *en soi* et favorable à la fin que l'on poursuit, soit, par suite des circonstances, mauvaise ou cesse d'être excellente eu égard à cette même fin. Par exemple, il semble qu'en soi un bon moyen de gagner le cœur de quelqu'un soit de lui donner des signes d'attachement. Mais, s il arrive que par ces démonstrations on excite son orgueil ou que dans son esprit on devienne suspect d'adulation, le moyen choisi ne sera plus en rapport avec le but que l'on se proposait. » C est la distinction qui a été faite depuis que la raison et la prudence existent de la thèse et de l'hypothèse, de la substance des faits et des circonstances qui les affectent. Notre-Seigneur a fait bien souvent cette distinction. Il disait : « J'aurais encore beaucoup de choses à vous dire, mais vous ne pourriez pas les supporter en ce moment », ce qui signifie : vu les conditions d'infirmité dans lesquelles vous êtes encore, ces vérités en elles-mêmes si bienfaisantes et si utiles, pratiquement et aujourd'hui nuiraient à vos âmes si je vous les enseignais.

NOTE 5, *p.* 23.

Les théologiens, après saint Thomas et Aristote, insistent sur le double caractère de la prudence qui est *simpliciter* une vertu intellectuelle et par extension une vertu morale. Son objet c'est *le vrai bien* de l'homme. Le *vrai* la fait communiquer avec les vertus intellectuelles, qui, par elles mêmes, n'aspirent qu'au vrai; le vrai *bien* la fait communiquer, avec les vertus morales qui par elles-mêmes n'aspirent qu'au bien et qui sous l'empire de la prudence aspirent au vrai bien. Elle rectifie la raison par rapport au vrai, c'est une vertu intellectuelle; elle rectifie la volonté par rapport au vrai bien, c'est une vertu morale.

NOTE 6, *p.* 25.

La prudence a trois actes : elle conseille, elle juge, elle commande. Le conseil est la délibération, l'examen, la recherche ayant trait aux moyens propres à nous conduire à notre fin. (Ia IIae q. 14). Le jugement est l'acte de raison par lequel nous nous prononçons sur la valeur des moyens capables d'atteindre la fin et sur celui que pratiquement nous devons choisir. Le commandement est un acte de la raison nous intimant de prendre les moyens nécessaires ou convenables pour atteindre la fin. Les anciens appelaient *imperium* ou *præceptum* ce dernier acte qui contient un élément intellectuel et un élément volontaire, une impulsion et un ordre. Le mouvement qu'il contient provient de la volonté, la sage ordination qu'il suppose, quand il est prudent, relève de la raison. *Movere absolute pertinet ad voluntatem ; sed præcipere importat motionem cum quâdam ordinatione*; *et ideo est actus rationis.* » (Ia IIae q. 47, art. 8, ad 3um.) Ce troisième acte est l'application du conseil et du jugement à l'opération. C'est l'acte principal de la prudence. *Quia iste actus est propinquior fini rationis practicæ, inde est quod iste est principalis actus rationis practicæ et per consequens prudentiæ.* » (Ia IIae ibid., art. 8).

NOTE 7, *p.* 26.

Beaucoup pensent que l'homme, en abandonnant les sentiers battus et les voies ordinaires, devient toujours imprudent. C'est une erreur. La sagesse spéculative ne juge pas d'après les causes prochaines, mais d'après les causes suprêmes. De même la sagesse pratique est obligée parfois de s'arracher à l'autorité des règles communes pour se soumettre à des lois plus hautes. En général, la prudence ordonne de rendre un dépôt, mais il est des cas où elle l'interdit. J'emprunte cet exemple à saint Thomas (Ia IIae q. 51, art. 4) qui enseigne qu'on ne doit pas toujours rendre un dépôt à l'envahisseur de

la patrie. *Contingit autem quandoque aliquid esse faciendum præter communes regulas agendorum, puta*, cum impugnatori patriæ non est depositum reddendum, *vel aliquid hujusmodi. Et ideo oportet de hujusmodi judicare secundum aliqua altiora principia quam sint regulæ communes.* (IIª IIæ q. 51, art. 4.)

En appelant la prudence le cocher des vertus, les anciens affirmaient cette vérité, car si d'habitude il faut parvenir au but en ménageant la vie de son cheval, il est des cas où il faut sacrifier celui-ci pour arriver et arriver à temps.

NOTE 8, *p.* 27.

On peut dire de la prudence et de tous ses actes ce que saint Thomas enseigne du conseil, à savoir qu'il vaut ce que valent la fin et les moyens dont il s'occupe. *Non est bonum consilium sive aliquis malum in consiliando præstituat, sive etiam ad bonum finem, malas vias adinveniat.* (IIª IIæ q. 51 art. 1, adum.) Il faut ajouter ce que saint Thomas ajoute et l'appliquer à la prudence comme à tous ses actes. Il ne suffit pas, dit il, pour la perfection du conseil de trouver les moyens opportuns, la délibération doit s'attacher à toutes les circonstances, comme au temps convenable, à la manière de procéder dans le conseil qui demande de la fermeté. « *Ut nec nimis tardus, nec nimis velox... ut scilicet sit firmus in suo consilio.* (Ibid. ad 3um.)

NOTE 9, *p.* 27.

La prudence est vraie quand elle travaille pour une fin honnête mais secondaire. Par exemple, le navigateur est réellement prudent qui sait choisir ses chemins pour se transporter d'un port à un autre port, mais sa prudence est imparfaite et relative. (Cf. saint Thomas IIª IIæ q. 47, art. 13.)

NOTE 10, *p.* 29.

Au sujet de ce passage, j'ai reçu une lettre des plus courtoises, où un homme distingué se plaignait des paroles que j'avais prononcées à l'adresse de Pascal et semblait croire que j'avais méconnu les services rendus à la foi par l'auteur des *Pensées*. Bien qu'à mon avis, en ces dernières années, l'enthousiasme pour Pascal ait dépassé la mesure, bien que son apologie de la religion, inachevée d'ailleurs et composée de fragments mal reliés entre eux, reste obscure en plusieurs endroits et prête à des interprétations diverses et parfois fâcheuses, je suis de ceux qui admirent bien des pages où apparaît un génie profond et subtil. Aussi n'ai-je point, au cours de ma conférence, fait allusion aux *Pensées*, mais à certaines *lettres provinciales*. Nul n'ignore que dans la septième, Pascal accuse les Jésuites d'enseigner la maxime : *La fin justifie les moyens*. Montalbe, par exemple, attribue expressément ce langage à son interlocuteur jésuite : « car pour vous témoigner que nous ne permettons pas tout, sachez que, par exemple, nous ne souffrons jamais d'avoir l'intention formelle de pécher, et que quiconque s'obstine à n'avoir point d'autre fin dans le mal que le mal même, nous rompons avec lui, cela est diabolique : voilà qui est sans exception d'âge, de sexe, de qualité. Mais quand on n'est pas dans cette malheureuse disposition, alors nous essayons de mettre en pratique notre méthode de *diriger l'intention*, qui consiste à se proposer pour fin de ses actions un objet permis. Ce n'est pas qu'autant qu'il est en notre pouvoir nous ne détournions les hommes des choses défendues; mais quand nous ne pouvons pas empêcher l'action, nous purifions au moins l'intention; et ainsi nous corrigeons le vice du moyen par la pureté de la fin.

« Voilà par où nos Pères ont trouvé moyen de permettre les violences qu'on pratique en défendant son honneur. Car il n'y a qu'à détourner son intention du désir de vengeance, qui est criminel, pour la porter au désir de défendre son honneur, qui est permis selon nos Pères. Et c'est ainsi qu'ils accomplissent tous leurs devoirs envers Dieu et envers les hommes. Car ils contentent le

monde en permettant les actions, et ils satisfont à l'Evangile en purifiant les intentions. Voilà ce que les anciens n'ont point connu; voilà ce qu'on doit à nos Pères. »

Grâce à ce subterfuge, il serait permis aux valets de « faire en conscience de certains messages fâcheux » ; on pourrait sans crime accepter un duel ou le provoquer pour soutenir son honneur, et pour le même motif ou pour un motif analogue commettre un meurtre sans pécher, etc. La fin justifierait le moyen.

Les textes invoqués par Pascal, ou bien ne sont pas cités exactement ou bien ne sont point interprétés dans leur sens.

M. Georges Goyau (Dictionnaire Apologétique. *Fin justifie les moyens*), raconte l'histoire de cette querelle depuis le XVII^e^ siècle jusqu'à nos jours. Ce qui prouve que l'accusation de Pascal contre les Jésuites n'était pas fondée, c'est que, pour ne parler que des XIX^e^ et XX^e^ siècles, les adversaires de la Compagnie furent incapables d'apporter un texte décisif en faveur de leur thèse. Ils échouèrent en 1852, en 1861, en 1868, en 1870, en 1895. En 1903-1905, la question fut de nouveau soulevée en Allemagne et occasionna de violentes discussions. Le comte Paul de Hoensbroech, sorti de la Société de Jésus et apostat, se fit fort de fournir des textes nouveaux qui confondraient à jamais l'Ordre auquel il avait appartenu. Il n'y réussit pas et, en 1905, il fut condamné par la Cour d'appel de Cologne. On trouvera dans les Revues de 1903-1906 tous les détails se rapportant à la campagne de Hoensbroech et de ses amis. Je ne saurais trop conseiller aussi de lire l'article de M. G. Goyau que j'ai cité plus haut.

Ce qui est certain, c'est que l'Eglise et les écoles catholiques ont toujours condamné la doctrine qui permettrait de mal faire pour arriver au bien.

Aussi le monde a été scandalisé quand M. de Bethmann-Hollweg applaudi par des Allemands de toute confession a proclamé que « nécessité ne connaît pas de loi ». Ni dans l'ordre privé, ni dans l'ordre politique, ni dans l'ordre international, une fin légitime ne justifie des moyens criminels.

DEUXIÈME CONFÉRENCE

NOTE 1, *p.* 40.

Dans une vertu, on distingue les parties *intégrales*, les parties *subjectives*, les parties *potentielles*. Les parties intégrales ne sont point des habitus ou des actes particuliers dont se compose l'essence de la vertu, car l'essence de la vertu est simple ; ce sont des qualités, des dispositions grâce auxquelles l'acte de la vertu est parfait. Les parties subjectives sont les espèces de cette vertu. Les parties potentielles sont des vertus moins importantes connexes à la vertu principale et qui se rapprochent d'elle par la matière dont elles s'occupent, par leur façon de procéder ou par le concours qu'elles apportent.

Dans la première conférence, nous avons parlé de l'essence de la prudence. Dans la seconde il s'agit des parties intégrales. La troisième est l'application des deux premières à la prudence surnaturelle. Les autres se rapportent aux parties subjectives. Nous n'avons rien dit des parties potentielles que les anciens appelaient *eubulia*, *synesis*, *gnome*. Nous en expliquerons quelque chose au cours de ces notes.

Les parties intégrales de la prudence sont au nombre de huit ou, si l on veut, au nombre de neuf, quand on y ajoute la sollicitude : la mémoire, l'intelligence, la prévoyance, la sagacité, la docilité, la raison, la circonspection, la précaution, la sollicitude.

Il y a différentes manières de les coordonner entre elles et de les lier à la prudence, suivant la conception que l'on a de chacune et suivant la définition que l'on en donne.

J'ai adopté l'ordre de Gonet qui est d'ailleurs celui de beaucoup de théologiens. Gonet rattache la mémoire, l'intelligence, la docilité, la sagacité, la raison à la connaissance dont l'homme prudent a besoin pour bien délibérer et pour bien juger, il rattache la prévoyance,

la circonspection, la précaution à l'acte principal de la prudence qui est de commander.

NOTE 2, *p.* 43.

Comme on le voit, la mémoire ici n'est pas la faculté d'apprendre et de retenir des choses nouvelles, mais le souvenir précis des événements passés Grâce à ce souvenir, l'homme prudent se rappelle la tournure que prirent les faits dans des circonstances pareilles à celles où il est placé. L'abondance des souvenirs supplée en grande partie au défaut d'expérience et de temps.

Saint Thomas, IIª IIæ, q. 49, art. 1. ad 2um, nous donne un véritable traité de mnémotechnie « La mémoire, dit-il ne doit pas seulement sa perfection à la nature, elle la doit beaucoup à l'art et à l'industrie... Quatre moyens pour l'homme de cultiver avec profit la faculté de se souvenir fidèlement. Le premier consiste à se représenter les choses que l'on veut se rappeler sous des images frappantes, qui sortent un peu des images ordinaires, car ce qui sort de l'ordinaire nous étonne davantage, l'esprit le retient mieux et plus fortement. C'est pourquoi nous gardons plus facilement le souvenir de ce que nous avons vu dans notre enfance. Il est nécessaire d'employer ces similitudes, ces images, car les idées simples et purement spirituelles s'effacent plus vite de l'âme, si on ne les lie en quelque sorte à certaines images sensibles. La connaissance humaine en effet a plus de prise sur les choses sensibles. D'ailleurs, la mémoire a son siège dans la partie sensible de l'âme. Secondement, en réfléchissant aux choses qu'il veut conserver dans sa mémoire, l'homme doit les classer par ordre, de sorte que le souvenir de l'une évoque facilement le souvenir de l'autre. Le Philosophe dit dans son livre de la *mémoire* (ch. III. in med.) : « Les lieux parfois semblent réveiller nos souvenirs, parce que nous passons facilement de l'un à l'autre. » Troisièmement, il faut que l'homme s'attache avec sollicitude et avec cœur aux choses qu'il veut se rappeler, car plus elles auront impressionné l'esprit, moins elles s'en

effaceront. Cicéron dit dans sa rhétorique. (Liv. III, ch. XIX) : « Grâce à la sollicitude nous conservons intacte la forme des images » Quatrièmement, il faut que nous réfléchissions souvent aux choses que nous voulons retenir Aussi Aristote dit aux livre de la *réminiscence* (ch. I) que « la méditation sauve la mémoire, car l'habitude est comme une seconde nature. C'est pourquoi nous nous rappelons vite les choses auxquelles nous pensons souvent, par un ordre tout naturel nous procédons de l'une à l autre ».

On pourrait croire que les deux derniers moyens se confondent puisqu'ils impliquent tous les deux un retour fréquent et intense aux choses dont on entend garder la mémoire. Cajetan (IIª IIæ, q 49, art. 1) interprète la pensée de son maître. Le troisième moyen, dit-il, concerne les images des choses, le quatrième les choses mêmes.

Saint Thomas (*ibid.* ad 3um) note que la mémoire nous aide non seulement à régler comme il faut le présent, mais encore à préparer la conduite de l avenir.

A la question de la mémoire se rattache la question de l'oubli dont Saint Thomas traite par rapport à la prudence à la q: 47, art 16, IIª IIæ.

Ce Saint Docteur enseigne que la prudence ne se perd pas directement par l'oubli comme l art et la science, mais se corrompt par les passions. La raison en est que la prudence ne consiste pas dans la seule connaissance, mais encore dans la rectitude des appétits, dans l'application de la connaissance au vouloir et à l'action. Cependant l'oubli est un obstacle à la prudence, dans la mesure où il nous enlève la connaissance dont la prudence a besoin pour commander.

NOTE 3, *p.* 44.

L'intelligence en cause n'est point la faculté que, d'ordinaire, nous appelons ainsi mais bien un certain sens de la réalité présente, une qualité qui nous permet d'apprécier à leur valeur les personnes, les objets, avec lesquels nous avons à traiter pratiquement, un instinct qui nous fait voir ce qu'il y a d honnête et de bon dans un acte. Cette intelligence découvre et le secret des choses,

et, dans une certaine mesure les desseins des hommes. Bien que les pensées des autres nous soient cachées, nous pouvons les deviner en étudiant les inclinations, le tempérament, les passions, la conduite de ceux qui nous entourent. (Cf. Concina. Dissert. *ultim.* de *virtutibus*, Cap. II, 5.)

NOTE 4, *p.* 46.

La docilité à écouter les autres est nécessaire à quiconque veut agir avec sagesse, parce qu'il nous est impossible de connaître par nous-mêmes tout ce qu'il faudrait pour ne point nous égarer, nous n'avons ni assez de temps, ni assez d'ampleur dans l'esprit. D'où cette parole de saint Thomas : « Nul, en ce qui regarde les choses soumises à la prudence, ne peut en tout se suffire à lui-même. » (IIª IIæ, q 49, art. 3, ad 3um). D'où ce conseil d'Aristote : « Il faut prêter une grande attention aux avis et aux opinions qui ne se démontrent pas des hommes expérimentés, des vieillards, des sages, des prudents, non moins qu'à ce qui se démontre, car grâce à leur expérience ils voient les principes. » (*Ethique*, VI, ch. XI.)

La docilité joue un rôle capital dans la prudence des jeunes gens, des ignorants, des sujets; ceux qui commandent en ont besoin aussi. Il faut qu'ils sachent écouter. Machiavel parlant des hommes aptes à commander a dit dans un texte que je n'ai pu vérifier: « *Alii sciunt facere, sed non audire : sunt boni; alii sciunt audire et facere : sunt optimi; alii nec audire, nec facere sciunt : sunt pessimi.* »

NOTE 5, *p.* 47.

La sagacité est une certaine pénétration d'esprit qui nous permet de trouver par nous-même et rapidement ce qu'il faut faire. La sagacité a des rapports avec ce que les anciens appelaient *eustochia*, aptitude à saisir promptement le vrai sur toutes choses en usant de sages conjectures.

La sagacité est la disposition qui permet de trouver facilement et promptement les mediums de démonstra-

tion dans les choses spéculatives et les moyens d'atteindre une fin dans les choses pratiques. C'est en ce dernier sens qu'elle fait partie de la prudence. Elle est d'une grande utilité dans la vie surtout quand on est obligé de prendre une décision soudain et à l'improviste.

NOTE 6, *p.* 49.

La raison n'est point ici la faculté que nous appelons d'ordinaire de ce nom, mais plutôt la disposition à en bien user dans la vie réelle. Cette disposition nous porte à déduire des connaissances précédemment acquises les conséquences pratiques qui serviront de règle à notre conduite. « Saint Thomas dit : « *Ratio non sumitur hic pro ipsa potentia rationis, sed pro hujus bono usu.* » (II^{a} II^{æ}, q 49, art. 5, ad 1^{um}.)

Ce qui autorise les commentateurs à donner de la raison ainsi entendue et considérée par rapport à la prudence des définitions comme celle-ci : « C'est le raisonnement solide et droit qui, d'après nos connaissances antécédentes nous prépare à voir ce qu'il faut faire au moment où nous sommes. « *Ratio est solidum rectumque ratiocinium, quo ex aliis antecedenter cognitis, quid sit nunc agendum, colligitur.* » (Cf. Concina, *loco. cit.* ix.)

NOTE 7, *p.* 50.

J'ai traduit par *prévoyance* l'expression latine *providentia*. Le mot latin a plus d'étendue que le mot français. Il désigne deux actes: prévoir et pourvoir. Ces deux actes s'unissent pour rendre sages les préceptes de la prudence. Le premier concerne plutôt, comme le remarque Cajetan, la connaissance, le second l'application de la connaissance à l'action. Le premier est la vision anticipée de l'avenir, comme la mémoire est la vision du passé et l'intelligence la vision du présent. Par le second nous savons prendre les moyens nécessaires pour assurer l'avenir.

Le P. Pègues a bien résumé la pensée de saint Thomas quand il a écrit : « La prévoyance, ou la providence, d'où se tire le mot de prudence, est ce qu'il y a de prin-

cipal et de plus formel parmi tout ce qui est ordonné à la perfection de cette vertu : c'est qu'en effet la prévoyance n'est rien autre que la sage ordination à la fin voulue, de l acte qu'il s'agit d'accomplir en vue de cette fin ; or, la prudence ne comprend toutes les autres choses dont nous avons parlé et qui constituent ses parties, que pour aboutir à cette ordination de fait, réalisée par sa partie dernière et principale, d où elle tire son nom, la prévoyance On le voit, saint Thomas, dans cet article, a pris le mot prévoyance, plutôt dans le sens du mot providence qui est d'ailleurs le seul mot du texte latin, *providentia.*

Si nous voulions restreindre le sens du mot à celui du mot français prévoyance, nous pourrions dire que la prévoyance est assignée comme partie distincte de la prudence, en tant qu'elle regarde la connaissance des choses à venir de même que la mémoire regarde la connaissance des choses passées, et l'intelligence la connaissance des choses présentes. Dans ce cas, la prévoyance porterait sur la connaissance des choses à venir qui peuvent intéresser ou diriger notre action, quelles qu'elles soient ; et non pas seulement la connaissance pratique des choses à venir qui doivent être faites par nous : auquel sens saint Thomas a pris ici le nom de prévoyance ou de providence » (*Commentaire français littéral de la Somme théologique*, Ia IIæ, q. 49, art. 6.) (Cf. CAJETAN, *ibid.*)

NOTE, 8 *p.* 52.

C'est à propos de la circonspection que saint Thomas, en quelques lignes, élucide la question de la thèse et de l'hypothèse. « La prudence, dit-il, ayant trait à des actes particuliers auxquels concourent beaucoup d'éléments, il arrive que ce qui en soi est bon et adapté à la fin devienne mauvais ou inopportun par suite des circonstances .. c'est pourquoi la circonspection est nécessaire à la prudence, afin que l'homme compare avec les circonstances ce qui se rapporte à la fin. » (IIa IIæ, q. 49, art. 7.)

NOTE 9, p. 58.

L'esprit de précaution s'attache surtout aux maux qui empêchent le bien ou qui se présentent sous l'apparence du bien.

NOTE 10, *p.* 58.

Je n'ai point parlé de la sollicitude qui est une sorte de vigilance, une attention continuelle, qui ne néglige rien de ce qui peut servir la cause bonne dont on veut le succès. En réalité la sollicitude est un élément nécessaire à toutes les qualités que j'ai analysées dans cette conférence. La mémoire, l'intelligence, la prévoyance, etc., seraient très imparfaites si elles n'étaient que partielles ou momentanées, si, par défaut de sollicitude, elles laissaient échapper quelque chose de ce qui peut favoriser les desseins de la prudence.

Saint Thomas traite encore de trois vertus dont il emprunte les noms à la langue grecque : *eubulia*, *synesis*, *gnome*.

Ni la langue latine, ni la langue française n'ont d'expressions précises pour désigner ces trois vertus connexes à la prudence.

L'*eubulia* aide la prudence dans ses enquêtes et dans ses recherches. C'est l'art de découvrir les moyens les plus capables de nous conduire à la fin. La *synesis* aide la prudence, à juger comme il faut les cas ordinaires, et, la *gnome* les cas qui sortent des lois communes. Au sujet de cette dernière vertu, saint Thomas a cette belle pensée : « Il arrive quelquefois, dit-il, que l'on doive agir en dehors des règles communes. Ainsi, il est des cas où il ne faudra pas rendre un dépôt à l'envahisseur de la patrie. » Pour juger sainement et prudemment en ces circonstances extraordinaires, il ne suffira pas d'en appeler aux principes qui éclairent habituellement notre esprit, on sera obligé de s'élever et d'invoquer des principes plus hauts et de les appliquer à la gravité spéciale de la situation. C'est la *gnome* qui nous guidera et nous tracera notre ligne de conduite. Que d'hommes publics auraient intérêt à

méditer cette doctrine profonde et à la suivre. Ils sortiraient de leurs idées étroites pour entrer dans les voies d'une prudence large et supérieure (Cf. S. Thomas, IIª IIæ, q. 52, art. 4).

TROISIÈME CONFÉRENCE

NOTE 1, *p.* 68.

Saint Thomas examine les vertus infuses en général dans la I IIæ, q. 62-67. Il détermine les rapports mutuels des vertus théologales et des vertus morales infuses dans la question 65. Au point de vue de la prudence infuse on trouve déjà beaucoup de renseignements dans la Iª II . Dans le traité spécial et complet de la IIª IIæ, q. 47, le saint docteur consacre deux articles où il montre (art. 13) que la parfaite prudence n'existe pas dans les pécheurs, mais seulement (art. 14) dans ceux qui ont la grâce sanctifiante. Il ajoute que les pécheurs qui offensent la raison naturelle ne possèdent ni la prudence infuse, ni la prudence humaine parfaite. Cependant Cajetan (IIª IIæ, q. 47, art. 3), enseigne justement que l'on perd la prudence infuse par une seule faute grave, tandis qu'il faut plusieurs actes coupables pour perdre la prudence acquise. Dans la question 52 où il s'agit du don de conseil, saint Thomas achève l'exposition de sa pensée touchant la prudence infuse ou surnaturelle.

NOTE 2, *p.* 68.

Les vertus morales infuses ont le même objet matériel que les vertus acquises, mais leur objet formel est différent. La justice acquise règle les rapports entre les hommes considérés comme citoyens de la société terrestre. La justice infuse règle les rapports entre les hommes considérés comme citoyens de la patrie céleste. La tempérance acquise a pour but, en modérant l'usage

des plaisirs sensibles, de ménager les intérêts de notre corps et de notre santé, de favoriser la vie intellectuelle, etc. La tempérance infuse nous porte à l'abstinence, à la mortification afin que nous puissions vaquer plus facilement au service de Dieu, expier nos fautes, rendre plus intense la vie de la grâce. La force acquise est une vertu qui nous dispose à souffrir et à mourir avec fermeté pour garder nos biens d'ordre naturel : notre réputation, notre honneur, notre fortune, notre liberté. La force infuse nous fait supporter tous les maux plutôt que de déplaire à Dieu, plutôt que de renoncer à la grâce et à la charité. La prudence acquise dispose tout en vue de nous faire marcher dans les voies tracées par notre raison. La prudence infuse délibère, juge, ordonne les actes de notre vie dans le dessein de nous élever jusqu'à la béatitude suprême qui est notre fin dernière et surnaturelle. Il faut en dire autant de toutes les autres vertus secondaires infuses qui sont aussi nombreuses que les vertus acquises et que Dieu communique à la fois au moment de la justification. Il y a donc dans l'âme sainte une humilité, une douceur, une chasteté, etc., d'ordre supérieur, que nous devons à Dieu, non à la répétition de nos actes, et qui portent sur un objet formel distinct de l'objet des vertus acquises.

NOTE 3, *p.* 72.

La prudence acquise n'est que partielle et imparfaite parce qu'elle n'atteint pas la fin dernière de toute la vie humaine, tandis que la prudence infuse ne vise qu'un but, Dieu.

NOTE 4, *p.* 78.

Le don de conseil est une qualité intérieure et surnaturelle qui nous dispose à recevoir la lumière du Saint Esprit et à obéir à ses impulsions. Voici son rôle : « Si maintenant passant à l'ordre pratique, dit le P. Froget (*De l'habitation du Saint-Esprit dans les âmes justes*. Quatrième partie, ch. v), nous demandons à l'Angélique Docteur en quoi consiste le *mode humain* d'agir propre

aux vertus, par exemple à la prudence, et en quoi il se distingue du *procédé surhumain* qui caractérise les dons correspondants, ici le don de conseil, sa réponse ne sera ni moins nette ni moins précise.

Qu'il s'agisse du choix d'un état de vie ou de toute autre détermination importante à prendre, voici comment procède la prudence. Elle s'enquiert des moyens convenables pour obtenir la fin proposée, elle juge quels sont les meilleurs et en prescrit l'application En fait d'enquête, le *mode humain* consiste à examiner toutes choses à la lumière de la raison ou de la foi, à peser le pour et le contre, à étudier ses aptitudes, ses attraits, ses dispositions, à prévoir l avenir d'après ce qui arrive ordinairement en pareille occurence, à consulter des personnes prudentes, à prier. *In inventione modus humanus est quod procedatur inquirendo et conjecturando ex his quæ solent accidere* (1).

Vient ensuite le tour du jugement, et enfin celui du commandement qui est l'acte principal de la prudence.

Mais il n'est pas rare que, par suite de circonstances exceptionnelles ou particulièrement difficiles, la prudence humaine se trouve à court. On a beau réfléchir, consulter, étudier la question sous toutes ses faces on ne parvient pas à tirer la chose au clair, ni à pouvoir formuler une résolution ferme et précise. Que faire en de telles conjectures, lorsque la prudence est muette et la raison aux abois? Ce que fit le saint roi Josaphat quand, dans une circonstance analogue, se trouvant en face d'une multitude de Moabites, d'Ammonites et de Syriens coalisés contre lui et ne sachant quel parti prendre, il se tourna vers le ciel et fit cette prière : « Seigneur ne sachant ce que nous devons faire, il ne nous reste qu'à diriger nos regards vers vous : *Cum ignoremus quid agere debeamus, hoc solum habemus residui ut oculos nostros dirigamus ad te* » (2). Et voici que l'Esprit-Saint fondit soudain sur un prophète qui vint dire au roi et à son peuple de la part de Jéhovah : « Soyez sans crainte et ne redoutez pas cette multitude :

(1) Saint Thomas. Sent., Dist. xxxiv, q. 1, art. 3.
(2) II *Paralip.*, xx, 12.

le combat n'est pas votre affaire, mais celle de Dieu (1). Or qu'en pareille rencontre un chrétien recoure, lui aussi, avec confiance à Celui qui ne refuse jamais son secours dans ces choses nécessaires ou utiles au salut et qu'il en reçoive une inspiration mettant fin à ses perplexités et lui apprenant avec une sorte de certitude, ce qu'il doit faire, *voilà qui est au-dessus du mode humain* et l'effet du don de conseil...

Ainsi dans les choses qui ne dépassent pas la portée de la raison, c'est à la prudence acquise ou infuse qu'il appartient de diriger l'homme dans le choix et l'emploi des moyens... Mais... pour n'être pas privé de conseil dans les choses relatives au salut où la prudence ne suffit plus, l'homme a besoin d'être guidé par Celui qui sait tout, de même que, dans les choses humaines, quand on n'a pas assez de lumières pour traiter une affaire, on a recours au conseil de gens plus éclairés (2).

Cette direction supérieure dans l'ordre du salut s'accomplit par l'intermédiaire du don de conseil. »

NOTE 5, *p.* 79.

Il y a dans la prudence infuse comme dans la prudence acquise divers degrés de perfection. Tous ceux qui ont la grâce possèdent la prudence surnaturelle dont ils ont besoin pour faire leur salut Mais en certaines âmes privilégiées, cette vertu a plus d'ampleur. Grâce à elle, ces âmes peuvent pourvoir pour elles-mêmes et pour les autres non seulement à ce qui concerne les choses nécessaires au salut, mais encore à ce qui intéresse la vie humaine (3). La prudence infuse inspire au moins à ceux qui, ayant la grâce, paraissent incapables de se diriger eux-mêmes, de solliciter les conseils des autres et du Saint Esprit, puis elle leur permet de discerner entre les bons et les mauvais conseils (4).

(1) *Paralip.*, xx. 15-17.
(2) IIa IIae, q. 52, art 2.
(3) IIa IIae q. 47, art 14, ad 1um.
(4) IIa IIae, q. 47, art. 14, ad 2um.

NOTE 6, *p.* 80.

La prudence chrétienne surnaturelle dans son origine, dans son essence, dans sa fin, dans sa règle, doit l'être aussi dans ses moyens. « *Oportet*, disent les Salmanticenses, *ut secundum diversitatem prædictæ regulæ, finis, et vitæ, diversa sint media et honestates : imo et quod ubi regula, vita et finis fuerint supernaturales, medium et honestas sit ejusdem ordinis.* » (*Loc. cit.* Disp. IIIª, Dub. Iᵘᵐ I, 1.)

De sorte que la prudence infuse se meut uniquement dans le monde surnaturel, qu'il s'agisse de sa fin, de sa règle ou de ses moyens.

NOTE 7, *p.* 81.

La prudence infuse et la charité, reine des vertus chrétiennes, ont de nombreuses et mutuelles relations, des relations analogues à celles de la raison sur le cœur, et du cœur sur la raison.

D'une certaine façon, c'est la prudence qui, éclairée par la foi, éclaire elle-même la charité et nous indique dans quelle mesure, et dans quel ordre, nous devons aimer et ce que nous devons aimer. D'autre part, la charité communique sa flamme à la prudence, stimule son activité, la presse d'examiner, de juger, de décider toutes choses en vue de Dieu et de son service.

NOTE 8, *p.* 84.

La prudence infuse se tient en dehors des excès où tombent certaines âmes, les unes pensant que l'effort suffit pour se sauver, les autres portées à croire que la grâce nous pousse si victorieusement vers notre fin, qu'il n'est nullement nécessaire de s'inquiéter, que c'est assez de fréquenter matériellement les sacrements, de s'adonner aux pratiques extérieures de la religion pour arriver à la gloire. Double erreur qu'il convient de dissiper et que la prudence chrétienne dissipe. Il faut prier, se confesser, communier et chercher dans ces exercices et dans ces rapports avec Dieu la grâce dont nous avons

besoin, mais il faut en même temps agir pour se préparer à la grâce et pour en tirer parti quand on l'a reçue.

Ceux qui s'imaginent qu'ils élèveront les âmes en s'adressant uniquement à leur conscience, à leur sens de l'honneur pèchent contre la prudence infuse. D'autres pèchent également contre elle qui espèrent tout sauver en provoquant des manifestations extérieures de foi et de piété. La prudence chrétienne n'oublie jamais que notre salut s'opère par le concours de la grâce et de la volonté. Il faut que la volonté se meuve sous l'inspiration et sous la direction de la grâce.

QUATRIÈME CONFÉRENCE

NOTE 1, *p.* 94.

Les parties subjectives de la prudence sont les diverses espèces de cette vertu. On en compte deux principales : la prudence *monastique* chargée de diriger l'individu, la prudence *sociale* chargée de diriger les autres.

Saint Thomas, (IIª IIæ, q. XXVII), parle de la seconde lorsque, (art. 10), il se demande si la prudence s'étend au gouvernement de la multitude, si, (art. 11) la prudence qui pourvoit au bien commun d'une société diffère spécifiquement de la prudence qui se renferme dans le champ du bien propre; si, (art. 12), la prudence sociale se rencontre non seulement dans ceux qui commandent, mais encore dans ceux qui obéissent. La prudence sociale se divise elle-même d'après son objet propre. Saint Thomas appelle *domestique* la prudence qui dirige la vie de la famille; *législative* ou *royale* la prudence spéciale à ceux qui gouvernent; *politique* la prudence spéciale aux sujets ; *militaire* la prudence requise dans les chefs des armées. (Cf. Saint Thomas, IIª IIæ, q. XLVIII, et q. L.)

NOTE 2, *p.* 95.

C'est au détriment de la société domestique que la femme s'émancipe et prétend être l'égale de l'homme. La femme est, de par son sexe, inférieure à l'homme, tant au point de vue physique qu'au point de vue intellectuel. Ses œuvres se ressentiront toujours de cette infériorité. Au sens où l'on est aujourd'hui tenté de l'entendre, le féminisme est une erreur que la raison condamne.

Lorsque la femme, dont la vocation est de se montrer une bonne épouse et une bonne mère, abandonnera son ménage pour se livrer aux travaux de l'homme, aux sciences, à la politique, etc., elle deviendra incapable de s'acquitter des fonctions essentielles qui lui appartiennent. Aussi, selon Taparelli (*Essai théorique de droit naturel*, livre VIII, ch. II art. 4), « chez toutes les nations sauvages et civilisées, l'autorité domestique appartient à l'homme ». C'est par accident et lorsque, pour une raison ou pour une autre, l'homme est au-dessous de sa tâche que, dans la famille, l'autorité passe à la femme. Pour changer cet ordre, il faudrait changer la nature qui, même dans l'état d'innocence, a fait l'homme supérieur à la femme *quoad corpus et quoad animam*.

Cependant, l'autorité de l'homme sur la femme est restreinte. L'homme est pour sa compagne un ami plus qu'un maître, son pouvoir tire son efficacité moins de la force que de l'affection. Le régime établi entre les époux tient plutôt du gouvernement aristocratique où le pouvoir est partagé entre quelques personnes vertueuses. *Principatus quo vir et uxor dominantur in domo, est aristocraticus ; quia vir habet dominium et curam circa ea quæ pertinent ad virum secundum suam dignitatem, et dimittit uxori illa quæ pertinent ad eam.* (VIII, *Ethic.*, lec. 10.) Ainsi parle saint Thomas.

Saint Paul, dans sa première épître aux Corinthiens, ch. XI, 2-11 ; dans son épître aux Ephésiens, V, 22-33 ; dans son épître aux Colosses, III, 18-19, insiste sur ces deux nuances, l'autorité de l'homme sur la femme, et la douceur affectueuse avec laquelle l'homme doit l'exercer.

NOTE 3, *p.* 96.

Saint Thomas fait plusieurs remarques sur la famille. D'abord, il rappelle que l'acquisition de la richesse n'est pas la fin dernière de la société domestique, mais un moyen, entre autres, de parvenir à cette fin qui est le bien vivre intégral de la famille. (IIª IIæ, q. 50, art. 3, ad 1um.) Ensuite, il assigne le rôle qui convient à chacun des époux. Il appartient à l'homme de s'occuper des intérêts les plus importants du foyer, à la femme de pourvoir aux détails, au mari d'acquérir les biens nécessaires au ménage, à la femme d'en prendre soin et de les conserver. Si l'homme veut disposer de tout et ne laisse aucun pouvoir ni aucune indépendance à la femme, il ne comprend ni ses avantages, ni sa dignité. Le désordre est encore plus grave si le règne de la femme est absolu. (VIII, *Ethic.*, lect. 10.)

Dans une maison gouvernée par la prudence, le mari a donc l'autorité pour régler les choses extérieures, importantes, difficiles, et la femme le soin des intérêts moindres et intérieurs. La société domestique qui ne respecte pas ces principes, tombe dans l'anarchie.

NOTE 4, *p.* 99.

L'affection est le sentiment qui inspire à la prudence ces égards, ces attentions et ces dévouements qui maintiennent dans le ménage la paix et l'unité. Saint Thomas enseigne que la femme est à charge à l'homme par le mépris qu'elle lui témoigne, par ses exigences excessives en fait de confortable et de toilette, par l'orgueil qui la pousse au luxe. (*Super Isaiam*, c. 4.) Dans le même commentaire sur Isaïe (ch. 3), le saint Docteur avertit les femmes qu'elles s'exposent elles-mêmes et qu'elles provoquent au mal par leur coquetterie, par un certain enjouement trop libre, par une démarche sans modestie, par des ornements excentriques qui attirent l'attention et les font ressembler à des courtisanes.

NOTE 5, *p.* 103.

Plus les époux sont saints, plus leur prudence est parfaite, plus ils sont capables de commander comme il faut dans leur maison. « S'il s'agit, dit saint Thomas, (II^a, II^{ae}, q. 50, art. 3, ad 2^{um}), d'intérêts particuliers du ménage, les hommes pécheurs peuvent y pourvoir, mais ils ne sauraient pourvoir au bien total de la famille qui relève principalement de la vie vertueuse ». C'est par l'union de la prudence acquise et de la prudence infuse qu'ils sont à la hauteur de leur tâche. Leur prudence infuse, quand ils reçoivent le sacrement de mariage, s'enrichit des qualités spéciales dont ils ont besoin pour remplir tous leurs devoirs, car Dieu, en appelant à une vocation, donne les grâces nécessaires à quiconque y veut être fidèle.

(Cf. saint Thomas, III^a p. suppl., q. 42, art. 3.)

Dans l'accomplissement de ces devoirs, le souci de la religion doit occuper la première place. Dieu veut que le mari et la femme travaillent à leur sanctification mutuelle. « L'homme infidèle, dit saint Paul (I, *Corinth.*, VII, 14), a été sanctifié par la femme, et la femme infidèle par l'homme ». L'homme, dit saint Thomas, en commentant ce texte, sanctifie sa femme par ses avis et par ses enseignements. Les vertus dont la prudence use pour la sanctification de l'homme par la femme, sont la sagesse, la pureté, la constance, la modestie, la sincérité, la discrétion dans les paroles, la sainteté dans les actes, la pudeur dans les attitudes, la grâce dans le commerce quotidien.

NOTE 6, p. 104

Le fléau de la dépopulation ne sera conjuré que dans la mesure où on le combattra sur tous les terrains en même temps. Il faudrait pour le vaincre une législation qui favorisât de toutes façons les familles nombreuses, qui réprimât sévèrement la propagande honteuse du

malthusianisme. Mille autres mesures sociales ou économiques empêchent la fécondité du mariage. Mais l'irréligion et l'immoralité sont les principales causes de la dépopulation. Aussi longtemps que l'on n'aura pas réformé les consciences en cette matière, et aussi longtemps qu'on ne les aura pas réformées par la religion catholique, on travaillera en vain. Aveugles sont les gouvernements et les sociologues qui ne comprennent pas cette vérité affirmée par la raison et par l'expérience. Seule, en effet, la raison catholique donne aux époux tous les motifs qu'ils ont d'obéir à la nature et à la grâce dans la vie conjugale ; seule, elle condamne les actes et les vices qui rendent les mariages stériles. Les faits confirment cette doctrine, car tous les esprits sincères constatent que les peuples religieux sont les plus féconds, et aujourd'hui les statistiques prouvent que la décroissance de la natalité se fait beaucoup moins sentir dans les pays vraiment catholiques que dans les autres. Le protestantisme, par exemple, a beaucoup moins de vertu que le catholicisme. En Allemagne, les familles catholiques sont plus nombreuses que les familles protestantes.

NOTE 7, *p.* 104.

L'autorité sur les enfants appartient d'abord aux parents. Les parents tiennent ce droit de la nature, non du consentement des enfants, non de l'État. Aristote répète que l'enfant est quelque chose de son père, qu'il n'en est que le prolongement. « Vouloir, dit Léon XIII, que le pouvoir civil envahisse arbitrairement jusqu'au sanctuaire de la famille, c'est une erreur grave et funeste. Assurément, s'il existe quelque part une famille qui se trouve dans une situation désespérée et qui fasse de vains efforts pour en sortir, il est juste que, dans de telles extrémités, le pouvoir public vienne à son secours, car chaque famille est un membre de la société. De même, s'il existe quelque part un foyer domestique qui soit le théâtre de graves violations de droits mutuels, que le pouvoir public y rende son droit à chacun. Ce n'est point là usurper sur les attributions des citoyens,

c'est affermir leurs droits, les protéger, les défendre comme il conviendra. Là, toutefois, doit s'arrêter l'action de ceux qui président à la chose publique; la nature leur interdit de dépasser ces limites. L'autorité paternelle ne saurait être abolie, ni absorbée par l'Etat, car elle a sa source où la vie humaine prend la sienne. *Les fils sont quelque chose du père;* ils sont en quelque sorte une extension de sa personne ; et pour parler avec justesse, ce n'est pas immédiatement par eux-mêmes qu'ils s'aggrègent et s'incorporent à la société civile, mais par l'intermédiaire de la société domestique dans laquelle ils sont nés. De ce que les fils sont naturellement quelque chose de leur père... ils doivent rester sous la tutelle de leur père, jusqu'à ce qu'ils aient acquis l'usage du libre arbitre (1) » Ainsi en substituant à la providence paternelle la providence de l'Etat, les *socialistes* vont *contre la justice naturelle* et brisent les liens de la famille ». (Léon XIII. *Rerum novarum*, 16 mai 1891.)

L'Eglise respecte tellement ce droit qu'elle ne permet pas de baptiser les enfants sans le consentement des parents, avant que les enfants soient arrivés à l'âge de raison. (Cf. saint Thomas, *loc. cit.*). Il convient d'insister sur ce droit aujourd'hui, car : 1° c'est un droit; 2° un droit en grande partie méconnu par les Etats modernes.

On sait que Pufendorf faisait découler le droit paternel non pas seulement de l'acte générateur, mais encore des nécessités sociales, et d'un consentement tacite et présupposé de l'enfant; que Rousseau le faisait découler de l'Etat. Sur le rôle des parents, de l'Etat, de l'Eglise, on trouvera tout l'enseignement voulu dans les actes du Saint-Siège que Mgr Nègre, archevêque de Tours a réunis dans un volume précieux : *Les Ecoles*, Paris, Bonne-Presse, 5, rue Bayard.

Ce pouvoir des parents sur les enfants qui n'ont pas l'âge de raison est un pouvoir presque royal. *Pater in domo habet quamdam similitudinem regii principatus.* (Saint Thomas, IIa IIae, q. L, art. 3, ad 3um). Mais ce n'est

(1) S. Thomas, IIa, IIae, q. x, art. 12.

pas un pouvoir absolu qui entraîne le droit de vie et de mort Même quand l'enfant a mérité la peine capitale, seule, l autorité civile peut l'y condamner. *Non tamen habet perfectam potestatem regiminis.* (Saint Thomas, *ibid.*)

Ce pouvoir appartient au père et à la mère. Mais il appartient d'abord et principalement au père. Si les ordres du père et de la mère ne s'accordent pas, l'enfant doit de préférence obéir au père, à moins que celui-ci lui prescrive des choses contraires à la loi de Dieu. Hobbes prétend que la mère a sur l'enfant des droits antérieurs à ceux du père, parce que l'enfant est, pour ainsi dire, la propriété de celui qui le possède le premier. Théorie absurde qui dépouillerait le père de son autorité pour la conférer au ravisseur qui avant le père aurait mis la main sur l'enfant.

NOTE 8, *p.* 109.

La méthode classique que nous avions empruntée aux Grecs et aux latins l'emportait sur toutes les autres, c'était la méthode conforme aux exigences de la nature humaine. Lorsque nous l'avons abandonnée, notre génie a beaucoup perdu de sa force et de sa clarté. J'ai lu quelque part dans Brunetière qu'à partir du XVII^e^ siècle on ne connaissait déjà plus l'art classique de composer. Brunetière dit cela, si mes souvenirs sont fidèles, à propos du *Louis XIV* de Voltaire dont il critique la construction. Il y a du vrai dans cette affirmation. C'est qu'au XVIII^e^ siècle nous commencions à subir, sur bien des points et, en particulier dans les questions d'éducation, des influences étrangères, Aujourd'hui les procédés sont encore plus défectueux. Rares sont ceux qui savent ordonner clairement et logiquement un article, un discours, une thèse, un livre. L'obscurité que l'on déplore dans tant d'auteurs où les mots étincellent sans faire apparaître les pensées, sans laisser voir les liens qui les unissent, a sa cause dans l'absence de méthode classique.

NOTE 9, *p.* 110.

Léon XIII, dans diverses lettres et encycliques, a montré combien l'on est insensé quand on ne pénètre pas de religion l'éducation intellectuelle et morale des enfants. Il écrit le 8 décembre 1897 aux évêques du Canada que sans religion, il n'y a point d'éducation morale possible, que Dieu est le fondement de tout devoir, que les notions vagues sur la vertu sont insuffisantes, que, sans religion, l'éducation est funeste. Il avait écrit au cardinal Gibbons le 31 mai 1893 que la religion doit être enseignée pour le bien de l'Etat et de la civilisation. Il dit le 26 juin 1878 au cardinal La Valetta combien la religion est indispensable dans la formation de la volonté. Dans sa lettre aux évêques d'Autriche, 1er mai 1894, il enseigne qu'il y a des liens nécessaires entre la science et la religion, entre l'enseignement supérieur et la religion. (Cf. Mgr Nègre, *opere cit.*)

NOTE 10, *p.* 112.

On n'a point embrassé tout le sujet de cette conférence quand on n'a pas dit le rôle de la prudence dans le choix et dans la direction des domestiques. J'ai été obligé d'omettre cette partie de la question pour ne pas trop allonger mon discours. Les chefs de maison ne sauraient apporter trop de discernement au choix de leurs serviteurs, surtout quand ils ont des enfants. Que de misères sont dues à la légèreté avec laquelle on s'attache des gens qui tiennent devant des enfants les discours les plus choquants et qui leur donnent les exemples les plus funestes quand ils ne leur apprennent pas le mal ! D'autre part, les maîtres jusqu'à un certain degré sont chargés du bien matériel et du bien spirituel de leur domestiques. Leur devoir est de diriger ceux ci. de les conseiller quelquefois, de veiller sur eux avec charité. C'est un art difficile de traiter son personnel d'une manière conforme à l'esprit de la prudence naturelle et surnaturelle. Il faut beaucoup de tact, de savoir-faire, d'égalité d'humeur,

de perspicacité, beaucoup de bienveillance et de dignité.

Le sermon de Bourdaloue sur les *Devoirs des maîtres envers les domestiques*, contient des enseignements et des pensées qui éclaireront la sagesse des maîtres chrétiens.

CINQUIÈME CONFÉRENCE

NOTE 1, *p.* 120.

La prudence gouvernementale se distingue de la prudence individuelle et de la prudence domestique par sa fin qui est le bien commun d'nn pays ou d'une cité. Mais dans une cité ou dans un pays, il y a une foule de fonctions à remplir qui, pour être bien remplies, demandent dans leurs titulaires une compétence véritable et une sérieuse sagesse.

Les anciens appelaient prudence gouvernementale celle des hommes qui commandent souverainement à un peuple ou à une cité. Les personnes capables d'exercer comme il le faut pour le bien commun l'autorité suprême poussent la prudence à son plus haut degré, Ils la possèdent *secundum specialem et perfectissimam sui rationem*. (Saint Thomas, IIª IIᵃᵉ, q. 50, art. 1.)

Autrefois, en abordant ce sujet, on traitait des différents gouvernements, de leur valeur en soi, et de la prudence que chacune de leurs formes exige. On distinguait la forme *monarchique* (gouvernement de tous par un seul) ; la forme aristocratique (gouvernement de tous par une élite plus intelligente et plus vertueuse) ; la forme *timocratique* (gouvernement du peuple par ceux qui avaient un certain revenu).

Les maîtres jadis s'accordaient à peu près unanimement pour dire qu'*en soi* le régime monarchique est le meilleur de tous. Ils invoquaient différentes raisons. Ils rappelaient, entre autres motifs de leur affirmation, que l'unité qui est une condition essentielle de la force et de la prospérité est beaucoup plus facile quand un

seul commande, que si le pouvoir tombe dans la tyrannie, il est plus facile de se débarrasser d un homme que d'un comité ou d'une nombreuse assemblée. Pour eux, *en soi,* le moins bon des régimes, était la *timocratie* ; et l'aristocratie tenait le milieu entre ces deux extrêmes, moins parfaite que la monarchie, moins défectueuse que la timocratie.

Voici ce que saint Thomas attribue à Aristote (*Ethic.* lib. VIII, lect 10.) *Dicit quod inter eas* (*politicas*) *optima est regnum ; pessima autem, id est minus bona est timocratia, ubi plures mediocres principantur ; media autem est aristocratia, in qua pauci optimi principantur, quorum tamen non est tanta potestas ad bene agendum sicut unius optima agentis, habentis plenitudinem potestatis.*

La corruption de ces trois régimes était : pour la monarchie, la *tyrannie* où le monarque ne cherchant que son bien propre est le contraire du vrai roi qui ne cherche que le bien commun ; pour l aristocratie, l *oligarchie* où quelques hommes mauvais au lieu de servir le bien public en disposent à leur profit et au profit de leurs amis ; pour la *timocratie*, la *démocratie* (il faudrait peut-être traduire la *démagogie*) où l'on ne s inquiète que du bien des pauvres, et non du bien des pauvres et des riches comme dans la saine *timocratie.*

Aristote et saint Thomas estiment que la monarchie, tempérée d'aristocratie (conseil composé des citoyens les meilleurs et les plus compétents qu'il ne faut pas confondre avec le parlementarisme) et de démocratie qui accorde une part d'autorité au peuple est *pratiquement* le plus sage des régimes.

Quoi qu'il en soit de cette question, les auteurs scolastiques enseignent que la prudence gouvernementale a des exigences en rapport avec le régime dont il faut tenir compte quand on est au pouvoir. Ils distinguent la prudence propre à la monarchie la prudence propre à l aristocratie, la prudence propre à la timocratie. (Cf. *Salmanticenses. De Virtutibus arbor prædic.* n° 41.)

NOTE 2, p. 122.

Le pouvoir qui oublie ou qui persécute la religion est aussi gravement que possible imprudent et infidèle à son mandat. D'abord il est l'ennemi de ses sujets parce qu'il empêche ses sujets d'atteindre leur bien suprême, ce qui constitue la pire des tyrannies. Ensuite, il nuit au bien terrestre de son peuple, car tout se tient dans les œuvres de Dieu et le reste est donné par surcroît aux individus et aux peuples qui cherchent d'abord le royaume des cieux. Léon XIII, dans ses œuvres diverses et spécialement dans son encyclique sur la *Constitution chrétienne des Etats*, a répété que la grandeur des sociétés dépendait de la religion comme de leur principe fondamental. Bossuet s'élève contre les chefs des nations qui ne sont pas religieux et qui ne favorisent pas la religion. Il souligne surtout la solidité, la stabilité que la vraie religion assure aux Etats. Il proclame que les peuples doivent dans leur intérêt temporel même rester unis à la vraie Eglise, que les grands rois ont eu le culte de Dieu, que le sacerdoce et l'empire sont tenus de s'entendre pour le bien universel, que les blasphèmes font périr les rois et les armées, etc., etc. (Cf *Politique tirée de l'Ecriture sainte*, liv. VII) Au terme de ses études positives si sérieuses, Le Play arrive à constater que les peuples les plus heureux ne sont ni les plus riches, ni les plus puissants, mais les plus religieux.

Nous ne déplorerons jamais assez l'aveuglement de nos gouvernements qui, depuis trente ans passés, ont banni la religion catholique de toute notre vie officielle et nationale. Ils n'ont pas seulement péché contre Dieu, ils ont péché contre notre pays, ils ont commis une inexcusable imprudence, car à mesure que l'on bannissait de nos institutions l'Evangile, on voyait les vices les plus redoutables s'afficher avec cynisme et tous les principes d'ordre, d'unité, de morale s'énerver et disparaître. Le souci du bien public et le bon sens imposent donc à ceux qui tiennent le pouvoir aujourd'hui ou qui le recèvront demain de changer cet état de choses. L'avenir de la France en dépend plus encore que de la victoire.

NOTE 3, p. 122.

On pourrait considérer la prudence *législative* et la prudence *militaire* comme des parties intégrantes de la prudence gouvernementale. La première comporterait les qualités nécessaires à ceux qui légifèrent, qui jugent d'après les lois et les exécutent pour promouvoir le bien commun ; la seconde serait chargée de défendre ce bien commun contre les assauts de ceux qui le menacent et le mettent en péril.

Saint Thomas pourtant qui confond la prudence législative et la prudence gouvernementale, qui appelle celle-ci tantôt *regnativam*, tantôt *legis positivam*, la regarde comme distincte de la prudence *militaire*. Il dit : « Il ne suffit pas d'avoir la prudence politique qui dispose comme il convient de ce qui regarde le bien public, il faut y ajouter la prudence militaire qui repousse les assauts des ennemis. » (IIª IIæ q. 50, art. 1, 4.)

Saint Thomas ajoute plusieurs remarques intéressantes au point de vue de l'action militaire. Il enseigne qu'elle relève de l'art propre au soldat, art dont le soldat suit les règles quand il emploie savamment certains moyens extérieurs comme les armes et les chevaux, de la force qui l'accomplit, de la prudence enfin qui la dirige et la fait servir au salut du bien commun (IIª IIæ q. 51, art. 4, ad 1um et ad 2um). La prudence militaire a surtout pour fonction de défendre le pays contre les ennemis extérieurs, mais, à l'occasion, elle s'exerce aussi contre les ennemis intérieurs de l'ordre. L'histoire des guerres et des révolutions montre qu'il est aisé d'offenser la prudence militaire soit par excès, soit par défaillance. L'imprévoyance, la négligence, la temporisation inopportune, la précipitation sont, suivant les cas, fatales aux opérations de guerre.

Bossuet (*Politique tirée de l'Ecriture sainte*, livre IX) parle longuement des qualités militaires. Il ne manque pas de compter parmi elles l'esprit de diligence et de précaution (Art. V. Prop. 16.)

NOTE 4, *p.* 128.

L'acte principal des rois, c'est de faire des lois. *Philosophus denominat regnativam* (*prudentiam*) *ab principali actu regis qui est leges ponere.* (Saint Thomas, IIª IIᵃᵉ q. 50, art. 1, ad 3ᵘᵐ.) L'homme qui n'a pas de part dans la fondation des lois n'est pas un chef, il ne règne pas. Dans les régimes où les parlements ont tout le pouvoir législatif, ce sont les parlements qui gouvernent.

En tout cas, les individus, les conseils ou les parlements appelés à dicter des lois ou décrets, c'est-à-dire à régner, ont besoin d'une immense prudence. Cette prudence comporte à un degré supérieur toutes les qualités que nous avons énumérées dans notre seconde conférence.

Bossuet (*Politique tirée de l'Ecriture sainte*, liv. V) demande au prince de connaître la loi et les affaires, les temps et les occasions, les autres et lui-même, ce qui se passe au-dedans et au dehors ; il lui demande de savoir parler et se taire, prévoir, instruire ses ministres.

L'Evêque de Meaux indique neuf moyens d'arriver à cette science du gouvernement : 1° Aimer la vérité ; 2° être attentif et considéré ; 3° prendre conseil et donner toute liberté à ses conseillers ; 4° choisir son conseil ; 5° écouter et s'informer ; 6° prendre garde à qui on croit et punir les faux rapports ; 7° consulter le passé et ses propres expériences ; 8° s'accoutumer à se résoudre par soi-même ; 9° éviter les mauvaises finesses.

On le voit, Bossuet ne fait qu'appliquer en détail à la politique ce que la morale enseigne de la prudence. Combien le législateur tel que le conçoivent la raison et la sagesse est différent de tant de législateurs contemporains à qui tout manque, la compétence et la vertu, qui, avec une inconscience ou une perversité inexcusables, votent au hasard des lois dont ils ne savent pas calculer la portée !

NOTE 5, *p.* 130.

Bossuet exige du pouvoir judiciaire qui applique les lois et du pouvoir exécutif qui applique les jugements

des tribunaux une prudence analogue à celle qu'il réclame du pouvoir législatif. Cette prudence du pouvoir judiciaire et du pouvoir exécutif décide dans quelle mesure il faut user de rigueur ou d'indulgence dans les arrêts, quand il convient de faire grâce ou de pousser jusqu'au bout la justice vindicative, etc. (Cf. Bossuet, *opere cit.* liv. VIII).

NOTE 6, *p.* 138.

Saint Thomas ne parle pas seulement de la prudence de ceux qui commandent, il parle aussi de la prudence de ceux qui obéissent.

D'abord (IIª, IIᵃᵉ, q. 47, art. 12), considérant que tout sujet d'une société humaine est un être raisonnable, il dit qu'en sa qualité d'être raisonnable, le sujet prend une certaine part au gouvernement. D'où nécessité pour lui d'avoir une prudence politique en rapport avec son office. En lui la prudence ne consiste pas à commander, mais à exécuter avec sagesse et conformément à la raison l'ordre reçu.

Ensuite le grand docteur (IIª IIᵃᵉ, q. 50, art. 2) explique sa pensée. Voici ses belles paroles qui tiennent un si grand compte de la dignité humaine. « Le serviteur est mis en mouvement par le commandement de son maître, et le sujet par celui de son chef, mais non point comme sont mis en mouvement par leurs moteurs les êtres sans raison ou sans vie. Les êtres sans raison ou sans vie ne sont mis en mouvement que par un autre, ils ne se meuvent pas eux-mêmes, car n'étant pas libres, ils ne sont point les maîtres de leurs actes. C'est pourquoi la rectitude de leur gouvernement n'est pas en eux, mais uniquement dans leurs moteurs. Il n'en est pas ainsi des hommes, esclaves ou sujets à un titre quelconque ; ils sont mus par l'ordre des autres, mais de telles façons qu'ils se meuvent eux-mêmes en vertu de leur libre arbitre. C'est pourquoi on demande d'eux une certaine rectitude de gouvernement, rectitude qui leur permet de se diriger eux-mêmes quand ils obéissent à leurs chefs. C'est pour

cela qu'ils ont besoin de cette prudence spéciale qu'on appelle politique. »

Notons que la prudence politique propre au sujet et dont il est ici question diffère de la prudence privée ou *monastique*. Sous l'influence de celle-là chacun tend au bien public de la société à laquelle il appartient, sous l'influence de celle-ci, chacun tend à son bien personnel. (Cf. saint Thomas, *ibid*, 3^um^.)

SIXIÈME CONFÉRENCE

NOTE 1, *p.* 149.

Notre-Seigneur ne s'est pas contenté de confier à Pierre et à ses successeurs, aux apôtres, aux évêques et aux prêtres le soin des âmes, il leur a promis et il leur a donné pour s'acquitter de leur fonction des secours surnaturels proportionnés à leur tâche... Il prévenait qu'il avait prié pour Pierre afin que la foi de son Vicaire fût à l'abri de la défaillance et pût confirmer la foi des autres pasteurs et du troupeau tout entier. Il exhortait les douze à ne point s'inquiéter de la forme du langage qu'ils auraient à tenir, à ne point s'inquiéter du contenu de ce langage. « A l'heure voulue, ajoutait-il, vous recevrez ce qu'il faut pour dire ce qui convient et pour le dire comme il convient... Le Saint-Esprit vous enseignera toutes choses... Je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles », etc. Il faut d'abord savoir que les pasteurs en recevant le sacerdoce et sa plénitude reçoivent une grâce spéciale. Cette grâce spéciale rend le prêtre agréable à Dieu, mais si elle sanctifie le prêtre et l'évêque c'est surtout en vue de la sanctification du peuple chrétien, car essentiellement l'ordre est un sacrement social comme le mariage. En vertu de cette grâce spéciale, les pasteurs sont surnaturellement aptes à gouverner les âmes, c'est-à-dire à les conduire à leur fin dernière, c'est-à-dire à les sanctifier par la parole divine qui les instruit, par l'administration des

sacrements qui agissent à la fois sur l'intelligence et sur le cœur des fidèles.

Ainsi donc la grâce de l'Ordre pénètre le sujet, lui apporte une perfection particulière, qui est appelée par saint Thomas *bonitas excellens*, qui le rend plus capable de remplir son ministère auguste. Il est clair aussi que toutes les vertus infuses et tous les dons surnaturels, qui découlent de cette grâce spéciale, ont une perfection spéciale que l'on ne retrouve pas dans les vertus et dans les dons propres à la grâce émanée des autres sacrements.

Les formules de l'ordination mettent en un vif relief ces divers dons surnaturels communiqués aux sujets qui reçoivent les ordres.

Par conséquent, l'Ordre ajoute une perfection à la vertu infuse de prudence et au don de conseil qui permet aux pasteurs de bien diriger leurs ouailles. Il faut appliquer, proportion gardée, cette doctrine à tous les ordres depuis les ordres mineurs jusqu'à l'épiscopat, car chaque ordre donne une part dans le gouvernement des âmes. Il me semble donc qu'en ce qui concerne ce gouvernement, les ministres de Dieu, en dehors de la prudence naturelle et acquise, possèdent un degré supérieur de prudence infuse, un degré supérieur du don de conseil en rapport avec leur mission. De plus, Dieu leur accorde comme il lui plaît, les grâces *gratis datas*, grâces qui n'ont point pour but de sanctifier le ministre, mais de coopérer aux actes par lesquels les autres sont amenés à Dieu. « *Per quam unus homo cooperatur alteri ad hoc quod ad Deum reducatur*, dit saint Thomas, (I^a II^{ae}, q. 110, art. 1). Tels le don du langage, le don des miracles, de la prophétie, etc. (Cf. saint Thomas, III^a d. *Suppl.*, q. 35; I^a, II^{ae}, q. 110, art. 1, 4, 5). Ces armes spirituelles sont les moyens dont se servent ceux qui ont la charge de régir la société chrétienne. L'Ordre les sacre et les marque d'un caractère qui les associe à la royauté de Jésus-Christ. Il leur confère avec le pouvoir sur les âmes ce qu'il faut pour l'exercer convenablement. « *Cuique datur potentia aliqua divinitus, dantur etiam ea per quæ executio illius potentiæ possit congrue fieri.* » (Saint Thomas, III^a, d. *suppl.*, q, 35, art.1).

NOTE 2, *p.* 150.

Le Souverain-Pontife a reçu dans l'ordre de l'enseignement un privilège : le privilège de l'infaillibilité. Il a reçu en même temps la grâce qui lui est nécessaire pour en user avec sagesse et avec opportunité.

D'autre part, saint Thomas explique comment dans l'Eglise sont répandues les grâces *gratis datæ* qui se rapportent à l'enseignement des fidèles. Les unes ont pour objet la substance même de l'enseignement, les autres la confirmation de l'enseignement, les dernières la manière d'enseigner. Celles-ci sont d'un grand secours pour la prudence pastorale qui découvre le secret de parler le langage adapté aux auditeurs, et trouve une interprétation dont le fonds reste identique, dont la forme varie suivant les circonstances.

NOTE 3, *p.* 151.

Le catéchisme est un livre merveilleux composé par la sagesse de l'Eglise. Sa profondeur n'a d'égale que sa simplicité. Léon XIII, dans une lettre au cardinal La Valetta déjà citée, se plaît à peindre les bienfaits que doivent les esprits à l'enseignement du catéchisme. Pie X, on s'en souvient, a publié toute une Encyclique, (*Acerbo nimis*, 15 avril 1905), pour demander aux pasteurs d'enseigner le catéchisme aux enfants et aux fidèles. « Outre l'homélie accoutumée sur l'Evangile qui doit être donnée tous les jours de fête à la messe paroissiale », il veut que « tous les curés et tous ceux qui ont charge d'âmes fassent le catéchisme aux fidèles en un langage facile et adapté à leur intelligence. Ils se serviront à cet effet du catéchisme du Concile de Trente et de manière à parcourir en l'espace de quatre ou cinq ans tout ce qui concerne le Symbole, les sacrements, le Décalogue, la Prière et les commandements de l'Eglise ». Quelle que soit la simplicité avec laquelle il convient d'exposer le catéchisme aux simples, le Pape entend qu'on se prépare à ce ministère « par une

sérieuse méditation. » Il défend de s'y livrer « à l'improviste », « avec indolence », il rappelle que « plus les auditeurs sont arriérés, plus il faut de zèle et de soin pour approprier les vérités les plus sublimes, déjà si élevées au-dessus des intelligences ordinaires, à la compréhension plus faible des ignorants. » Ces soins, ce zèle, ces précautions font partie de la prudence propre à celui qui répand l'Evangile.

Ajoutons que les Pontifes insistent sur la nécessité d'unir à cette sollicitude humaine la prudence surnaturelle qui, pour diriger, convertir et sanctifier les âmes, compte non sur les arguments de la sagesse naturelle, mais « sur l'Esprit-Saint et sur la force de Dieu qui en démontrent la sagesse ». (Saint Paul, I, *Corinth.*, II, 4.)

Benoît XV vient de développer cette pensée dans un document que je n'ai pas encore entre les mains. Il l'avait déjà exprimée en termes énergiques devant les Prédicateurs de Rome au début du dernier Carême.

NOTE 4, p. 153.

La souplesse de Jésus est admirable dans son ministère apostolique. Il adapte sa parole aux milieux qu'il évangélise avec un art parfait. Il emploie pour le peuple des comparaisons et des paraboles, mais vis-à-vis des docteurs il devient le plus profond des exégètes. On sera convaincu de cette vérité si l'on relit les pages des auteurs sacrés se rapportant aux discussions du Maître avec les Scribes et les Pharisiens. Par exemple, il laisse éclater sa science de l'Ecriture dans le discours où il parle de la filiation divine du Messie. (Saint Matth., XXII, 40.) Son langage est si convaincant, que « nul ne peut lui répondre, que nul, depuis ce jour, n'ose l'interroger ».

Léon XIII, le 31 juillet 1894, fait envoyer par la Sacrée Congrégation des Evêques et Réguliers, une Instruction destinée aux ordinaires et aux supérieurs réguliers d'Italie. Cette instruction prescrit aux évêques de veiller sur la distribution de la parole divine au peuple. Elle ordonne notamment aux pasteurs de choisir avec

discernement des prédicateurs pieux, zélés, instruits de la vérité catholique. A ceux-ci elle recommande d'exposer d'ordinaire avec simplicité des sujets empruntés à la morale et aux dogmes. Cependant, elle ajoute qu'il est parfois utile de donner des conférences plus doctrinales et plus théologiques où la controverse a sa part, et où la défense et l'apologie de la foi jouent un rôle important. De cette utilité, les chefs hiérarchiques sont les meilleurs juges. A eux de décider où, quand et pour qui cet apostolat peut être d'une vraie nécessité et d'un vrai profit. Ces conférences mêmes doivent être solides, claires, éviter maints écueils, et s'inspirer de la science sacrée, plus que de la science humaine. (Cf., saint Thomas, in v, Matth.). Il est facile de le constater, l'Eglise pourvoit à l'enseignement de tous, avec autant de sollicitude que de prudence, en vue d'atteindre son but : le salut des âmes.

NOTE 5, *p.* 155.

L'organisation de l'enseignement dans l'Église n'a point sa pareille. Cette armée de pasteurs et d'apôtres liés entre eux et adressant régulièrement la parole divine aux peuples du monde entier, est une force qui manque à toutes les autres églises et à toutes les autres religions.

En ces derniers temps, la liturgie est devenue l'objet d'une plus grande considération. C'est très heureux. Il est souhaitable que le goût du chant grégorien, des offices, des cérémonies se généralise. Il sera utile de dégager le sens doctrinal de la liturgie si l'on veut que ce mouvement soit vraiment sanctificateur. Dieu, de nos jours, s'est servi de certains romanciers pour ramener bien des âmes aux prières officielles de l'Eglise, mais l'explication de ces prières et du culte extérieur, gagnera beaucoup quand elle sera précisée, mise au point par des hommes compétents et ayant mission à cet effet. J'ai plus d'une fois remarqué que chez quelques admirateurs de la liturgie, l'amour de l'art et de l'émotion sentimentale tenaient lieu de conviction et de

St. Albert's College Library

science religieuse. La prudence nous commande de parer à ce danger, et exige que nous habituions les fidèles à chercher la réalité divine sous les symboles, sous les formules, sous les images qui la représentent.

NOTE 6, *p.* 157.

L'Eglise est obligée de défendre en ses enfants la foi qui est le principe de la vie éternelle. A cet effet, elle a établi des Congrégations, des conseils de vigilance qu'elle a chargés de veiller sur les doctrines. En agissant ainsi, elle obéissait à la fois aux préceptes de la prudence naturelle et de la prudence surnaturelle. De plus, elle a frappé et elle frappe de divers anathèmes quiconque a l'audace de s'élever contre ses enseignements. Elle procède en cette matière avec une modération que nulle société ne connaît. Nos régimes, si démocratiques qu'ils soient en apparence, se montrent bien autrement intolérants. Ils ont sans cesse l'excommunication à la bouche : leur *Index* est infiniment plus sévère que celui de l'Eglise. Pendant la guerre qui sévit depuis 1914, la censure s'est exercée avec une rigueur qui n'a pas toujours exclu l'arbitraire. La liberté de parler et d'écrire a été limitée considérablement. Tout le monde a compris que le bien public — loi suprême des Etats — l'exigeait. Cela prouve que l'Eglise est dans son droit et dans son devoir quand elle réprime des erreurs ou des hérésies qui l'empêcheraient d'atteindre sa fin. Pour légitimer les mesures qu'ils prennent contre la liberté, les gouvernements invoquent comme motif, la guerre. Mais en temps de paix, il est des idées qui sont nuisibles et gravement. Un Etat bien tenu ne peut leur permettre de se répandre sans pécher contre le bon sens le plus vulgaire. Pense-t-on que la France n'eût pas été plus forte, plus à l'abri de l'agression, si tout en évitant de tomber dans le militarisme, son gouvernement avait arrêté la propagande des pacifistes, des malthusiens, etc. C'est à la prudence de déterminer jusqu'à quel point il convient de tolérer le mal pour ne pas l'aggraver, jusqu'à quel point il faut le proscrire avant qu'il soit incurable. L'Eglise ne mérite donc aucun

reproche quand elle s'élève contre les faux prophètes qui, en trompant le peuple chrétien et en le corrompant, l'entraîneraient à sa perte. Elle est d'autant plus obligée d'être fidèle à cette mission, qu'ici ou là, elle est perpétuellement sujette à de perfides et violents assauts.

NOTE 7, *p.* 164.

Que l'on comprenne bien que dans l'Eglise le gouvernement est prudent quand il sait à propos prodiguer aux âmes les trésors surnaturels dont il dispose, quand il sait demander aux âmes, touchées ou transformées par la grâce, tout l'effort et toutes les vertus dont elles sont capables.

Le Pape, les évêques et les prêtres ne sont pas seulement des docteurs, ils sont aussi des pasteurs. Or, le pasteur avisé, selon les besoins, la faiblesse ou la vigueur de son troupeau, choisit la qualité, détermine la quantité des aliments qu'il lui offre. C'est pourquoi, d'après les nécessités, l'Eglise, par exemple, insiste soit sur la fréquence de la Sainte Communion, soit sur la dignité qu'on y doit apporter. Ainsi encore, elle impose aux religieux dont elle a la garde, tantôt une discipline plus austère, tantôt une discipline plus douce. Ces procédés variés sont inspirés par les circonstances dont la prudence véritable tient le plus grand compte afin de mieux atteindre le but qu'elle poursuit.

NOTE 8, *p.* 167.

Les pouvoirs humains seraient intelligents qui donneraient au chef de l'Eglise une grande place dans le Conseil des nations. La sagesse séculaire et divine de l'Eglise résoudrait bien des problèmes qui dégénèrent en querelles; sans empiéter en rien sur les droits des sociétés naturelles, elle serait pour le monde, dans l'ordre temporel, d'un grand et précieux secours. Les événements inouïs et barbares dont nous sommes les témoins, montrent aux esprits sincères combien il eût

été utile de faire appel, dans les conflits qui ont éclaté, aux lumières de Rome et du Saint-Siège. En excluant l'Eglise de leurs délibérations, les gouvernements purement humains n'ont pas seulement péché contre la piété qu'ils doivent au Vicaire de Jésus-Christ, ils ont péché par imprudence et contre les intérêts de leurs peuples.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE CONFÉRENCE

LA PRUDENCE HUMAINE

Action sanctificatrice de la grâce dans l'âme. Rôle des vertus théologales : rôle des autres vertus chrétiennes que l'on appelle les vertus morales. Supériorité de ces dernières sur les vertus purement humaines. Leur origine, leur essence, leur but. Leur nombre et leur enchaînement. Elles se rattachent toutes aux vertus cardinales, dont la première est la prudence. La prudence sera, cette année, l'objet des Conférences.

La première Conférence donnera une notion générale de la Prudence 13-14

I

La prudence est une perfection intellectuelle. Elle a son siège dans la raison. Définitions de Cicéron, de saint Augustin, d'Aristote, de saint Thomas, etc., qui justifient cette affirmation.

1. Cette perfection implique d'abord la connaissance des principes qui doivent régir notre conduite.

a) Nécessité de suivre une règle quand nous agissons. Les œuvres qui ne sont point fondées sur leur véritable règle sont éphémères et défectueuses. Application de cette maxime aux divers métiers et aux diverses fonctions de la vie humaine. La prudence parfaite met d'accord toute la vie avec les vérités auxquelles nous devons être soumis. Importance de cette doctrine. Erreur de ceux qui font fi des principes . . . 14-17

b) Pour appliquer la vérité à nos œuvres, il faut la connaître. C'est elle qui nous dicte notre attitude pratique vis-à-vis des choses et des personnes. Raisonnement et conclusion de saint Thomas à ce sujet. 17

2. La science propre à la prudence est une science d'application. Elle ajoute à la connaissance des principes la connaissance des réalités positives.

a) Le monde ne suit pas l'infaillible direction des idées. Accidents qui en compliquent et en modifient le cours. Les conditions qui changent la face des objets, changent notre attitude à leur endroit. Sans tomber ni dans l'opportunisme, ni dans l'absolutisme, nous devons tenir compte, dans notre conduite, des hommes, des choses, des circonstances. Importance de ce principe en art, en médecine, en morale. Exemple de Notre-Seigneur qui sait tour à tour user de condescendance ou d'autorité, parler haut ou garder le silence, etc. . 18-21

b) Cette souplesse exige de nous la connaissance des objets particuliers. Texte de saint Thomas. Impossibilité de connaître tous ces objets dont le nombre est infini. De là, des incertitudes dans nos meilleurs calculs. L'expérience pourtant ramène les phénomènes existants aux phénomènes accessibles à notre science, nous permet de juger de ce qui arrivera par ce qui arrive d'ordinaire, de procéder avec quelque sûreté dans notre conduite 21-22

c) Le champ de cette expérience est encore vaste. Nécessité de le connaître par des rapports répétés avec les personnes, avec les événements. Les jeunes gens, à qui fait défaut cette expérience, manquent généralement de prudence. Les qualités intellectuelles qu'exige cette vertu sont le propre de l'âge mûr et de la vieillesse 22-23

II

La prudence comporte une perfection morale. Son acte principal est de commander.

1. Commander, c'est mouvoir. *Prudentia est motor.* La prudence est un moteur, parce que c'est une vertu. Erreur de ceux qui se croient prudents en renonçant à toute initiative et à toute lutte. Mais l'acte de la prudence n'a rien de commun avec le zèle aveugle, avec la folle audace. Ce qu'il faut entendre par le *juste milieu* de la prudence, juste milieu qui varie suivant les circonstances, et qui consiste tantôt à déployer un effort intense, tantôt à se montrer discret ou même à s'abstenir. Sens de cet adage des anciens : « La prudence est le cocher des vertus. » 23-26

2. La prudence est un moteur qui ne s'écarte pas du bien, qui ne sert pas le mal, parce que c'est une vertu morale.

a) Elle ne s'attache qu'à de nobles fins. Pourquoi nous sommes imprudents, même quand nous sommes assez habiles pour atteindre un but condamnable, même lorsque, pour l'atteindre, nous employons des moyens en eux-mêmes excellents. La perversité de l'intention rejaillit sur l'exécution. Les nobles fins sont importantes à divers degrés. La prudence respecte leur hiérarchie. Elle subordonne tout à la fin dernière de l'homme, elle réfléchit, elle juge, elle décide sous l'empire de cette fin 26-27

b) La prudence n'emploie que des moyens honnêtes. Elle réprouve les maximes : « Nécessité ne connaît pas de loi ». « La fin justifie les moyens ». Calomnies répandues à ce sujet contre quelques théologiens catholiques. Nous répudions la doctrine de Machiavel. La prudence, étant une vertu morale, ne pactise avec aucune injustice; elle ne tend au bien que par le bien. 27-30

Ainsi comprise, la prudence met dans la vie de l'ordre, de la suite, de la beauté, de la grandeur 30-31

DEUXIÈME CONFÉRENCE

LES AUXILIAIRES DE LA PRUDENCE

Pour s'acquitter de sa triple fonction qui est de bien délibérer, de bien juger, de bien commander, la prudence a besoin de nombreux auxiliaires. Les uns apportent leur concours à la connaissance, les autres à l'action . . . 39-40

I

Deux qualités sont d'abord nécessaires à l'homme prudent : la mémoire du passé, l'intelligence du présent.

1. Les conditions dans lesquelles nous vivons ressemblent beaucoup à celles où ont vécu nos pères et où nous avons vécu nous-mêmes ; d'où, la raison, pour nous, avant de prendre un parti, de consulter l'expérience des autres et notre propre expérience.

a) La vie de nos pères a eu beaucoup de rapports avec la nôtre ; développement de cette pensée. Par leurs multiples expériences ils nous ont tracé la voie et enseigné à nous bien

comporter. Nous apprenons à leur école. C'est la mémoire qui nous rappelle les heureux procédés employés par le passé. En écoutant la voix des morts et de l'histoire, nous découvrons le moyen de réaliser plus facilement et plus rapidement nos projets 40-42

b) De plus, chaque individu au cours de ses années a pris contact avec une foule de réalités. Il sait pourquoi il a tantôt réussi et tantôt échoué. Il serait insensé d'oublier les leçons de sa propre expérience. Services que lui rendra la mémoire en empêchant cet oubli 42-43

2. L'homme prudent doit avoir la connaissance du présent qui diffère en quelque façon du passé. Changements qui s'opèrent autour de nous, en nous, et dont nous devons tenir compte. Nous ne sommes ni les hommes du passé, ni les hommes de l'avenir, nous sommes les hommes du présent. Nous ne pouvons nous conduire sagement si nous ne pénétrons le secret des circonstances particulières de temps, de lieux, de personnes où nous nous mouvons 43-44

a) *La docilité* nous aide dans l'acquisition de cette connaissance. Nous ne pouvons nous suffire à nous-mêmes. Il faut écouter les vivants, prendre leurs conseils. Profits que nous retirons de ce commerce. Parmi les vivants, il convient de consulter les plus instruits, les plus sages, les plus expérimentés. Comment, pour les âmes simples, la prudence est surtout de la docilité. Les anciens exhortent les jeunes gens à interroger les vieillards 44-46

b) *La sagacité* est la seconde perfection qui nous aide à connaître le présent. La sagacité est le don de voir par soi-même avec exactitude et rapidité. Flair qu'elle suppose. Divers rôles de la sagacité 46-47

c) *La raison* est aussi indispensable. Ce mot de raison désigne ici la logique pratique qui voit l'enchaînement des choses, des faits et le rapport des moyens choisis avec le but poursuivi. Rôle de cette raison dans les œuvres de la prudence 47-49

II

La sagesse qui a conçu un plan préside à son exécution par la prévoyance, par la circonspection, par les précautions.

1. *Prévoir*, c'est envisager de loin les effets de nos paroles, de nos initiatives, calculer les efforts exigés, les secours, les

obstacles, etc. Application de la prévoyance à la vie privée, à la vie publique, à la vie internationale. Divers exemples où l'homme pèche contre la sagesse par défaut de prévoyance. 49-52

2. *La circonspection. a*). L'homme circonspect n'avance pas sans regarder autour de soi ; il ouvre les yeux, il observe les faits, les personnes, les changements. Divers exemples de circonspection 52-54

b) Difficulté de tout voir, parce que les circonstances où nous sommes plongés sont trop nombreuses. Mais les objets susceptibles de modifier nos jugements sont limités. Ils se ramènent à quelques-uns qu'il suffit de connaître . . 54-55

3. *La précaution. a*) Etre un homme de précaution, c'est prendre ses mesures en vue des diverses éventualités qui peuvent se produire, c'est parer aux surprises, aux dangers. Précautions du laboureur prudent, du marin prudent, du général prudent, de l'homme prudent. Les ennemis contre lesquels nous devons nous garantir 55-57

b) Deux espèces de maux contre lesquels ils faut se prémunir : les maux *ordinaires*. Il dépend de nous de les prévoir et de les conjurer. Les maux *extraordinaires* qui éclatent à l'improviste. Il est difficile de se garder de ces derniers. Contre eux il nous reste la ressource, pour en atténuer les effets, de prendre au moment même les précautions que l'on n'a pu prendre dans le passé 57

Nécessité de réunir ces qualités si l'on veut être prudent. Rares sont les hommes qui les possèdent. La prudence humaine à cause de cela est souvent en défaut. Elle est infirme même quand elle apparaît avec toutes ses ressources. Pourquoi ? Nécessité pour suppléer à cette infirmité de recourir à Dieu dont la Providence est seule assez sage pour remédier à toutes nos misères et pourvoir à tous nos besoins. 58-59

TROISIÈME CONFÉRENCE

LA PRUDENCE CHRÉTIENNE

Prière de Salomon demandant à Dieu la sagesse surnaturelle.

Différences entre la prudence humaine et la prudence chrétienne. Celle-ci l'emporte sur celle-là par son but, par sa lumière, par ses moyens. 67-68

I

La prudence humaine tend à des fins purement naturelles ; la prudence chrétienne aspire uniquement à la vie éternelle.

a) Son œuvre concerne l'affaire du salut : ses recherches, ses questions, l'usage qu'elle fait des biens temporels, des passions, des vertus ont un seul but : plaire à Dieu, mériter une place parmi ses élus. En soumettant nos pensées à notre foi, nos ambitions à notre espérance, nos affections à notre charité, en nous commandant les actes des vertus théologales, en nous interdisant toutes les formes du vice, son dessein est de nous éviter la damnation. 68-69

b) La prudence chrétienne est parfaite parce qu'elle ne poursuit qu'une seule fin. Texte de Bossuet sur le caractère d'universalité, de sagesse, d'uniformité réalisé par la parfaite prudence. La prudence chrétienne possède ce caractère, p. 70.

c) La prudence chrétienne est parfaite parce qu'elle a en vue la fin dernière de la vie humaine. Saint Thomas distingue trois sortes de prudence : une fausse, une vraie mais imparfaite, une vraie et parfaite. Cette dernière qui est la prudence chrétienne vise le bien absolu : ce qu'est ce bien. . 70-71

d) Infériorité de la prudence qui ne recherche que des biens secondaires. Supériorité de la prudence chrétienne qui nous initie aux secrets de la Providence divine et à son action en rapportant la matière à l'esprit, la nature à la grâce, la grâce à la gloire, la gloire au Christ, le Christ à Dieu. . . 71-72

II

Nouvelle supériorité : la prudence humaine est éclairée par la raison humaine, la prudence chrétienne par la raison divine.

a) La règle de la prudence chrétienne, c'est la loi évangélique. Beauté de cette loi : le sermon sur la montagne. Nous connaissons cette loi par Jésus-Christ, par les apôtres, par l'Eglise. Elle seule nous conduit au royaume des cieux. Impossible de la remplacer, de la corriger, d'y ajouter, d'y retrancher sans nous perdre. 72-74

b) Jésus-Christ nous rappelle la nécessité de marcher à la lumière de cette révélation. Une parabole du Sauveur. L'homme insensé qui bâtit sur le sable, l'homme sage qui bâtit sur le roc. 75

c) Difficultés que nous éprouvons parfois pour appliquer la parole de Dieu, qui est générale, à nos œuvres qui sont particulières. Nous consultons les morts qui sont les saints. Leur conduite sert de modèle à la nôtre. Nous consultons les vivants qui sont d'abord le Pape, les évêques, les pasteurs chargés de nous diriger dans l'ordre pratique, puis nos frères plus expérimentés que nous. Toutes ces voix sont un écho de la voix du Christ. 75-77

d) Jésus-Christ nous a donné un mentor pour notre vie religieuse : le Saint-Esprit. Le don de conseil nous dispose à recevoir les directions du Saint-Esprit, à distinguer ce qui est bien, mal ou suspect. 77-78

e) Ces diverses lumières émanées du foyer surnaturel ne reflètent pas toutes également ni avec la même infaillibilité le vouloir du Père céleste. Nous sommes exposés à des erreurs et à des confusions. Cependant le propre de la prudence chrétienne c'est de nous donner le sens et l'instinct des choses divines. Discernement de l'aveugle-né. Subtilité avec laquelle il juge et il prend parti après avoir reçu l'onction du Christ. Intuitions profondes en matière pratique des saints, des enfants, des humbles femmes. 78-80

III

La prudence chrétienne s'élève au-dessus de la prudence humaine par les moyens qu'elle emploie.

a) Son grand moyen c'est l'amour de Dieu par-dessus toutes choses. Or, la charité est une propriété de la grâce, la grâce a sa source en Dieu.

Notre concours est requis dans l'œuvre de notre salut, mais c'est Dieu qui est, par sa grâce, l'agent principal. . 80-81

b) Il faut donc faire vivre la grâce pour faire vivre la charité. Dieu et Jésus-Christ accordent la grâce à ceux qui prient, à ceux qui fréquentent les sacrements, spécialement la Pénitence et l'Eucharistie. 81-83

c) Sous l'empire de la prudence chrétienne, nous recourons plus ou moins aux actes de piété, aux sacrements suivant les circonstances, suivant les tentations et les dangers auxquels notre esprit et notre cœur sont exposés. 83

d) En recourant aux moyens surnaturels, la prudence chrétienne n'arrête pas notre activité. La charité stimule toutes

nos facultés, transfigure nos œuvres, etc. La prudence chrétienne tend à la plus noble des fins par la plus lumineuse et la plus royale de toutes les voies : la voie de l'amour divin. 83-84

Qualités que suppose la prudence humaine, imperfection de cette vertu qui ne peut rapporter nos actes à notre fin dernière et surnaturelle. La vraie et parfaite prudence est la prudence infuse.

Cette prudence dispose de tout en vue d'atteindre Dieu. Elle ne se confie pas uniquement à la raison, elle se meut à la lumière de la Révélation et de l'Evangile. Elle ne s'appuie pas uniquement sur la volonté, mais surtout sur la grâce et sur les moyens que le Christ nous a offerts. Ainsi elle nous fait monter au sommet des choses : Dieu et la béatitude. . 84-86

QUATRIÈME CONFERENCE

LA PRUDENCE DOMESTIQUE

Plus le domaine de la prudence s'élargit, plus elle doit montrer d'ampleur et de sollicitude. Perfection qu'elle doit atteindre quand elle est chargée de pourvoir au bien d'un groupe ou d'une nation. . . . . 93-94.

La prudence sociale dans la direction de la famille. Son office dans les rapports mutuels des époux, dans les soins des parents pour leurs enfants.

I

Dans la société domestique, la suprématie appartient à l'homme. Témoignages de la raison et de la religion. Erreur du féminisme. Erreur contraire des législations qui asservissent la femme. Dignité de la femme soumise à l'homme, mais partageant son autorité. La prudence domestique règle l'exercice de cette double autorité. 94-96

1. Cette prudence pourvoit au bien de la communauté.

a) Au bien matériel. Une certaine aisance est nécessaire au bonheur des époux. A l'homme de veiller sur la fortune, de la conserver, de l'augmenter, de se tenir aussi loin de la témérité dans les affaires que de la timidité, d'éviter les spéculations dangereuses, de prévoir la maladie, le chômage, de se

ménager des réserves. A la femme de prêter son concours à son mari. En peignant la femme forte, le Saint-Esprit a aussi peint la femme prudente. Sagesse de celle-ci dans la direction intérieure de sa maison 96-98

b) La prudence domestique montre aux époux ce qu'ils doivent faire et ce qu'ils doivent éviter pour que leur union soit durable. Difficulté pour deux êtres de s'entendre toujours. Le joug conjugal devient odieux s'il n'est pas aimé. Procédés, prévenances, égards, délicatesses qu'inspire la prudence pour empêcher les époux de s'exposer aux dangers qui amèneraient entre eux la rupture. Dangers qui viennent du caractère, des susceptibilités des conjoints. Dangers qui viennent du dehors, même pour les époux qui s'aiment : sociétés, plaisirs, théâtres, lectures, etc. A plus forte raison, les époux désunis sont-ils exposés dans ces tentations à des chutes qui les séparent à jamais. Les époux prudents sont vigilants et se protègent tour à tour contre les fautes qui détruiraient leur bonheur 98-101

2. La prudence chrétienne tend à l'établissement du règne de Dieu au foyer. Le Sacrement de mariage imprègne les époux d'une sagesse spéciale et surnaturelle.

a) Quand tous deux sont croyants, ils s'aident à se sanctifier, à servir le Christ avec constance et avec fidélité. Leur affectueuse sollicitude l'un pour l'autre, lorsque le moment de la mort approche 101-102

b) Lorsqu'ils sont divisés sur les questions de l'éternité, celui qui croit s'efforce de gagner à sa foi celui qui ne croit pas. Mais il doit apporter un grand art dans le déploiement de son zèle. Excès à éviter, occasions à saisir, exemples de bonté, de résignation, de dévouement à donner. Conversions et transformations dues à l'action de la prudence chrétienne dans la famille 102-103

II

Le mariage a pour but la procréation et la formation des enfants.

1. Imprudence des époux qui, volontairement et par leur faute, mettent des limites à leur fécondité. Ils sont cause de leur propre malheur, du malheur de leur pays, ils offensent Dieu. Le prédicateur, pour le moment, n'insistera pas sur cette vérité qui touche à des plaies si vives. . . . 103-104

2. Prudence dans la formation des enfants.

a) L'éducation physique. Soins qu'il appartient à la prudence de régler d'après l'âge et le tempérament des enfants. Fautes des pères et des mères qui, par faiblesse, par inourie, par absolutisme, laissent des enfants s'étioler. Vigilance, attention, sollicitude, perspicacité de certains parents qui emploient les procédés les plus souples et les plus savants pour former physiquement leurs enfants. Exemple d'une mère prudente et perspicace. 104-106

b) Formation intellectuelle. Prudence dans le choix d'un genre d'instruction. Erreur de ceux qui préfèrent à une éducation simple une éducation sans rapport avec la condition et le métier de l'enfant. La prudence consulte les aptitudes et les goûts de l'enfant, elle fait éviter les partis pris. Elle met de la mesure et de la sobriété dans son œuvre éducatrice. Excès dans lesquels on tombe quand on veut que l'enfant sache tout. Excellence de nos méthodes traditionnelles. La sagesse comme la fierté demandent que nous y restions fidèles au lieu de nous attacher à des systèmes inférieurs et étrangers 106-109

c) Formation du cœur. Pour remplir cette tâche épineuse, il faut une prudence consommée, car il faut tenir compte des tendances, des défauts, exploiter et développer les qualités, mêler avec tact la louange et la réprimande, la correction et le pardon, surveiller sans espionner, donner le bon exemple, n'exagérer ni dans un sens, ni dans l'autre, trouver la note juste, etc. Responsabilité des parents . . . 109-110

La prudence domestique doit donner la première place à la religion dans la formation des enfants. Culpabilité des parents qui, dans leur plan, négligent les questions éternelles. Aberration même au point de vue temporel. Nécessité d'instruire religieusement les enfants, de les habituer aux actes de foi, à la fréquentation des Sacrements. 110-112

CINQUIÈME CONFÉRENCE

A PRUDENCE DANS LE GOUVERNEMENT DES PEUPLES

Supériorité que doivent avoir la prudence et la raison en ceux qui gouvernent un peuple. Le gouvernement est essen-

tiellement un acte de raison. Paroles de Bossuet. Considéré dans son objet, dans ses fonctions, dans ses attributs secondaires, le pouvoir ne saurait s'exercer utilement sans la prudence qui est la perfection de la raison. Mot attribué au membre d'un conclave 119-120

I

1. *a*) Le bien public, tel est l'objet du pouvoir. Explication de ce principe. Faute des hommes qui abusent du pouvoir pour leur bien personnel. Ils tombent dans la tyrannie 120-121

b) Nombreux éléments dans le bien public. Richesses matérielles : agriculture, commerce, industrie ; patrimoine intellectuel : lettres, sciences, arts ; grandeur morale : justice, autorité, liberté, amitié ; grandeur religieuse ; puissance armée ; supériorité diplomatique. Difficulté d'embrasser dans une même sollicitude cet immense domaine. Obstacles à prévoir 121-122

2. *a*) Sagesse nécessaire à l'homme chargé du bien public. Effroi qu'éprouva Salomon quand il vit la multitude des affaires qui lui incombaient, les intérêts, les susceptibilités à ménager, etc., etc. Emotion avec laquelle il demande à Dieu la sagesse, la docilité, l'intelligence 122-123

b) Bon sens, discernement requis en celui qui gouverne. Avant de juger et de commander, il a besoin de connaître les affaires, les faits, les temps, la nature de son peuple, le caractère des hommes, ses propres qualités et ses propres défauts. Il doit savoir à propos parler ou se taire, prendre ses précautions pour l'avenir, etc. Tout cela est du ressort de la prudence 123-125

II

Triple fonction du pouvoir : commander, juger, exécuter.

1. Commander. *a*) Le pouvoir commande au moyen d'édits particuliers. Evénements imprévus qui demandent des ordres immédiats. Ne pas hésiter, agir à temps, sans dire un mot maladroit, sans faire un faux pas ni un geste compromettant, résoudre au moemnt voulu des problèmes compliqués, en évitant la précipitation et les retards, ne pas multiplier les décrets à la légère est une tâche difficile qui relève de la prudence politique 125-126

b) Le pouvoir commande au moyen de lois universelles. Il lui appartient de faire la loi. Qualités d'une bonne loi : elle doit être préparée par des hommes compétents, désintéressés, ne pas être votée à la hâte sous le coup d'une émotion. Elle ne doit outrager ni le droit naturel, ni le droit divin. Il faut qu'elle soit d'accord avec le reste du code pour empêcher les conflits. Il est nécessaire qu'elle réponde à un besoin réel, qu'elle ne nuise pas au bien d'un côté sous prétexte de le favoriser de l'autre, nombreux intérêts qu'elle doit concilier. Clarté, netteté du texte qui formule la loi. Choix de la sanction attachée à la loi. Une pareille loi est le chef-d'œuvre de la prudence 126-129

2. Juger. Caractère redoutable de ce ministère où l'homme dispose du bien de ses semblables. Le juge imprudent.

a) Le juge doit se renseigner d'une façon exacte. Divers moyens auxquels il peut recourir pour connaître la vérité. Pénétration d'esprit dont il a besoin pour décider entre les témoins, les accusés et les accusateurs, les innocents et les coupables, entre les avocats, pour échapper à la pression des partis, des amis, des ennemis, des journaux, de l'opinion 129-131

b) Le juge doit tenir compte des circonstances qui modifient le caractère des faits. Divers degrés dans le mérite et le démérite, dans la responsabilité, etc. Ce n'est pas une petite besogne d'établir l'équilibre entre l'acte vertueux et la récompense, entre la faute et la peine. 131-132

3. Exécuter. L'Etat retrouvera pour exécuter ses décrets les difficultés qu'il a rencontrées pour les prononcer. Il aura du mal à ne pas fléchir, à ne se montrer ni faible, ni dur, ni trop indulgent, ni trop rigoureux, à maintenir la paix en assurant la victoire du droit. « La justice, dans ses exécutions, a besoin d'être dirigée par la prudence. ». 132-133

III

Toutes les qualités spéciales au pouvoir sont mises au point par la prudence.

1. La majesté. *a*) Grandeur de la personne investie du pouvoir. Pompe dans laquelle apparaît cette personne. Textes de Bossuet et de saint Augustin. Le souverain, image de Dieu 133-134

b) Juste milieu établi par la prudence entre la majesté qui

terrorise et la majesté qui attire, entre la hauteur et la vulgarité. Exemples de David, de Salomon, de saint Louis qui se rappellent en même temps qu'ils sont rois et mortels 134-135

2. Equilibre entre les droits de la fermeté et les droits de l'indulgence.

a) Importance, dans le gouvernement, de la fermeté qui ne cède pas aux pressions illégitimes. Spectacle lamentable que nous donne Pilate dans la Passion. Cette fermeté deviendrait malfaisante si elle ne se tenait dans les limites, si elle ne savait céder à propos 135-136

b) La prudence nous enseigne la mesure et tempère ce qu'il y aurait d'excessif par la miséricorde. Le souverain, grâce à cette vertu, est juge et maître, père et pasteur. Tantôt il redouble de sévérité, tantôt il obéit à la patience.

Suivant les exigences du bien public, il punit ou il pardonne. Affaire de tact, d'opportunité, de prudence 136-138

La prudence des sujets. Savoir obéir, c'est-à-dire exécuter les consignes avec intelligence, entrer dans l'esprit des lois, en comprendre le sens, la portée, s'abstenir de tout excès comme de toute défaillance, travailler d'une manière consciente, est le propre d'un sujet prudent. Puissance de l'Etat où la prudence des chefs est servie par la prudence des subordonnés 138-139

SIXIÈME CONFÉRENCE

LA PRUDENCE DANS LE GOUVERNEMENT DES AMES

Scène où Jésus, après sa résurrection, confie à Pierre la direction des âmes, grande tâche de l'Eglise et des Pontifes chargés de gouverner des âmes, c'est-à-dire de les conduire à leur dernière fin. Grâce qu'ils recoivent à cet effet, glaive et vertu dont ils disposent. Pour exercer avec fruit leur mandat, ils ont besoin d'une prudence proportionnée à leur pouvoir. A la Pentecôte, cette sagesse leur a été communiquée, pour régner sur les esprits et sur les volontés 147-149

I

Gouverner les âmes, c'est d'abord les mouvoir par une idée qui devient la loi de leur vie.

1. L'Eglise a reçu la mission d'enseigner toutes les nations. Difficultés de cette mission.

a) On retrouve dans l'Eglise la sagesse du Maître qui adaptait ses discours aux circonstances. L'Eglise est simple avec les petits. Brièveté, clarté de ses formules : le catéchisme.

Auprès des grands elle use de la Révélation et de la raison avec une incomparable dextérité. Son apostolat, mélange de zèle et de modération, d'initiative et de patience. Elle parle tous les idiomes, elle ménage toutes les susceptibités légitimes. Son habileté au milieu des querelles. Ses succès. 149-153

b) Il est malaisé de convertir à une même doctrine l'élite et le peuple, les races diverses. Echec des grands philosophes. L'Eglise a trouvé le secret de réussir partout 153

c) Elle perpétue son règne sur les esprits avec la même science. Elle recourt aux moyens les plus ingénieux pour enraciner à jamais la vérité divine dans les intelligences. Elle organise son enseignement avec un sens parfait des nécessités. Elle promulgue sans cesse et elle explique l'Évangile par les Papes qui s'adressent à tout l'univers, par les évêques qui instruisent une partie du troupeau, par les humbles pasteurs qui annoncent la parole révélée à une ville ou à un village. Elle tire parti de la liturgie. Chaque dimanche, elle rappelle les dogmes et les principes de morale chrétienne. Elle institue de grandes fêtes qui font ressortir les plus importants mystères de notre foi. Cérémonies, culte, objets sacrés, temples nous ramènent continuellement au monde divin. 153-156

2. Prudence de l'Eglise dans la défense de son empire intellectuel.

a) Elle est attentive aux moindres bruits, elle surveille les courants, elle juge les systèmes dangereux, les idées excessives ou défectueuses. 156-157

b) Elle agit à propos contre les ennemis de sa pensée. Mesure, énergie progressive dont elle fait preuve dans la répression des erreurs et des hérésies. Elle se tient aussi loin de la violence que de la faiblesse, de la négligence que de la précipitation. Elle respecte les nuances. Elle a une foule de notes différentes suivant la gravité des erreurs. 157-158

c) Elle n'a point triomphé de toutes, mais il n'est pas un Pape qui n'ait défendu victorieusement une vérité contre les attentats dont elle était l'objet. Grandes hérésies confondues par la vigilance et la force de l'Eglise 158

II

Gouverner les âmes, c'est les attacher au bien, pour l'Eglise c'est les attacher au Souverain Bien qui est Dieu.

1. *a*) C'est par l'amour que l'Eglise attache les âmes à Dieu. Cet amour suppose toutes les vertus, est incompatible avec aucun vice. D'où l'obligation pour l'Eglise de soumettre les âmes à sa morale si pure. Travail immense et délicat. . 158-159

b) Sollicitude de l'Eglise pour les pécheurs. Sa suavité en les touchant. Son attitude vis-à-vis des Madeleine, des Samaritaines. Elle brise les liens qui les enchaînaient au mal. Ses prévenances pour les enfants prodigues, son accueil des brebis perdues. Parti qu'elle tire du premier dégoût, du premier remords, de la première tristesse. Avec quelle vigilance elle soigne les convalescents. Sous son action, les âmes sont moralisées et sanctifiées. 159-162

2. Elle garde cet empire sur les volontés.

a) Elle prémunit ses sujets contre tous les dangers. Elle punit, elle pardonne, elle encourage, elle trace une ligne de conduite aux époux, aux parents, aux rois, aux peuples. Elle dénonce les excès de l'autorité et de la liberté. Elle tient la balance égale entre le travail et le capital, entre la crainte et la confiance 162-163

b) Elle nous communique les forces surnaturelles dont nous avons besoin pour atteindre notre fin, c'est-à-dire la grâce contenue dans les sacrements. Elle nous aide de toutes façons à persévérer dans le bien 163-164

3. L'Eglise ménage un régime spécial aux âmes appelées à la perfection.

a) Elle fixe les lois particulières qui les régissent, elle les enchaîne à l'autel 164

b) Sa largeur d'esprit et sa discrétion dans le soin qu'elle prend des âmes engagées dans la vie religieuse. Sa fermeté à maintenir la discipline. Faveur qu'elle accorde aux ordres contemplatifs et aux ordres actifs. Multitude des œuvres qu'elle bénit. Prospérité de ces ordres sous la direction de l'Eglise. La prudence de l'Eglise imite la Providence de Dieu. 164-165

Confiance et soumission que nous devons à l'Eglise, qu'elle parle ou qu'elle se taise, qu'elle se montre sévère ou miséricordieuse. Injustice et contradictions des ennemis de l'Eglise. Attitude qui convient aux chrétiens 165-167

RETRAITE PASCALE

PREMIÈRE INSTRUCTION — LUNDI SAINT

L'IMPRUDENCE.

Deux sortes de fautes contre la prudence : celles qui l'offensent ouvertement, celles qui l'offensent en affectant de suivre ses voies.

L'imprudence apparaît dans tous nos péchés. C'est une défaillance de la raison. Texte de saint Thomas. Multiples formes de l'imprudence. Ce discours s'attache à trois formes principales : la précipitation, l'inconsidération, l'inconstance. 175-176

I

La précipitation. *a*) Ce qu'est la précipitation dans l'ordre physique. Témérité qu'elle comporte. Ce qu'elle est, par analogie, dans l'ordre moral. Ses caractères opposés à ceux de la prudence 176-177

b) La raison est coupable de témérité, quand elle agit avec précipitation. Précipitation imprudente des jeunes gens qui obéissent à leur ardeur, à leur fiévreuse impatience, à leurs rêves chimériques. Leur indocilité. Précipitation imprudente des pères et des mères qui se rallient avec légèreté à des systèmes, à des maîtres, à des collèges en vogue. Précipitation des âmes pieuses, trop promptes à adopter des dévotions bizarres que l'Eglise n'a pas approuvées. Précipitation des hommes politiques, passant à des partis, dont une mûre réflexion les eût éloignés. Précipitation des savants séduits par des théories aveuglément acceptées. 177-179

c) La précipitation enlève toute sécurité au conseil. Délibérer à la hâte, ce n'est plus délibérer. La précipitation atteint la prudence dans sa fonction qui est de délibérer avec lenteur et avec sang-froid. 179

II

L'inconsidération, seconde forme de l'imprudence. Elle trouble le jugement.

a) Elle nous empêche de voir les choses. L'homme irréfléchi parle sept fois avant de tourner sa langue. Il agit avec la même imprudence, sans rien examiner. Son défaut d'attention se retrouve dans tous ses actes. Malheurs qui résultent de cette frivolité. 179-181

b) Elle nous empêche d'envisager toutes les faces d'une question. Elle nous laisse à la merci de nos premières impressions. Diverses imprudences dans lesquelles nous tombons quand nous sommes à sa merci. Bornes qu'elle met à notre esprit. 181-182

c) Leçon que Jésus-Christ donne à ses apôtres et à nous, lorsque Jacques et Jean demandent au Maître de faire tomber le feu du ciel sur un village de Samarie. Jésus nous enseigne qu'avant de se prononcer, il faut regarder à tout. . 182-183

III

L'inconstance nuit à l'action.

a) L'homme inconstant recule, hésite devant les déterminations à prendre. Ses contradictions, sa mobilité, son défaut de suite. L'inconstance est ennemie de la prudence qui est un moteur. 183-184

b) L'homme inconstant compromet ses intérêts matériels par ses changements. Dans le gouvernement de sa maison, il montre la même versatilité. Dans l'éducation de ses enfants, il adopte successivement toutes les méthodes sans s'attacher à aucune. L'inconstance dans le gouvernement des peuples est cause de graves maux. Elle entraîne de l'incohérence, un gaspillage de toutes les forces nationales. . . . 184-185

c) L'homme prudent se conduit autrement. Il se décide lentement, mais il poursuit l'exécution totale de son plan. Rien ne le décourage, il marche tout droit devant lui sans se détourner ni d'un côté, ni de l'autre. Notre-Seigneur nous a mis en garde contre l'inconstance et l'irrésolution. Quand on a résolu de le suivre, il veut qu'on le fasse immédiatement. « Laissez les morts ensevelir les morts. » . . . 185-186

La prudence nous impose de réfléchir mûrement avant de nous décider, d'envisager tous les côtés de la question à résoudre, mais nos décisions doivent être effectives. Il importe surtout d'être réfléchi, judicieux, constant dans l'affaire du salut. Culpabilité de ceux qui ne veulent ni y

penser, ni se mettre à l'œuvre, ni persévérer dans leur effort Les trois vices qu'on vient de signaler ont leur principe dans la luxure. 186-187

DEUXIÈME INSTRUCTION — MARDI SAINT

LA NÉGLIGENCE

Enumération de quelques péchés contre la prudence. La négligence compte parmi ces péchés. C'est la source de beaucoup de maux.

La négligence est une paresse de volonté qui nous empêche de faire ce que nous devrions faire, qui remet à demain l'œuvre qu'il faudrait accomplir aujourd'hui . . . 193-194

I

a) La négligence est une mollesse qui inspire l'horreur de l'effort et de l'action. Ténacité de cette paresse. Elle compromet les intérêts matériels des individus et des familles, elle est fatale à l'éducation et à la formation des enfants, fatale aussi au bien public lorsqu'on la trouve en ceux qui en sont chargés.

Conséquences fâcheuses de ce vice : la vie personnelle est livrée au hasard, la vie du foyer à l'indiscipline, au désordre, les nations gouvernées par des chefs indolents vont à leur perte. Désorganisation des finances, des armées, etc. Responsabilité des rois fainéants. 194-196

b) Gravité de la négligence qui porte sur les choses spirituelles. Exhortations de saint Paul contre la négligence. L'homme négligent résiste à toutes les grâces. Rien ne le fait sortir de sa léthargie. Sa faute est un outrage à Dieu que l'on injurie quand on ne lui accorde aucune attention. Cet outrage va jusqu'au mépris et ce mépris jusqu'à une sorte d'athéisme. Explication de cette pensée. Imprudence de cette conduite où notre salut est exposé. Parabole des invités qui négligèrent de se rendre aux noces. Leur négligence dégénère en violence et en haine. Leur châtiment. 196-199

II

Seconde forme de la négligence : le délai, le retard.

a) Imprudence de ceux qui attendent toujours, qui remettent les affaires au lendemain. Au point de vue terrestre,

malheurs causés par cette sorte de négligence. Si les hommes chargés de nos destins n'avaient pas cédé à cette nonchalance, nous aurions économisé de l'or, des forces, des vies. 199-200

b) Au point de vue spirituel, dangers courus par les âmes qui renvoient leur conversion à une époque lointaine. En différant, ils vont à une surprise mortelle.

Leurs illusions : ils comptent sur un temps qui ne leur sera pas donné. Ils se croient vigoureux quand ils déclinent, ils espèrent en un avenir dont ils ne sont pas les maîtres. Le Seigneur vient à l'improviste. Ils attendent des grâces plus efficaces qui leur seront refusées car, par leur inertie, ils lassent la patience divine. Dieu en se soumettant à leurs caprices deviendrait leur complice. Ils le forcent pour ainsi dire à les abandonner. Terrible leçon que contient à ce sujet la parabole des vierges folles. Langage que Bourdaloue prête à Dieu irrité des retards de l'homme négligent. Dernière illusion : l'homme négligent s'imagine que, plus tard, il lui sera plus facile d'agir. Il se trompe ; car, de plus en plus, il sera l'esclave de ses habitudes et de plus en plus ses forces morales s'épuiseront. L'état des hommes négligents a chance de durer jusqu'à la mort. A ce moment, s'ils ne sont pas frappés subitement, ils auront bien du mal à se recueillir, à se souvenir, à s'occuper de leur éternité. Valeur médiocre de la conversion consentie à la dernière extrémité. Il va au-devant de la malédiction, celui qui fait l'œuvre de Dieu avec négligence. 200-205

Bien des voix accusent aujourd'hui la négligence et l'incurie des uns et des autres. Éloquence de ces voix qui nous parlent sur un ton si tragique de la fragilité de nos vies et de nos bonheurs. La grâce se prodigue et nous pousse au milieu des événements lugubres de ce temps, vers Celui qui peut seul rétablir l'équilibre dans la justice et dans la paix. 205-207

TROISIÈME INSTRUCTION — MERCREDI SAINT

LA PRUDENCE DE LA CHAIR

Vices qui affectent les dehors de la prudence. Caractère artificiel de cette apparente sagesse, soit qu'elle poursuive un but indigne ou médiocre, soit qu'elle emploie de vils moyens.

La prudence de la chair est le premier de ces vices.

La prudence de la chair sacrifie Dieu aux intérêts du corps. Elle comporte une idolâtrie et une dégradation . . 213-214

I

a) Elle entraîne une idolâtrie. Elle nous attache à la beauté, à la santé, aux jouissances du corps. Culte des courtisanes, des mondains et des mondaines pour leur corps. Leurs précautions, leur prévoyance, leur perspicacité, leurs calculs, leurs dépenses pour satisfaire ses instincts. Leur désespoir quand il dépérit. Idolâtrie grossière 214-215

b) Idolâtrie qui est une folie de la raison. La raison traite les choses selon leur valeur. Elle nous permet d'avoir des égards pour notre corps, elle ne nous permet pas de l'adorer. L'adorer, c'est adorer un peu de boue et tomber dans l'erreur des barbares qui offrent leur encens à des êtres matériels. 215-216

c) Idolâtrie d'autant plus insensée qu'elle prive Dieu de sa souveraineté, de sa qualité de fin dernière, des hommages qui lui sont dus pour mettre à sa place un peu de poussière. Dieu condamne cette idolâtrie de la chair par ses prophètes et par ses apôtres. *Sapientia carnis inimica est Deo* . . 216-217

d) Idolâtrie d'autant plus aveugle que par elle nous devenons ennemis de nous-mêmes. Ennemis de notre âme que nous vouons à la souffrance, à la honte qui perd la vie divine en subissant le joug de la matière. Ennemis de notre corps qui ne trouvera la résurrection glorieuse qu'en suivant la direction de la raison saine et conduite par Dieu. Sévérité de saint Paul pour ceux qui se font un dieu de leur ventre. . 217-218

II

La prudence de la chair conduit l'homme à la dégradation.

a) Nous sommes grands parce que nous pouvons nous élever aux choses spirituelles, entretenir un commerce avec les intelligences pures, atteindre Dieu en lui-même. Nous nous avilissons lorsque nous nous renfermons dans les biens matériels, lorsque nous nous abaissons au rang des êtres inférieurs, lorsque nous renonçons à la part la plus précieuse de notre héritage 219-220

b) La prudence de la chair nous abaisse à ce point. Elle ne s'inquiète que des biens du corps. Elle nous enfonce dans l'animalité. Elle nous rend étrangers aux grandes choses de l'esprit 220-221

c) Dans la famille, ses calculs empêchent la fécondité du mariage, la bonne et virile éducation des enfants. Répugnance que nous inspirent les maisons où l'on décide de tout en vue des intérêts matériels. Nous sommes soulagés dans les familles où règne un esprit contraire. 221-222

d) Quand elle régit les peuples et quand elle dicte les lois, la société devient un troupeau. *Panem et circenses.*

Cette prudence ne réussit jamais. Elle suppose le mépris de la nature humaine. Une nation matérialiste est une nation vile qui ne dépasse guère les bandes d'animaux assez forts et assez habiles pour se procurer une proie luxueuse. . . 222

Les chrétiens ne suivent pas la prudence de la chair, mais plusieurs lui font trop de concessions. Dans leurs jugements, leurs actes, leurs projets, elle a trop d'autorité. Illusion des chrétiens qui espèrent résoudre les problèmes de l'heure actuelle, en apportant partout plus de bien-être matériel. « Cherchez d'abord le royaume de Dieu. » Sans négliger le corps, la vraie prudence l'oblige à servir l'âme. . . . 223

QUATRIÈME INSTRUCTION — JEUDI SAINT

L'ASTUCE

La prudence de la chair porte sur la fin, l'astuce tend à son but bon ou mauvais par des voies tortueuses. Son défaut de droiture est contraire à la vraie prudence qui est pleine de rectitude. — Sentiments qu'elle inspire aux hommes, à Dieu, à Jésus-Christ.

L'homme astucieux est pervers ; l'homme astucieux est maladroit. 229-230

I

L'homme astucieux est pervers parce qu'il emploie des moyens inavouables pour atteindre son but.

a) Il demande sa force à la ruse. Dissimulation de son langage dans ses rapports avec ceux qu'il veut gagner. Ses exagérations voulues, ses promesses fallacieuses, ses menaces de dangers imaginaires.

Sa fourberie quand il veut vaincre un adversaire. Deloyauté de ses armes. Ses paroles et ses sourires menteurs. Indigne attitude de Saül à l'égard de David, mépris qu'affecte l'homme

astucieux pour la simplicité du juste. Type de l'astuce dans le serpent du paradis terrestre. 230-231

b) La même suprecherie déshonore ses actes. Ses démonstrations artificieuses cachent de nouvelles embûches. Mauvaise foi de David qui, impatient de se débarrasser d'un rival, affecte de le traiter avec faveur et secrètement l'envoie à la mort. . . . . , 231-232

c) Caractères répréhensibles des moyens employés par l'homme astucieux. Il exploite les passions, il flatte les vices pour en tirer avantage. Sa conduite avec ceux qui sont en proie à l'envie, à la haine, à l'ambition, à la cupidité, au sensualisme, à la peur. Ses trafics, ses manœuvres, ses spéculations frauduleuses. Sa politique sans franchise. L'astuce est une injure à la morale, elle grave des stigmates honteux dans l'âme 232-233

II

L'astuce est une maladresse fatale à la personne et à la cause de celui qui l'emploie.

a) Fatale à sa personne. Tôt ou tard on découvre son jeu, car tôt ou tard il se trahit lui-même et l'on arrive à lire dans son âme et à deviner ses hypocrites desseins. Exemple des Pharisiens qui essayent en vain de cacher leur secrète méchanceté sous le voile du zèle, de la religion, du patriotisme. Ils sont percés à jour par le peuple, par Pilate. Déconsidération où tombe l'homme astucieux ; amis et ennemis le traitent avec rigueur, se montrent sans pitié pour lui. Il perd la confiance de tous. Sa sollicitude et son impopularité . 234-236

b) Fatale à sa cause. Si cette cause est injuste, son injustice apparaît davantage quand elle est servie par le mensonge. Absalon se perd en voulant triompher de son frère Amnon par des moyens perfides. Saül détache de lui son peuple en essayant de compromettre David. Nos adversaires, pendant cette guerre, ont fini par ameuter le monde contre leur pays, parce que les peuples les plus disposés à la confiance ont été éclairés par leurs excès, par leur mauvaise foi, et ont compris que le but poursuivi avec de tels moyens était condamnable. Même si la cause est juste, l'astuce lui nuit. La honte rejaillit sur tout ce qu'elle touche. Ou brise avec un parti, avec une religion, avec une science qui recourent à des stratagèmes criminels pour se défendre et pour s'imposer. On confond dans la même réprobation la fin et les moyens 236-238

Saint Paul nous ordonne de n'employer que les armes de la justice et de la vérité. Tendance que nous avons à user d'astuce surtout quand nous sommes sous l'empire d'une passion désordonnée. Graves paroles de saint Thomas. On devient presque toujours déloyal, quand on devient coupable. Le meilleur moyen de rester droit, c'est d'être vertueux. . 238-239

CINQUIÈME INSTRUCTION — VENDREDI SAINT

LA FOLIE DE LA CROIX

Prudence que Jésus, à douze ans, avait manifestée à Jérusalem. Stupéfaction qu'elle avait causée aux docteurs. Le Sauveur, pendant sa vie publique, est l'objet de la même admiration. Mais ses amis doutent de son génie quand ils le voient se soumettre aux souffrances de la Passion, scandale pour les Juifs, folie pour les Gentils. Saint Thomas, au contraire, à la suite de saint Paul, salue dans le drame du Calvaire le chef-d'œuvre de la sagesse. Quelques arguments du saint Docteur servent de sujet à cet entretien. . 247-249

I

1. Apaiser son Père : telle est la première raison de la venue de Jésus en ce monde. Obstacles : les iniquités de l'homme. Dieu ne peut ouvrir son ciel à l'homme, avant que l'homme ait expié. Nécessité d'une expiation proportionnée à nos excès et à leur gravité. Le Christ offre à la justice de son Père cette expiation. 249

a) Tout notre être a trempé dans le mal : notre âme, notre cœur, notre chair, nos sens. Tout le Christ souffre ; son âme, son cœur, ses yeux, ses oreilles, ses lèvres, ses mains, ses pieds, sa tête, sa face. Son corps est une plaie après la flagellation. Sur la croix, ses veines s'ouvrent, ses nerfs et ses muscles se rompent, toutes les fibres de son être crient sous les coups de la souffrance 249-250

b) Suspendu entre les mondes, Jésus ne trouve de refuge dans aucun. Abandonné de Dieu et des anges, torturé par les hommes et par les démons, il est la pâture de la mort qui est la grande vengeresse. 250-252

2. Sagesse des dispositions prises par Jésus pour expier le péché.

a) L'expiation suit les mêmes chemins que le péché. Ses formes correspondent aux formes du péché. Les humiliations sont un remède à l'orgueil, les souffrances physiques un remède au sensualisme, le dénuement un remède à la cupidité. En acceptant d'être abandonné par son Père, torturé par les hommes, par les démons, par la mort, il expie ce qu'il y avait eu de criminel dans notre rupture avec Dieu, et dans le pacte que nous avions signé avec nos semblables, avec l'enfer, avec notre corps pour mal faire. . . 252-253

b) La Rédemption devait être universelle. Jésus-Christ portait l'humanité dans ses flancs. Il souffre et il meurt comme Roi d'Israël, comme chef de l'humanité, tous les hommes souffrent, meurent, expient avec lui 253

c) L'offense avait été d'une gravité infinie, il fallait que la réparation eût une valeur infinie. Seul, Jésus-Christ, étant Dieu, pouvait donner à son sacrifice une portée infinie, et réparer l'injure faite à un Dieu. 253-254

II

Le Christ voulait gagner l'homme et obtenir que celui-ci aimât Dieu de tout son cœur. Obstacle : l'homme se sentait trop loin de Dieu pour l'aimer, il avait peur de Dieu, il ne se croyait pas aimé de Dieu, il croyait encore moins que la sollicitude de Dieu s'étendît à chacun de nous. Le Christ trouve le moyen de triompher de tous ces obstacles. . . 254-255

a) Par son Incarnation, la Divinité s'était déjà rapprochée de l'humanité. On pouvait craindre que cette Incarnation ne fût qu'apparente. Sa Passion, ses chaînes, ses blessures, son crucifiement, sa mort, prouvent à tous qu'il est vraiment homme. Sur la croix, il reste Dieu ; ce qui le prouve. Mais il est homme et il cache sa Divinité sous les voiles de sa douleur. Il est même le moindre des hommes. *Ego sum vermis et non homo.* Qui aurait peur de cet être humilié, agonisant, mourant? 255-257

b) Il nous montre que nous sommes infiniment aimés par son Père. Ses paroles à Nicodème. La plus grande preuve d'amour, c'est de mourir pour ceux qu'on aime. Or, Jésus meurt pour nous volontairement. Il veut mourir, il a hâte de mourir. Il court à la mort. Ce qui nous touche le plus, c'est de voir quelqu'un mourir avec enthousiasme. . . 257-259

c) Pour nous montrer la profondeur de son amour, il choisit

une mort lente et atroce : la mort de la croix. Il pousse l'amour des hommes jusqu'à l'excès. Il veut que nous apercevions dans son amour pour nous un rayon de l'amour de son Père pour lui. 259

d) Nous pensions que Dieu aimait tout au plus quelques hommes. A la croix, Jésus-Christ nous détrompe. Il aime ses ennemis et ses bourreaux. Il aime, il console et il sauve les criminels pendus à ses côtés. Aucun n'a le droit désormais de croire qu'il est exclu de l'amour de Dieu. . . . 260-261

Scandale pour les Juifs, folie pour les Gentils, la Croix est pour nous l'école de la sagesse. La doctrine exposée est glorieuse pour le Christ, consolante pour nous Douceurs que goûtent les âmes affligées dans la contemplation de la Croix. 261-263

ALLOCUTION

A LA COMMUNION GÉNÉRALE DES HOMMES

DIMANCHE DE PAQUES

LA PRUDENCE DE JÉSUS-CHRIST ET LE MYSTÈRE DE L'EUCHARISTIE

Science avec laquelle Jésus-Christ procède dans toutes ses œuvres. Sagesse dans le mystère de la Croix. Sagesse dans le mystère de l'Eucharistie.

Intelligentes dispositions qu'il prend pour préparer et faciliter notre foi à ce nouveau mystère, pour nous mieux attacher à sa personne en l'instituant. 269-270

I

a) Jésus-Christ veut changer le pain en son corps et le vin en son sang, il prépare les esprits à croire ce prodige. Aux noces de Cana, des urnes remplies d'eau se trouvent remplies de vin.

Lui sera-t-il plus difficile de changer du pain en chair, du vin en sang ?

Pourquoi les témoins du premier miracle nieraient-ils le second ? 270

b) Jésus Christ veut avec son seul corps nourrir toutes les

âmes jusqu'à la fin des siècles. A deux reprises, avec quelques pains et quelques poissons il rassasie des milliers d'hommes. Que pourra-t-on lui objecter quand il annoncera que son corps et son sang serviront d'aliment et de breuvage à tout l'univers ? 270-271

c) Quand il promet aux hommes ce nouveau don, il explique longuement son dessein afin qu'il n'y ait pas d'équivoque dans l'esprit de ceux qui l'entendent et que tous soient éclairés sur le sens de ses paroles. 271

d) A l'heure de l'institution, quand il substitue le nouveau sacrifice à l'ancien, quand il donne son corps et son sang à ses apôtres, aucun murmure, ni aucune question parmi ceux-ci : ils croient, tellement le Sauveur avait bien pris ses mesures pour les amener à ce point. 271

II

Les conditions dans lesquelles il institue l'Eucharistie sont de nature à nous rendre sa personne infiniment chère.

a) Il renverse toutes les lois de la nature pour rester au milieu de nous. Il nous donne ce témoignage au moment où il est près de mourir. Il se condamne au plus total anéantissement, puisqu'il cache même son humanité pour réaliser son dessein 271-272

b) Il s'unit à nous d'une façon intime et merveilleuse puisqu'il devient notre aliment. Il se donne tout entier à tous et à chacun. Il guérit toutes les infirmités, il console toutes les tristesses. Il demeure constamment parmi nous. Dès qu'il y a un morceau de pain consacré, il est avec nous. . . 272-273

Bene omnia fecit. Tel est le cri des habitants de la Décapole. Ce mot est plein de vérité. Il nous montre qu'en croyant le Christ et en le suivant, nous croyons et nous suivons la sagesse même 273-274

APPENDICES

I

PRINCIPAUX AUTEURS CONSULTÉS. 275

II

NOTES EXPLICATIVES SUR LES CONFÉRENCES 287

PARIS. — IMP. LEVÉ, RUE CASSETTE, 17.

12862 252
J15

12862 252
J15
Janvier, Le P. M. Albert
AUTHOR
Conferences de Notre Dame de Paris
TITLE

DATE LOANED	BORROWER'S NAME	DATE RETURNED

St. Albert's College Library